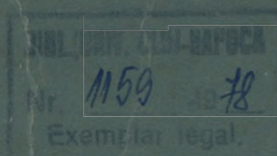
ACADÉMIE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

Revue ROUMAINE D'HISTOIRE



1977

Janvier-mars

1

EDITURA ACADEMIEI REPUBLICII SOCIALISTE ROMÂNIA

ACADÉMIE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

Comité de rédaction

La Revue Roumaine d'Histoire paraît 4 fois par an. Toute commande de l'étranger sera adressée à ILEXIM, DEPARTAMENTUL EXPORT-IMPORT PRESĂ, P.O. BOX 136—137, telex 11226, Str. 13 Decembrie nr. 3, Bucureşti, România, ou à ses représentants à l'étranger. En Roumanie, vous pourrez vous abonner par les bureaux de poste ou chez votre facteur

Les manuscrits, les livres et les revues proposés en échange ainsi que toute correspondance seront envoyés à la rédaction, 7000 Bucarest, 1, Bd. Aviatorilor, tél. 50.72.41.

EDITURA ACADEMIEI REPUBLICII SOCIALISTE ROMÂNIA
Calea Victoriei 125, Sector I, tel. 50.76.80, 71021 Bucureşti
România

TOME XVI, N° 1
Janvier-mars
1977

REVUE ROUMAINE D'HISTOIRE

SOMMAIRE

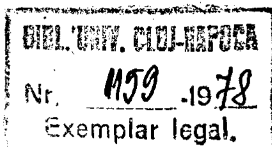
Études





Notes et discussions

Rev. Roum. d'Hist., XVI, 1, p. 1—222, Bucarest, 1977



Comptes rendus

La vie scientifique

L'HUMANISME ET L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS CULTURELS EUROPÉENS AUX XVIIe—XVIIIe SIÈCLES

par ALEXANDRU DUȚU

Aux XVIIe—XVIIIe siècles, l'Europe occidentale est traversée par les mouvements de la Réforme et de la Contre-Réforme, elle est dynamisée par les progrès des sciences de la nature et transformée par l'expansion de l'économie capitaliste ; elle se regroupe en Etats centralisés qui organisent systématiquement la vie de leurs sujets et la leur ôtent avec splendeur sur les champs de bataille. Et le Sud-Est européen, végète-t-il sous la couverture colorée qui désigne sur les cartes géographiques la dissémination et l'atrophie des empires ? Par rapport au Baroque, au Classicisme, au Néo-classicisme pérpétue-t-il une peinture issue des mêmes centres médiévaux et une technique qui se refuse toute dérogation d'un modèle préétabli ? La culture écrite est-elle confinée dans les monastères et complètement insensible aux acquis intellectuels nouveaux ? Les symboles sont-ils figés ?

Préciser les sources et les traits caractéristiques de l'humanisme développé au XVIIe siècle dans certains centres du Sud-Est européen, et le mouvement vers les Lumières de la fin du XVIIIe siècle, signifie, à notre avis, prendre en charge la complexité du phénomène qui se développa dans toutes les sociétés du continent après la Renaissance. Or, une telle discussion ne saurait que gagner de la double expansion connue, depuis Burckhardt, par les études concernant cette période de profondes mutations. En effet, d'une part l'investigation s'est penchée d'avantage sur les structures socio-économiques des sociétés européennes, alors que d'autre part elle a élargi l'aire géographique, en passant outre les limites du pays que l'illustre érudit suisse analysa dans sa synthèse pour l'élever, ensuite, au rang de modèle et de paradigme.

Wallace Ferguson a montré clairement pourquoi l'ouvrage de Burckhardt semble de nos jours construit sur des bases trop étroites : « for there were more changes in the heaven and earth of Renaissance men than were dreamed of in Burckhardt's philosophy »[1]. Il serait oiseux de répéter ici ses arguments bien connus ; la « découverte de l'Homme » et la parution des « prémisses de l'individualisme », ainsi que la signification attribuée à l'exceptionnelle expérience italienne sont des thèses qui, chez Burckhardt, comme chez Michelet, ne peuvent être séparées des opinions libéralistes dont les deux historiens étaient adeptes, opinions qui n'offraient

[1] W. K. Ferguson, *The Renaissance in Historical Thought: Five Centuries of Interpretation*, Boston, 1948.

pas le meilleur angle aux interprètes de ce moment crucial de l'histoire de la civilisation européenne.

Personne ne songe contester les résultats acquis au siècle dernier par l'interprétation de la Renaissance. Toutefois, les progrès de l'historiographie ont implanté l'étude de cette période dans le terrain ferme de l'existence quotidienne, là où les génies, eux-mêmes, ont deployé leur activité. On ne peut concevoir un humanisme qui puisse s'affirmer sans faire appel aux sources classiques ; mais on se demande, et de juste : quel fut le sens de cet appel ? « Renaître » — c'était revenir sur ses pas, vers la société gréco-latine ? Nous ne saurons douter du fait que l'humanisme a élaboré une nouvelle idée de l'homme ; mais le Moyen Age n'a pas infusé, à son tour, une certaine idée de l'homme dans les consciences ? L'homme s'est-il affranchi de toutes servitudes pour devenir une sorte de démiurge créant le monde du chaos, comme le grandiose personnage qui domine au plafond de la Sixtine ? ne doit-on pas comparer le concept d'individualisme mis en lumière par les interprètes de la Renaissance au concept de personnalité qui a dominé au Moyen Age ? Sans Baroque, Néo-classicisme ou Rococo il n'y a pas d'humanisme moderne ?

La nouvelle anthropologie élaborée à l'époque moderne est faite pour attirer en tout premier lieu notre attention. Elle se révélera surtout dans la mesure où l'idée de l'homme se dessinera dans le contexte intellectuel, en partant de l'analyse de l'outillage mental des intellectuels, des structures mentales qui varient d'une culture à l'autre.

Notons d'abord des témoignages qui attestent qu'on peut dépister dans l'image que les intellectuels roumains se faisaient du monde la présence de plusieurs « plans correspondants » qui lient entre eux le macrocosme et le microcosme [2], et chacun d'eux à l'organisme politique. Dans un texte de 1680, où Nicolae Iorga découvrit la pensée du stolnic Constantin Cantacuzino et l'intervention de Dosithée de Jérusalem dans les passages dogmatiques [3], l'homme est peint comme un être à tel point parfait qu'on peut l'appeler « le microcosme — le petit univers » [4], autrement dit la quintessence du macrocosme. Cantemir reprenait, dans le *Divan*, cette correspondance pour affirmer que l'homme est en mesure de vaincre le monde (c'est-à-dire les tendances anarchiques et les faux attraits) grâce à son savoir et à son intelligence. Visiblement, les âges de l'homme, de même que les âges de l'Etat, les fonctions de l'homme, de même que les organes de l'Etat sont tous en corrélation, et cette corrélation souligne la préséance de l'homme dans la nature. Mais cette position n'est pas proclamée au nom d'une liberté sans bornes ; l'exaltation reste étrangère aux auteurs des livres sapientiels. Un livre de 1683 s'occupe des mêmes plans correspondants : « ce monde vit de ces quatre éléments le jour — le feu, l'air, l'eau, la terre ; de quatre substances analogues aux éléments fut créé le petit univers, l'homme — le sang, la flegme, la bile,

[2] Pour les « corresponding planes » et « the great Chain of Being », voir E. M. W. Tillyard *The Elizabethan World Picture*, London, 1948 et Arthur O. Lovejoy, *The Great Chain of Being* Harvard University Press, 1936 (réimprimé en 1966)

[3] N. Iorga, *Istoria literaturii româneşti*, 2e édition, Ier vol., Buc., 1928.

[4] La préface au *Liturghier*, 1680 (reproduite , comme les suivantes, dans *Bibliografia românească veche* par Ion Bianu, Nerva Hodoş, Dan Simonescu, Buc., 1906, Ier vol. ; corrections et nouveaux titres dans le IVe vol., 1944).

claire et noire (colère et mélancolie); toujours faite de quatre s'avère l'âme parlante de l'homme — la raison, le jugement, la parole et la fantaisie »[5]. La nature reçoit et fait montre d'impulsions d'une intelligence supérieure (*Pravilele împărătești*, Iași, 1646 — la préface d'Eustatie le logothète), mais l'homme jouit de la liberté et il est souverain maître de sa vie. Donc, l'homme occupe une place privilégiée dans la chaîne de l'existence, c'est pourquoi il est susceptible d'être conseillé et guidé dans l'accomplissement de ses devoirs envers le macrocosme et envers soi-même. Le métropolite Varlaam de Moldavie s'écriait, en 1643, dans la préface à un livre qui a été diffusé et lu en Transylvanie, en Valachie, aussi bien qu'en Moldavie : « c'est une chose vraiment très pitoyable et surprenante, ô, très cher lecteur, que tous les éléments du ciel et de la terre vont et se dirigent chacun vers leur destination et place assignée ... seul le pauvre homme ..., seigneur et dompteur de la terre et de la mer, des oiseaux et des bêtes, des poissons et de tous les animaux sauvages ... demeure loin de tout ça et s'efforce de s'échapper »[6]. Couronne de la nature, l'homme est le maître du monde (« tout a été créé à son intention et ce monde lui a été offert dans sa pleine beauté, tel un jardin rempli de toutes sortes de fleurs », écrivait Antim Ivireanul en 1694)[7]. Il se doit donc de remplir sa fonction souveraine en devenant sage, car — ainsi assurait ses lecteurs un auteur en 1688 — « c'est ce qui rend l'homme véritablement homme »[8].

Analysés dans leur contexte conceptuel, ces témoignages attestent une idée très haute de l'homme et, justement pour cette raison, ouverte à maintes directions. Elle reflète une nette aspiration vers l'ordre et la justice, formulée de plus en plus concrètement, au fur et à mesure que nous approchons du début du siècle suivant. En 1702, l'échanson Șerban Cantacuzino, reprenant les analogies offertes par la correspondance des plans, parlait de l'harmonie de la nature que l'homme, de son côté, est tenu de réaliser : « qu'il se tienne et se garde en sa compagnie, s'entr'aidant l'un l'autre et se soutenant avec ce que chacun possède »[9]. Pareille formule ne saurait, certes, être séparée de l'apparition du « bréviaire du lettré » dans la littérature sapientielle de longue tradition, et qui marque l'affirmation de l'esprit laïc[10].

Tacitement, de nombreux concepts se modifient dans le cadre des directions prises par la culture écrite. Or, si la polémique avec les protestants et les catholiques (qui met sous un signe d'interrogation la thèse qui confère un rôle déterminant à la Réforme et à la Contre-Réforme dans la vie intellectuelle des pays roumains) se développe au fur et à mesure que les pressions de l'extérieur augmentent, on voit aussi obtenir d'emblée droit de cité l'activité de recherche des sources historiques. La défense de la « loi », tout en demeurant une préoccupation majeure, s'associe l'activité qui se propose d'élucider les phases du développement

[5] La préface à *Apostol*, 1683, signée par le prince Șerban Cantacuzino.
[6] Préface au *Carte de învățătură*, 1643.
[7] Préface au *Psaltire*, 1694
[8] Préface nganes par Șerban Cantacuzino à la *Bible* de 1688.
[9] Préface à la *Liturghie*, 1702.
[10] Des détails dans mon travail *Les livres de sagesse dans la culture roumaine*, Buc., 1971.

du peuple roumain. C'est le moment où la perspective historique[11] fait son apparition et où une prise de conscience nationale se dessine dans toutes les activités intellectuelles. On se préoccupe d'établir des normes juridiques écrites, à preuve les divers codes de lois publiés vers le milieu du siècle, ainsi que l'épanouissement des écrits du genre « miroirs des princes » qui offraient une censure sévère aux dirigeants et une douce compensation aux dirigés. Les auteurs de travaux historiques s'exercent aussi à la prose et à la poésie ou bien ils rédigent des ouvrages philosophiques. Un intérêt plus accru pour la nature commence à se manifester avec les écrits qui tâchent d'expliquer certains phénomènes naturels sortant de l'ordinaire.

Mais l'acte de culture le plus important et le plus lourd de conséquences a été la rédaction d'ouvrages dans la langue du peuple. Une longue tradition de pensée a été transposée de cette manière — c'est-à-dire au moyen des traductions — dans la langue du pays. Le langage quotidien s'est assoupli et enrichi progressivement, à la suite de l'effort des auteurs d'œuvres originales et des traducteurs. Deux furent les explications données aux lecteurs, pour justifier cette initiative décisive pour l'évolution de la culture roumaine : la lutte contre l'incompréhension et la lutte contre l'absence d'instruction[12]. La lutte contre l'incompréhension avait pour but d'éviter qu'une double tradition se perpétue dans le cadre d'une seule et même culture : l'une dans une langue d'audience restreinte, mais « internationale », l'autre dans une langue accessible à tous, mais pas « cultivée ». Le même problème a été posé par les lettrés de la Renaissance et surtout à l'époque de la Réforme. Quant à la deuxième explication mise en cause, elle poursuivait aussi une fin pratique — d'introduire les livres imprimés dans les écoles élémentaires.

Les traducteurs de l'époque, là où le roumain ne leur offrait pas de termes appropriés pour exprimer un certain concept, ont adopté de préférence ceux de la langue « classique » de l'humanité : le grec. L'intérêt de ce trait particulier est d'autant plus grand que le résultat d'un pareil procédé était l'assouplissement de la langue populaire au point de la rendre apte à exprimer la richesse conceptuelle de l'univers humain[13]. Une enquête sur le *Divan* de Cantemir, paru en textes parallèles grec et roumain, ou sur les *Dits des philosophes*, traduits du français, à travers une version italienne, également en grec et en roumain, révélerait cette double signification du grandiose effort fourni par les lettrés du temps ; on constaterait que certains termes ont continué d'exercer leur hégémonie (« înţelepciune » est employé dans plusieurs sens σοφία, ἀρετή), d'autres termes sont restés dans le vague (« socotitor » pour λογικός), alors que certains autres sont allés de l'avant à l'accueil de la nouveauté (« ţircumstanţie » pour περίστασις, circumstantia)[14].

[11] Voir George Ivaşcu, *Istoria literaturii române*, Buc., 1969, Ier vol., p. 150.

[12] Voir, par exemple, la préface à *Liturghie*, 1680.

[13] Voir, à ce sujet, Mihai Berza, *Cultura în Moldova şi Ţara Românească* dans *Istoria României*, Buc., 1965, IIIe vol., p. 259.

[14] Voir l'index culturel annexé par Virgil Cândea à son édition du *Divanul*, Buc., 1966 et les fragments reproduits dans notre livre *Coordonate ale culturii române în secolul XVIII*, Buc., 1968.

La lutte contre l'incompréhension n'était pas dirigée contre l'emploi du vieux-slave, puisque les prototypes en cette langue ne furent pas mis hors d'usage; en 1697, quand il a publié la *Grammaire du vieux-slave*, Antim Ivireanul a argumenté, dans la préface, l'utilité d'une bonne connaissance de cette langue « étrangère et empruntée ». Son véritable but était de fixer et d'assouplir le parler. Notons à cet égard que le glossaire ajouté par Cantemir à son *Histoire hiéroglyphique* permet une appréciation quantitative des termes pris au latin (« argument », « materie », « publică » — sorte d'opinion publique) par rapport à ceux empruntés au grec (« dimocrație », « paradosis » — învățătură nescrisă); les termes empruntés au turc ne manquent pas (« meteris », « cira » — sorte d'arbre), ainsi que ceux pris à l'italien (« parola », « rețeta »)[15]. Particulièrement importante est l'apparition à cette époque d'un terme nouveau, celui de « patrie ». Assimilé d'abord à celui de « terre héritée » (moșie), qui désigne le patrimoine légué par les aïeux[16], il deviendra, avec le temps une idée-force.

Enfin, la lutte contre le manque d'instruction ne dévoilait pas un nouvel « univers humain » (qu'aucune scolastique n'avait jamais caché), mais elle ouvrait toute grande la porte à la culture qui remplaçait l'homme dans son cadre naturel et dans la société. « Couronne de la nature », l'homme a été magnifié par la rhétorique développée par l'éloquence pratiquée à la cour de Brâncoveanu. Comme le recommandait Isocrate, la philosophie est restée soumise aux normes de la rhétorique. Un plan « culturel » »[17] s'est édifié peu à peu, et il a rallié les membres de la société qui affirmait son origine latine illustre, dans les œuvres écrites et dans l'art figuratif (rappelons que l'époque de Brâncoveanu est celle où bon nombre d'églises ont subi une réfection complète de leur peinture).

L'humanisme roumain du XVII[e] siècle a cristallisé la conscience culturelle d'un peuple qui unissait l'affirmation de son identité au message de civilisation hérité d'un des grands foyers de la culture européenne — Byzance, qui, à ce moment, était « localisé » et dirigeait les regards vers les nouveaux centres de vie intellectuelle du continent[18]. Un « rationalisme orthodoxe » se laisse saisir dans les écrits des lettrés de cette époque et il explique les directions prises par le mouvement culturel au XVIII[e] siècle. La diversification des préoccupations intellectuelles favorisera l'activité fondée sur la raison et, pendant que l'accent mis sur l'évolution dans la durée de la collectivité déplacera la conscience sociale du cadre confessionnel vers le cadre historique, l'élargissement du domaine de la connaissance morale accordera une portée toute particulière à la valeur éthique, déplacement qui a inauguré le déclin de la valeur religieuse. La nécessité de diffuser les connaissances, à un moment où les buts patriotiques poursuivis par les intellectuels deviendront plus clairs à la suite de

---

[15] Voir l'édition de P. P. Panaitescu et I. Verdeș, Buc., 1965, p. 8—26.

[16] Les deux mots sont utilisés, dans un contexte similaire, dans la préface à *Liturghie*, 1680, et dans l'introduction à *Istoria Țării Românești* de Constantin Cantacuzino: « peu d'habitants de ce pays ... qui s'assoient pour écrire au sujet de leur patrie et raconter les événements de leur terre » (moșie) — voir *Cronicarii munteni*, Buc., 1961, I[er] vol., p. 5.

[17] Dans ce sens Eugenio Garin, *Il pensiero pedagogico del Umanesimo*, Firenze, 1958, *Introduzione*.

[18] Des détails dans mon livre *Umaniștii români și cultura europeană*, Buc., 1974.

la montée de nouveaux groupes dans le monde du livre, contribuera à créer les prémisses d'un déplacement culturel vers les masses, vers ceux qui luttaient pour la justice et la liberté. Le vocabulaire nous en fournit une belle preuve : à la place des termes vagues et distants employés jadis, le peuple est désigné, au XVIIIe siècle, par des termes aptes à l'exprimer en tant qu'entité d'origine bien définie [19].

Les nouvelles directions ont provoqué une restructuration de la connaissance, la rigueur logique subordonnant la vie intellectuelle aux fins « civiles, c'est-à-dire éthico-politique, éducatives au sens large du terme » [20]. L'innovation se laisse saisir dans l'activité des typographies, des écoles, des milieux de la cour, où se rassemblent les gens qui pensent et qui discutent. Or, dans le monde des lettrés une mutation sociale a lieu au milieu du XVIIe siècle. Cette mutation se dessine nettement dans les textes qui évoquent la « noblesse » conférée par la culture aux gens qui savent, même s'ils n'ont pas de rang. Un lettré d'origine modeste faisait, en 1652, l'éloge du métropolite Ştefan, né « dans un humble village de Valachie », et affirmait que « certains font une grave erreur et raisonnent sans sagesse » quand ils prétendent que seul un homme bien né et riche a droit à la louange, car — ajoute ce transylvain qui avait acquis la gloire en travaillant dans la typographie — « la bonté ne provient ni descend des aïeux ou des ancêtres . . ., chacun, par ses actes s'attire la honte ou la louange » [21]. C'est l'époque où des lettrés d'humble naissance commencent leur activité, débutant dans les tâches les plus modestes pour accéder par la suite aux dignités les plus hautes. Tel fut le cas des dignitaires de l'église Antim Ivireanul et Mitrofan, qui débutèrent comme typographes, ou des frères Greceanu [22]. Fait particulièrement révélateur, leur ascension a lieu dans le monde du livre. Les larges possibilités de s'affirmer grâce à la culture intellectuelle déterminent bon nombre de jeunes gens de fréquenter l'enseignement supérieur réorganisé à ce moment à Bucarest et à Jassy.

Si nous disposons aujourd'hui de quelques données précieuses relatives à la jeunesse estudiantine du Sud-Est européen venue à Bucarest dans le but de compléter son instruction, il nous reste beaucoup à apprendre sur le milieu intellectuel d'Istanbul. Nous connaissons les conditions de fonctionnement de l'école créée par Cyrille Loukaris et mise sous la direction des maîtres de la taille d'un Théophile Corydalée, mais sont obscures encore les transformations dans les mentalités des hommes qui vivaient dans cette capitale et ce grand port, qui connaîtra son déclin quand les courants de circulation se détourneront vers des voies qui ignoreront Istan-

---

[19] Voir, par exemple, Arthur Beyrer, *Die Bezeichnungen für "Volk" in Dimitrie Cantemirs Werk* dans *Beiträge zur Rumänischen Philologie*, Berlin, Akademie Verlag, 1968.

[20] Eugenio Garin, *L'educazione in Europa (1400—1600)*, Bari, Laterza, 1957, p. 38.

[21] Préface de Daniil Panonianul à l'ouvrage *Îndreptarea legii*, 1652.

[22] « Fils d'un modeste propriétaire du village Greci, ils (les frères Greceanu) se sont élevés grâce à leurs mérites de lettrés » constate Aurora Ilieş dans son étude introductive à Radu Greceanu, *Istoria domniei lui Constantin Basarab Brâncoveanu Voievod, 1688—1714*, Buc., 1970, p. 8.

bul [23] et quand les forces centrifuges seront très fortes dans l'empire. Or, une accélération dans le mouvement des idées est sensible au XVIIe siècle ; il y a les rencontres avec les ambassadeurs, les activités diverses de leurs nombreuses suites, des rénégats en quête de fortune, aussi bien que des lettrés ottomans qui, connaissant plusieurs langues, sortent de l'ornière de la tradition coranique. Avant d'arriver dans les grands centres universitaires d'Europe nombreux sont les intellectuels du Sud-Est européen qui firent un stage là ; leur formation s'en est ressenti à jamais [24].

Puis, ils prenaient le chemin de Padoue qui, au XVIIe siècle, attire les jeunes gens de l'Est et du Centre de l'Europe ; ils feront après une carrière brillante dans leurs patries. L'université padouane cultivait le néoaristotélisme. Elle facilita ainsi l'entrée dans cette zone du courant aristotélicien de la Renaissance italienne, lié à la philosophie de la nature et orienté de préférence vers la vertu morale [25] ; d'ailleurs, la République sérénissime, qui veillait sur son foyer intellectuel et l'entretenait avec soin, ne cessait pas de l'aiguiller vers les fins pratiques qui dominaient toute sa politique. L'influence de Padoue venait à l'appui des directions qui se manifestaient au sein des sociétés sud-est européennes. Moins sensible aux spéculations métaphysiques [26], le centre intellectuel de la zone vénitienne ne se refusait pas aux contaminations de la philosophie florentine ; la philosophie qu'il communiquait soutenait toujours les positions du rationalisme. Car Padoue s'avérait moins un foyer de l'avérroïsme (dépisté, voir créé par Renan) [27], qu'un centre enseignant le jugement rationnel. Les données qu'il offrait à ses disciples n'envahissaient pas la connaissance, elles tendaient plutôt à systématiser ses éléments, à former des gens qui pouvaient, ensuite, travailler dans les palais « della ragione », érigés à Padoue, Vérone, partout dans la zone vénitienne. Cet enseignement à dirigé les lettrés du Sud-Est vers la rigueur de la logique, qui a systématisé la tradition, en favorisant la parution du « rationalisme orthodoxe ». Mais, l'aristotélisme n'a pas étouffé le néoplatonisme transmis par la tradition byzantine[28] et vivifié par la traduction des textes de Denys l'Aréopagite ou de Maxime le Confesseur faite dans les monastères. A ces courants s'ajoutaient les idées puisées par un Methodios Anthrakitis dans l'œuvre de Descartes ou de Malebranche, ou bien par Dimitrie Cantemir dans Wissowatius.

---

[23] Voir Hélène Ahrweiler, *Istanbul, carrefour des routes continentales et maritimes aux XVe—XIXe siècles* et les autres communications données au colloque « Istanbul à la jonction des cultures balkaniques, méditerranéennes, slaves et orientales, XVIe—XIXe siècles » et publiées dans le « Bulletin de l'Association Internationale d'Etudes du Sud-Est Européen », Buc., XII, 1974, 1.

[24] Voir Virgil Cândea, *Les intellectuels du Sud-Est européen au XVIIe siècle*, « Revue des études sud-est européennes », 1970, 4 et 2.

[25] Voir Paul Oskar Kristeller, *The Philosophy of Man in the Italian Renaissance* in *Renaissance Thought*, vol. I, New York, 1961.

[26] Philippe Monnier (*Le Quattrocento*, Paris, 1931, 1er vol.) soulignait que « les Vénitiens se distinguent dans la pédagogie ». Voir aussi Pier Silverio Leicht, *Ideali di vita dei Veneziani nel Cinquecento*, « Archivio Veneto », S.V., vol. XIV, 1933.

[27] A ce sujet, Eugenio Garin, *Cultura filosofica toscana e veneta nel Quattrocento* dans *L'età nuova*, Napoli, 1969 ; idem, *Italian Humanism*, Oxford, 1965 ; Bruno Nardi, *Saggi sull'aristotelismo padovano dal secolo XIV al XVI*, Firenze, 1958.

[28] Voir Basile Tatakis, *La philosophie byzantine*, Paris, 1959.

Toutefois, la vision du monde ne s'est pas transformée brusquement, à en juger d'après les grandes fresques ; mais, il faut toujours tenir compte de l'alternance du langage figuratif et de la culture écrite, car à certains moments ce sont les peintres, à d'autres moments les écrivains qui ouvrent de nouvelles voies aux collectivités [29]. En même temps, les transformations des attitudes mentales reflétées par la culture écrite, et impulsionnées par elle, rendent intelligibles les modifications dans le schéma figuratif « classique ». Ces modifications sont très lentes dans le registre d'en haut, là où se trouvent représentés les principes, plus sensibles dans le registre moyen, où les scènes évoquent la présence de l'éternel, mais une présence localisée historiquement, et plus vives dans le registre d'en bas, où les scènes et les hommes exemplaires dévoilent une insertion profonde dans la vie sociale. En analysant ces transformations, on constate qu'un mouvement similaire modifie les structures des deux langages.

Il est possible de démarquer plusieurs catégories de livres dans la culture écrite sud-est européenne : la littérature sapientielle qui offre des exemples et des maximes pour la vie quotidienne des liseurs ou de ceux qui participent aux veillés dans les villages ; la littérature historique qui reconstitue le destin des peuples ; la littérature de délectation qui offre une autre image du monde ou une évasion ; la littérature épistolaire qui, au commencement, se réduit à quelques types de lettres [30]. L'empreinte religieuse est très forte au début de la période, d'autant plus que l'église est la seule institution qui assume le devoir de diriger le comportement des hommes, de leur expliquer l'aventure de l'humanité, de refaire l'image du monde, sans pour autant permettre à l'imagination, à la fantaisie de bâtir des sociétés meilleures dans une vision utopique. L'église se préoccupe des livres de rituel, des livres d'enseignement — comme les damasquines —, des livres d'histoire — comme les chronographies ou les vies des saints —, de la littérature didactique — l'*Octoech* ou l'*Orologhion* utilisés dans les écoles paroissielles, même au XIXe siècle. Toutes ces catégories de livres évoluent pendant les XVIe—XVIIIe siècles. Les maximes antiques s'associent de plus en plus fréquemment les proverbes, aussi bien que les sentences puisées dans les livres occidentaux ; les chronographies cèdent la place à l'histoire érudite ou à l'histoire qui plaide la cause des peuples, dans les œuvres des lettrés grecs, de Paisij de Chilendar, de Jovan Rajić ou des humanistes roumains — Miron Costin, Constantin Cantacuzino, Dimitrie Cantemir ; la littérature de délectation connaît une éclosion spectaculaire dans les cultures néo-grecque, yougoslave et roumaine, au XVIIIe siècle, après avoir bénéficié de l'essor des lettres en Crète.

Cette évolution peut être observée aussi dans la peinture, où toute une série de thèmes est inspirée par le livre : les exemples sont fournis par les livres de sagesse, pendant que des romans historiques suggèrent

[29] Voir, dans ce sens, Eugenio Garin, *L'età nuova*, p. 118.

[30] Pour ces « littératures » voir mon travail sur *Les livres de sagesse* ... et mon article sur *Les livres de délectation dans la culture roumaine*, « Revue des études sud-est européennes », 1973, 2, p. 307—325. Voir aussi Michaila Stainova qui présente des données utiles pour une reconstitution de la littérature épistolaire, dans Балкански културни и литературни връзки, Sofia, 1974, p. 87—107.

des scènes allégoriques [31]. Des aspects de la réalité immédiate, de l'environnement physique ou culturel pénètrent souvent dans les scènes du registre d'en bas, pendant que les portraits des fondateurs se détachent de plus en plus, vers la fin de notre période, de l'atmosphère hiératique qui avait baigné leurs prédécesseurs. Les portraits des saints nationaux — de la « dynastie sainte » Nemanić, de Prohor de Pcinja ou de Joachim de Sarantopov — s'installent dans le système figuratif, à un moment où les icônes évoquent des personnages canonisés pour des raisons prédominantes politiques, en reflétant l'ampleur de la lutte contre la domination étrangère [32]. Les canonisations se poursuivent, au XVIIIe siècle, dans les églises néo-grecque et sud-slaves, mais non pas dans l'église roumaine ; dans les principautés roumaines la lutte pour l'indépendance est dirigée par la cour princière.

Toutefois, ce qui nous semble être le facteur primordial dans cette évolution parallèle, c'est le rapport qui peut être établi entre, d'un côté, la lecture fonctionnelle et la peinture institutionnalisée, et, de l'autre côté, la lecture non-fonctionnelle et les innovations picturales. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, les livres sont lus par ceux qui détiennent une fonction sociale dans des institutions où l'écriture s'avère être un moyen de communication consacré : l'église et les chancelleries, ou bien dans les établissements de commerce. L'essor de l'enseignement dans l'académie patriarchale et les académies princières roumaines, de même que l'accélération du rythme de la parution des livres dans les imprimeries roumaines et à Venise (chez Glykis), qui favorise, grâce à un commerce mieux organisé, la formation de quelques grandes bibliothèques (parmi lesquelles il faut rappeler, au moins, la bibliothèque de Horezu ou des Mavrocordato, qui ont enrichi le fonds accumulé par Constantin Brâncoveanu), impulsionnent ensemble l'extension de la lecture vers les livres qui n'enseignent pas des connaissances strictement utiles. La lecture non-fonctionnelle contribue à la transformation de la vision traditionnelle du monde, en captant sans cesse des messages qui dévoilent les vifs débats au sujet de la place de l'homme dans l'univers et la société. Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, lorsque le réseau d'écoles serbes, néo-grecques et roumaines devient plus dense, et les centres typographiques sont plus nombreux (à Venise, Glykis et Theodosiu, à Vienne, Kurzböck et Novaković, auxquels s'ajoutent les éditeurs de l'Allemagne), la lecture non-fonctionnelle prédomine [33] ; les nouvelles attitudes mentales se laissent saisir, en même temps, dans le langage figuratif qui ne respecte plus le schéma traditionnel avec rigueur. Le manuel de Denys de Phourme,

---

[31] Voir Radu Creţeanu, *L'influence des livres populaires sur les beaux-arts en Valachie aux XVIIIe—XIXe siècles* et Paul Cernovodeanu, *Chronographes roumains enluminés* tous les deux articles dans « Synthesis », III, 1976.

[32] Des détails dans les rapports présentés au premier Congrès d'études sud-est européennes par M. Chadzidakis, S. Petković, V. Vătăşianu, T. Popa et A. Božkov, publiés dans les *Actes ...*, Sofia, 1969, IIe vol., p. 705—802. Voir, pour la dynastie Nenmanić, l'étude de Frank Kämpfer, *Nationalheilige in der Geschichte der Serben* dans *Forschungen zur osteuropäischen Geschichte. Werner Philipp zum 65. Geburtstag von seinen Schülern*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1973, p. 7—22.

[33] Voir Sp. Asdrachas, *Faits économiques et choix culturels : à propos du commerce de livres entre Venise et la Méditerranée orientale au XVIIe siècle*, « Studi Veneziani », XIII, 1971, p. 587—621.

élaboré au début du siècle dans l'intention de perpétuer un ensemble de normes qui ne communique plus des significations toujours vives, contribue à l'installation d'un maniérisme dans la peinture qu'on considérera plus tard une simple continuation de l'art byzantin — d'où la désignation de peinture « post-byzantine ».

Non seulement la lecture, mais aussi bien la gravure insérée dans les livres vénitiens ou de l'Europe centrale provoquent une refonte des symboles qui avaient individualisé l'Orient orthodoxe par rapport à l'Occident catholique ou protestant, surtout les symboles liés au culte marial ou à la représentation de la Trinité. Le livre russe qui est diffusé d'une manière plus systématique au XVIIIe siècle, surtout dans les cultures sud-slaves, offre non seulement de nouvelles solutions iconographiques, d'autant plus acceptables qu'elles proviennent d'un monde familier et, en même temps, éclairé, mais aussi de nouvelles voies à la littérature sapientielle et à la littérature didactique.

Ces modifications continuelles sont impulsionnées par l'intervention toujours plus active des groupes sociaux qui fondent des monuments religieux ou qui édifient des maisons résidentielles, des écoles, des bâtiments commerciaux — les commerçants, les artisans, les gens qui font une ascension dans l'administration. Le langage figuratif qui a exprimé la vision traditionnelle du monde dans la création des artistes de Crète, de Peć ou de Monténégro, des centres bulgares ou de Berat et Korçe, est de plus en plus sensible aux nouvelles données découvertes dans l'univers psychique ou dans celui physique. Significatives, dans ce sens, sont les œuvres des peintres grecs qui ouvrent une série ou qui font appel à des modèles insolites, comme Panayotis Doxaras de Corfou, qui adopte Véronèse, celles des peintres du groupe de Berat qui présentent un « Jésus trifaces », celles des artistes de « l'école de Horezu » qui raffinent l'expression et confèrent une dimension imposante à la théorie des figures de la galerie des fondateurs, en même temps galerie d'une « maison princière », des Basarabi. Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, lorsque le pourcentage des artistes laïques est en hausse, le programme figuratif enregistre les aspirations de nouveaux groupes sociaux qui marquent leur présence dans la vie culturelle, en Serbie, au nord de la Grèce , dans les centres urbains bulgares ou dans les pays roumains. Le système figuratif est demembré par l'individualisation des saints qui patronnent les maisons des marchands ou des artisans, ou des scènes qui font directement appel à l'imagination des spectateurs ; on commence « à regarder » les fresques. L'évolution de l'icône adopte une direction similaire ; au lieu d'une seule figure, on préfère maintenant avoir sur le même panneau tous les personnages qui sont « très chers » au mécène. Et, il est significatif qu'au moment où le système cohérent cède la place à la série de tableaux qui donnent une réponse aux aspirations et désirs des patrons et qui accordent une place toujours plus grande aux éléments de la vie quotidienne, à ce moment même la littérature de délectation est en pleine éclosion, nourrie par des œuvres originales, mais surtout par des traductions de Gessner, Kampe, Florian, Marmontel ou Métastase ; cette littérature doit instruire, bien sûr, mais elle peut aussi procurer le plaisir que suscite la beauté. Les belles-lettres et les beaux-arts s'acheminent vers les mêmes buts.

Les relations entre la culture écrite et le langage figuratif nous permettent d'identifier quelques jointures des cultures européennes pendant la période humaniste, entre la Renaissance et les Lumières [34].

La civilisation développée dans les sociétés occidentales, aux XVIIe—XVIIIe siècles, a été une conséquence de la grande mutation qui a eu lieu à l'époque de la Renaissance. La nouvelle conscience humaine élaborée au temps de cette mutation s'est exprimée à travers un système figuratif qui a découlé « des cadres rationnaux de la pensée pratique »; les marchands savaient que n'importe quoi peut être mieux exprimé par les chiffres que par les adjectives. Le marchand a, ensuite, cédé la place au banquier et à l'homme politique qui ont fondé leur pouvoir sur la circulation de la richesse [35]. L'humanisme a proclamé la valeur de l'homme, a défini ses vertus civiques et a suggéré constamment de nouvelles solutions destinées à harmoniser les dimensions de la personnalité avec celles de la collectivité. L'histoire des civilisations qui a démarré à l'époque des Lumières a été érigée sur les acquis de l'activité rationnelle, de plus en plus diversifiée, et sur les conclusions détachées de l'étude de la « cité des hommes » au long de cinq siècles. Sans aucun doute, les humanistes n'ont pas formé un seul groupe, dans des sociétés avec des traditions de pensée diverses; d'ailleurs, leur insertion dans l'État n'a pas était intégrale et sans difficultés. « A la fin du XVIIe siècle, malgré l'essor des sociétés académiques qui représentent bien le seul cadre solide où peut se polariser l'activité savante et philosophante, la place des intellectuels laïcs (au sens premier du mot) n'est pas encore nettement fixée, dans aucun pays d'Europe; leur sort — au sens quotidien de l'expression — et leur fonction sociale demeurent toujours incertains non seulement pour des Eglises et des pouvoirs politiques hantés par l'idée d'une domestication profitable, mais aux yeux de l'opinion publique et des intellectuels eux-mêmes, pour qui la République des lettres et des sciences demeure une entité sans contours sociaux bien définis; soit (comme le dit Leibniz) une République bien plus invisible que visible » [36].

Démarquée entre l'affirmation libre des cités italiennes et la Révolution française, l'époque humaniste correspond, dans l'histoire du Sud-Est, au laps de temps qui s'écoule entre les dernières luttes des États balkaniques contre la domination étrangère et les révolutions serbe, grecque et roumaine, les réformes du Tanzimat et les guerres pour l'indépendance. D'un côté, un monde qui connaît une ample expansion économique et sociale, et qui transforme le système des valeurs ; de l'autre, un monde qui se replie sur les valeurs traditionnelles, tout en leur conférant de nouveaux sens. Ce qui a provoqué l'apparition des disparités, c'est l'orientation de l'Occident vers l'Atlantique ; la conscience européenne, basée au Moyen Age sur le concept de « chrétienté » en liaison directe avec les foyers du christianisme placés sur le bord de la Méditerranée, s'est crystallisée, pendant l'époque humaniste, en englobant d'autres réalités [37]. Des ports

[34] Pour cette période, voir Delio Cantimori, *Storici e storio*, Torino, Einaudi, 1971, p. 553—577.

[35] Pierre Francastel, *La figure et le lieu*. Traduction roumaine, Buc., Edit.Univers, 1971, p. 218—219, 225.

[36] Robert Mandrou, *Des humanistes aux hommes de sciences. (XVIe et XVIIe siècles)*, Paris, Editions du Seuil, 1973, p. 230.

[37] Voir Jean Delumeau, *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1967, p. 55—94.

italiens et surtout des bords de l'Atlantique, les navires partirent vers le Nouveau Monde et l'Asie, en faisant le détour des territoires occupés par les Ottomans. Les richesses accumulées dans les villes, cités libres ou capitales, ont permis à des groupes de plus en plus grands d'organiser un autre mode de vie, dans un cadre architectural renouvellé qui rappelait la cité antique ; la peinture et la littérature ont commencé à s'adresser aux membres des corporations et aux aristocrates qui se « distinguaient » de la masse inculte rurale. Dans les milieux paysans, la tradition orale et la littérature de colportage ont maintenu le prestige des dominantes morales et ont encouragé très peu l'affirmation des dominantes esthétiques [38]. Dans les milieux urbains, en échange, les données ont été englobées dans un système rationnel et la vie collective a adopté un programme culturel inspiré par un esprit marqué d'ordre ; les solidarités ont trouvé de solides points d'appui dans l'existence citadine, où « les liturgies civiles », dont parle Francastel, toujours attirées vers les espaces clos, marquaient la distance qui séparait la classe dominante de la masse. L'homme a commencé, dans ce cadre, à se considérer « un acteur sur la scène du monde » [39] et l'art a séparé le sujet de l'objet [40].

Au moment où les peintres italiens sont partis à la recherche de nouveaux rapports entre la réalité en transformation et la rationalité dirigée vers d'autres objectifs, ils se sont détaché de la tradition qui, surtout dans la région centrale, reposait sur deux assises puissantes : l'une venait des profondeurs de l'âge étrusque, l'autre, « constituée par l'énorme apport oriental, par la chape splendide de mosaïques et d'icônes que Byzance avait déposée là, en strates successives, pendant tout le haut moyen âge et jusqu'au XIIe siècle, et qui demeurait chose vivante, rattachée à ses sources, par toutes les liaisons marchandes qui unissaient alors cette province d'Europe à Constantinople, à la mer Noire, à Chypre, à la Morée » [41]. Les peintres ont rejeté « la maniera greca » cultivée par les artistes venus de Byzance ou par les autochtones [42], et ont adopté une esthétique normative qui a mis en lumière la distance entre l'esprit et la nature, et a suggéré son dépassement sur le plan des idées dégagées de l'analyse de la réalité en transformation [43].

Rien de spectaculaire ne se laisse saisir dans les cultures sud-est européennes au XVIIe siècle : les réalités vécues ne se modifient pas brusquement et les hommes ne s'orientent pas décisivement vers de nouveaux horizons. Le programme culturel byzantin, adapté aux réalités des Etats serbe, bulgare ou du Byzance reconstitué sur une ethnie — les Grecs — est toujours amplifié et s'adresse à une grande audience. Le mouvement semble être diversement orienté, puisque le langage figuratif

---

[38] Voir Robert Mandrou, *Littérature de colportage et mentalités paysannes, XVIIe—XVIIIe siècles*, « Etudes rurales », 1964, 15, p. 72—85.

[39] Voir P. Francastel, *La réalité figurative*. Traduction roumaine, Buc., Edit. Meridiane, 1972, p. 315 ; voir aussi mon livre *Eseu în istoria modelelor umane*, Buc., Edit. Științifică, 1972, IIe chap.

[40] Voir Erwin Panofsky, *Ideea*, trad. roumaine, Buc., Edit. Univers, 1973, p. 47.

[41] Georges Duby, *Fondements d'un nouvel humanisme, 1280—1440*, Genève, Skira, 1966, p. 53.

[42] Voir Erwin Panofsky, *Renaștere și Renașteri în arta occidentală*, trad. roumaine, Buc., Edit. Meridiane, 1974, p. 43—44.

[43] E. Panofsky, *Ideea*, p. 47.

fait appel aux masses. D'ailleurs, l'humanisme qui s'était affirmé dans les zones plus rapprochées de l'Occident — en Dalmatie, dans les principautés roumaines, dans les îles grecques — avait accordé une attention accrue aux livres écrits pour tous et à l'histoire qui favorisait la prise de conscience nationale [44]. Cet humanisme n'a pas encouragé l'individualisme, mais est resté attaché à l'expérience collective ; il n'a pas ouvert les perspectives d'une séparation du sujet de l'objet, mais a engagé les valeurs intellectuelles dans une confrontation permanente avec la conjoncture politique. Des différences dans les structures sociales expliquent les dissemblances entre les solutions occidentales et celle sud-est européennes ; mais les rapports divers entre innovations et valeurs transmises par la longue durée n'en fournissent pas moins des explications convaincantes. Dans ce sens, l'exemple roumain est très instructif, car dans les principautés qui ont gardé leur initiative culturelle les assimilations n'ont pas modifié le schéma intellectuel ; toutefois, l'humanisme a introduit dans ce schéma de nouveaux éléments détachés de l'étude de la vie politique dans cette zone du continent et, tout en accentuant l'idée que l'idéal de vie est le résultat d'une convergence d'aspirations, a assimilé de formules artistiques proposées par Venise et, plus tard, Vienne. Dans cette synthèse, les solidarités ont été implantées dans la vie sociale, dans la « politheia » [45], pendant que les impulsions très diverses ont mis au jour une nouvelle idée de l'Europe et une idée de l'universalité de la civilisation humaine qui n'éliminait pas les acquis de l'Orient [46]. La longue durée a maintenue vive l'image de la personnalité élaborée au long des siècles.

L'humanisme civique affirmé dans les cultures sud-est européennes est semblable à l'humanisme pratique occidental, quoiqu'il fût marqué plus profondément par la longue durée, par les valeurs héritées de l'Antiquité et du Moyen Age, et par l'interpénétration des niveaux culturels. La forme d'universalité promue par Byzance a survécu dans des modèles culturels nationaux, de plus en plus individualisés vers la fin du XVIII[e] siècle. Postbyzantine, la peinture n'a pas perpétué des formes, mais a développé une forme qui pourrait être comparée à la forme qui se dégage des orientations majeures du Baroque et du Classicisme occidentaux. La forme postbyzantine a évolué jusqu'au point où le système figuratif a commencé à se détacher du « centre du monde » médiéval pour rencontrer le système élaboré dans les sociétés occidentales axées sur un autre « centre du monde ». L'humanisme a favorisé ce processus grâce à sa présence active dans les cultures du Sud-Est et de l'Occident, en agissant sur les structures de la culture écrite, aussi bien que sur le schéma du langage figuratif. Il a influencé, en même temps, les mentalités directement, en modifiant l'image du monde, à la suite des leçons qu'il sut tirer des grandes

---

[44] Voir les communications de Virgil Cândea, Mihai Berza, C. Th. Dimaras publiées dans le volume *Tradition et innovation dans les cultures des pays du Sud-Est européen*, Buc., AIESEE, 1969.

[45] Dans ce sens mon article *Antim Ivireanul et les solidarités modernes*, « Revue Roumaine d'Histoire », 1976, 2, p. 313–321.

[46] Des détails dans mes articles *Démètre Cantemir et l'image de la civilisation européenne*, « Dacoromania », II, 1974, p. 21–33 et *La place de l'humanisme roumain dans l'histoire culturelle européenne*, « Cahiers roumains d'études littéraires », 1974, 3, p. 4–13.

découvertes géographiques [47] et des recherches faites dans la zone du Bas-Danube et des Balkans [48]; et il ne faut pas attribuer aux lacunes de ces discours les erreurs grossières que surprend l'historien dans les plans des cabinets des grands empires, même au XIXe siècle, et plus tard. L'analyse des cultures sud-est européennes, à l'époque des Lumières, pourrait rendre intelligible non seulement la transformation que la forme d'universalité proposée par les Lumières anglaises ou françaises ou par l'Aufklärung a subi dans ces cultures, mais aussi la genèse d'une nouvelle image de l'Orient et du Sud-Est européen dans le romantisme occidental. Dans les nouveaux rapports culturels établis au XIXe siècle en Europe, l'humanisme qui a formé de nouvelles attitudes mentales et a contribué à la formation d'une image du monde plus complète et plus exacte marque une généreuse présence, fruit de l'activité des artistes et des savants dans toutes les sociétés du continent.

---

[47] Voir Michel Molat, *Humanisme et grandes découvertes (XVe—XVIe siècles)*, « Francia », III, 1976, p. 221—235.
[48] Voir Mathias Bernath, *Südosteuropäische Geschichte als gesonderte Disziplin* dans *Forschungen zur osteuropäischen Geschichte*, 1973, p. 135—144.

POLONAIS ET ROUMAINS DURANT LA GUERRE DE CRIMÉE

GH. par DUZINCHEVICI

Après la défaite, au sud-est de l'Europe, de la révolution de 1848—1849, les révolutionnaires militaires et civils — Polonais, Roumains et Hongrois — cherchèrent refuge en Turquie, France, Angleterre et Italie, non point pour se reposer des difficiles épreuves par lesquelles ils avaient passé, mais pour être prêts, lors du déclenchement d'une nouvelle révolution qu'ils considéraient imminente, à participer avec toute l'énergie au salut de leurs pays qui gémissaient sous l'oppression des puissances réactionnaires victorieuses. Mais leur majorité, demeurés dans le pays, agenouillés par la force, continuèrent à s'agiter, c'est ce qui se passa sur le territoire de l'ancienne Pologne où de braves hommes payèrent de leur vie l'audace d'avoir essayé d'organiser une nouvelle insurrection [1]; puis sur le territoire de la Roumanie : en Transylvanie, où, malgré la terreur et l'habile activité de la police secrète autrichienne, on déploya une intense activité visant à maintenir une conscience révolutionnaire, comme le démontrent de nombreux actes de la Direction de la police de Sibiu, ainsi que sur le territoire des deux principautés roumaines où les masses paysannes s'agitèrent courageusement dans différents villages, ce qui témoigne du profond désir des paysans de secouer le joug de l'exploitation séculaire [2].

Les émigrés roumains et polonais, qui suivaient avec attention les remous de leurs propres pays considéraient que ceux-ci étaient suffisamment préparés pour se soulever à nouveau en vue de l'accomplissement de leurs aspirations nationales et sociales [3]. On n'attendait plus que le moment favorable, lequel survint dans la seconde moitié de l'année 1853, lorsque l'envoyé extraordinaire du tsar à Constantinople, Menchicov, réussissait, comme l'avait désiré son maître, à mettre les Turcs dans la situation difficile de choisir entre la soumission indigne et fort dangereuse devant les prétentions du tsar et la guerre pour laquelle ils n'étaient point préparés [4]. Toutefois la Turquie eut la chance que le tsar, ayant fait des calculs politiques erronés quant à l'attitude des grandes puissances intéressées

---

[1] Adam Lewak, *Dzieje emigracji polskije w Turcji (1831—1878)* (L'histoire de l'émigration polonaise en Turquie 1831—1878), Warszawa, 1935, p. 96—97; *Historia Polski* (L'Histoire de Pologne), Tome II, 1764—1864. Część III 1831—1864, Warszawa, 1959, p. 324—326.

[2] *Istoria României* (L'Histoire de Roumanie), IV, Bucarest, 1964, p. 228—238; L. Boicu, *Austria şi Principatele Române în vremea războiului Crimeii (1853—1856)* (L'Autriche et les Principautés Roumaines pendant la guerre de Crimée— 1853—1856), Bucureşti, 1972, p. 68—71, 125—138.

[3] L. Boicu, *Austria*, p. 125.

[4] E.V. Tarlé, *Războiul Crimeii* (La guerre de Crimée), I, Bucureşti, 1952, p. 131—153.

Rev. Roum. d'Hist., XVI, 1, p. 17—24, Bucarest, 1977

à la question orientale, ait perdu la guerre avant que celle-ci eut commencé sur le plan militaire, notamment sur le plan diplomatique. Les émigrés polonais et roumains, se rendant compte de la situation militaire précaire de la Turquie, lui offrirent leur appui, ayant la certitude qu'ils pouvaient compter sur leurs frères qui étaient demeurés dans la patrie. La participation à la guerre qui s'engageait était intéressée. La défaite de la Russie tsariste, que les émigrés envisageaient, aurait permis aux Polonais de reconstituer partiellement leur patrie et aux Roumains, de réaliser l'union des principautés roumaines et de les délivrer de tutelles étrangères indésirables.

Si la Turquie était plus résolue, plus énergique et si elle agissait plus vite pour ne pas laisser du répit à la diplomatie des grandes puissances — apparemment unie, mais désunie en fait à cause de leurs intérêts divergents — de l'entraîner dans un tissu d'intrigues qui l'empêcha d'agir, le problème polonais surtout aurait été solutionné conformément aux desiderata du peuple polonais [5], et la Turquie aurait eu des amis et alliés naturels pour affronter le danger que la guerre gagnée en 1856 ne fit que temporairement écarter.

Les événements qui se précipitaient trouvaient, malheureusement, l'émigration polonaise désunie, désunion que les Polonais ont ressenti pleinement au cours de leur histoire. Le prince Adam Czartoryski, dirigeant du mouvement monarchiste de l'émigration polonaise, mais reconnu par l'empereur Napoléon III comme le seul représentant de la Pologne près le gouvernement français [6] — raison pour laquelle celui-ci appuya seulement les projets du prince polonais — considérait que la Turquie ne pouvait sortir que par la guerre de la difficile situation dans laquelle elle se trouvait [7]. Le prince polonais n'y faisait pas d'erreur, mais tout en plaidant près la Porte ottomane en faveur de la guerre, il se rendait compte que seule une guerre victorieuse contre le tsar, à laquelle auraient participé aussi en très grand nombre les Polonais de l'ancienne Pologne, était à même d'offrir l'occasion la plus favorable à fonder un Etat polonais indépendant composé de certains territoires de l'ancienne Pologne libérée par suite de la guerre.

Parallèlement au désir de créer, sur le territoire de la Turquie, une unité polonaise prête à participer à la guerre, le prince Adam Czartoryski présenta au gouvernement français et à l'empereur Napoléon III un mémoire où il proposait que les Principautés Roumaines soient cédées à l'Autriche en échange de la Galicie [8], qui devait devenir un royaume polonais. L'empereur français accepta la proposition de Czartoryski et entreprit des tâtonnements sur ce plan près la Porte ottomane, à Vienne et à Londres. A un moment donné il semblait même que cette action sera couronnée de succès. De ce fait, le groupement politique des monarchistes polonais, se sentant fautif vis-à-vis des Roumains, pendant toute la durée de la

[5] Des prémisses favorables à la solution du problème roumain furent créées et grâce à l'habilité des Roumains qui transgressant courageusement les décisions des grandes puissances ont pu jetter les bases de la Roumanie moderne.
[6] Adam Lewak, *Dzieje*, p. 102.
[7] *Ibidem*.
[8] L. Boicu, *Austria*, p. 128 et note 44 ibidem.

guerre de Crimée [9], ne sollicita point la collaboration de l'émigration roumaine et celle-ci, vu qu'elle sentait quelque chose [10], s'abstint de lui offrit ses services. Cette froideur temporaire intervenue dans les rapports entre les émigrés polonais dirigés par Czartoryski et les émigrés roumains ne pouvaient que nuire à la cause commune [11].

Mais l'erreur de Czartoryski ne s'arrêta pas là. Les émigrés polonais de Paris, supporters du groupement démocratique — après que certains de leurs conationaux séjournant à Londres, toujours démocrates, mais d'une autre nuance que ceux de Paris, ne réussirent pas à imposer leur point de vue quant à la participation des Polonais à l'effort militaire turc[12] — envoyèrent à Constantinople le général Józef Wysocki, ancien commandant de la légion polonaise en Hongrie pendant la révolution de 1848—1849, pour y organiser une légion de Polonais destinée à lutter à côté des Turcs. Mais, en dépit de l'appui que lui prêta le prince Napoléon (celui-ci, cousin germain de l'empereur français, avait sa propre politique, opposée, quelquefois, à celle de son cousin, et à celle du gouvernement français) et de la bienveillance manifestée par la Porte, les arrangements de coulisses du prince Czartoryski, soutenu par le gouvernement français, empêchèrent le général polonais d'agir et il revint à Paris en 1855 sans avoir accompli sa mission [13].



Les émigrés roumains ont collaboré étroitement avec les démocrates polonais sur le territoire de la Turquie européenne. Voici, en bref, comment on a abouti à cette collaboration [14].

Le 27 mai/8 juin 1853, l'ancien révolutionnaire roumain de 1848, Gheorghe Magheru, qui s'était réfugié à Vienne, adressa par l'intermédiaire de l'ambassadeur turc à Vienne, un mémoire à Rechid Pacha Mustapha, ministre des Affaires Etrangères de Turquie [15]. Le mémoire a été conservé seulement sous forme de résumé élaboré toujours par son auteur. En voici les points les plus importants : les Roumains sont prêts à accorder leur appui à la Porte ottomane, à condition que celle-ci occupe par ses armées au moins la Valachie ; que les exilés roumains participants à la

---

[9] Adam Lewak, *Dzieje*, p. 127—137.

[10] *Din vremea renaşterii naţionale a Ţării Româneşti. Boierii Goleşti. Scrisori adnotate şi publicate de George Fotino, IV, 1853—1871* (L'époque de la renaissance nationale de la Valachie. Les boyards Golescu. Lettres annotées et publiées par George Fotino, IV, 1853—1871), Bucureşti, 1939, lettre n° 423 de Al. G. Golescu Arăpilă, Constantinople, novembre—décembre, 1853, p. 56, ainsi que la lettre n° 439 de Al. C. Golescu-Albul, Constantinople, 1er avril 1854, p. 102—104.

[11] Le plan du prince Czartoryski est tombé définitivement après que la Prusse et l'Autriche aient signé l'entente du 20 avril 1854. Voir : Gh. Duzinchevici, *Quelques aspects des relations roumano-polonaises au XIXe siècle (interprétations, corrections, complètements)* dans « Revue roumaine d'histoire », XII, 1973, n° 4, p. 745—746 et note 56, p. 746.

[12] Adam Lewak, *Dzieje*, p. 97—98. L'émigré russe Alexandre Hertzen collaborait avec ce groupement politique. Voir : *Historia Polski*, II, p. 328.

[13] Adam Lewak, *Dzieje*, p. 114—116 ; L. Boicu, *Austria*, p. 119—120, 123.

[14] L. Boicu, *Austria*, p. 129.

[15] *Din vremea renaşterii, IV*, lettre n° 422 de Gheorghe Magheru, Vienne, 18/30 octobre 1853. Pour la date du mémoire de Magheru voir Al. Cretzianu, *Din arhiva lui Dumitru Brătianu. Acte şi scrisori din perioada 1840—1870 publicate cu o notiţă biografică de ...*, (Les archives de Dumitru Brătianu, Actes et lettres de la période 1840—1870 publiés avec une note bibliographique par ...), I, (f. 1.), 1933, lettre de Magheru du 18/30 juin 1853, p. 344.

révolution de 1848 soient amnistiés, pour qu'ils puissent rentrer légalement dans leur patrie. Sachant bien que l'Autriche n'aurait pas vu d'un bon œil la participation aux côtés de la Turquie des émigrés polonais, hongrois et roumains dans la guerre contre le tsar de Russie, Magheru soulignait que la Porte ottomane pouvait de plein droit se servir des Roumains pendant cette guerre, les pays roumains faisant partie de l'Empire ottoman.

Son mémoire étant demeuré sans réponse, en août 1853, Magheru s'adressa directement au ministre des Affaires Etrangères de Turquie, Réchid. Informant également Ştefan et Nicolae C. Golescu sur ses démarches, il leur envoya en copie les deux mémoires, avec la prière qu'ils mettent tout en œuvre, à côté de Ion Ghica, lorsqu'ils se rendront à Constantinople, pour déterminer la Porte ottomane à accepter ses propositions, car seulement ainsi, avec l'appui de la France et de l'Angleterre, les Principautés Roumaines pourront devenir « un Etat indépendant sous la garantie de toutes les puissances de l'Europe »[16].

Les Turcs acceptèrent ses propositions et avant la fin de l'année 1853 l'invitèrent à Constantinople pour prendre part à la guerre. La bienveillance manifestée par le sultan à l'endroit des Roumains se concrétisa également dans la publication d'une proclamation aux habitants des Principautés Roumaines, par laquelle on leur promettait le respect des capitulations, ainsi que le droit des pays d'administrer eux mêmes leurs affaires intérieures. Le décret d'amnistie demandé devait être rendu également sous peu[17].

L'acceptation par la Porte ottomane de collaborer avec les Roumains facilita l'arrivée à Constantinople d'un autre révolutionnaire roumain de 1848, exilé quelque part en Turquie, à savoir le général Cristian Tell[18]. Vu que les Ottomans se hâtaient de mettre sur pied une armée dans le plus bref délai pour qu'ils puissent affronter les armées du tsar qui, le 4 juillet 1853, avaient passé le Pruth[19], et que Magheru n'était pas encore arrivé à Constantinople, le gouvernement turc nomma sans plus tarder le général Tell en tant que commandant de la légion roumaine, lui accordant pleins pouvoirs de recruter ses gens[20]. Le général polonais Wysocki lui prêta tout son appui[21]. Avant le 31 janvier 1854, Tell, accompagné d'un Etat Major comptant deux Polonais — selon toutes probabilités les colonels Emiljan Bednarczyk et F. Sokulski —, un officier français dont le nom nous est inconnu, Al. C. Golescu-Albul, ainsi que d'autres officiers polonais détachés près la légion roumaine — dont le nom nous est toujours inconnu — arrivèrent à Şumla où se trouvait le quartier général du commandant des forces turques au Danube, Omer Pacha. Le

---

[16] *Din vremea renaşterii, IV*, lettre n° 422 de Gheorghe Magheru, Vienne, 18/30 octobre 1853.

[17] *Ibidem*, lettre n° 423 de Al. G. Golescu- Arăpilă, Constantinople, novembre—décembre 1853, p. 54, ainsi que la lettre n° 424 de Al. C. Golescu-Albul, Constantinople, novembre—décembre 1853, p. 57.

[18] La lettre de Dumitru Brătianu, Londres, 16 juin 1853, révèle qu'il a conseillé Magheru de se mettre à la disposition du gouvernement turc. Voir : Al. Cretzianu, *Din arhiva*, I, p. 337.

[19] L. Boicu, *Austria*, p. 85.

[20] *Din vremea renaşterii*, IV, lettre n° 430 de Al. C. Golescu-Albul, Şumla, 31 janvier 1854, p. 70.

[21] Adam Lewak, *Dzieje*, p. 113.

commandant suprême turc, auquel allait être subordonné Tell, lui offrit, en signe d'hommage, un cheval [22]. Les officiers polonais qui accompagnaient Tell avaient le rôle d'officiers d'Etat Major et devaient instruire les futures recrues. Le démocrate polonais, colonel Zygmunt Miłkowski, établit également des règlements militaires pour les besoins de la légion roumaine [23].



Il est nécessaire de voir si les émigrés polonais surtout, mais aussi les Roumains auraient pu immédiatement engager dans la lutte les légions qu'ils désiraient sincèrement offrir à la Turquie. Commençons par les Polonais. Ceux-ci avaient une émigration assez nombreuse, dont de nombreux militaires de carrière. Bien que s'étant établis dans différents pays, sans les conflits survenus parmi ses dirigeants, l'émigration aurait pu constituer, sous une commande propre — certes, avec l'appui financier étranger nécessaire à couvrir les frais d'équipement et de dotation en armement et munition — une puissante légion. Mais les dissensions intervenues parmi les monarchistes, les démocrates et Michel Czajkowski, qui, après avoir passé au mahométisme, prit le nom de Sadyk Pacha et devint le commandant des Cosaques ottomans, affaiblirent l'élan de l'émigration et, par là, sa force, car elle se divisa en petits groupes antagoniques. Ainsi, par exemple, malgré les grands efforts du groupement politique de prince Czartoryski, son neveu, le général Władisław Zamoyski, sur l'effectif de 4000 soldats qu'il désirait recruter en 1855, ne réussit à rassembler que 1500—1700 hommes et ce, précisément, au moment où la guerre prenait fin [24]. A cet égard, on peut écarter comme dénuée de fondement l'affirmation d'un historien selon laquelle « dans l'armée d'Omer Pacha — commandant suprême de l'armée turque concentrée à Şumla — étaient enrôlés *quelques milliers de Polonais* et de Hongrois, soit environ 4000 hommes » [25]. Tout aussi dépourvue de fondement documentaire est l'affirmation d'un autre historien qui soutient qu'à l'automne 1853 « les légions polonaises étaient déjà formées en partie et avaient été utilisées dans les conflits armés avec les Russes » [26]. Mais peut-être ce dernier historien se réfère au détachement de Cosaques ottomans, organisé par Michel Czajkowski-Sadyk Pacha? Ce polonais en sérieux conflit avec Czartoryski et Zamoyski n'a jamais été le commandant de quelque légion et d'autant moins d'une légion polonaise [27]. Son unité avait un effectif allant de 300 à 700 hommes [28]. La composition de l'unité, véritable

---

[22] *Ibidem; Din vremea renașterii*, IV, lettre n° 430 de Al. C. Golescu-Albul, Şumla, 31 janvier 1854, p. 69. Grâce à cette lettre l'on corrige l'affirmation de l'historien Al. Lewak selon laquelle ce n'est qu'en mars 1854 que Tell et Golescu-Albul ont reçu l'approbation de constituer la légion roumaine; *Din vremea renașterii*, IV, lettre n° 433 de Al. C. Golescu-Albul, Constantinople, 30 febr. (sic!) 1854, p. 78.

[23] Adam Lewak, *Dzieje*, p. 113.

[24] *Ibidem*, p. 131—137.

[25] E. V. Tarlé, *Războiul Crimeii*, I, p. 215. Notre soulignement.

[26] L. Boicu, *Austria*, p. 129.

[27] *Ibidem*, p. 167.

[28] *Din vremea renașterii*, IV, lettre n° 436 de Ștefan C. Golescu, Constantinople, 25 mars 1854, p. 88; lettre n° 439 de Al. C. Golescu-Albul, Constantinople, 1er avril 1854, p. 105; Adam Lewak, *Dzieje*, p. 134.

« brigade internationale », était la suivante : les officiers, pour la plupart Polonais — on ne connait pas leur nombre — et puis seulement quelques dizaines de soldats polonais ; le reste de l'unité comptait des Cosaques de Dobroudja et des environs de Brusse, quelques Cosaques du Don et des émigrés russes, qui s'étaient enfuis par suite des persécutions religieuses, des Bulgares, Roumains, Juifs, Arméniens et, finalement, « la bande » du guerrier serbe Mathieu Raszo [29].

Il est certain que l'unité de Cosaques ottomans avait compté également des Roumains, mais il est difficile de préciser leur nombre, les informations à ce sujet étant assez vagues. Voici ce que nous apprend précisément Sadyk Pacha dans son ouvrage sur *La campagne du Danube et de Valachie des années 1854—1855:* après l'occupation de Bucarest par les Turcs, le 29 juillet/8 août 1854, « des jeunes des meilleures familles se sont enrôlés dans le corps des Cosaques » [30]. Assurément leur nombre n'aura pas été trop grand. Sadyk Pacha ne nous apprend pas leur nom. En échange, dans le même ouvrage, il indique le nom de deux collaborateurs roumains, officiers : Dumitru Kreţulescu, commandant et officier d'Etat Major, « l'un des meilleurs officiers de l'armée roumaine », et le prince Grigore Sturdza, qui passera ultérieurement dans l'armée turque ayant le grade de général de division et qui prendra le nom de Muhlis Pacha, « officier de haute compétence et culture », comme le relève le commandant polonais [31].

Au sujet de ce qui il a été montré jusqu'ici, il s'impose une précision : *vers la fin de l'année 1853 les Polonais ne possédaient aucune légion sur le territoire de la Turquie européenne.* On essaya, à l'époque, d'organiser une légion polonaise en Anatolie, mais l'on échoua [32].

Passons maintenant à l'émigration roumaine. Celle-ci était à même de constituer non pas une légion mais une armée puissante, mais seulement après que les dirigeants de la révolution de 1848 seraient revenus légalement dans le pays et auraient pu agir ouvertement. Un soulèvement du peuple était à envisager uniquement dans ces conditions. C'est pourquoi, dans son mémoire adressée à la Porte ottomane, le général Magheru conditionnait la participation armée des Roumains à la guerre, dont le déclenchement était attendu, de l'occupation par les Turcs de la Valachie au moins et de l'amnistie des révolutionnaires de 1848.

En conclusion, nous considérons indiqué de souligner que la fraction des démocrates polonais de Paris, par l'entremise du général Józef Wysocki et des colonels Zygmunt Miłkowski, Emiljan Bednarczyk et F. Sokulski [23], etc., *a offert tout ce qu'elle pouvait, pour le moment, aux Roumains*, notamment des officiers hautement qualifiés pour l'organisation d'une

---

[29] Adam Lewak, *Dzieje*, p. 122.

[30] Gh. Duzinchevici, *Contribuţii la istoria românilor in timpul războiului Crimeii* (Contributions concernant l'histoire des Roumains pendant la guerre de Crimée), dans « Revista istorică română », III/1933, p. 252.

[31] *Ibidem*, p. 249, 257.

[32] Adam Lewak, *Dzieje*, p. 119.

[33] Cf. Ion Petrică, *Legăturile scriitorului polon Teodor Tamasz Jež (Zygmunt Miłkowski) cu românii* (Les relations de l'écrivain polonais Teodor Tamasz Jež (Zygmunt Miłkowski) avec les Roumains), dans « Romanoslavica », XVII/1970, p. 642. L'auteur fait trop confiance aux Mémoires de Miłkowski. Ceux-ci doivent être confrontés toujours avec les sources documentaires, ainsi qu'avec d'autres ouvrages.

véritable armée, atteignant aux exigences du temps. C'était la seule chose dont pouvait disposer l'émigration polonaise démocrate. Donc, pendant la première phase de la guerre jusqu'à ce que l'on aurait atteint, par avancement, les territoires de l'ancienne Pologne, le fardeau de la guerre aurait été supporté seulement par les Roumains : des sacrifices humains, des sacrifices d'ordre matériel, etc. Témoignant d'une véritable solidarité révolutionnaire, l'émigration roumaine — sans tenir compte de ces sacrifices — a tendu la main à la Pologne martyre, ce que l'on ne saurait oublier.



L'opposition de l'Autriche surtout [34] et en gnénéral la crainte des diplomates européens en ce qui concerne les complications qu'auraient pu engendrer en Europe la possibilité offerte aux révolutionnaires roumains et polonais de s'armer et de soulever leurs pays [35] à la lutte ont fait échouer les projets de collaboration polono-roumains visant à la constitution de légions [36]. C'est pourquoi, pendant la guerre de Crimée, on ne vit lutter aux côtés de la Turquie que l'unité de Cosaques ottomans de Sadyk Pacha, et un petit nombre de Polonais, qui y participèrent en tant que volontaires [37].



Par rapport à d'autres essais enregistrées dans le passé, les Polonais présentaient cette fois-ci des plans militaires d'opérations, fondés sur des réalités bien pesées. Dans ces plans le territorire des Principautés Roumaines, notamment la Moldavie, devait constituer le point de départ d'une ample opération vers le nord-est, et au besoin, aussi, vers le nord-ouest. Dans ce dernier cas, tout dépendait de l'attitude de l'Autriche. Vu que les Polonais émigrés n'était pas suffisamment nombreux pour qu'ils puissent faire face à eux seuls, dès le début, à une guerre où il leur fallait affronter de puissantes forces adverses, on préconisait que le plan d'opérations soit exécuté aux côtés *des troupes des alliés de la Turquie* et aussi aux côtés de forces de celle-ci. Ce plan, dont nous avons extrait les données ci-dessus, élaboré ou peut-être seulement adapté à la situation militaire enregistrée au milieu de l'année 1854 dans les Principautés Roumaines, examine en détail les opérations offensives et défensives possibles que devaient déployer *les troupes alliées* pour triompher de l'ennemi. Jusqu'à l'avancement du front jusqu'au territoire de l'ancienne Pologne, ce qui aurait eu pour résultat immédiat le soulèvement de la population locale à la lutte commune pour la resurrection de la patrie, on comptait dans une grande mesure sur les troupes de Valachie et de Moldavie, ainsi que sur les possibilités d'augmenter les forces existantes. De ce fait, le plan de lutte élaboré par les Polonais, assurément avec le concours des émigrés roumains qui doivent avoir fourni des données concernant l'effectif des forces

---

[34] E. V. Tarlé, *Războiul Crimeii*, I, p. 402.
[35] L. Boicu, *Austria*, p. 133—134.
[36] Les mésententes survenues au sein des émigrés roumains et polonais, ou l'intérêt personnel qu'aurait eu le généralissime turc, Omer Pacha, et son frère Mustapha relativement aux Principautés Roumaines, ont contribué, dans une certaine mesure à l'insuccès de l'action.
[37] Adam Lewak, *Dzieje*, p. 126.

militaires des Principautés Roumaines, comporte un appendice relatif à ces forces. L'auteur de ce plan pourrait être le colonel Zygmunt Miłkowski, lequel connaissait bien la situation des pays roumains, surtout de Moldavie, parlait assez couramment le roumain et comptait parmi ses amis des Roumains qui lui étaient dévoués.

En conclusion de notre exposé, nous désirons relever que le plan de lutte que nous avons découvert à Cracovie il y a quelques décennies [38] a été partiellement exécuté, en 1854 [39], par les forces turques parties de Valachie en direction du Pruth [40], bien que les Polonais n'aient disposé d'aucune légion dans l'armée turque. Mais l'énergique intervention autrichienne arrêta cet avancement, avant même que l'on eût pénétré sur le territoire ennemi [41]. L'entrée des troupes autrichiennes dans les Principautés empêcha également la population roumaine de joindre ses efforts à ceux des armées turques en pleine offensive. Le plan de lutte que nous venons de présenter dans ses grandes lignes, fut abandonné dès que le théâtre de guerre se déplaça en Crimée [42]. Pour nous le document demeure une précieuse relique, un témoignage d'un essai de collaboration roumano-polonaise au cours du siècle passé, sous le signe de l'amitié la plus sincère.

---

[38] *Bibljoteka Czartoryski*, Cracovie, ms. 5609, f. 477—495. On connait également un plan de lutte élaboré par L. Mieroslawski et Zygmunt Miłkowski, ainsi qu'un autre plan présenté en 1853 au gouvernement français, élaboré par Edward Nowicki. Les objectifs d'attaque des trois plans étaient les mêmes. Voir : Stanisław Łukasik, *Rumunja a Polska w XIX wieku* (La Roumanie et la Pologne au XIX-ème siècle), Kraków, 1929, p. 39 ; Adam Lewak, *Dzieje*, p. 107, 113.

[39] Gh. Duzinchevici, *Contribuții*, p. 256—257.

[40] L. Boicu, *Austria*, p. 180—181, 183.

[41] Lettres adressées par Heliade-Rădulescu à Gr. Grădişteanu, Constantinople, 14/26 novembre 1854 et 6/18 décembre 1854. Voir Ion Heliade-Rădulescu, *Scrisori din Exil* (Lettres d'Exil), à notes de N. B. Locusteanu, Bucarest, 1891, p. 330, 331, 341, note 40, p. 681.

[42] Adam Lewak, *Dzieje*, p. 126 ; L. Boicu, *Austria*, p. 188—189.

SIR STEPHEN LAKEMAN (MAZAR PASHA) AS MILITARY GOVERNOR OF BUCHAREST AT THE COMMENCEMENT OF THE AUSTRIAN OCCUPATION OF THE DANUBIAN PRINCIPALITIES IN 1854[1]

by TREVOR J. HOPE
(London)

The outbreak of the Russo-Turkish war in October 1853 held out the very real prospect of developing into the greatest military struggle since the end of the Napoleonic wars. In so doing, the war would inevitably become a testing ground for new techniques, weapons and tactics which had been developed in the forty-year interval, thereby attracting the attention of military men the world over. The sound of distant gunfire in the Balkans excited the attention of Britain's professional soldiers, who, for more than a generation, had fought in no major battles, and had only been able to exhibit their prowess in relatively minor, and vastly unequal, colonial contests. The commencement of hostilities between Russia and Turkey provided the British with an additional incentive, for it was confidently predicted that it was only a matter of time before Britain herself joined the belligerents. Lord Stratford de Redcliffe, Britain's turcophile ambassador at Constantinople, was widely rumoured to have stiffened Turkish resolve to declare war on Russia, and British officers were confident of his encouragement for any role they might play in the Turkish war effort, providing it did not compromise Britain's official position. The Turks, aware of their own military deficiencies, were eager to benefit from the advice and assistance of British officers. It was not surprising, therefore, that a considerable number of British officers should have made their way to Constantinople during 1853 to volunteer their services, no doubt hoping thereby to enhance their own career prospects at home. These new arrivals were often put in contact with the commander of the Ottoman army on the banks of the Danube, Omer Pasha, whose warm personality and acknowledged gift of leadership endeared him to many of them. Some of the young British officers inspired such confidence from Omer Pasha, that he bestowed Turkish titles upon them and promoted them to lead key sections of his army. Sir Stephen Bartlett Lakeman (1823–1897) was one such officer, and his close friendship with

[1] The author acknowledges the kind permission of His Grace the Duke of Newcastle to quote from material in his family papers deposited in the library of Nottingham University, and also acknowledges the assistance given by Mrs. D. Chrissoveloni and Dr. P. Cernovodeanu in the preparation of this paper.

Omer Pasha led to his appointment as the Ottoman military governor of Bucharest between September and December, 1854. It was from this vantage point that Lakeman was able to witness the beginnings of the two-year Austrian occupation of the Danubian Principalities, an occupation which provoked a great upsurge of national feeling among the Romanians in which Lakeman himself became involved.

In 1853 Lakeman was soliciting his superiors in London for a commission in the British army (Horse Guards). He had accompanied the French army in Algeria in 1847 and later had served the British in their colonial war against the Kaffirs in South Africa [2]. As a result of his military exploits in South Africa he had come to the notice of the Duke of Newcastle, the Colonial Secretary and later Secretary of State for War.

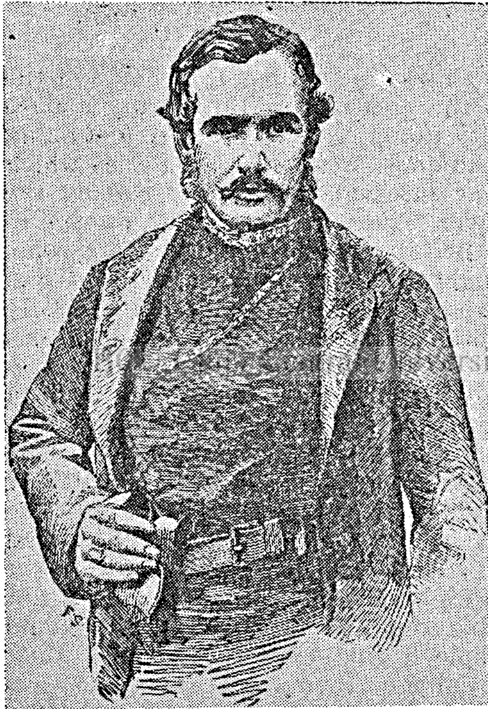


Fig. 1. — Captain Lakeman of the Waterkloof Rangers: a sketch of Stephen Bartlett Lakeman published in *The Illustrated London News* 29 October 1853, p. 360, (with acknowledgements to *The Illustrated London News*).

Despite the powerful support of the Duke of Newcastle, Lakeman failed in his attempts to obtain the commission he wanted in the Horse Guards. Rank in society rather than military experience was the pre-requisite for advancement in the British army at that time. (After Britain's entry into the war, March 1854, this fact soon became apparent in the poor military judgement exhibited by some senior British officers in the Crimea.) Lakeman wrote of his own rejection for a commission :

> This was the discouraging result of a military education, finished at the best Continental schools, with the further ad-

[2] *Captain Lakeman, of the Waterkloof Rangers*, "The Illustrated London News", 29 October 1853, pp. 359–360.

> vantage of having accompanied European armies in the field for the sake of instruction; of having placed the modern rifle, at my own expense, in the hands of the British soldier; of showing the use of better accoutrements (my men wore the helmet in 1851); of having been mentioned many times in general orders for galant conduct in the field [3].

After presenting his reports on the Turkish defences around Constantinople and the military situation in Bulgaria, Lakeman had returned to London where he received a knighthood from Queen Victoria for his services in South Africa. The stay in Britain proved only a short one, and he was soon back in Constantinople. Prior to the official declaration of war, Lord Stratford de Redcliffe had been making strenuous efforts to place British officers in liaison roles with the Turkish forces on the Lower Danube, in order to have direct channels of information about Omer Pasha's movements and intentions. With Lakeman's return to Constantinople, the ambassador lost no time in sending him to the Turkish commander with the following recommendation:

> ... je prends la liberté de vous présenter un jeune Anglais qui vient d'être recompensé du titre de Chevalier à cause des services militaires ... au Cap de Bonne Esperence à la tête d'un corps de carabiniers formé et soldé par lui même.
>
> Il est désireux de rendre de pareils services à Sa Majesté le Sultan, et croyant qu'en effet il pourrait être utile dans les circonstances actuelles je lui ai donné l'occasion de se rendre à Shoumla avec S.E. Chelhili Effendi, et je le recommande fortement à la protection ... de Votre Excellence à qui il se fera un plaisir d'exprimer ses idées en detail [4].

By early March, armed with the ambassador's recommendation, Lakeman was on his way to join Omer Pasha's camp and offer his services to the Turkish commander-in-chief. [5]

In his own autobiographical work Lakeman gave little information about his military services in the Balkans between 1853 and 1854. He was apparently contemplating another book dealing with his military correspondence during the Crimean War, but such a publication never appeared [6]. The only mention which Lakeman made of his military activities at this time, came in a brief reference to his service as "governor of the district of Bourgas" [7], and again, when he later described himself as being "in command of Western Roumelia". [8] The important period between

---

[3] Sir Stephen Lakeman, *What I saw in Kaffir-Land* (Edinburgh & London, 1880), p. 190. See also: Nicolae Iorga, *O carte a lui Mazar (Mazhar) Paşa*, "Revista Istorică", vol. XXVI (1940), pp. 252–254.

[4] *Stratford de Redcliffe to Omer Pasha, Constantinople, 19 February 1854 (Copy)*, Stratford Canning Papers, Public Record Office, London, F.O. 352/40, Part I (unfoliated).

[5] *Lakeman to Stratford de Redcliffe, Constantinople, 5 March 1854*, Stratford Canning Papers, F.O. 325/39, Part V, fols. 37–38.

[6] *Op. cit.*, Sir Stephen Lakeman, p. 178.

[7] *Ibid.*, p. 202.

[8] *Ibid.*, p. 204.

September and December 1854, when this officer filled the post of military commandant in Bucharest, was only fleetingly referred to by Lakeman himself in his published work, and then only to recount a trivial incident, when,

> ... a deputation of Jewish converts to Christianity waited upon me for help. They complained that their pastor, the Rev. Mr. M—s, had abandoned his sheep at home, and gone to sell sheepskin jackets to the British army in the Crimea.[9]

This incident, however, had nothing to do with the real crisis which Lakeman and the Ottoman military authorities had to face as a result of the political situation in the Principalities in 1854, and about which Lakeman maintained a discreet silence in his book.

The Russian occupation of Moldavia and Wallachia which had precipitated the Russo-Turkish war in 1853, was brought to an end by the combined efforts of Omer Pasha's military strategy on the Lower Danube and allied diplomacy at Vienna.[10] Western pressure on the Austrians finally induced them to occupy the Principalities for the duration of the war, and thereby speeded the strategic retreat of the Russians from Moldavia and Wallachia in the late summer of 1854 [11]. The failure of the Russian forces to defeat the besieged Turks at Silistria proved the decisive event of the Danubian campaign [12]. Thereafter, the Turkish forces pursued the retreating Russians through the Principalities finally entering Bucharest in August 1854 [13]. By the terms of the Convention of Boyadjy Keuy, (June 1854), the Turks agreed to permit an Austrian occupation of the Principalities for the duration of the war, and by the end of August that year Austrian troops began arriving in Bucharest. Austrian ambitions in the Principalities and particularly the domineering attitude adopted by the Austrian military commander in the field, Count Coronini, led to immediate problems with Omer Pasha and the Ottoman forces on the one hand, and the local citizenry on the other. It was into this potentially explosive situation that Sir Stephen Lakeman was appointed by Omer Pasha to succeed Sadik Pasha, (the Polish emigré Michael C. Czajkowski),

---

[9] *Ibid.*, p. 158. (The British did place large orders for sheepskin jackets with local commercial agents through their embassy in Vienna. See *Lord Westmorland (British ambassador to Austria) to Lord Clarendon, Vienna, 29 November 1854 (No. 445)* F.O. 7/438; and, *Westmorland to Clarendon, Vienna, 4 December 1854 (Telegraphic dispatch No. 202)*, F.O. 7/438).

[10] Radu R. Florescu, *The Rumanian Principalities and the Origins of the Crimean War*, "The Slavonic and East European Review", vol. 43 (1964), pp. 46—67.

[11] Paul W. Schroeder, *Austria, Great Britain, and the Crimean War: the Destruction of the European Concert* (Ithaca, 1972), pp. 188—190.

[12] Ilie Corfus, *Asediul Silistrei din anul 1854*, "Revista istorică română" vol. 14 (1944), pp. 57—78.

[13] According to Lt. Col. Simmons, British Commissioner with the Turkish army, "Omer Pasha made his entry into this city on the 21st. instant [21 August 1854] accompanied by 9 Battalions of infantry, two regiments of cavalry and three Batteries of Artillery with the detachments of Her Majesty's Sappers and French Pontooneers which by permission of your Lordship and Marshall St. Arnaud are attached to the army under His Highness's command."

Lt. Col. J. L. A. Simmons to Rt. Hon. Lord Raglan, Bucharest, 25 August 1854 (Copy). ewcastle Papers, Nottingham University Library, MS. NeC. 9,859.

as military commander of Bucharest in late September[14]. In reporting the appointment to the British ambassador at the Porte, R.G. Colquhoun, Britain's long serving consul in Wallachia, predicted that Lakeman would have "a difficult part to play"[15].

Stratford de Redcliffe gave an early indication of the line that Britain would officially have to take towards any problems emerging from the Austrian occupation, when he wrote confidentially, to his agent with Omer Pasha, Lt. Col. John Simmons:

> The advance of the Austrians will in all probability have settled the affair of Wallachia. We cannot afford just now to treat even their prejudices with indifference, and they carry to excess their dread not only of revolution, but even of popular movement, however legitimate in its objects and temperate in its character . . . What I individually, should like in the interests of the Porte is that the military occupation of Wallachia whether Austrian or other, should impart a *provisional* character even to the local Government, and that the Austrian occupation should not be *single*[16].

It was the equivocal attitude of the allies towards the Austrian occupation which materially contributed to the conflicts into which Lakeman was drawn during his three month's residence at Bucharest. Scarcely had he taken up his post as *Commandant de Place*, than he was drawn into the

[14] For the memoirs of Sadik Pasha see: Jósef Fijalek, ed., *Moje wspomnienia o wojnie 1854 roku* (Warsaw, 1962), and L. Boicu, *Memoriile lui Michal Czajkowski (Sadik Paşa) ca izvor documentar pentru istoria României în vremea războului Crimeii*, "Anuarul Institutului de istorie şi arheologie A. D. Xenopol (Iaşi)", vol. 6 (1969), pp. 203–212.

[15] *Robert C. Colquhoun to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 27 September 1854 (No. 52)*, F. O. 195/439.

[16] *Stratford de Redcliffe to Capt. Simmons, Therapia, 11 July 1854 Confidential (Copy)*, Stratford Canning Papers, F.O. 352/39/IV, fol. 60. John Lintorn Arabin Simmons of the Royal Engineers (1821–1903) had obtained leave from the Railway Commission at the Board of Trade in the autumn of 1853 to travel out to Constantinople, where he placed his services at the disposal of the British ambassador. Between October 1853 and February 1854, Simmons was asked by Lord Stratford de Redcliffe to report on the defences of the Turkish Danubian frontier, and afterwards to accompany Admiral Sir Edmund Lyons on a tour of inspection in the Black Sea. He was promoted 1st Captain in February 1854, and was on the point of returning to Britain when Lord Stratford de Redcliffe sent him with an urgent message to Omer Pasha, warning of the Russian's intentions to cross the Lower Danube near Galatz. This information enabled the Turkish commander to take effective counter-measures. With Britain's entry into the war in March 1854, Simmons was formally attached to Omer Pasha's army as British Commissioner. His advice at the siege of Silistra proved invaluable and on 7 July 1854 he was in command of the allied troops who forced the passage of the Danube and fought the battle of Giurgevo, routing the Russians and eventually re-establishing the Ottoman presence in the Principalities. On 14 July 1854, he was promoted brevet major and remained with Omer Pasha until the Turkish forces withdrew from the Principalities to join the main allied offensive in the Crimea. For these services he was made a Companion of The Bath, and received from the Turks the Gold Medal of the Danube and the Silistria Medal. After his military services in the Crimea he was appointed British Commissioner with the Asiatic Boundary Commission (1856–1857). For his services during the war the Sultan presented him with a sword of honour and granted him the rank of Pasha in the Turkish army, as well as awarding him the Order of the Medjidieh and the Turkish Crimean Medal. See: *Dictionary of National Biography*, Second Supplement (London, 1912), vol. III, pp. 313–316; *The Royal Engineer's Journal*, 1 September 1903, "Obituary Notice: Field-Marshal Sir J. Lintorn A. Simmons G.C.B., G.C.M.G.", pp. 202–204; and *The Times*, 16 February 1903, p. 8.

controversy surrounding the return of Prince Ştirbei to the hospodariate of Wallachia. This caused immediate problems with the Austrians who intrigued against him, and led to a series of disputes in which Lakeman firmly championed the cause of the local inhabitants and the role of the Ottoman forces in the Principalities, against the attempts of the Austrians to impose their own will.

The overriding military necessity of involving the Austrians in the allied cause, if only in the passive sense of occupying the Principalities and forming a bulwark against a resumption of Russian activity on the Lower Danube, made it impossible for the British to intervene directly against Austrian plans at that stage of the war. The general attitude in London was that such problems had to be postponed until after the military conflict in the Crimea had been decided. As the British commander-in-chief, Lord Raglan, commented upon his arrival at Constantinople, the problem of the Principalities was "political as well as military"[17].

It was primarily for this reason that Lord Stratford de Redcliffe was opposed from the outset to Sir Stephen Lakeman's military appointment at Bucharest. As he explained to Robert Colquhoun:

> "The nomination of Sir Stephen Lakeman as *Commandant de Place* at Bucharest does not please me. I should doubt of its being acceptable to the Austrians, whom we ought not to discontent without necessity. It may be a source of embarrassment. It would hardly be desireable, if a regular British officer of the Queen's army were the person appointed; and Sir Stephen Lakeman's employment by Omer Pasha is unsanctioned either by the Embassy, or, as far as I know, by any other British authority. *Adventurism* at all times and in all shapes requires to be watched with a wholesome degree of jealousy"[18].

Colquhoun did not share the ambassador's displeasure and backed Lakeman in his defense of Ottoman interests, giving as his opinion that:

> "no underhand intrigue should be tolerated which may deprive the Ottoman Authority here of the services of an active, and most zealous officer, whose only failing is one of which

[17] *Lord Raglan to Simmons, Constantinople, 7 May 1854 (Private)*, Strattford Canning Papers, F.O. 352/39, Part IV, fol. 29.

[18] *Stratford de Redcliffe to Colquhoun, Therapia, 4 October 1854 (Private)*, Stratford Canning Papers, F.O. 352/37, Part II, (no. 9), unfoliated. The ambassador put his views more bluntly in a private letter to Colquhoun the following month: "I cannot conceal my persuasion that we act imprudently whenever we create unnecessary questions of difference with the Austrians Authorities. We should reserve our strength for unavoidable struggles. This point of essential prudence has not, I fear, been always kept sufficiently in view by Omer Pasha and Co. I could mention [Word(s) missing] steps which, had I been near him at the time, I should have endeavoured to dissuade him from, as provocation to sore feeling, and causes of eventual discomfiture to himself. Among these was the appointment of Sir S. Lakeman as commandant at Bucharest. The consequences were easy to foresee and it has been impossible for me to support that officer on grounds of English sympathy. The Turkish Ministers erred most absurdly in their manner of writing to Omer Pasha, and they were acquainted with my sentiments on the subject. But that is an affair of form and mode of proceeding. Substantially the Pasha has only himself to thank for the vexation he has experienced". *Stratford de Redcliffe to Colquhoun, Constantinople, 30 November 1854 (Private)* (Copy), Stratford Canning Papers, F.O. 352/37, Part II, (no. 10), unfoliated.

he will very soon be corrected, want of experience in detail-he is firm in maintaining what he considers the rights of the Ottoman Government here, and I have little doubt a very few weeks will form him into a most efficient employe."[19]

Colquhoun recognised the value of having a felolow countryman in such a vital position and wrote the following week to the ambassador saying, "The more I see of Sir Stephen Lakeman, the more I think him one well suited to emergencies like the present"[20]. The fact remained, however, that the more successfully Lakeman championed the cause of the Turks and defended the rights of the citizens of Bucharest against the excesses of the Austrian forces of occupation, the more he earned the hatred of the Austrian commanders in the Principalities. Anglo-Austrian differences of opinion over the eventual political fate of the Principalities were focussed, at the local level, on the role played by Lakeman in Bucharest during those critical three months.

From the outset Lakeman faced the determined hostility of the Austrians and the first issue came soon enough, when it was announced from Vienna that Prince Barbu Ştirbei would be returning to Bucharest to resume the hospodariate of Wallachia. Suspected of being too friendly towards Russians and Austrians alike, Ştirbei was seen by the British as being little more than the tool of Austria, where he had resided during the Russian occupation. He had proved decidedly unsympathetic towards the Wallachian revolutionaries of '48 and was therefore opposed by the rising tide of nationalist opinion in the Principality. Finally, local boyars with old scores to settle, who saw better prospects for their own advancement in Ştirbei's removal, were naturally hostile to the idea of his return. Nevertheless, under the Convention of Balta Liman (1849), the ruling Princes of Moldavia and Wallachia were appointed by the Sultan for seven year terms, and Ştirbei had every intention of carrying out his full term of office. Rumour of his pro-Russian sympathies before 1853 had already caused sufficient unease in allied circles, for the Turks to authorize, with British approval, a local inquiry under Dervish Pasha, their Commissioner in the Principalities [21]. As this delicate investigation was already underway, it was assumed the Prince's return from Vienna would have been delayed until he had been cleared of all damaging charges [22]. Ştirbei's opponents, including Colquhoun, were therefore dismayed and alarmed when news of the Prince's imminent arrival reached them in September 1854.

Sir Stephen Lakeman had only taken over his new post in Bucharest a few days earlier, when he was warned that hostile demonstrations would be organized to counter any pro-Ştirbei manifestations that might greet the Prince's return. A strong distrust of Ştirbei coupled with an

---

[19] *Colquhoun to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 7 October 1854 (No. 67)* F.O. 195/439.

[20] *Colquhoun to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 18 October 1854 (No. 71)*, F.O. 195/439.

[21] The final report was completed at the end of the year: "The Wallachian Inquiry into Prince Stirbey's Conduct, Bucharest 16/28 December 1854." F.O. 195/439.

[22] Robert Colquhoun had forwarded to Lord Stratford de Redcliffe the boyar's memorial attacking Ştirbei's actions during the Russian invasion of the Principalities in 1853: Enclosure in *Colquhoun to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 3 October 1854 (No. 61)*, F.O. 195/439.

understandable desire to prevent any public disorders, prompted Lakeman to instruct the Commissioner of Police, Radu Rosetti, [23] to forbid the erection of triumphal arches, the presentation of bouquets, and all speechmaking, in order to minimise the risk of counter-demonstrations. It was not so much the instruction itself which caused offence, but the preamble, which stated that in view of the charges made against Prince Ştirbei, and the repugnance felt by the greater part of the boyars and inhabitants of Bucharest at the idea of his return, Lakeman felt it his duty to defer to this widespread sentiment [24]. Rosetti, perhaps rejoicing at the chance to stir up trouble between the leaders of the occupying forces, published the letter, which then became a major weapon in the hands of the Austrians in their campaign to have Lakeman removed. In fact, it was the British consul, Colquhoun, who had advised Lakeman to write the letter to Rosetti, although, as he was careful to explain, he had not approved of the entire text of the letter and had suggested some minor changes which Lakeman had not accepted [25]. Colquhoun switched the blame to Rosetti:

> "The whole error lies here in the fact of the Prefect's printing a Letter which was transmitted to him for his guidance, a liberty he had no right to take without consulting his superiors which marks all this Employé's conduct. I had already signalized this person to the Ottoman Commander-in-Chief as

[23] Radu Rosetti (1820—68) had been named Aga or Commissioner of Police by Prince Ştirbei in 1853. He was notoriously pro-Russian and a note from the French consul, Eugène Poujade, of 28 April 1855, described him thus: "homme d'esprit et de capacité, mais sans instruction et sans probité. Très protégé par les Russes qui l'ont fait nommé en 1853 chef de police à Bucarest. Il a continué dans les mêmes fonctions sous les Turcs en 1854, les servant en apparence avec le même zèle avec lequel il avait servi les Russes. Le P^ce Stirbey à son retour de Vienne l'a conservé dans le même poste, l'a beaucoup favorisé et ne l'a destitué que sur les réclamations des consuls et du public entier à cause de ses énormes abus de pouvoir". Quoted in General Radu Rosetti, *Familia Rosetti* (Bucharest, 1940), vol. II, p. 83, note 14.

[24] *Lakeman to Rosetti, Bucharest, 19 September/1 October 1854* (Printed enclosure), F.O. 195/439. A collection of printed instructions is also found in the Library of the Romanian Academy, Bucharest "Foi volante", no. 1319.

[25] Colquhoun probably played a more active role in this affair than he later cared to admit. He heard the rumour of the return of the Hospodars whilst on his way back to Bucharest, and immediately wrote to the British ambassador: "I hope this is not the case — one of them at least is not to be trusted. I am aware of the difficulties of the situation, but any provisional state of matters is better than to bring back to power even for a short time, one convicted of open contumaciousness to his Sovereign — a subsequent displacement of him will be more difficult." [*Colquhoun to Stratford de Redcliffe, On board the Danube steamer near Widdin, bound for Rustchuk, 3 August 1854*, Stratford Canning Papers, F.O. 352/37, Part II, (no. 10), unfoliated.] That his comments were directed against Prince Ştirbei was revealed in his next letter, written just after his arrival in Bucharest: "The feeling here about the return of Prince Ştirbey is extraordinary — & his presence may lead to troubles — his *antecedents* should be carefully weighed, his very immoral conduct Publick & private — True his reign by the Convention of Balta Liman has only two more years to run — but, it will be difficult once restored to power to displace him again — A provisional state of things is more to be recommended than any other." [*Colquhoun to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 14 August 1854 (Private)*, Stratford Canning Papers, F.O. 352/37, Part II, (no. 10), unfoliated.] Colquhoun then continued supplying the ambassador with anti-Ştirbei propaganda, including the petition of the boyars in mid-August and, on 20th August, a copy of ex-Prince Alexander Ghica's letter to Reschid Pasha, complaining of Ştirbei's re-appointment to the Hospodariate. [*Colquhoun to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 20 August 1854*, Stratford Canning Papers, F.O. 352/37, Part II, (no. 10), unfoliated.]

a most devoted creature of Russia and forewarned him that he would do all he could to throw discredit on the Turks and I had communicated certain Transactions of his which imperatively called for his removal. (He was commander of the Grecs Vallaques Volunteers). The consequence of this misplaced indulgence will be seen later — he continued to wear a mask of devotion to the Turks since their arrival which has completely duped them in spite of my warnings" [26].

Lt. Col. Simmons also wrote to the British ambassador in support of Lakeman's action, adding that Omer Pacha was himself certain that counter demonstrations were not only meditated but actually in the course of preparation, which would have led to riots. "He stated that bouquets of onions were prepared to be thrown upon the Prince in return for any similar demonstration of flowers" [27]. Lakeman shed more light on the affair when he wrote to Omer Pasha on 2 October. He revealed that the Austrian *Commandant de Place*, General Popovitz, had tried to intercept his order banning all demonstrations whilst it was at the printers [28]. Popovitz proved unsuccessful in his endeavours to prevent publication of the order. In the end, it was Ştirbei himself who overcame the problem by requesting that no demonstrations should be stayed for his benefit when he entered Bucharest on the 4th October. His entry into the city was far from the triumphant return the Austrians had hoped for, Omer Pasha was out of town and no Turkish troops were drawn up in the Prince's honour. Ştirbei's reception by the citizens of Bucharest was cold, "strict silence being observed," according to Colquhoun [29]. Lt. Col. Simmons was more detailed, and perhaps more accurate, in his observations :

"On his [Ştirbei's] passage through the town he was greeted by vivas from the Austrian soldiery who were under arms in the streets to receive him and by some few cheers from the people, and on his arrival at the palace he was received by General Coronini with a Guard of honour of the Austrian army and of the Wallachian Militia. No demonstration was attempted and I am informed that this reception was anything but enthusiastic" [30].

With Ştirbei finally back in Bucharest one might have thought the incident of Lakeman's letter could have been forgotten. It was not. The Austrian officers saw Lakeman as one more object in the path of the successful absorption of the Principalities into their exclusive sphere of influence, and were determined on his removal, using the insult to Ştirbei as an excuse. Coronini sent to Constantinople demanding the Turks to remove Lakeman. There had always been a disinclination on the part of the Austrian military authorities to maintain any pretence of friendly relations with the British officers serving with the Turkish forces. The

---

[26] *Colquhoun to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 3 October 1854 (no. 59)*, F.O. 195/439.
[27] *Simmons to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 11 October 1854*, F.O. 195/451
[28] *Lakeman to Omer Pasha, Bucharest, 2 October 1854*, FO. 195/439.
[29] *Colquhoun to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 6 October 1854 (No. 65)*, F.O. 195/439.
[30] *Simmons to Lord Raglan, Bucharest, 7 October 1854 No. 41 (Copy)*, F.O. 195/451.

Austrian *Commandant de Place* had even abstained from repaying Lakeman's initial courtesy call, and refused to correspond with him in any language but German, which neither Lakeman nor his staff understood. Then came the intervention of Coronini at the Porte, which had been decided on when Omer Pasha, answering a pointed question from the Austrian commander, inadvertently let it be known that Lakeman's appointment had not been sanctioned on instructions from the Porte. Coronini therefore suggested to the Porte that it would be more in keeping with their national dignity if the Turks appointed one of their own officers in place of Lakeman [31]. Omer Pasha scented further trouble from the Austrians, and in conversations with Lt. Col. Simmons, asked him to alert Lord Stratford de Redliffe of the moves on foot in Constantinople to secure Lakeman's resignation, and for the ambassador to do his best to scotch any false rumours.

The Ottoman commander-in-chief was not without enemies in Constantinople, and the Austrians encountered little difficulty in arranging for the despatch of a stern rebuke to Omer Pasha from the Grand Vizier, with the demand for Lakeman's resignation. To add insult to injury, the letter was sent open to General Coronini, who then handed it to Omer Pasha on the 28th October [32]. The Turkish commander reacted angrily against the Austrian machinations. He positively refused to obey the order from Constantinople and even refused to accept the letter. Omer Pasha pointed out to Coronini that he should first have brought any complaints directly to his notice; he protested against the irregularity of the Turkish government proceeding in such a manner without any reference to him, and declared that he as commander of the Ottoman army could never receive an open communication of that nature from the hands of the commander of another army [33]. "Many indirect means have been resorted to," wrote Colquhoun, "to induce Omer Pasha to change his resolution, but he refused positively" [34]. Nevertheless, Lakeman tendered his resignation to his chief on the 29th October. Such was Omer Pasha's anger against the Austrian's actions that he refused to take any easy way out and insisted on Lakeman remaining at his post, despite the opinion of Dervish Pasha, the Ottoman Commissioner in the Principalities, who thought Lakeman should resign [35]. The British consul in Bucharest gave what backing he could to the embattled Lakeman, for by now the *Commandant de Place* was becoming a useful source of information as well as influence [36]. Besides, it was still uncertain whether or not further military action would take place in the Principalities. Even in late November 1854, the British foreign secretary, Lord Clarendon, was sending instructions to the consul indicating that "It would be adviseable for the Pasha [Omer Pasha] to harass the Russians and induce them to return

---

[31] *Colquhoun to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 18 October 1854 No. 71,* F.O. 195/439.

[32] *Simmons to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 29 October 1854,* F.O. 195/451.

[33] *Colquhoun to Lord Clarendon, Bucharest, 31 October 1854 No. 85,* F.O. 78/1011 fols. 177—180.

[34] *Ibid.*

[35] *Ibid.*

[36] See: *Colquhoun to Clarendon, Bucharest, 31 October 1854 No. 84,* F.O. 78/1011 fols. 175—176.

) Moldavia and thus engage in hostilities with the Austrians" [37]. With ıe major objectives of the British and Austrians pulling in opposing direc- ions it was not surprising their representatives in the Principalities ɔund difficulty in maintaining cordial relations. It was often mentioned ı British circles that Coronini was "one of the most thorough-going among he partizans, — (few in number but all highly placed), of Russia" [38]. t was inevitable, therefore, that Lakeman would have problems with the



'ig. 2. — Mazar Pasha. By the courtesy of Mr. Guy Bossy, the grand-son of St. Lakeman (Mazar Pasha).

Austrian military authorities, and the problems multiplied rapidly with the mounting series of conflicts between the local inhabitants and the Austrian occupation forces. Colquhoun sent frequent messages to the Foreign Office about the high-handed and provocative behaviour of the Austrians, and in November warned Lord Clarendon that "The Prefect of Police has reported that unless better discipline be maintained he cannot answer for the public peace, that the Wallachians both soldiery and citizens are so exasperated that on the first collision the consequences may be very serious" [39]. To underline the point the consul forwarded a letter he had received from J. Caleagno at Focşani, written in Italian, alleging numerous outrages commited by Austrian troops in his district [40]. Lakeman, who had cut a popular figure in Bucharest society, intervened whenever he could to protect the local inhabitants from Austrian excesses. The frequency of complaints against the Austrians could have seriously disturbed the military plans of the allies, and to avoid such a possibility

[37] *Clarendon to Colquhoun, Foreign Office, London, 29 November 1854. No. 26 (Draft)*, F.O. 78/1011 fols. 45—46.

[38] *General DuPlat (British Commissioner at the H.Q. of the Austrian Army) to Clarendon. Vienna, 18 October 1854*, F.O. 97/65 (unfoliated).

[39] *Colquhoun to Clarendon, Bucharest, 22 November 1854 No. 103*, F.O. 78/1011 fols. 268—269.

[40] *J. Caleagno to Colquhoun, Foxian, 3/15 November, 1854*, F.O. 78/1011 fols. 270—273.

it was eventually decided to refer all details of disputes in the Principalities to Vienna, where a Board of Moldo-Wallachian Claims and Grievances would attempt to resolve them. Finally, in December 1854, guide lines were established for regulating the conduct of the occupying forces in the Principalities :

> "Quant aux châtimens provoqués contre des citoyens Moldovalaques par des chefs de corps pour tout ce qui ne touche pas aux exigences de la position militaire, il est à désirer qu'il en soit référé à l'autorité civile, et qu'aucun act n'ait lieu sans sa participation" [41].

General instructions issued from Vienna could not eliminate the rivalry and friction which had developed between Austrians and Turks, and Austrians and Romanians. The ill-feeling inevitably affected military decisions and was just one further factor which made it imperative that the Crimea and not the Principalities should be the focal point of action for the remainder of the war. In November 1855 Lakeman assisted in Omer Pasha's preparations of plans for the advance of the Turkish forces towards Bessarabia — plans which ran into immediate opposition from General Coronini. The desire of the Austrians to avoid a direct clash with Russian forces ran counter to the express wish of the allies, as exemplified in Lord Clarendon's comment already quoted [42]. The difficulties thrown in the way of Omer Pasha's advance through Moldavia by the Austrians was one more play in their battle to obtain an ascendency in the Principalities without having to fight the Russians to ensure it. Such behaviour made the task of Lakeman and other British officers in the Principalities virtually impossible.

Once it had become clear that the allied high command envisaged no further military action in the Principalities, there was a general wish on the part of the British officers to escape from mere policing duties and get to the scene of action in the Crimea. Lakeman had already confided to his father in early November that he found his post in

---

[41] Enclosure in : *Lord Westmorland (British ambassador in Vienna) to Clarendon, Vienna, 2 December 1854*, F.O. 7/438. Another source of dispute was also dealt with in the allied agreement of December — namely that of the treatment accorded by the Austrians to the political exiles from the Principalities, as well as their attitude towards the pro-Russian boyars and others who had served the Russian interests during their occupation of the Principalities. On this acutely sensitive issue the following instructions were drawn up and agreed upon by the allied representatives at Vienna :

"En thèse général les chefs de corps ottomans devront jouer de la pleine liberté d'écarter du territoire qu'ils occupent, ou de saisir les individus dont la présence compromettrait la surêté de leurs mouvements militaires sans en référer au mouvement local, mais toutefois en ayant soin de mettre le plus tôt possible sous ses gens l'évidence d'une culpabilité qui pourrait entrainer des peines plus sévères.

Les chefs des corps autrichiens jouiront de la même faculté sur le territoire qu'ils occupent.

Si l'autorité militaire ottomane, sur le territoire occupé par les troupes autrichiennes avait à signaler comme dangereuse pour la surêté publique ou par la suzeraineté de la Porte la presence de certains individus, elle devrait fournir les éléments de ces soupçons aux Commandants des dites troupes, lesquels auraient à se prêter avec empressement à l'invitation de les éloigner; si on ne parvenait pas à se mettre d'accord, la question serait renvoyée à l'autorité du pays qui prononcerait dans les limites de ses droits sur la contestation pendante." *Ibid.*

[42] *Op. cit., Clarendon to Colquhoun, Foreign Office, London, 29 November 1854 (No. 26).*

Bucharest "rather too civic for my taste, I would prefer the active campaign" [43]. By December 1854 Omer Pasha had reluctantly agreed to the transfer of the majority of his troops to the Crimean theatre of the war. Lakeman's job was clearly coming to an end, although the residue of bitterness with the Austrians lingered on until the last. Coronini's obsession with ridding himself of Lakeman probably delayed rather than speeded Lakeman's departure [44]. It was not until the beginning of December that Sir Stephen Lakeman left Bucharest for Varna, en route for the Crimea to take up a new appointment as Quarter-Master General to the Ottoman forces there [45].

The three months spent in the Wallachian capital had brought Lakeman into close contact with local society. He told his father that he had had little time for recreation, only attending "those fetes & receptions that my official position compels me to do". But at the same time he also revealed that he received "innumerable invitations to all the leading families here with whom I am told I am a great favorite" [46]. Patriotic Romanians saw in him a friend to whom they could turn, sure in the knowledge that he would at least deal sympathetically with their complaints. It was during this period that he came to know Maria Filipescu (née Bujoreanu), the widow of Major Emanuel Filipescu who had died in 1849 [47]. A warm relationship developed between them, and at the end of the war Lakeman went back to marry her. With a wealth of experience of Balkan conditions behind him, Lakeman turned his mind to business ventures, submitting plans to the Turkish authorities in Constantinople for the building of a bridge over the Danube linking Wallachia with Bulgaria. He was also interested in plans for the construction of a railway from Bucharest to Constantinople although they do not seem to have materialised [48]. After such an active military life, settling down must have presented its problems, although the comfortable existence of the Romanian boyar class into which he had married had its compensations [49]. Nor was Sir Stephen Lakeman without his own private means, although the Turks were very slow in paying him the money owing for his services.[50] But along with his fortune went a generosity to which many of his contem-

[43] Extracts from the correspondence of *Sir Stephen Lakeman to his father, Bucharest, 12 November 1854 (Strictly Private)*, Newcastle Papers, Nottingham University Library, MS. NeC. 10,706, fol. 2 (See also appendix). For Lakeman's later political involvement in Romanian politics see: M. Kogălniceanu, *Programa de la Mazar Paşa aplicată de guvernul domnului Ion C. Brătianu* (Bucureşti, 1883). and Lucian Boia, *Coaliţia de la Mazar Paşa*, "Magazinul Istoric", vol. VII (1973), pp. 78–83.

[44] See the Bruck-Coronini correspondence for 30 November, to 7 December 1854, in Ion Nistor, ed., *Corespondenţa lui Coronini din Principate, Acte şi Rapoarte din iunie 1854 — martie 1857* (Cernăuţi, 1938), pp. 344–393.

[45] "Bukarester Deutsche Zeitung", 2/14 December 1854, vol. X, no. 97, p. 381.

[46] Extracts from the correspondence of Sir Stephen Lakeman, *op. cit.*, fol. 2.

[47] Alexandru A. Fălcoianu, *Arborele genealogic al familiei Bujoreanu* (Bucureşti, 1928), p. 56, Appendix A.

[48] *Lakeman to Austin Henry Layard, Constantinople, 6 January 1857*, Layard Papers, British Museum, Add. MS. 39, 135, fols. 7–8.

[49] Apart from the town house in Bucharest, an advertisement in a local newspaper listed for rent a number of country properties belonging to the Lakemans in 1857: "Vestitorul românesc", 16 January 1857, vol. XXII, no. 5, p. 20.

[50] *Lakeman to Robert A. O. Dalyell, Bucharest, 9 August 1857* (Copy), F.O. 195/529.

poraries often paid tribute. It manifested itself on numerous occasions, perhaps the most touching being the offer he made to adopt the two small Wallachian children orphaned as a result of their parent's murder by foreign troops in March 1857. As the correspondent of the "Daily News" remarked :

> His considerable fortune enables him to help them in their misery and it must be said to his credit that he never hesitates to follow the noble dictates of his heart [51].

The Romanian nationalists hoped that Lakeman would resume his old post after the war, in the belief that, as Nicolae Creţulescu put it, "It would give nightmares to Ştirbey and the Austrians" [52]. Perhaps for that very reason Lakeman was denied the opportunity of returning to his old post. He had not, however, lost his appetite for local politics, and the next year saw the Principalities move to the centre of European attention, as elections were held under the eyes of the European Commissioners sent out from the Congress of Paris to observe the situation as it developed. Ştirbei was replaced by Prince Alexandru Ghica in July 1856, but despite the departure of Lakeman's rival, the latter grew rapidly disillusioned with the drift of affairs under Ghica. The strong sympathy which Lakeman felt for the Romanians and the cause of national unification was reflected in the letter he sent to the Duke of Newcastle criticizing Ghica's actions :

> "Still, he [Alexandru Dimitri Ghica] is like a negligent Watchman who having allowed his employer's house to be robbed to conceal his past neglect & show his zeal, keeps shaking his rattle for months afterwards at foe or friend. The Sublime Porte must consider the Principalities a perfect hot bed of rebellion from the perpetual alarms he is sounding, never was there so little liberty enjoyed as under this Protégé of England. He strives against every popular measure. I know that it is as necessary sometimes to stem the popular current as it is for a vessel to beat up against the tide, but then it must not be done if the navigation is full of perils & a timid pilot is at the helm. The other opponents to the Union are men who adhere to the powers that be, let them be what they will, it is therefore useless my mentioning them. To sum up, those opposed to the Union : Turkey, Austria and the Caimacam Prince Ghika. Those opposed to the *Union for the moment* are England and a few of the higher Boyards. Those in favour of the Union are Russia & France & the people as a mass. Mr. Beclard the French agent here at a public dinner given by him in honour of the Emperor Napoleon's fete last week, proposed as a toast "*L'Union des Principautés.*" Russia also

---

[51] "The Daily News", 26 March 1857 quoted in D. A. Sturdza et al., eds. *Acte şi documente relative la Istoria Renascerei României*, (Bucureşti, 1889), vol. IV, pp. 138–140.

[52] Cornelia C. Bodea, ed., *Documente privind Unirea Principatelor : Corespondenţă politică*, (Bucureşti, 1964), vol. III, (Nicolae Creţulescu to Ion Ghica, Constantinople, 16/28 May 1856), p. 88.

in order to gain popularity speaks also loudly in favor of the Union"[53].

The annexed extracts from the letters Lakeman wrote to his father n the first part of his residence in Bucharest give his version of the disputes, which, from the outset, marred his relations with the Austrians. The incidents which he recounted, although sometimes trivial in themselves, were symptomatic of the wider struggle which was developing between Anglo-Turkish and Austrian views on the future fate of the Danubian Principalities. The exigencies of war time made it necessary that such problems should be set aside, and to a large extent Lakeman fell victim to the politics of the war. The very fact that these extracts from his private correspondence should have been forwarded to the Secretary of State at the War Office shows to what extent the British were concerned about his activities in the Principalities during his residence in Bucharest as *Commandant de Place*. He still remained in high favour with Colquhoun, who, after the war, wrote to Lord Stratford de Redcliffe: " I hope an opening will present itself soon for Sir Stephen Lakeman which I will not allow to pass"[54]. However the opportunity which Colquhoun expected did not occur, and thus it was as a private citizen that Mazar Pasha returned to the Principalities after the war, where he lived to see the achievement of unification and the birth of the Romanian state, and to play a critical role in its affairs.

APPENDIX

Extracts from the correspondence of Sir Stephen Lakeman to his father from Bucharest, 12th. November 1854 (Strictly private).

[Fol. 1]. "The Austrian Military Authorities are endeavouring by every means to raise a pretext for placing the Wallachians under Military despotism, and I am obliged to use the greatest prudence & forbearance to prevent their succeeding, I assure you my task is no easy one, however, as I have the good fortune to possess the confidence of my Troops & the Inhabitants I am in hopes with temperate and firm proceedings to overcome this threatening state of things, My responsibility is however very great, as Omer Pasha left me with orders to be guided by circumstances and my own judgment, you therefore perceive that in proportion as I have gained the confidence of my superior so I have increased my cares and responsibility, I sincerely trust that I may possess strength of mind sufficient to carry me honourably through the task I have undertaken.

On the 7th. of October [1854] at Midnight the Austrian Troops beat the Alarm through the Streets of Bucharest, the Inhabitants rushed to their Windows in the greatest terror. The Prefect of Police and his agents not being able to obtain any explanation of this alarming and unexpected demonstration, came to apprize me of what had occured, on seeing the disorder that had arisen by the rushing of parties of Austrian Troops through the City, and being fearful that they were stimulating this disorder for political or other purposes, as the Inhabitants had

[53] A signed fragment of a letter from Lakeman to the Duke of Newcastle, undated, but most probably written in late August, 1857 from Bucharest. Newcastle Papers, Nottingham University Library, MS. NeC. 12,344, See also, *Robert A. O. Dalyell to Lord Stratford de Redcliffe, Bucharest, 29 August 1857*, F.O. 195/529.

[54] *Colquhoun to Stratford de Redcliffe, Bucharest, 17 July 1856 (Private)*, Stratford Canning Papers, F.O. 352/60 Part I, no. 3.

not shown any disposition to riot or disturbance, I immediately placed the Turkish Troops under Arms, carefully keeping them in Barracks to prevent accidental collision, foreseeing the frightful consequences that would ensue should a conflict commence, and I sent to enquire of Count Coronini the reason why the Alarm had been beaten by the Troops under his Command, the reply of the Austrian General was that he wished to exercise his Troops and keep them on the alert as the Austrians were not recalled to quarters. I deemed it prudent to keep my Troops and the civil authorities of the Town on the Alert during the Night, on the following day I sent an official letter to the Austrian General stating that if he chose to have the alarm beaten 'without previously informing the Turkish and Wallachian authorities of his intentions' the most serious consequences might ensue & for which he must be held responsible. Upon receiving this letter he declared that the alarm had been beaten without his orders, and that he would endeavour to find out the guilty party, you may imagine how difficult it is to deal with men of this character, 'suffice it to say' that no attempt has been made by the Austrian authorities to discover this brutal outrage against the peace of the City, which could only have been designed for purposes intended to weaken still further the moral condition of the Inhabitants, and by creating a Conflict with the Turkish Troops to prevent their supporting the legitimate rights of their Sovereign. We were fortunately saved from this attempt.

You will no doubt have seen from the Papers that I have been displaced as Governor or Commandant of this City, a Post I had been appointed to by Omer Pasha, as being in his opinion the most capable officer to withstand the daily encroachments attempted by the Austrians on the rights of the Sultan, a Post I fear my humble Means does not qualify me for, however I could not consistently with my duty refuse the Command of my Chief whose confidence in me appears unbounded and which I must use every effort to merit.

It is true that the Austrian General from the first moment that he knew of my being appointed to this Post commenced his attempts for my removal and did succeed in getting from Riza Pasha at Constantinople, 'through the influence of the Austrian Ambassador' a written order for my dismissal from the post I held, and the Count Coronini demanded an interview with Omer Pasha which being granted he delivered the Turkish Ministers order to that effect in an open letter, thank God. It was delivered to a man possessed of the true qualities of a chief, whose generous heart would not allow the honest endeavours of those under him to be so trampled on, and who had the noble courage to lessen the affront thus offered to me in the following manner.

After having read the letter, Omer Pasha said, 'General, I refuse to acknowledge this order for the dismissal of an officer whose conduct has given me the greatest satisfaction under many very trying circumstances & who possesses my entire confidence, and whose services cannot be dispensed with without occasioning great injury to my sovereign's rights. I refuse also to receive orders through a foreign general, I am the commander in chief of the Turkish army and am responsible to my sovereign for its conduct and discipline and I do not permit indirect interference with the powers I possess' — he then added, 'General, I do not believe that any other [Fol. 2] Minister than Riza Pasha would have attempted the issuing of such an order, nor do I believe that many General Officers would condescend to be the bearer of it.' It is not necessary, My dear Father, for me to explain to you how totally impossible it would be for any General to perform with credit to himself his difficult task, if he were subject to such interference and how incompatible with his own dignity & authority towards his own Troops and necessarily detrimental to the Service — however, Coronini strutted out of the room in great dudgeon stammering violently in German, and bursting with rage, after he had left, Omer Pasha embracing me, said, 'No General, if you fall I shall fall with you, we have duties to perform, each of us, and I have the greatest confidence that you will not fail them.' You may suppose that I returned to my quarters fully resolved to repay if possible the generous and honourable treatment I had received from my chief and I do hope that the occasion will present itself whereby I shall be enabled to prove that I merit this confidence — I remain at my Post which is rather too civic for my taste, I would prefer the active Campaign, but as my services for the present are considered by my chief more valuable where I am, I must be content. I have good quarters [at] the Palace of the late Prince of Wallachia, I go out but little, I am so much worked that I have no time for amusements. I merely attend those fetes & receptions that my official position compels me to do. I have innumerable invitations to all the leading families here with whom I am told I am a great favorite, I hope I may be able to merit their good opinion — I had almost forgotten to mention to you a very suspicious circumstance that transpired and I fear one of very bad omen. I wrote you in my last that Omer Pasha was earnestly endeavouring to be allowed to march his Army into Bessarabia, in support of the English & French Troops engaged in the Crimea, and that I was urging this on him by every measure in my power, seeing the unequal and deadly struggle we had there, well after repeated applications and meeting with continual objections, and frivolous excuses occasioned by Austrian influences at Constantinople

permission was obtained to execute the movement that Omer Pasha had recommended, and although the delays had brought us so far advanced in the season that the danger and risk to such poorly clad and badly provided for Troops, as the Turks are, was very great, still Omer Pasha had determined on pushing forward his army knowing the beneficial results such a movement on his part would confer on the struggling forces in the Crimea, and on the 11th. Inst. the main body received orders to commence their march on the Sereth in three Columns and on three lines that had been determined on by Omer Pasha, 'I must here tell you that in the month of September I was despatched to survey and report on the most practicable line of march for the Troops as also the lines of defences required should the army march on the Sereth, and it was determined by Omer Pasha to move on the lines I had recommended.' However no sooner had the Troops began to assemble than Omer Pasha received a letter from Count Coronini declaring that the march of the Turkish army should be circumscribed between Maximilien and Saverny, two small villages on the River Sereth about six miles apart. The folly of sending an army of sixty thousand men through such a narrow confine, more particularly at this season of the year, renders such a request very like a joke, were it not for the alarming fact, that the Russians if informed of it could easily with a few thousand men have destroyed the whole Turkish army in its passage. Omer Pasha, whose prudence and military skill are well known, at once saw the fatal consequences [Fol. 3] of following such a request, refused to allow the Austrian General to interfere with the March of his Troops, and although the Austrian pressed his demand with every possible influence, the Troops were ordered to march, and are now marching towards the Sereth on the lines Omer Pasha had previously determined on, namely one to Fockshan through Buzeo, another to Martineshti through Gradeshti, and the third to Ibraila through Vimper — the line of fortifications I have recommended are Rumnik, Gradeshti, & Ibraila as fortified permanent Posts, with Martineshti, Saverny and Maxineni as advanced Posts. Colonel Simmons is just left for those places to report on them and if he approves, the works will be immediately commenced, should no counter order arrive from Constantinople stopping the further march of the army, which from the experience I have of Austrian infuence there, is not only possible, but probable, it is difficult to conceive the lamentable condition of Turkish functionaries. I have had some experience and I endeavour to judge charitably of all men but it would be as difficult to overlook the venality of the higher classes in Turkey as it would be impossible to rely on the honour of the Austrian as far as I can judge, and I fancy I am correct in my judgment. Omer Pasha is a rare exception to these remarks, he certainly shows sterling and good qualities and I feel content under his command. I have little doubt that my esteem will increase for him as my connection with him progresses, he has a generous heart and feels for those acting with him. I will relate to you an incident, the other day he and I were conversing on the difficulties and struggles the English & French Troops were experiencing before Sebastopol, suddenly his noble heart caused him to address me in the following manner: 'Mashar, I wish you were in the rear of those Russians with a few thousand men. I think with your night surprises you would prevent their being formed in close columns so early in the morning.' I replied, 'General, I would endeavour to do so,' when he abruptly said, 'Oh no, I shall want you on the Sereth.' I almost wish he did not, and that I could assist in the Crimea where the odds appear so much against us, it is impossible to read of what is taking place there without wishing to lend a helping hand, but I suppose I must content myself with the Glory to be gained by Turkish Troops in the Principalities, unless later I may have the good fortune to be allowed to cross the frontier. I am still young and must therefore not retire. I shall be able this winter to assist in the better clothing of the Turkish Troops, and poor fellows, they much need it. Do not my dear Father communicate one particle of the contents of any of my letters to any person save Mr. Roberts[1], and avoid I beg you any communication particularly with Gentlemen connected with the public Journals, if you copy any part of my letters for Mr. Roberts, do be careful [Fol. 4] and for *heaven's sake* do not add one word to what I write, I cannot explain to you the *great, very great* injury that might arise to me and the service I am engaged in if the most distant communication was made to the public Papers of our position & operations, I know you will excuse me in these remarks seeing the importance I atach to them — send my letters as usual to the care of Mr. Colquhoun but do not post them through Germany as the Austrians open them. I understand from my Bankers at Constantinople that there are several chests of revolving rifles remaining there on sale, I suppose they must be some of Col. Colts, I shall endeavour to get them for my troops. You cannot imagine the advantage Troops have by possessing this description of Arms, in fact 500 men are equal to 1500 this is an immense disparity is it not? I have had my men drop the Enemy at 800 yards and this produces a great moral effect in favour of the man so armed and against the man fired at."[2]

[1] Private secretary to the Duke of Newcastle.
[2] The Newcastle Papers, Nottingham University Library, MS. NeC . 10,706.

LE DIPLOMATE BELGE EDOUARD BLONDEEL VAN CUELEBROECK DANS LES PRINCIPAUTÉS ROUMAINES (1856—1857)

par GH. PLATON

L'Union des Principautés, la lutte pour la création de l'Etat moderne, phénomène d'importance mondiale, eut, on le sait, des implications et des conséquences multiples pour le rapport des forces et l'équilibre sur le continent. Les recherches des derniers temps, par la mise en discussion de nouveaux matériaux, offrent des possibilités accrues pour la mise en évidence des dimensions réelles de ce phénomène fortement imprimé dans l'histoire de son temps. Comme nous l'avons montré dans des études antérieures[1], les efforts du peuple roumain de réaliser son unité eurent des conséquences qui, directement ou par diverses implications, affectant la diplomatie ou l'opinion du continent, se sont considérablement étendues au-delà de l'aire dans laquelle le phénomène était naturellement circonscris. L'épisode que nous nous proposons d'examiner ici représente une preuve de plus dans ce sens.

Les recherches faites dans les archives diplomatiques de Belgique, lesquelles ont engendré quelques-uns des ouvrages dont les titres ont été formulés ci-dessus, font ressortir l'attention avec laquelle ce pays a suivi les événements de chez nous, l'intérêt économique et politique qui exigeait une certaine solution internationale de la « question roumaine ». Edouard Blondeel van Cuelebroeck, ministre résidant de Belgique à Constantinople, à la fin de l'année 1856, a entrepris un voyage en Serbie, en Bulgarie et dans les Principautés. Ce voyage a été la cause d'un conflit aux implications et conséquences sans précédent dans les annales de la diplomatie. Accusé, entre autres, de s'être prononcé — en dépassant ses attributions de représentant d'un pays neutre — en faveur de l'union et de l'accession au trône du nouvel Etat du prince de Flandre, Blondeel, à la suite d'une dispute à large écho européen, sacrifié par ses supérieurs, est

---

[1] Cf. Gh. Platon, *Lupta românilor pentru unitate națională. Ecouri în presa europeană 1855—1859* [La lutte des Roumains pour l'unité nationale. Echos dans la presse européenne 1855—1859], Iași, Editura Junimea, 1974 ; *Ecoul internațional al Unirii Principatelor române* [L'écho international de l'Union des Principautés] dans le volume *Cuza Vodă. În memoriam*, Iași, Editura Junimea, 1973 ; *N. Suțu și Unirea Principatelor* [N. Suțu et l'Union des Principautés» et *Un diplomat belgian despre Unirea Principatelor* [Un diplomate belge sur l'Union des Principautés], dans « Analele științifice ale Universității „Al. I. Cuza" », Iași, Histoire, T. XVIII, 1972, fasc. 1 ; t. XX, 1974, fasc. 2 ; *Le problème roumain dans la politique européenne dans les années de la lutte pour l'union (1856—1859)* dans « Revue Roumaine d'Histoire », t. XIV, 1975, nº 1 ; *Reacții și atitudini în cercurile diplomatice din Constantinopol față de Unirea Principatelor* [Réactions et attitudes dans les milieux diplomatiques de Constantinople à l'égard de l'Union des Principautés] dans « Revista de istorie », t. 28, 1975, nº 7.

Rev. Roum. d'Hist., XVI, 1, p. 43—66, Bucarest, 1977

obligé d'abandonner son poste de Constantinople. Le déroulement du conflit, les nombreux documents qui en font état, ainsi que les preuves qu'il invoque pour se défendre et justifier son attitude — incluses dans *son dossier personnel* — présentent également un grand intérêt pour notre histoire.

Tout d'abord, les dimensions du conflit témoignent clairement de la place du « problème roumain » dans la vie politique de l'époque. Dans une mesure égale, l'objectif — avoué ou caché — de la visite du diplomate belge, quelle que soit le bien-fondé des accusations portées contre lui, exprimant l'intérêt prêté aux réalités présentes ou à l'avenir des Principautés, représente une preuve de plus du même fait.

En nous basant, sur l'analyse du matériel documentaire [2], essayons de reconstituer les événements, de saisir les mobiles réels et la signification des actes [3].

Né à Gand, le 14 décembre 1809, Blondeel débute dans la carrière diplomatique alors que les milieux politiques et financiers de la Belgique déployaient une vaste activité de *prospection* à la recherche des marchés de matières premières et de vente pour l'organisation de colonies. En 1837—1838, en pleine évolution de la crise orientale, il est nommé consul général en Egypte [4]; entre 1840 et 1842, il se trouve en Abyssinie, dans une mission d'exploration [5], pour que trois ans plus tard, en 1845, lui soit confiée la tâche « délicate » d'étendre au Guatémala les intérêts de la *Compagnie belge de colonisation*, créée en 1841. A cette fin, il est nommé, le 1er avril 1845, consul général au Mexique. Entre 1844 et 1845, en qualité de commissaire du gouvernement, Blondeel s'occupe des moyens d'appuyer la colonie créée sur le continent américain. Cependant la tentative de colonisation aboutit à un grand échec [6].

Le 31 octobre 1848, il remplace le vicomte de Kerckhove à la représentation diplomatique belge de Constantinople, en qualité de chargé d'affaires. Pour des raisons financières, Blondeel gère en même temps la représentation à Athènes. Jusqu'au début de la crise orientale, on lui confie une mission à Belgrade. Le 6 décembre 1853, sur la recommandation du Ministère des Affaires Etrangères, il est promu au rang de ministre résident, et le 12 juillet 1856, pour des mérites exceptionnels, il reçoit l'ordre Léopold, au grade d'officier [7].

---

[2] Les documents qui se trouvent dans le volumineux *Dossier personnel* du diplomate, et qui constituent la source principale, ne sont pas numérotés ; nous n'en indiquons que la date et la provenance.

[3] Un bref passage en revue des faits, chez Albert Duchesne, *Le Comte Blondeel en Abyssinie (1840—1842). Contribution à l'Histoire précoloniale de la Belgique* dans Institut Royal Colonial Belge, Sections des sciences morales et politiques, *Mémoires*, Série historique, t. XXX, fasc. 3.

[4] *Ibidem*, p. 45.

[5] Cf. O. Petitjean, *Le premier projet de colonisation belge. Le voyage d'exploration du consul Blondeel en Abyssinie 1840—1842* dans « Revue générale » (Bruxelles), Juin, 1924, p. 691—710 ; P. Wigny et M. Borboux, *Belgique et Abyssinie. Une page curieuse de l'histoire de l'expansion belge* dans « La vie économique et social » (Anvers), 15 novembre 1935, p. 423—439.

[6] A. Duchesne, *op. cit.*, p. 49 et suiv.

[7] *Ibidem*, p. 53—54. L'auteur note par erreur la date du 6 octobre ; dans le dossier personnel du diplomate figure la date du 6 décembre. Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur de Belgique, Dossier personnel, n° 34 I (Edouard Blondeel van de Cuelebroeck (1837—1857)). Par la suite M.A.E.B., D.P. 34 I.

Donc, à la veille d'événements dont il fut le héros principal, Blondeel avait à son actif une riche activité et une expérience très apréciées par ses supérieurs. Sa nomination à Constantinople n'est pas due, à notre sens, au simple jeu du hasard. La Belgique devait s'assurer ou défendre dans l'Empire ottoman et les possessions européennes de celui-ci de sérieux intérêts économiques et financiers [8]. Ses voyages en Serbie, en Bulgarie et dans les Principautés avaient pour objet, entre autres, l'extension du réseau consulaire, et une meilleure valorisation de ces intérêts [9]. J. Poumay, consul général de Belgique dans les Principautés, se montrait optimiste quant à l'extension des relations commerciales ou autres entre les Principautés et le pays qu'il représentait [10].

Les succintes notes biographiques présentées ci-dessus indiquent clairement que Blondeel occupait une place spéciale dans la hiérarchie diplomatique de son pays. Sa nomination à Constantinople, centre important du commerce européen, devenu ensuite, pour un certain temps, également le point principal de la politique du continent, devait représenter une arène dans laquelle le diplomate pouvait faire valoir ses qualités. Il nous suffit de consigner le fait que Blondeel était considéré par ses supérieurs comme « esprit pénétrant et original, dont le tact, les lumières et

[8] Le 30 juin 1857, Joseph Jooris, secrétaire de la légation, lequel à la suite du départ de Blondeel, était resté comme chargé d'affaires à Constantinople, signale la crainté des commerçants belges devant la possibilité de la rupture des relations diplomatiques qui porterait « un grand préjudice au commerce ». Cf. M.A.E.B., D.P. 34 I.

[9] C'est ainsi que, dans un mémoire, du 1er mai 1857, Blondeel mentionne, entre autres, que, quelques jours auparavant de mourir, T. Balş, l'ancien caïmacam, lui avait écrit « pour le remercier d'avoir soutenu auprès de son gouvernement les demandes d'armes et d'officiers », que la Moldavie aussi bien que la Serbie ne veulent les faire qu'en Belgique. *Ibidem*. De même, à la même occasion, parlant des résultats favorables du voyage en Serbie, il se rapporte à la décision du gouvernement serbe « [...] de ne s'adresser désormais qu'à la Belgique pour toutes ses commandes d'armes, de machines et d'ingénieurs ». *Ibidem*. Dans une correspondance privée de Constantinople, du 30 janvier 1856, il est dit que la Milice de Moldavie sera réorganisée sur de nouvelles bases, les commandes d'armes étant faites à Liège. « Cette résolution — est-il dit ici — est due surtout à la présence du ministre de Belgique en Moldavie ». Cf. « L'Indépendance Belge », 27e année, n° 44, 13 février 1857.

[10] J. Poumay était lui-même banquier, propriétaire d'une banque qui fonctionnait, en 1857, dans la capitale de la Valachie. Le 14/26 mai 1857, le diplomate consignait à ce sujet : « Les opérations de la Banque commenceront incessamment; j'ai loué un des plus vastes hôtels de Bucarest où je m'installerai dans quelques jours ». Et plus tard : « L'Autriche, hélas, est très opposée à l'installation de notre Banque, mais comme nous nous établissons en simples particuliers, sans demander la moindre petite concession, elle ne pourra ainsi qu'elle l'a fait à Jassy, nous mettre des bâtons dans les roues. Avec l'aide de Dieu nous commencerons nos opérations dans le courant du mois ». D.p. 34 I. Toujours lui, communiquait avec satisfaction que le prince Stirbey fait les préparatifs nécessaires à une grande commande d'armes en Belgique. « Sur la demande du Prince — écrit-il — j'ai transmis au chef du Département de la Milice tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour l'exécution de cette affaire ». Le 15/27 mars 1856, en signalant les négociations du prince avec une maison allemande, pour la construction d'une voie ferrée qui relierait Orşova à Bucarest, par Craiova, avec une ramification vers un port du Danube, négociations sur lesquelles il sera mis au courant, il considère que le problème « peut présenter de grands intérêts pour nos ateliers de constructions ainsi que pour nos établissements métallurgiques ». Poumay exprime sa conviction que « La question des Principautés Danubiennes ayant, surtout depuis la dernière guerre, acquis une haute importance, et la destinée politique de ces Pays devait exercer une grande influence sur les relations et le commerce Européens ». Cf. M.A.E.B., *Correspondance politique*, Légations, Roumanie, Ier vol. (1852—1856), doc. n° 148, 196, 172 (27 août 1855).

les circonstances feront *un de nos agents diplomatiques le plus remarqués* »[11] (c'est nous qui soulignons Gh. P.).

En effet, ses dépêches diplomatiques, datant de la période qui a précédé les événements qui nous intéressent directement, dans lesquelles il analyse l'évolution de la crise orientale et se prononce sur la situation et l'avenir de l'Empire ottoman, sur les Principautés, etc., nous révèlent un diplomate doué de réelles qualités. Ses rapports sont denses, riches de substance, offrant l'image d'un homme qui possède un large horizon, pour lequel l'activité diplomatique ne se borne pas à de simples spéculations théoriques, engendrées par le déroulement des événements; pour Blondeel, cette activité représentait un moyen de servir les intérêts de son pays, d'en consolider les positions politiques, de préparer le terrain pour l'expansion économique. Voici quelques appréciations et jugements contenus dans sa riche correspondance diplomatique des années où il était accrédité auprès de la Porte. Le projet « qui occupe tant le monde » et dont « on parle depuis longtemps », portant sur l'indépendance et la neutralité des Principautés sous la garantie des Puissances, lui sugère les opinions suivantes, qu'il formule à la demande d'une personnalité des Principautés, dont il ne nous dévoile pas le nom. L'indépendance et la neutralité, estime le diplomate, ne peuvent être réalisées tant à cause de l'opposition de la Russie et de la Turquie, que pour des motifs de nature intérieure ; de même la garantie d'autres Etats est illusoire. « Ce qui vous séduit — remarque-t-il — c'est la *neutralité politique* de la Sardaigne, c'est la Suisse, mais songez à la position géographique de ces Etats. Ce sont des points d'appui d'un balancier, ôtez dans les deux plateaux de la balance l'Autriche, la Prusse, la France, l'Angleterre, et dites-moi ce que devient l'équilibre, la neutralité? Non, ce serait placer une jolie femme entre un eunuque et un satyre. Décidemment — conclut-il — je ne crois ni à la possibilité ni à l'utilité, ni à la probabilité prochaine d'une Valachie indépendante et neutre sous la garantie des puissances »[12].

Venant d'un connaisseur avisé de l'orientation des relations internationales, après l'étouffement des révolutions de 1848, ses obervations sont d'une logique parfaite.

Plus tard, à la veille de la guerre de Crimée, signalant la crise sérieuse que traversait l'Empire ottoman, le conflit d'intérêts entre la Russie et la Turquie dans les Principautés, l'inquiétude suscitée par l'éventualité d'une occupation militaire de celles-ci, pour marquer les dispositions du tsar à l'égard du prince Grigore Ghica, Blondeel reproduit les paroles prononcées par l'autocrate devant l'oncle du prince, venu lui rendre hommage : « Dites bien que si mes armés entrent encore en Moldavie, elles n'en sortiront pas aussi aisément »[13].

---

[11] Albert Duchesne, *op. cit.*, p. 42. D'autres jugements nous présentent Blondeel comme « intelligent, instruit, très habile diplomate [...] a toute la délicatesse et le tact d'un diplomate, c'est-à-dire de l'homme du monde le plus accompli [...] ou « ses manières, son langage étaient des plus distingués, son esprit vif, et enjoué se montrait dans sa conversation aussi instructif qu'amusant [...] ». *Ibidem*, p. 71.

[12] M.A.E.B., *Correspondance politique*, Légations, Turquie, 2e vol. (1841—1850), doc. nº 176 (dépêche du 19 décembre 1849).

[13] *Ibidem*, 4e vol. (1853), doc. nº 12 (dépêche du 18 février, 1853).

Le déclenchement de la crise orientale nous offre l'occasion de vérifier la qualité des *réflections* du diplomate qui perçoit le développement ultérieur des événements : « Malgré la présence active de toute la diplomatie européenne — note-il — la force des choses, plus encore que l'ambition et l'habileté de la Russie, a conduit l'Empire ottoman vers la tombe dans l'escorte de trois grandes puissances et aux cris de *conservation* et *d'intégrité* ».

Par analogie, il saisit quelques similitudes entre la situation de la Belgique et celle des provinces européennes dominées par l'Empire ottoman. Ses considérations concernant les conséquences qui pourraient découler pour son pays, à la suite d'un éventuel partage de la Turquie, confirment la véracité de nos observations sur la capacité professionnelle et l'horizon du diplomate, sur le pragmatisme de sa doctrine politique. Blondeel pense que, non satisfaite au Bosphore, la France pourrait exiger des compensations au Rhin. L'intérêt de la Belgique est que la France obtienne des concessions suffisantes, à même de satisfaire son ambition et son désir de grandeur. La Belgique, estime le diplomate, souhaite le maintien de l'Empire ottoman ; mais en cas de partage, elle doit agir dans le sens que la France obtienne des compensations aussi larges que possible. Le problème mérite d'être considéré de près [14].

Réflechissant sur les événements, relevant la périodicité des crises orientales, le fait que l'Empire ottoman « ne peut ni vivre, mais ni mourir », le diplomate estime que le remède de ce mal ne saurait être obtenu par des concessions illusoires ; le retrait des armées russes des Principautés ne changerait pas la situation : « *on aura guéri le rhume d'un phtisique* », note-t-il ironiquement. « Pour prévenir une épouvantable catastrophe », dit-il, il est temps que l'Europe songe sérieusement à ces problèmes : « C'est la politique d'avenir qu'il faut en Orient ; on ne peut s'occuper sagement du présent qu'avec un œil fixé sur un démembrement futur pour préparer l'inévitable transformation. Aucun régime ne peut maintenir l'union des pays qui forment le domaine du Sultan. Je pense donc que la bonne et prudente politique doit tendre à faciliter l'affranchissement sans trop de secousses, de toutes les parties qui peuvent trouver une existence propre ».

La chance de l'Empire ottoman de *se maintenir*, de *se sauver* serait de « régler le sort des Principautés contre la Russie comme on a réglé celui de l'Egypte contre la France, et un congrès qui s'occupe du sort des chrétiens » [15].

Dans le même sens, quelques jours plus tard, il juge que « il n'y a pas de prudence et de sagesse humaine qui puisse, à la longue, sauver la Turquie en décadence de l'envahissement de sa puissante voisine ». Cette « immense catastrophe » ne peut être évitée ; elle ne peut qu'être ajournée si le sultan « a le courage de faire la part du feu, c'est-à-dire s'il prend une grande résolution en créant une Belgique entre la Russie et son Empire, si en un mot, de concert avec l'Europe, il affranchissait la Valachie, la Moldavie et la Serbie en faisant deux Etats neutres et indépendants.

---

[14] *Ibidem*, doc. n° 65 (dépêche du 13 mai 1853). Voir, dans le même sens, le doc. n° 78 (dépêche du 28 mai 1853). En marge du premier document figure l'annotation suivante du ministre des Affaires étrangères : « Lui recommander une grande réserve ».

[15] *Ibidem*, doc. n° 99 (dépêche du 10 juillet 1853).

Le sacrifice que Abdul Medjid s'imposerait — poursuit Blondeel — ne serait au fond qu'un sacrifice d'amour propre car ces provinces ne tiennent plus à son Empire que par un lien fictif, et à ceux d'ailleurs qui voudraient encore invoquer ce grand mensonge de l'intégrité de la Turquie, on peut répondre par la nécessité d'une amputation pour sauver le corps, et par l'histoire ». En outre, conclut-il, ces dernières 150 ans, l'Empire a perdu de nombreux autres territoires [16].

Cette façon de juger la situation — « qui était en vogue avant la guerre d'Orient » — que notre diplomate, comme l'estime le journal de Vienne « Ostdeutsche-Post », « *partageait entièrement et l'avouait hautement* » [17] (c'est nous qui soulignons Gh. P.), étant donné aussi son tempérament, lui attirèrent beaucoup d'ennuis, et cela d'autant plus qu'il manifesta ouvertement son opinion dans ses conversations avec les hauts dignitaires turcs [18].

Les journaux de l'époque, appréciant la personnalité et le caractère du diplomate, considéraient Blondeel comme « un homme fort distingué », qui « n'avait pas eu le don de se faire aimer de ses collègues et des ministres ottomans »; ou « un homme fort instruit, un élégant causeur », mais également « un exemple des torts qu'on peut se faire, en usant, un peu plus que de raison, du paradoxe et du trait satirique ». Blondeel, estimait-on dans le même sens, « n'avait qu'un seul défaut: celui de parler trop et trop haut. Il parlait à qui voulait l'entendre de l'état de choses en Turquie ». La manière de discuter les problèmes — bien que les vérités qu'il soutenait fussent incontestables — était de nature à déranger aussi bien les autres diplomates, ses collègues, que, surtout, la Porte. La cible de ses attaques était, en particulier, Rechid Pacha, contre lequel il menait, comme on l'estimait, « une guerre à outrance, guerre d'épigrammes surtout » et qui a ouvertement pris attitude contre lui [19].

Les choses sont poussés encore plus loin. Les journaux insinuent même que le diplomate se serait déclaré ennemi de la Turquie, qu'il abusait de sa position à Constantinople, que pendant la guerre « *omni modo* », il a servi la Russie [20]. Le journal « Le Messager du Midi » de Montpellier le considère même comme « l'un des agents les plus actifs, les plus audacieux de la Russie » [21].

---

[16] *Ibidem*, doc. n° 109 (dépêche du 10 août 1853).

[17] *Ibidem*, D. P. 34 I (Correspondance de Constantinople du 17 juin 1857).

[18] C'est ainsi qu'au cours d'une conversation avec Rechid Pacha, celui-ci lui demandant son opinion sur la situation de l'Empire, il répond qu'il a besoin de 50 ans de tranquillité garantie; il serait nécessaire qu'on lui crée une situation identique à celle de la Belgique: neutralité et intégrité territoriale sous la garantie des puissances. *Ibidem*, *Correspondance*, 4ᵉ vol., doc. n° 99. Il note dans le mémoire du 1ᵉʳ mai 1857, que sa réponse concernant les Principautés a été tout aussi *franche*. *Ibidem*, D. P. 34 I.

[19] *Ibidem*, Correspondances de l'« Ostdeutsche-Post », du « Journal de Frankfort » et du « Sémaphore » (Constantinople, 18 juin, 1857).

[20] *Ibidem*, correspondance de Constantinople, du 19 juin 1857, publiée dans le « Journal de Frankfort ». Une copie au M.A.E.B., *Correspondance politique*, Légations, Prusse, 18ᵉ vol. (1857–1858), doc. n° 82.

[21] La bataille de Sinope et l'attaque de Malakoff ont été l'occasion pour lui « de manifestations joyeuses de la dernière indécence ». Cf. « Messager du Midi », 2ᵉ éd. 10ᵉ année, n° 188, 4 juillet 1857 (Correspondance de Constantinople du 22 juin). Le « Sémaphore » écrit aussi que le diplomate, pendant la guerre de Crimée, n'a pas caché sa sympathie pour la Russie. *Ibidem*, D.P. 34 I.

Les assertions susmentionnées, bien qu'exagérées, sans doute, n'en ont pas moins une partie de vérité. C'est ainsi que le 13 novembre 1854, le ministre de Belgique à Londres communiquait dans ce sens à son supérieur, De Broukère, que « la conduite tenue dans ces derniers temps par M. Blondeel a été au sein du Divan et chez les Ambassadeurs de France et de l'Angleterre l'objet d'une réprobation générale ». Il semble, poursuit le diplomate, que les dépêches récemment reçues au Foreign Office « s'expriment à ce sujet de la manière la plus catégorique ». Outre le fait qu'il a exprimé « hautement et à qui voulait l'entendre », des opinions hostiles aux puissances occidentales, aux opérations militaires entreprises par celles-ci et à leurs orientations politiques, Blondeel a employé en présence du sultan « un langage de nature à inspirer à Sa Hautesse des craintes sérieuses sur les projets ultérieurs des alliés [...] ». Quelques jours plus tard, Clarendon lui-même communiquait au ministre belge que l'activité du diplomate de Constantinople « ne répondait pas à ce que la France et l'Angleterre étaient en droit d'attendre du représentant d'une puissance amie [...] »[22].

Dans de nombreuses dépêches, concernant ce qui a été dit ci-dessus, Blondeel – en exprimant, de nouveau son point de vue dans les principaux problèmes politiques de l'époque – justifie son attitude, toujours correcte, estime-t-il, en plein accord avec les instructions qui guident son activité [23].

Nous ne connaissons pas la fin de cet incident. S'il fallait en croire le correspondant du journal de Montpellier, à la suite de ces faits, Rechid Pacha a été sur le point de demander au gouvernement de Bruxelles le rappel du diplomate : « *cette mesure* – communique celui-ci – *ne fut pas prise grâce à une intervention puissante qui eut lieu en faveur de M. Blondeel* » [24] (c'est nous qui soulignons Gh. P.). Mais le ministre demeura à son poste et continua son activité sans perdre la confiance de ses supérieurs.

L'évolution ultérieure des événements devait entièrement confirmer les considérations générales formulées par l'homme politique pendant ei conflit. Les dépêches de l'année 1856 mettent en évidence dans le même esprit et avec la même pénétration, la situation de l'Empire ottoman, les conséquences de l'Union des Principautés. Les informations concernant l'option unanime du peuple roumain en faveur de l'Union ont renforcé les convictions du diplomate quant au sort futur de l'empire. Les jugements concernant la position et les intérêts des puissances présentent un grand intérêt et font des documents en question des sources de référence sérieuses pour notre histoire.

Les informations portant sur les actions entreprises par le prince Gr. Ghica en Moldavie, en faveur de l'Union et sur l'adhésion enthousiaste de la population, sont en contradiction avec l'opinion – généralement répandue dans le monde diplomatique de Constantinople, acceptée y compris par le successeur de Blondeel, Joseph Jooris (du moins dans la

---

[22] *Ibidem*, D.P. 34 I.

[23] *Ibidem* (les dépêches des 6 et 12 décembre 1854, 3 et 22 janvier, 8, 19 février 1855, etc.). Voir aussi, *Correspondance* ..., Turquie, 5[e] vol. (1854), doc. n° 68, 73, 75, etc.

[24] « Messager du Midi », n° cité.

première phase) — concernant les positions dominantes détenues par les séparatistes, la victoire certaine des partisans du statu quo aux élections pour les divans ad-hoc[25]. Selon l'opinion de Blondeel — pour prouver l'atmosphère de Moldavie, il envoie à son supérieur une correspondance spéciale reçue de Galatz — la population de cette province, le prince en tête, va au-devant de la politique du cabinet des Tuileries [26]. Le diplomate relève, de nouveau, la place « de premier rang » [27] occupée par les Principautés dans les préoccupations politiques des cabinets européens. Si une seule des puissances alliées, estime Blondeel, encourage le mouvement unioniste, « l'opinion publique d'au-delà du Danube prendra une forme d'expression si imposante que tous les obstacles seront brisés ». La réalisation de l'unité entre les deux provinces roumaines conduira à la création d'un Etat d'une telle importance « qu'il serait difficile à la Turquie de maintenir le faible lien qui l'attacherait encore à sa suzeraineté » [28]. L'appui de l'Autriche ne sera pas suffisant à la Turquie pour résister à la pression d'autres puissances. L'Union, « ce grand problème », « à quelque titre que ce soit, c'est le futur démembrement de la Turquie, l'indépendance complète de la Moldo-Valachie est inévitable, d'autres provinces la suivent et ce seront autant de nouveaux Etats souverains », qui se trouveront sous l'influence de la Russie. « La Roumanie — poursuit-il — plus loin de l'action occidentale, plus près de la Russie que la Grèce, n'aura que les vœux des puissances maritimes, l'impuissance de la Turquie et la rivalité de l'Autriche pour se défendre contre ses sympathies naturelles ou la force expansive de son voisin » [29].

Les jugements et les considérations susmentionnées nous présentent Blondeel comme un diplomate possédant un esprit d'observation perçant et une riche expérience. Sans doute, les dépêches — si elles reflètent une réelle compréhension des faits, de l'intuition, de la finesse et de l'intelligence, montrent l'esprit caustique et l'agitation de l'homme doué d'une énergie et d'une vitalité peu coutumières — se situent dans la ligne imposée par les instructions qui dirigeaient son activité. Le diplomate ne prend pas position en faveur d'une solution ou d'une autre. Avec la lucidité de la perspicacité et de l'expérience, il présente la réalité sous ses aspects fondamentaux, il décrit la position des puissances, il juge dans la perspective de l'avenir, les conséquences des options ou des solutions. A cet égard, du moins, on ne peut rien lui reprocher.

On ne saurait supposer que l'action entreprise contre Blondeel dès 1854 a été déterminée exclusivement par l'attitude qu'on lui reproche : la *facilité* avec laquelle les milieux politiques de Bruxelles ont passé outre à l'incident — même si elle n'était pas due à une *intervention puissante*,

---

[25] Cf. Gh. Platon, *Documente privind ecoul luptei românilor pentru unitate naţională* [Documents relatifs à l'écho de la lutte des Roumains pour l'unité nationale] (sous presse).

[26] M.A.E.B., *Correspondance* ..., Turquie, 7e vol. (1856—1858), doc. n° 16, 36 (dépêches du 17 mars et 3 juillet 1856).

[27] *Ibidem*, doc. n° 36.

[28] *Ibidem*, doc. n° 44 (dépêche du 28 juillet 1856).

[29] *Ibidem*, D.p. 34 I (le mémoire du 1er mai 1857, dans lequel sont inclus des fragments de la dépêche du 4 août 1856). Voir aussi *Correspondance*, 7e vol., doc. n° 51 (dépêche du 27 août 1856).

selon le « Messager du Midi » — montre que ceux-ci n'entendaient pas sacrifier un homme précieux, engagé dans le soutien d'intérêts qui ne coïncidaient pas toujours avec ceux de la France ou de l'Angleterre. Nous reviendrons sur cette question, lorsque nous nous occuperons des problèmes qui font l'objet principal de cette étude.

Avant d'examiner les circonstances dans lesquelles a eu lieu et la manière dont s'est déroulé le voyage du diplomate belge dans les Principautés, nous devons préciser qu'aussi bien le ministre de Constantinople que les milieux de Bruxelles recevaient des informations exactes sur la situation dans nos pays de Jacques Poumay, consul général de Belgique accrédité à Bucarest, diplomate et également banquier [30]. C'est ainsi que dans sa correspondance avec le comte Vilain XIIII, ministre des Affaires étrangères, se rapportant à la situation politique et sociale des Principautés, à l'état d'esprit, Poumay écrit avec conviction qu'« il n'est pas à douter que si la nation est sincèrement consultée elle ne répondît par la manifestation de son vœu unanime qui est « la réunion » sous le Gouvernement d'un Prince étranger, seule combinaison propre à assurer l'existence politique et la prospérité future des Principautés Moldo-Valaques » [31]. Il fait état de l'appui ouvert en faveur de l'Union prêté par le représentant de la France [32], des désaccords — qui répètent, en petit, ceux de Constantinople — entre les représentants de l'Angleterre et ceux de la France [33].

Les informations concernant l'option de la population sont catégoriques : « Le parti unioniste avancé — note-t-il — constitue la grande majorité » [34] ; ou « La grande majorité (si elle est légalement constituée) désire toujours la réunion » [35]. Mais en même temps — en se limitant seulement à la période allant jusqu'au déclenchement du conflit Blondeel — le diplomate montre la sympathie manifestée par les Roumains pour la Belgique, pour son souverain. Dans ce sens, se rapportant à l'arrivée de Blondeel à Bucarest et à l'accueil qui lui a été fait, il remarque que « cela ne laisse aucun doute sur la sympathie de la nation valaque pour la Belgique dont le sort et l'indépendance sont enviés ici par tous les hommes de bien » [36].

Mais le plus grand intérêt pour l'idée qui nous occupe est présenté par la dépêche du 11/23 mars 1857. Exposant les désirs des Roumains et exprimant, de nouveau, la conviction que l'Union ne sera possible que

---

[30] Il semble que Blondeel recevait aussi des informations d'autres sources. C'est ainsi que le diplomate annexe à la dépêche du 3 juillet 1856, dont nous avons fait mention, la copie d'une lettre de Galatz, datée du 20 juin 1856, par laquelle il était mis au courant de la situation en Moldavie, laquelle — estimait-il — « ne permet plus de doute sur le vœu populaire des Roumains ». *Ibidem*, doc. n° 36.

[31] « Telle est du moins — poursuit-il — l'opinion des gens bien pensants et celle de la majorité des habitants qui affirment avec raison que la conservation du pouvoir aux mains d'une famille indigène ne ferait que perpétuer l'ancien état des choses ... ». *Ibidem, Correspondances* ..., Légations, Roumanie, 1[er] vol. (1852—1856), doc. n° 210 (dépêche du 12 avril 1856).

[32] Au banquet offert lors de l'anniversaire de Napoléon, Béclard a levé le verre d'abord pour l'empereur et ensuite pour *l'Union*. Le fait a produit la sensation la plus vive dans le monde politique. *Ibidem*, doc. n° 24 (dépêche du 19 avril 1856).

[33] *Ibidem*, doc. n° 212 (dépêche du 18/30 août).

[34] *Ibidem*.

[35] *Ibidem*, doc. n° 213 (dépêche du 5/17 octobre).

[36] *Ibidem*, doc. n° 215 (dépêche du 8/20 décembre).

sous un prince étranger [37], Poumay rapporte que, dans les réunions poli tiques des Roumains, on parle du prince Napoléon comme futur candidat ainsi que d'un prince de la Maison de Savoie ou du duc de Nassau et « principalement de M. le Comte de Flandre, qui d'après la grande majo rité serait le seul Prince Etranger passable, en vue de notre neutralité et des bons rapports qui existent entre la Cour de Belgique et les autre Cours ». « Depuis quinze jours, poursuit-il, plus de cinquante fois la questio suivante m'a été posée sous différentes formes, par des gens qui appartien nent à toutes les classes de la société : « Eh bien, Monsieur le Consul croyez-vous que notre rêve se réaliserait et que nous aurons le bonheu d'avoir S.A. le Comte de Flandre à la tête de notre pays ? ». En présenc de cette situation, le diplomate comunique : « j'ai toujours souci de ne pas y répondre, ou d'y répondre par un fin de non recevoir » [38].

Le ministre, en prenant connaissance « avec un véritable intérêt » du contenu du rapport, approuve sa réserve et l'autorise à déclarer « que la Belgique n'a eu, en aucune façon, l'intention de s'immiscer dans les questions des Principautés danubiennes et de maintenir la position imposée par sa position de représentant d'une puissance neutre » [39]. Le document comme on le verra, sera invoqué à l'occasion du conflit diplomatique qui allait éclater.

Suivons, donc, le déroulement des événements.

Nous ne connaissons pas le contenu de la dépêche de Blondeel du 25 juin 1856, dans laquelle il invoque l'utilité de l'inspection des consulats placés sous la juridiction de la résidence de Constantinople. Nous savons seulement que le 14 juillet 1856, le ministre approuve, en principe, la proposition [40].

Le 8 août, se rapportant au problème de la création de nouveaux consulats en Moldavie et en Serbie et estimant utile le voyage de Blondeel à Varna, Galatz et Bucarest, le ministre recommande à nouveau une grande circonspection dans le choix des consuls ; il sent toutefois de son devoir de demander si dans les circonstances actuelles, le voyage « ne donnerait-il lieu à aucune supposition politique » et s'il ne serait pas opportun d'être ajourné jusqu'à réglementation définitive de la question des Principautés Dans l'éventualité où ces actions ne lui créeraient pas de difficultés, i peut réaliser son projet, à condition de son exécution rapide et à peu de frais

Dans sa réponse du 23 août, Blondeel considère le voyage comm « indispensable » et propose qu'il soit également étendu aux villes d'Adria nople, Belgrade et Jassy où devront être installés des vice-consulats Quant à la situation dans les Principautés et aux commentaires que so voyage pourrait susciter, il remarque : « Je ne puis répondre de ce qu peut passer par la tête ou la plume des mille correspondants qui parcouren la Turquie ». Pour éviter cela, il est possible qu'il établisse au préalabl quelques détails avec les collègues de Constantinople. De même, cela n'

[37] *Ibidem*, 2e vol. (1857—1860), doc. n° 5 (dépêche du 2/14 mars 1857).

[38] *Ibidem*, doc. n° 7 (dépêche du 11/23 mars).

[39] *Ibidem*, doc. n° 10 (dépêche du 8 avril).

[40] M.A.E.B. *Dossier personnel* n° 1260 II *(Création de consulats dans l'Empire ottoman Mission Jooris, 1856—1859)*. Le titre ci-dessus est écrit au crayon sur le portefeuille, se trouvan à l'intérieur du dossier personnel de J. Jooris, le secrétaire de la légation de Constantinopl successeur de Blondeel. La communication du ministre est datée du 14 juillet.

pas de sens qu'il attende la solution définitive du problème des Principautés car, ajoutait-il avec une ironie non dissimulée — « ce serait attendre indéfiniment, car ces affaires sont celles que finissent rarement ceux qui les ont commencées » [41] (c'est nous qui soulignons Gh. P.).

Le 8 septembre, il reçoit l'approbation de prolonger son voyage, avec le renouvellement des recommandations antérieures.

Le diplomate est accueilli à Giurgiu, le 18/30 novembre 1856, par J. Poumay et le prince Ghica, aide de camp et neveu du caïmacam, délégué par celui-ci pour le représenter auprès de l'éminent hôte [42]. Comme il l'affirme lui-même, l'accueil qui lui a été réservé a été *brillant* [43]. J. Poumay, de son côté, enregistre avec une attention particulière les témoignages de sympathie et d'estime avec lesquels le ministre belge a été reçu dans la capitale de la Valachie [44], lesquels se sont manifestés aussi lors de l'anniversaire du roi [45]. Les faits sont également confirmés par une correspondance de Bucarest, du 28 décembre, insérée dans « L'Indépendance Belge », laquelle ajoute le détail que Blondeel, refusant l'invitation d'habiter dans les « somptueux appartements » mis à sa disposition par le caïmacam, a accepté l'invitation de J. Poumay [46].

Béclard — consul de France à Bucarest — se rapportant au but *avoué* du voyage du diplomate belge, auquel, semble-t-il, il ne croit pas, écrit dans un rapport qui, lui aussi, se trouve probablement à l'origine du conflit, qu'à Bucarest, Blondeel « a été non pas accueilli et traité avec les égards qui lui étaient dus, mais adulé et comblé ». Durant 15 jours, ce fut une série ininterrompue de fêtes et de banquets. Pendant tout ce temps, le diplomate belge « c'était à qui l'accaparerait et se concilierait exclusivement ses bonnes grâces » [47].

Des informations concernant « les honneurs extraordinaires » qui ont marqué son séjour à Bucarest nous sont aussi fournis par Eduardo Targioni, représentant du Royaume de Naples auprès de la Porte [48]. Nous savons encore que durant ce séjour, Blondeel « a tenu à visiter tous les établissements publics ». Il a été également intéressé par « la nouvelle

[41] *Ibidem.* Les deux dernières pièces (des 8 et 23 août), sont également publiées dans « Le Moniteur Belge », et après reproduits par d'autres journaux, y compris « Le journal de Constantinople », pour justifier les intentions du gouvernement de Bruxelles. La dernière phrase de l'affirmation de Blondeel ne figure pas dans la version officielle. Cf. D.P. 34 I (coupure du journal de Constantinople du 27 juin 1837).

[42] M.A.E.B. *Correspondance ...*, Légations, Roumanie, Ier vol., doc. n° 214 (dépêche de Poumay du 17/29 novembre). La nouvelle de l'arrivée est également publiée par « L'Indépendance Belge », n° 346, du 11 décembre 1856, sous la forme d'une correspondance de Bucarest du 28 novembre.

[43] M.A.E.B., D.P. 34, I (mémoire du 1er mai 1857).

[44] *Ibidem, Correspondance ...*, Légations, Roumanie, 1er vol., doc. n° 215, (dépêche du 8/20 décembre 1856).

[45] *Ibidem.*

[46] *Loc. cit.*, 27e année, n° 12, 12 janvier 1857.

[47] Cf. Ghenadie Petrescu, D.A. Sturdza et D.C. Sturdza, *Acte și documente relative la istoria renașterii României* [Actes et documents relatifs à l'histoire de la renaissance de la Roumanie], vol. V, Bucarest, 1890, p. 1079 (dépêche du 9 janvier 1857).

[48] Pasquale Buonincontro, *L'Unione dei Principati Danubiani nei documenti diplomatici napolitani (1856–1859)*, Istituto Universitario Orientale, Napoli, 1972, p. 94–95, doc. n° 27 (Targioni à Caraffa, 24 février 1857).

organisation de la police et du corps des pompiers »[49] ; « il s'est entretenu avec de nombreuses personnes »[50] et s'est lié d'amitié avec elles[51].

Dans une lettre à I. Ghica, du 6/18 décembre, I. Bălăceanu note qu'il a « longuement discuté » avec le ministre belge ; tout en reconnaissant que celui-ci a beaucoup d'esprit et des connaissances infinies, il ne lui inspire pas confiance[52].

Nous ne possedons pas de détails concernant la nature des discussions que Blondeel eut dans la capitale de la Valachie. Nous ne connaissons que la version offerte par Béclard. Selon celui-ci, le diplomate, *trompé* par la manière dont il avait été reçu et par l'attention dont il a été entouré, « a commis la faute de vouloir jouer le rôle principal dans une intrigue dont les ressorts étaient déjà préparés avant sa venue », dans laquelle étaient mêlés les consuls de Prusse et d'Angleterre et qui avaient pour objet le remplacement de certains ministres. L'intervention de Blondeel, faite dans l'intention « de marquer son passage en Valachie par un exploit diplomatique » s'est soldée par un échec total. Par suite — selon l'expression de Béclard— Blondeel « s'est retiré sous sa tente ». Il a passé encore 8 jours à Bucarest, incognito, sans sortir de la maison, où il écrivait ses depêches, « ce qui d'ailleurs lui eût été impossible *s'il avait continué à recevoir la foule de ses visiteurs* » (c'est nous qui soulignons, Gh. P.). Beaucoup de gens le croyaient parti au moment où il a quitté la capitale, pour se rendre à Jassy, accompagné de J. Poumay et de Meusebach, consul général de Prusse[53].

Au demeurant, la prolongation du séjour à Bucarest au-delà du temps prévu a, semble-t-il, mécontenté ses supérieurs. Dans une lettre du 21 janvier 1857, envoyée à l'adresse de Poumay, le ministre des Affaires étrangères, rappelant les trois points qui constituaient l'objectif et les conditions du voyage, remarque que le séjour prolongé à Bucarest « ne me paraît point commandé par la nature de votre mission ». On demande à Blondeel de hâter son retour à Constantinople[54] ; mais celui-ci était parti depuis longtemps à Jassy. Déjà, comme il résulte de ce document, deux des puissances avaient présenté au Ministre des Affaires étrangères

[49] « L'Indépendance Belge », n° 12, 12 janvier 1857.

[50] *Acte și documente relative la istoria renașterii României*, vol. V, p. 1081.

[51] M.A.E.B., D.P. 34 I (mémoire du 19 mai 1857).

[52] *Documente privind Unirea Principatelor*, vol. III, *Corespondență politică — 1855—1859* [Documents concernant l'Union des Principautés, vol. III. Correspondance politique, 1855—1859], sous la direction de Cornelia Bodea, București, Editura Academiei, 1963, p. 167—170.

[53] *Acte și documente* ..., vol. V, p. 1080. Bălăceanu parle lui aussi de l'intrigue à laquelle se rapporte Béclard et au rôle de Colquhoun. *Loc. cit.* Les observations de Béclard, intéressées, sont contredites par d'autres sources. C'est ainsi que la correspondance de Bucarest, adressée au journal « L'Indépendance Belge », du 28 décembre 1856, relate qu'à la veille du départ, le caïmacam à offert en l'honneur de Blondeel un brillant bal au vieux palais : « la foule des invités — est-il dit — a été grande et s'est livrée, sans arrière-pensée, au plaisir. M. le ministre de Belgique, dont la distinction de caractère et l'exquise affabilité ont été fortement appréciées à Bucarest, emporte un souvenir agréable de l'accueil aussi empressé que sympathique qu'il a reçu partout de la part des hommes de tous les partis [...] ». *Loc. cit.*, n° 12, 12 janvier 1857.

[54] Cela d'autant plus qu'il existait déjà ici un poste de consul. Cf. M.A.E.B., D.P. 1260 II. Il est intéressant de remarquer qu'il fait ici mention d'une lettre de Blondeel, de Bucarest, datée d'une manière erronée du 22 octobre, laquelle ne figure pas dans les documents compulsés.

de Belgique — selon Vilain XIIII — « des observations peu agréables sur l'attitude politique » adoptée par Blondeel pendant son voyage [55].

En Moldavie, le ministre belge fu reçu avec la même cordialité ; le 17/29 décembre 1856, l'administration du district de Putna télégraphiait que, suivant la communication des autorités de Slam-Rîmnic, Blondeel était sur le point de partir pour Jassy. Toutes les mesures sont prises pour la réception du diplomate avec tous les honneurs dus à son rang. Comme il résulte d'une correspondance de Bucarest, du 30 janvier 1857, le diplomate et sa suite ont été accueillis à la frontière par le colonel Ranetti, représentant du caïmacam, chargé d'accompagner l'hôte. « Sur toute la route qu'il a parcourue — note-t-on ici — le représentant a été accueilli avec la plus grande distinction et tous les honneurs dus à son rang élevé ont été rigoureusement observés » [56]. Les faits sont confirmés par toute la correspondance de l'administration intérieure [57].

Arrivé dans la capitale de la Moldavie, le 31 décembre/12 janvier 1857, Blondeel y restera deux semaines, jusqu'au 14/26 janvier 1857, lorsqu'il se rendra à Galatz [58].

Durant son séjour à Jassy, le ministre belge fut entouré des plus grands égards par les autorités. Le caïmacam lui-même lui rendit une visite de courtoisie à la résidence qui lui était réservée et offrit en son honneur un grand dîner, auquel participèrent outre les personnalités qui l'accompagnaient, « les ministres moldaves et les notabilités de la capitale. De même, jusqu'au jour du départ, une série de fêtes et de banquets ont été improvisés [...] » [59].

Nous ne savons pas exactement quelle a été la nature des relations établies par le diplomate belge à Jassy et les sujets sur lesquels ont porté les discussions. Gödel de Lannoy, le consul d'Autriche dans la capitale de la Moldavie, averti par Eder sur le *comportement* de Blondeel à Bucarest, estima nécessaire de faire à Th. Balş — « sur la discrétion duquel il comptait » — quelques communications « confidentielles » ; il reçut la promesse qu'il serait informé sur les discussions qui allaient avoir lieu [60]. Le 26 janvier, le diplomate autrichien rapportait que Blondeel était entré en contact « avec plusieurs personnes, sans toutefois faire montre des mêmes intentions qu'à Bucarest ». Les entretiens avec le caïmacam se sont maintenus dans le cadre imposé par les circonstances. « *Les nombreuses visites reçues par le ministre belge des représentants du parti unioniste attirent l'attention* » — note Gödel. Blondeel ne dépassa pas les limites imposées par la situation dans laquelle il se trouvait ; il a declaré au diplomate autrichien qu'« il était entré en contact avec des hommes de toutes les couleurs, pour

---

[55] *Ibidem.*

[56] « L'Indépendance Belge », n° 44 du 13 février 1857.

[57] *Documene privind Unirea ...*, vol. I, *Documente interne (1854—1867)* sous la direction de D. Berindei, Bucureşti, Editura Academiei, 1961, p. XVIII, 8—9, 10, 12 et Archives de l'Etat de Jassy, Tr. 1772, op. 2020, n° 36 167 (Réception de l'ambassadeur belge M. Blondeel — 1856, décembre 18).

[58] Archives de l'Etat de Jassy, Tr. 1772, op. 2020, n° 36 967, p. 62.

[59] « L'Indépendance Belge », n° 44, 13 février 1857.

[60] *Documente privind Unirea ...*, vol. II *Rapoartele consulatului austriac din Iaşi* [Rapports du consulat autrichien de Jassy] *1856—1859*, sous la rédaction de D. Berindei, Bucureşti, Editura Academiei, 1959, p. 77—78, doc. n° 82 du 13 janvier 1857.

'finsormer plus exactement de l'état des choses d'ici ». *Beaucoup de monde*, poursuit Gödel, s'est plaint de l'administration, des pressions que celle-ci exerce sur l'opinion publique. Cependant Blondeel, qui estime que le parti unioniste de Moldavie était moins nombreux et plus faible que celui de Valachie, ne considère pas que les plaintes soient fondées [61].

Dans les documents se trouvant dans le dossier personnel du diplomate, figure une lettre du *colonel Kogălniceanu* [62], de même qu'une lettre de N. Şuţu, écrite de Constantinople, le 26 mai 1857, dans laquelle le « postelnic » fait allusion à la correspondance avec le ministre belge de la période où celui-ci se trouvait encore en Moldavie. Il résulte de ce document que N. Şuţu a remis un *mémoire*, auquel était attaché un projet de constitution [63].

Ce sont les seules informations concrètes concernant les relations établies par Blondeel dans la capitale de la Moldavie.

Au départ, le ministre belge a été entouré des mêmes égards. Le 18 janvier, il se trouvait à Galatz, toujours accompagné par le fils du premier ministre valaque, aide de camp du caïmacam [64]; ici encore il fut reçu avec tous les honneurs dus [65], étant hébergé chez Dimitrie Vlasto, que Blondeel avait recommandé comme vice-consul de Belgique dans le port danubien. A cause des glaçons, il ne put prendre la voie du Danube vers Constantinople; après environ 20 jours d'attente, sérieusement ebranlé dans sa santé, il prit la route en voiture pour Odessa, pour s'y embarquer [66].

Voyons maintenant les circonstances dans lesquelles s'est déclenché le conflit dont le ministre belge fut le héros, son contenu et sa signification.

Comme on l'a également vu ci-dessus, dès le 21 janvier, Vilain XIIII communiquait à Blondeel qu'il avait reçu de la part de *deux puissances* des observations concernant son attitude politique [67]. Nous nous rapportons aussi au rapport de Béclard, du 9 janvier 1857, le seul que nous connaissions de la période en question. Dans ce document, le consul français, comme on l'a vu, relatait sur un ton insinuant la visite de Blondeel à Bucarest et la faute commise par celui-ci par son immixtion dans des problèmes de nature intérieure. Il exprime également l'impression désagréable que lui a causée « la diversité des appréciations auxquelles il se livrait dans ses entretiens avec les nombreuses personnes dont il a fait la connaissance à Bucarest ». Il formulait des jugements pareils, manquant d'esprit de

[61] *Ibidem*, p. 79, doc. n° 84. La constatation, comme on l'a vu, est infirmée par les documents signés par Blondeel.

[62] M.A.E.B., D.P. 34 I (mémoire du 30 novembre 1857).

[63] Gh. Platon, *Nicolae Suţu şi Unirea Principatelor* [Nicolas Soutzo et l'Union des Principautés], dans « Analele ştiinţifice ale Universităţii „Al.I. Cuza" », de Jassy, a Histoire, t. XVIII, fasc. I, p. 61–66.

[64] M.A.E.B., D.P. 34 I (mémoire du 1er mai 1857).

[65] Arch. de l'Etat de Jassy, Tr. 1772, op. 2020, n° 36967.

[66] Pour le voyage du dignitaire, le « postelnic » P. Balş a, spécialement, acheté une voiture « viennoise » valant 90 ducats d'or. *Ibidem*, p. 134. Parmi les documents figure aussi un rapport signé par Al. I. Cuza (f. 142). Le 13 février, Blondeel se trouvait encore à Galatz, après que, au début du mois, il avait accompagné J. Poumay à Brăila. Voir les rapports de celui-ci des 4/16 et 5/17 février 1857, dans M.A.E.B., D.P. 34, I.

[67] M.A.E.B., D.P. 1260 II et D.p. 34 I (rapport de J. Poumay du 4/16 février).

suite, sur Thouvenel et Stratford Canning, ainsi que sur B. Ştirbey ou Alexandre Ghica. Quant à l'Union, poursuivait Béclard de la même manière, « il faisait valoir, suivant l'occasion, le fort ou le faible, les chances des réussites ou l'impossibilité radicale ». Une telle attitude n'est pas permise au représentant d'un pays neutre et il n'était pas le seul à avoir été *choqué* [68].

Nous ne savons pas exactement qui, en premier, saisi a la Porte. Béclard, dans son rapport à Walewski, note qu'il ne peut *dénoncer* un homme qui, à son égard, s'était prononcé dans des termes si bienveillants[69]. Sans doute, toutefois, que le ministre français des Affaires étrangères, avait communiqué à Thouvenel les informations. Mais celui-ci avait déjà été informé dans ce sens et avait fait les démarches nécessaires à la Porte. Même sans avoir été vérifiées, les informations concernant une éventuelle mission secrète de Blondeel destinée à préparer le terrain pour le trône du duc de Flandre dans les Principautés, allaient directement à l'encontre des intérêts français.

En tout cas, la Porte a réagi promptement. A. Henry, le remplaçant de Blondeel durant l'absence de celui-ci, note qu'allant se présenter, en visite protocolaire, chez le nouveau ministre des Affaires étrangères, Ethem Pacha, ce dernier lui a parlé « *de la façon la plus obligeante* » de Blondeel. Cependant quelques jours plus tard, il communique qu'« il n'était bruit à Pera que des menées de Mr Blondeel », on lui a fait connaître que les ambassadeurs d'Angleterre et de France ont fait, en commun, une démarche contre le ministre belge [70]. Allant chez le ministre des Affaires étrangères, le 31 janvirer, celui-ci, très agité et sur un ton élevé, lui a demandé : « Comment qualifier ses menées (de Blondeel) dans les Principautés. Les ambassades nous les signalent et nous adressent des réclamations et elles ont même informé leurs gouvernements respectifs » [71]. Une correspondance de Bucarest, insérée dans « L'Etoile du Danube » du 15 janvier 1857, est dans le même sens [72].

Bien que, à la suite de la présentation des documents officiels, publiés au *Moniteur* belge, le ministre de la Porte eût retiré tout ce qui, dans ses déclarations, aurait pu être considéré comme une accusation contre le gouvernement de Bruxelles, tout en continuant à mentionner les accusations formulées contre Blondeel [73]. Dans l'adresse du 3 février

[68] *Acte şi documente ...*, vol. V, p. 1081.

[69] Blondeel faisait des considérations sur les difficultés rencontrées par un agent diplomatique qui travaille sur « un terrain si glissant comme celui des Principautés ». *Ibidem.*

[70] Le 9 février 1857, à la même date que celle du rapport de Béclard, Thouvenel communiquait à Walewski que les agents de Belgrade et des Principautés lui avaient signalé, probablement, « les incidents pour le moins singuliers du voyage de M. le ministre de Belgique dans les provinces du Danube. Le rôle de mystificateur que M. Blondeel s'est donné n'a pas été du goût du gouvernement ottoman [...] ». *Acte şi documente relative la istoria renaşterii României*, vol. III, p. 1116.

[71] Le comportement de Blondeel est taxé d'« inqualifiable ». L'accusation formulée à cette occasion, suivant la relation des faits faite par Béclard, était que le ministre de Belgique, dépassant les obligations de sa position, a fait dans les Principautés « de la propagande en faveur d'un prince contraire à nos intérêts, en flattant l'ambition des uns, en promettant son appui aux autres et en distribuant à l'avance des faveurs et des emplois ». Cf. M.A.E.B., D.p. 34 I (Rapport d'A. Henry, du mois de juillet 1857 et la dépêche confidentielle du 2 février.)

[72] Contre cet article on prend attitude dans une correspondance de Bucarest, du 8 février, publiée dans « L'Indépendance Belge », n° 48, du 17 février 1857.

[73] M.A.E.B., D.P. 34 I (Rapport d'A. Henry).

1857, rédigée dans des termes durs, Vilain XIIII porte à la connaissance de celui-ci les plaintes de la Porte qui lui ont été communiquées confidentiellement et lui demande de rentrer d'urgence à Constantinople [74].

Afin de renforcer les accusations contre Blondeel, le ministre turc des Affaires étrangères envoie en copie à son homologue de Bruxelles une lettre d'Omer Pacha, représentant de la Turquie à la commission européenne du Danube, de Galatz ; dans ce document, le ministre de Belgique est accusé d'avoir promis à D. Vlasto — dans la maison duquel il avait été hébergé — le poste de vice-consul de Belgique à Galatz, en le poussant « *à exciter l'esprit des habitants en faveur de l'union tout en lui exposant que les Princes de la dynastie de Belgique désireraient cette Union et qu'un d'entre eux avait des vues sur la dignité de Prince des deux provinces réunies* » (c'est nous qui soulignons, Gh. P.). Vlasto est dépeint sous les couleurs les plus noires [75].

C'est, d'ailleurs, le seul document employé comme pièce officielle — comme le remarque aussi Blondeel — sur lequel sont fondées les accusations portant sur l'appui accordé à l'Union et sur le soutien de la candidature du comte de Flandre au trône des Principautés.

Sans entrer dans des détails de procédure, lesquels d'ailleurs ne manquent pas d'intérêt pour l'éclaircissement des aspects essentiels du problème, notons qu'à la suite de ces accusations, la Porte, par l'intermédiaire de son représentant à Bruxelles, demanda le rappel de Blondeel. Celui-ci, invité à se justifier, nia, basé sur des arguments sérieux, les faits qui lui étaient imputés, et, dans ses mémoires justificatifs, il fait usage de nombreux témoignages en faveur de son attitude correcte. De même, il obtint des références favorables de la part de beaucoup de personnalités avec lesquelles il était entré en contact au cours de son voyage [76]. Le dossier personnel du diplomate contient toutes ces pièces [77]. Quelques-uns des documents inclus ici contiennent des informations particulièrement précieuses.

C'est ainsi qu'il résulte de quelques lettres de J. Poumay que le ministre des Affaires étrangères de Prusse avait également reçu des plaintes

---

[74] *Ibidem.* Le ministre exprime son regret du fait que Blondeel n'a pas été plus circonspect et ne s'est pas rappelé qu'il avait déjà donné « l'occasion de difficultés et de débats pénibles », sous l'administration de son prédécesseur. Les accusations faites à Blondeel dans la note confidentielle adressée au Ministère des Affaires étrangères de Belgique, le 9 janvier 1857, sont les suivantes : son voyage en Serbie a produit un effet défavorable, il agit contre le caïmacam, pour empêcher son élection après l'organisation des Principautés, il offre son appui aux uns ou effraie les autres, fort de l'influence dont il jouirait à Constantinople. Etant donné l'état d'agitation qui règne dans les Principautés et la Roumélie, la note ajoute « les voyages de M. Blondeel dont le but istensible ne nous est pas même connu, doivent sans doute attirer l'attention du gouvernement Impérial ». *Ibidem.*

[75] *Ibidem.* Le document est daté Galatz, 19, Regeb 1273. Nous croyons qu'il s'agit du même Dem. Vlasto « l'un des bailleurs des forêts des boyards » que Sadyk Pacha recommande à Alleon, le 30 avril/12 mai 1857, comme un homme riche, qui connait la Moldavie, étant en relations avec tous les boyards et consuls. (Cf. *Documente privind Unirea*..., vol. III, p. 245—246).

[76] De pareils documents qui attestent *la réserve* du diplomate pendant son séjour dans les Principautés, sont signés par Alex. Ghica, J. Poumay, le premier ministre C. Ghica, T. Balş, N. Soutzo, D. Vlasto, Carol Spence, le ministre des E.U.A. à Constantinople, qui avait fait un voyage d'études dans les Principautés, H. Bulwer, et autres.

[77] Outre les arguments d'ordre personnel, destinés à préciser son attitude dans diverses occasions, Blondeel se livre à d'intéressantes considérations générales, concernant la situation de l'Empire ottoman et celle des Principautés.

concernant l'attitude du consul général des Principautés qui avait accompagné Blondeel dans son voyage [78]. Il note de même qu'à la suite de la démarche des unionistes de Jassy, lesquels se son plaint que Blondeel n'était pas favorable à l'Union, V. Place écrivait à Thouvenel. En communiquant à Blondeel l'attitude manifestée par le consul général de France à Bucarest, Poumay écrivait : Béclard « ne vous a pas été plus favorable [. . .] le fait est positif ». Cela résulte aussi clairement de la dépêche mentionnée ci-dessus [79].

La réaction des représentants diplomatiques de la France ne s'est pas fait attendre et, dans le même sens, Poumay parle aussi de la position de A. Henry [80], laquelle a pu augmenter la méfiance à l'égard de la mission de Blondeel dans les Principautés.

Les justifications ne furent pas prises en considération. Malgré l'opposition initiale du roi d'approuver le rappel de Blondeel — opposition qui a mis en sérieuse dificulté le ministre des Affaires étrangères — étant données les proportions prises par le cas, on finit par un compromis. Blondeel fut envoyé à Athènes, la seconde capitale de sa résidence, et l'incident a été considéré de nature personnelle, sans pour autant affecter les relations entre les deux pays. Le *Moniteur* belge, pour répondre au courant d'opinion créé autour du cas Blondeel, ne publie que quelques pièces, aptes à justifier la position irréprochable du cabinet de Bruxelles. Parmi celles-ci se trouve aussi la réponse du ministre des Affaires étrangères au rapport de Poumay du 23 mars concernant la popularité du comte de Flandre dans les Principautés [81]. Les documents publiés, de même que dans le cas précédent, ne sont que les *Instructions officielles* destinées à prouver seulement la correction du gouvernement belge et nullement à défendre Blondeel ; ils sont aussi reproduits dans une mesure égale dans « L'Indépendance belge » [82]. Le journal de Bruxelles tient à préciser, lui aussi, que le renvoi de Blondeel, ainsi que les dissentiments existants « ont une origine et un caractère tout personnel » [83]. Sont également publiées les lettres officielles échangées entre la légation de Turquie à Bruxelles et le Ministère des Affaires étrangères de Belgique, pour jus-

[78] Meusebach lui a montré une lettre du baron Manteuffel dans laquelle celui-ci « se plaint beaucoup de la conduite qui a été tenue par notre ami, dans ces derniers temps et surtout pendant votre séjour dans les Principautés. Trois gouvernements se sont plaints au cabinet de Berlin ». Malheureusement, nous ne possédons pas plus d'informations dans ce sens. M.A.E.B., D. p. 34 I (lettre du 7 avril 1857).

[79] Il semble que la correspondance de « L'Etoile du Danube » du 15 janvier — dont il a été question ci-dessus — qui accusait Blondeel, désapprouvée par « les unionistes modérés », a été inspirée par V. Place. Cf. « L'Indépendance Belge », n° 48, 17 février 1857.

[80] Le diplomate était informé par le baron Richtofen qu'au cours des différentes conversations à Constantinople, lorsqu'on lui a parlé du voyage de Blondeel dans les Principautés, Henry « a toujours donné des réponses froides et trop équivoques » „dont on pourrait déduire que Blondeel aurait, en effet, été chargé d'une mission politique dans les Principautés », M.A.E.B., D.p. 34 I.

[81] « Le Journal de Constantinople » (n° 818, du 27 juin 1857) considère les explications qui accompagnent les documents comme pas très justes, tandis que « L'Univers » constate, à juste titre, que, bien que les instructions données aux agents fussent raisonnables, ceux-ci n'ont pas moins manifesté trop de zèle. L'article est annexé à un rapport de Jooris, du 30 juin 1857. *Ibidem.*

[82] N° 159, du 8 juin 1857.

[83] *Ibidem*, n° 171, du 20 juin 1857. Le journal annonce l'ordre reçu par Blondeel de se rendre à Athènes.

tifier la manière dont, dans la présentation des demandes du gouvernement qu'il représentait, A. de Kerkhove a violé les usages diplomatiques élémentaires [84].

Tous les ministres accrédités à Constantinople, vu le caractère personnel de l'incident (acceptant les explications officielles dans ce sens) ont désapprouvé l'offense à la représentation de la Belgique ; toutefois, à l'exception du représentant des Etats-Unis qui « a protesté vigoureusement », tous les autres « se sont tenus dans la plus grande réserve et se sont bornés au rôle de neutralité et d'abstention la plus complète » [85].

Il est évident que le voyage de Blondeel dans les Principautés, comme il résulte aussi, en partie, des faits susmentionnés, n'a pas tellement mécontenté la Porte que les puissances européennes, la France et l'Angleterre, auxquelles se sont ajoutées la Prusse et la Sardaigne [86]. Le seul soupçon que le ministre belge agirait dans le sens de l'installation sur le trône des Principautés d'un prince étranger a été suffisant pour déterminer la réaction spontanée dont il a été question. Le problème du prince étranger, discuté depuis longtemps dans la presse de l'époque [87], comme on le sait, représentait une pomme de discorde et les Roumains eux-mêmes préférèrent l'éliminer, pour le moment, du programme national pour ne pas indisposer les puissances favorables à l'Union. C'est pourquoi, même en l'absence de preuves certaines, les puissances voulurent s'assurer contre toute éventualité, en suspectant réciproquement leurs intentions.

Le ministre des Affaires étrangères de Belgique, Vilain XIIII, entreprit un sondage diplomatique discret dans les capitales européennes pour s'informer sur l'attitude des puissances à l'égard de l'incident qui avait mis le gouvernement de Belgique dans une situation si difficile. C'est ainsi que, dès le 2 mai 1857, le ministre à Londres est chargé, « avec tout le tact », de s'informer si le gouvernement britannique a donné cours aux rapports envoyés par le consul dans les Principautés et si Stratford Canning s'est occupé de ce problème. Le 14 juillet, lors qu'on avait commencé à y voir plus clair, le ministre écrit, dans une lettre confidentielle, que « des renseignements précis, aux meilleures sources, donnent lieu de croire » que Stratford a agi contre Blondeel auprès du gouvernement ottoman. Le ministre résident est prié de communiquer au cabinet anglais que « le gouvernement du Roi était en droit de s'attendre à des preuves plus amicales de la part d'un agent de la Cour de St. James » [88].

---

[84] *Ibidem*, n° 187, du 6 juillet 1857. Les documents concernant le conflit avec le représentant diplomatique de la Turquie, se trouvent au dossier personnel de Blondeel.

[85] M.A.E.B., D.p. 34 I (le rapport de Jooris du 8 juillet 1857), A. Henry, pour se justifier des accusations formulées par Blondeel, note, en se rapportant à ces faits : « ce silence est, à lui seul, la meilleure réfutation des assertions de M. Blondeel ; c'est l'arrêt prononcé sur lui par ses collègues [...] ». *Ibidem* (le rapport du mois de juillet 1857).

[86] Dans une lettre du 8 juillet 1857, adressée à Vilain XIIII, Kerkhove, expliquant la manière dont ont eu lieu les démarches officielles de la Turquie, conformément aux usages diplomatiques, montre que, plusieurs fois, la Porte a, amicalement, demandé le rappel de Blondeel. Mais maintenant, « à la suite de réclamations formulées par les gouvernements anglais, autrichien, français et sarde, ainsi que par le Cabinet de S.M. le Sultan [...] ». La lettre est publiée par « L'Indépendance Belge , n° 192, du 11 juillet 1857. Elle se trouve aussi au dossier personnel du diplomate.

[87] Gh. Platon, *Lupta Românilor pentru unitate națională ...*, passim.

[88] M.A.E.B., D.p. 34 I.

De même, par une adresse « très confidentielle » du 28 avril 1857, e baron O'Sullivan de Grass est également chargé de s'informer dans le nême sens auprès des milieux de Vienne, de se convaincre si — selon les ffirmations de Blondeel-Prokesch — l'internonce de Constantinople a crit à Buol pour démentir les bruits qui couraient concernant la soi-lisant action du ministre belge dans les Principautés [89]. On demande également au baron Nothomb, ministre à Berlin, de s'informer si le gouvernement prussien a été mis au courant du cas Blondeel. Cette fois-ci encore, Vilain XIIII demande à être « confidentiellement et exactement renseigné ».

Le 25 mai, Nothomb communiquait qu'à Berlin les faits ne sont connus que par les dépêches télégraphiques reçues par les ministres d'Autriche et de Turquie. La légation de Turquie, ajoute le diplomate, « a immédiatement communiqué ce fait au son de la trompette » [90].

La presse du continent a discuté les faits avec passion, et, au niveau les informations connues, a essayé de faire certaines appréciations, lesquelles, sans apporter de nouveaux éléments, confirment l'écho et l'importance du cas.

Le journal belge « L'Indépendance Belge », sur un ton modéré, se borne à reproduire les versions officielles et des articles de la presse étrangère, proches de la position des milieux politiques de Bruxelles [91]. « Le Nord », qui paraissait dans la capitale de la Belgique et représentait le point de vue du gouvernement de St. Petersbourg, considère que l'on est à court d'informations qui attestent la véracité des accusations portées contre Blondeel [92]. Les correspondances de Constantinople affirment que le dénouement est un résultat naturel de l'attitude anti-turque du ministre belge. Une partie de la presse française, polémiquant avec les journaux anglais — sur le ton imposé par la tension des relations entre l'Angleterre et la France de l'été de l'année 1857, surtout sur la question des Principautés — condamne la hâte avec laquelle le gouvernement belge a cédé aux pressions d'en dehors. Est intéressant dans ce sens un article du « Constitutionnel ». Polémiquant avec le « Times », le journal français fait certaines observations qui peuvent, croyons-nous, servir à faire ressortir les éléments du problème qui nous intéresse.

---

[89] Le 5 mai 1857, O'Sullivan répond que Buol lui a confirmé la réception de la lettre. Les explications données par le gouvernement belge ont satisfait Vienne. Prokesch, note-t-il, « dit n'avoir écrit sur ce sujet que pour faire acte de bienveillance envers notre agent, en envoyant à Vienne une lettre dont le contenu était une justification de sa conduite ». Cf. M.A.E.B., *Correspondance ...*, Légations, Autriche, 24e vol. (1857), doc. n° 113 et 117. Vilain remercie Buol pour la communication faite sur la justification exigée par Blondeel à Prokesch. Cf. Paul Henry, *L'abdication du Prince Cuza et l'avènement de la dynastie de Hohenzollern au trône de Roumanie. — Documents diplomatiques*, Paris, 1930, p. 182—183 (Vrinz à Buol, 7 mai 1857).

[90] M.A.E.B., *Correspondance politique*, Légations, Prusse, 18e vol. (1857—1858), doc. n° 82, 84, 85. Vilain lui communique aussi les documents qui expliquent la manière dont se sont déroulés les incidents avec Kerkhove et l'autorise de s'en servir pour « rectifier les erreurs ».

[91] Y figure aussi une correspondance de Bucarest, du 30 juin 1857, dans laquelle on estime malveillante l'assertion selon laquelle Blondeel se serait prononcé en faveur de la candidature du comte de Flandre. Le ministre belge — appuie-t-on ici — a manifesté « la plus rigoureuse impartialité ». N° 193, du 12 juillet 1857.

[92] Cf. M.A.E.B. *Correspondance ...*, Légations. Prusse, 18e vol. (doc. n° 82. Le titre de l'article du journal « Le Nord » est *De l'état des relations diplomatiques de la Belgique avec la Sublime Porte.*

Analysant les accusations portées contre Blondeel et celles du « Times » (journal de lord Stratford), « Le Constitutionnel » remarque qu'elles sont vagues et ne justifient pas une mesure exceptionnelle telle que la destitution d'un agent diplomatique de ses fonctions. C'était le droit de Blondeel de se prononcer en faveur de l'Union des Principautés. En l'accusant d'avoir conspiré contre l'indépendance de l'Empire ottoman et en se faisant *l'apôtre* de son intégrité, le « Times » ne trompe personne. Lui-même il a publié de nombreux articles d'où il résulte que cette indépendance, celle d'un Etat en pleine décomposition, représente une chimère et a approuvé des actes qui portaient de graves préjudices à cette indépendance. Les insinuations concernant *les intérêts économiques* de l'Angleterre ne sont nullement dissimulées [93] et, naturellement, ceux-ci ne doivent pas être exclus de l'appréciation générale des faits.

Un seul journal français [94], « Le Courrier du Havre », du 8 juillet 1857, dans le commentaire politique intitulé *La diplomatie belge en Orient*, s'occupe de l'activité des agents de la Maison royale de Cobourg qui « vont sans repos ni cesse, furetant dans tous les coins du globe pour tâcher de découvrir un trône vide où ils pourraient placer un de leurs princes disponibles ». Le problème de la réorganisation des Principautés, poursuit le commentaire, a offert au ministre belge « une occasion excellente ». « La réunion de la Moldavie et de la Valachie sous la royauté du fils du roi Léopold, son maître, aurait donné naissance à une petite Belgique sur les bords du Danube » et aurait conféré à la légation de Constantinople une grande importance. Le journal ne peut affirmer si l'idée appartient à Blondeel ou lui a été suggérée « *de plus haut* » de même qu'il ne peut attribuer la responsabilité de ce qui est arrivé au gouvernement belge. Ce qui est toutefois certain, poursuit-il, c'est le fait que Blondeel « a réussi à donner de l'ennemi à ce vice-sultan ombrageux qui règne et gouverne à Constantinople, lord Stratford de Redcliffe [...] (sic) » [95].

Les considérations du journal du Havre, si nettement formulées, peuvent, évidemment, être une forme voilée par l'intermédiaire de laquelle les diplomates du Quai d'Orsay exprimaient leurs convictions, de même qu'elles peuvent représenter les simples suppositions d'un journaliste — ce qui est moins probable, étant donnee la situation de la presse de France à cette époque [96]. En tout cas, il semble que ce soit la première

[93] « [...] et lorsque l'activité de l'ambassade anglaise se manifeste par le renversement des ministères, par l'absorption de tous les privilèges dont la Porte peut disposer ; chemins de fer, banques, canaux, éclairage, etc., par une guerre à outrance à toutes les entreprises qui ne sont pas exclusivement anglaises, le *Times* ne s'empresse-t-il pas d'applaudir [...] ». Cf. « L'Indépendance Belge », n° 192, 11 juillet 1857.

[94] C'est le seul qu'on trouve au dossier personnel. Il est probable que le gouvernement français n'a pas eu non plus l'intention de pousser les choses trop loin, en laissant à un seul journal, de province, la charge d'exposer le point de vue qu'avaient adopté, probablement, non seulement les dirigeants français, mais également les autres puissances qui ont entrepris la démarche collective contre Blondeel.

[95] M.A.E.B., D.p. 34 I. Le ministre de Paris qui envoie le journal à son chef, le 12 juillet 1857, demande s'il est nécessaire que les observations contenues dans le journal fassent l'objet d'une communication verbale à Walewski ou s'il est préférable « de laisser tomber cette grossière attaque dans l'oubli qui l'attend ». Le ministre des Affaires étrangères se pononça pour la seconde alternative (adresse du 14 juillet). *Ibidem.*

[96] Cf. Mihail D. Sturdza, *Bibliographie d'un réquisitoire. La Russie vue par la presse parisienne. Juillet 1848 — Juillet 1859*, dans « Cahiers du monde russe et soviétique », IX[e] vol. MCMLXVIII, 3[e]—4[e] cahiers.

ffirmation publique, ouverte, de la conviction concernant la candidature
u prince de Flandre au trône des Principautés, le principal élément qui
suscité l'incident aux répercussions si multiples et si graves. Il nous faut
outefois retenir le fait que d'autres témoignages renforcent les supposi-
ions sur le véritable but de la mission de Blondeel.

Comme on l'a vu, Blondeel avait déjà suggéré certaines choses dans
e sens, sans aller trop loin [97]. D'autres représentants diplomatiques com-
muniquent également leurs observations. C'est ainsi qu'Eder écrit
que Blondeel « se serait laissé endoctriner par certains boyards et aurait
pressé, à diverses reprises, le caïmacam Alexandre Ghica de modifier sa
politique, espérant provoquer un mouvement unioniste, dirigé contre
'Autriche aussi bien que contre la Turquie ». Prokesch, de Constanti-
nople, envoie à Buol des informations dans le même sens [98], tandis que
Vrinz, l'agent de Bruxelles, dans ses rapports, fournit quelques détails
particulièrement intéressants dans ce sens.

En partant des informations fournies par J. Poumay, dans sa dé-
pêche du 11/23 mars 1857, sur la popularité dans les Principautés de la
candidature du Comte de Flandre [99], le diplomate considère que le ministre
des Affaires étrangères de Belgique « rapporte la plus large part de cette
intrigue à M. Blondeel». Présentant les démarches de l'agent de la Turquie
à Bruxelles, de Kerkhove — belge lui-même — pour le rappel de Blondeel,
et constatant *la protection* accordée par la Cour au ministre de Constan-
tinople, Vrinz affirme que le ministre d'Angleterre à Bruxelles « n'a pas
cessé d'appuyer » les réclamations de la Porte et a communiqué aussi bien
au ministre des Affaires étrangères qu'au roi, la dépêche de lord Clarendon,
dans laquelle celui-ci — avant que la Porte eût fait une demande formelle
dans ce sens — considérait comme nécessaire le rappel de Blondeel. Lord
Howard, poursuit Vrinz, « m'a avoué qu'il supposait à la protection sou-
tenue et si peu méritée du Roi et du duc de Brabant en faveur de M. Blon-
deel *des motifs secrets et peut-être compromettants pour la Cour* » [100] (c'est
nous qui soulignons, Gh. P.).

Vrinz est d'accord avec la version de Kerkhove, selon laquelle Vilain
XIIII aurait déclaré qu'il rappellerait Blondeel au cas où une demande
formelle lui serait présentée dans ce sens. Cependant le roi, remarque-t-il
dans la dépêche du 7 mai 1857, « tient en suspens sa décision » [101].

Le 5 juin, le même agent montre de nouveau qu'après que la Porte
a renouvelé deux fois — le 12 et le 28 mai — la demande de rappel de
Blondeel, que le roi a refusée [102], le représentant de la Turquie et celui de
l'Angleterre « cherchent à pénétrer les motifs de la protection extraordi-
naire » que le roi accorde au ministre de Constantinople. Tandis que Ho-

---

[97] *Loc. cit.*

[98] Paul Henry, *op. cit.*, p. 45—46.

[99] Cf. supra, p. 9—10.

[100] Paul Henry, *op. cit.*, p. 182—187 (dépêche confidentielle du 2 avril 1857). Vrinz note que Vilain XIIII lui a communiqué qu'il n'hésiterait pas à rappeler Blondeel à la demande de l'une des puissances.

[101] *Ibidem*, p. 182—183.

[102] « Le Roi ne trouvait pas les raisons suffisantes et refusait. La Porte a menacé de rompre les relations ».

ward croit les trouver « dans d'anciens rapports et engagements », Kerkhove « prétend savoir, et l'avoir mandé à son Gouvernement, que c'est en reconnaissance de ces intrigues mêmes dans les Principautés en faveur de l'union et de la candidature du Comte de Flandre, *faites en conformité des instructions secrètes du Roi*, que Sa Majesté veut couvrir son agent de sa protection » (c'est nous qui soulignons, Gh. P.). A l'appui de cette affirmation, le diplomate cite les articles du journal « Le Nord » sur l'Union qui « auraient été inspirés par le cabinet du roi »[103].

Dans une nouvelle dépêche, du 8 juin, se rapportant de nouveau au *refus net* du roi, Vrinz montre que le gouvernement belge a fait insérer dans le *Moniteur* du 7 mai une note dans laquelle il affirme « que jamais le gouvernement belge n'a songé à mettre sur le trône roumain un de ses princes ». Dans ce même sens est également publiée la lettre du 8 avril 1857, la réponse de Vilain XIIII à la dépêche par laquelle Poumay communiquait la popularité de cette solution parmi les Roumains[104].

A son tour, Eduardo Targioni, le représentant de Naples à Constantinople, manifeste un grand intérêt pour le cas Blondeel. Dès le 24 février 1857, il rapporte à son chef que le ministre belge, en dehors de la mission avouée « lasciò intendere preventivamente ed indirettamente a quelle autorità, esseri egli incaricato di esplorare la stata de partiti ed i bisogni di quelle provincie ». De même, se déclarant partisan de l'Union, « esaltando in tal guisa le menti di coloro che la bramana, facendo credere che il sua parere avrebbe gran peso nella decisione della vertenza, attesoche S.A.R. il Conte di Flandra potrebbe essere scelta a governare il nuovo Stato [...] »[105].

Le diplomate napolitain ajoute que la Porte ainsi que « la maggiore parti delle Potenze » ont adressé au gouvernement de Bruxelles « energici reclami », que, dans son intransigeance, la Porte, selon toutes les probabilités, *est poussée et soutenue* par d'autres Puissances[106].

De tout ce qui a été dit, il est difficile de porter un jugement sur les causes qui ont provoqué cet incident dont le déroulement et le dénouement font ressortir la place occupée par les Principautés dans la politique européenne, le rôle de « pomme de discorde », la mesure dans laquelle le problème de l'Union représentait *la pierre de touche* par rapport à laquelle devait être établi le nouvel équilibre sur le continent[107].

Le cas Blondeel, à un moment où le problème roumain se situait, de nouveau, au centre des événements, en voie d'atteindre son point culminant, a provoqué la réaction immédiate des puissances intéressées. Comme on a pu déduire du matériel auquel on a fait appel, personne n'a émis une conclusion définitive concernant les vrais objectifs du voyage de Blondeel. Une chose est toutefois certaine : la visite de celui-ci dans

[103] Paul Henry, *op. cit.*, p. 183—184. Vrinz doute du bien-fondé de ces suppositions.

[104] *Ibidem*, p. 184. Voir aussi supra. La lettre du 8 avril s'achevait par cette mise au point : « Vous voudrez bien également donner à entendre que son Altesse Royale le Comte de Flandre n'a jamais songé à la position qui, d'après votre rapport, quelques personnes semblent vouloir lui attribuer [...] ».

[105] Pasquale Buonincontro, *op. cit.*, p. 94—95, doc. n° 27.

[106] *Ibidem*, p. 120—121, doc. n° 43. Y sont décrites, avec des détails, les démarches diplomatiques de la Porte. Voir aussi les rapports des 25 juin et 1er juillet, p. 122, 123—124.

[107] Gh. Platon, *Le problème roumain dans la politique européenne ...*, *loc. cit.*

les Principautés se situe dans une période où ici — le programme national étant déjà formulé, lequel allait devenir officiel dans les débats des Divans ad hoc — le problème de l'Union et du prince étranger se trouvait dans l'attention de tous sur le plan intérieur, étant aussi largement discuté dans les milieux diplomatiques, de même que dans la presse de l'époque, où diverses solutions étaient préconisées.

La mission de Blondeel et la candidature du prince de Flandre doivent absolument être aussi considérées à travers les témoignages ultérieurs de I. C. Brătianu et de C. A. Rosetti. Le premier, lors d'une réunion électorale du 3 septembre 1869, parlant de la proclamation du comte de Flandre comme prince régnant, en 1866, déclare que ceux qui le lui proposèrent, savaient très bien qu'il refuserait : « ils disent aujourd'hui à qui veut les entendre, qu'ils le savaient *car nous avions pressenti plusieurs années le comte de Flandre* »[108] (c'est nous qui soulignons Gh. P.).

De même, dans une lettre ouverte adressée à D. Sturdza et I. Bălăceanu, C. A. Rosetti écrit textuellement : « En ce qui concerne le refus du comte de Flandre, nous soutenons de nouveau que *dès 1857 moi avec Nicolae et Ştefan Golescu et M. Ion Brătianu nous avons fait cette proposition au premier ministre du roi des Belges et qu'elle a été rejetée* »[109] (c'est nous qui soulignons, Gh. P.).

Entre ces démarches et le voyage, mais surtout les proportions données à l'incident Blondeel, il n'est pas possible qu'il n'y ait aucun lien. En tout cas, la chose est sûre, la réaction que le problème du prince étranger a provoquée, a confirmé combien grands étaient les intérêts des puissances, sur l'initiative desquelles la Porte a agi d'une manière si inaccoutumée ; elle a montré — aux Roumains surtout — combien était dangereuse l'une ou l'autre des options, combien était nécessaire et opportune la renonciation, pour le moment, à ce point du programme, pour sauvegarder l'Union. La décision finale a eu aussi pour cause, croyons-nous, l'exemple du cas Blondeel. L'incident, qui eut un si grand écho international, dans la mesure du problème auquel il s'attachait ne mesure toute son importance que dans son contexte avec le problème roumain.

Blondeel quitte Athènes. Eugène de Kerkhove de Varent, son ennemi déclaré, qu'il avait remplacé dans le poste de Constantinople, et qui s'était mis au service de la Porte, est transféré à Madrid, sur les insistances du gouvernement belge, tandis que le ministre des Affaires étrangères, Vilain XIIII, est remplacé par le baron de Vrière[110]. En compensation, en octobre 1857, Blondeel — qui n'avait pas cessé un seul instant de revendiquer

---

[108] « Romănul », XIII[e] année, 7 février 1869. Brătianu note que, six mois avant 1866, il avait de nouveau été sollicité et avait refusé.

[109] *Ibidem*, 24—25 mars 1869.

[110] Dans un long et intéressant mémoire du 30 novembre 1857, adressé à celui-ci, Blondeel, relevant la mauvaise intention de A. Henry, montre en même temps l'attitude ambiguë de l'ancien ministre des Affaires étrangères. Lorsque le ministre de France, ajoute-t-il, « réclame contre un projet de rappel motivé par mes prétendues démarches en faveur d'une cause que la France protégeait, M. le Vicomte Vilain XIIII se hâta de l'assurer que je *n'étais pas partisan de l'Union* (sic). Il est du moins regretable que son Excellence ne s'en soit pas souvenu avec les Ministres de Turquie, d'Autriche ou d'Angleterre ». M.A.E.B., D.p. 34 I.

ses droits — est nommé à Rio de Janeiro [111] et ensuite à Washington (15 février 1859) [112].

La preuve que la Porte n'a agi que sous la pression des grandes puissances, nous est également fournie par le fait qu'un an plus tard, seulement, comme il résulte d'une correspondance de Constantinople du 6 août 1858, le diplomate a été reçu par le sultan en audience privée [113]. Un journal écrit même qu'à cette occasion (après sa nomination à Rio de Janeiro) [114], Blondeel se trouvait maintenant sur le point de partir pour Washington), le sultan lui a fait cadeau d'une tabatière d'or incrustée de brillants, sur laquelle se trouvait son portrait, « en signe de sympathie pour le gouvernement qu'il a représenté ici pendant plusieurs années » [115].

Important aussi en lui-même, le cas Blondeel confirme, une fois de plus, la place occupée par le problème roumain dans les relations internationales de l'époque, l'intérêt avec lequel les puissances suivaient le déroulement des événements, la manière dont elles intervenaient, la suspicion avec laquelle elles considéraient tout événement qui aurait eu pour objectif de déterminer un autre dénouement que celui que permettait l'équilibre de la garantie des intérêts. Quelle que soit la véracité des accusations ou celle des arguments invoqués pour la défense de Blondeel, inclus dans un riche et intéressant matériel pour l'histoire de l'Union, la réaction provoquée, sur la toile de fond de la crise aiguë des contradictions entre les puissances, représente encore une preuve de la mesure dans laquelle la lutte des Roumains pour l'unité a affecté l'équilibre des forces sur le continent et a déterminé une révision de celui-ci.

[111] *Ibidem*, l'ordre du 1er octobre 1857.

[112] Cf. Albert Duchesne, *op. cit.*, p. 63 et suiv. Informations concernant l'activité ultérieure du diplomate.

[113] « L'Indépendance Belge », n° 230, 28e année, 18 août.

[114] M.A.E.B., D.p. 34 I. L'acte de nomination est du 9 octobre 1857.

[115] Jooris, qui transmet cette information, note que le départ de Blondeel n'a donné lieu à aucun commentaire des représentants de la Porte ou des puissances. Le geste, estime le diplomate, confirme la manière dont la Porte a constamment envisagé cet incident et révèle à mes yeux le désir sincère de réparer envers le gouvernement l'offense faite à son agent [...] ». Cf. M.A.E.B., *Correspondance politique*, Légations, Turquie, 7e vol., dcc. n° 178 (dépêche du 19 septembre 1858).

ASPECTS DIPLOMATIQUES DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DE LA ROUMANIE

par GRIGORE PLOEŞTEANU

Afin de mieux comprendre l'attitude manifestée par l'Autriche-Hongrie à l'égard de l'aspiration à l'indépendance du peuple roumain et de la guerre menée à côté de la Russie dans les années 1877—1878, nous croyons nécessaire de présenter certains repères de la situation internationale dans la 8e décennie du XIXe siècle, ainsi que les intérêts et l'attitude des grandes puissances à l'égard du problème oriental.

L'année 1871 a marqué un moment important dans l'histoire de l'Europe, le traité de Francfort, qui mettait fin à la guerre entre la France et la Prusse, consacrant, selon certains historiens, la prépondérance allemande sur le continent [1]. Désireux de maintenir le statu quo créé, Bismarck est l'inspirateur d'un système d'alliance qui a pour résultat la conclusion dans les années 1872—1873, de l'« Entente des Trois Empereurs », dont la base fut posée à l'occasion de la rencontre qui eut lieu à Berlin en septembre 1872 entre Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, François-Joseph, empereur d'Autriche-Hongrie et Alexandre II, tsar de Russie. L'année suivante, le 6 juin 1873, étaient signés un accord germano-russe — une alliance défensive — et un accord entre l'Autriche-Hongrie et la Russie — un arrangement de se consulter en cas d'agression d'une tierce puissance ou de divergence d'intérêts — auquel adhéra aussi l'Allemagne le 22 octobre 1873. En 1874, l'Italie se rallia également à ces accords. En dépit des intérêts particuliers des partenaires l'«Entente des Trois Empereurs», une alliance conservatrice, a influencé fortement l'histoire politique et diplomatique de l'Europe au cours des années suivantes.

Abandonnant une politique active au Centre de l'Europe, l'Autriche-Hongrie, minée à l'intérieur par le problème des nationalités, non résolu par l'adoption en 1867 du système dualiste, dirige son attention vers la péninsule Balkanique, encouragée dans cette direction par le chancelier d'Allemagne, tendant à profiter de la dissolution de l'Empire ottoman. Ses directives extérieures sont la Bosnie et l'Herzégovine, dont la possession devait lui ouvrir le chemin de Salonique [2], et l'institution d'une sorte de protectorat sur les peuples des Balkans, libérés de la domination ottomane [3]. Les milieux dirigeants de Vienne étaient particulièrement préoccupés de la principauté de Serbie laquelle, une fois acquise son indépendance, pouvait polariser autour d'elle les Slaves du sud, se trouvant sous la domination de la double monarchie. Enfin, le ministre des Affaires

[1] P. Milza, *Les relations internationales de 1871 à 1914*, 2e éd., Paris, 1968, p. 5.
[2] J. Droz, *Histoire diplomatique de 1648 à 1919*, 3e éd., Paris, 1972, p. 431.
[3] P. Milza, *op. cit.*, p. 17.

Rev. Roum. d'Hist., XVI, 1, p. 67—86, Bucarest, 1977

étrangères, Andrássy Gyula, en dépit de l'accord avec la Russie, suit avec inquiétude les tendances expansionnistes du tsarisme dans les Balkans. La Russie, seconde puissance intéressée dans la solution du problème oriental, tendait, par la désagrégation de l'Empire ottoman, à étendre son influence dans les Balkans, à contrôler les Détroits et à assurer son accès à la mer Méditerranée. Parmi les puissances de l'époque, l'Angleterre, qui dominait le monde économiquement, s'opposait à l'accès de la Russie tsariste à la Méditerranée orientale et à l'extension de sa domination dans l'Asie. Elle demeurait attachée à l'intégrité de l'Empire ottoman [4].

Ce qui retient l'attention, c'est l'existence d'une politique concertée des trois Empires — l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie — dans le problème oriental — que la Roumanie devait prendre en considération. Dans une récente étude on relève que les intérêts propres aux puissances qui formaient cette alliance leur ont dicté « une attitude qui dans ses lignes générales convenait à la Roumanie et favorisait la lutte intérieure et les aspirations des pays vers l'indépendance » [5]. Il est tout aussi vrai qu'en échange de la bonne volonté, manifestée par une puissance ou une autre, la Roumanie était obligée de faire d'importantes concessions économiques et politiques. Dans ce contexte, les relations de la Roumanie avec l'Autriche-Hongrie occupent une place considérable.

Après l'ascension du comte Andrássy au Ministère des Affaires étrangères de l'Empire, la politique traditionnelle de l'Autriche, hostile à l'Etat roumain, se nuance. Comme on le sait, l'Autriche s'est opposée par tous les moyens diplomatiques à la réalisation de l'Union des Principautés qu'elle n'a reconnue en fait qu'après la défaite subie dans la guerre austro-franco-sarde. Elle eut ensuite une attitude hostile au règne de Cuza, et dans les années suivantes, notamment après l'institution du système dualiste austro-hongrois, les relations avec l'Etat roumain connurent des moments de forte tension. Même en janvier 1871, François-Joseph et Beust, chancelier d'Autriche-Hongrie, avaient en vue une séparation des Principautés Unies [6]. Le nouveau rapport des forces et les nouvelles alliances créées sur le continent européen après 1871 ont évidemment déterminé le cadre des relations roumano—austro—hongroises. L'Autriche-Hongrie ne voit plus aucun empêchement à la constitution d'un Etat roumain indépendant, alors que les rapport de la Roumanie avec la Porte deviennent en fait nominaux [7]. Andrássy, en voyant que la réalisation des aspirations à

---

[4] *Ibidem*, p. 28.

[5] Gh. Platon, *Afirmarea suveranităţii României în preajma războiului din 1877—1878. Mărturii din arhivele diplomatice ale Belgiei* [L'affirmation de la souveraineté de la Roumanie à la veille de la guerre de 1877—1878. Témoignages des archives diplomatiques de Belgique] dans « Studii şi materiale de istorie modernă », vol. V, Editura Academiei, Bucureşti, 1975, p. 144.

[6] Schweinitz à Bismarck, Vienne, 4 avril 1871. Politisches Archiv des Ausw. Amt, Bonn, *I.A.B. q. (Tuerkei)* 24 Acta betr. die politischen Verhaeltnisse der Fuerstentuemer Moldau und Walahei, vol. 45.

[7] Gh. Platon, *op. cit.*, p. 143.

l'indépendance de l'Etat roumain étaient inévitables, vient au devant de celle-ci, bien entendu avec l'arrière-pensée d'inclure la Roumanie dans la sphère des intérêts économiques et politiques de l'Empire austro-hongrois. Dans les intentions de l'Autriche-Hongrie, la Roumanie devait graduellement arriver à l'indépendance, sans pour autant mettre en danger la sécurité de la monarchie dualiste [8].

Le cabinet de Vienne appuie par des démarches diplomatiques les doléances du gouvernement roumain concernant la consécration sur le plan international du nom de l'Etat — celui de Roumanie, — de même que dans le problème de la représentation diplomatique, mais réagit immédiatement à l'institution de la médaille qui portait au revers, sous le portrait de Charles, l'inscription « Prince des Roumains », qu'il considère comme dangereuse.

En 1873, lorsque le gouvernement roumain entreprend des démarches auprès des cours européennes pour sonder l'attitude des puissances à l'égard d'une éventuelle proclamation de l'indépendance, celles-ci, ayant intérêt à ce que la tranquillité soit maintenue en Orient, refusent d'encourager les intentions des dirigeants roumains. Dans les conversations qu'il a eues en juin 1873 à Vienne avec le comte Andrássy, le prince Charles affirme son intention de « décompliquer le problème oriental » par la séparation préalable des Principautés de la Turquie, mais le ministre des Affaires étrangères de la Monarchie ne l'y encourage pas, en lui attirant l'attention que c'est justement par cet acte que le problème se compliquerait encore davantage [9]. En même temps il donnait de nouveau des assurances que l'Autriche-Hongrie n'avait pas d'intentions annexionnistes envers la Roumanie et suggerait la conclusion d'un traité commercial entre les deux pays, lequel « aurait pour la Roumanie une signification politique, car l'indépendance du pays serait ainsi accentuée » [10]. A la même occasion, Andrassy affirmait que la Roumanie jouirait de l'appui le plus complet de l'Autriche-Hongrie si elle avait le désir de renforcer et de développer les relations amicales avec l'Empire et ne laissait pas s'étendre l'influence russe. La Roumanie, n'étant pas si petite pour que son alliance ne compte pas, l'Autriche-Hongrie « a tout intérêt à ce que la Roumanie devienne un Etat plus fort et mieux consolidé » [11]. Donc, en échange de certains avantages économiques et du resserrement des relations politiques, ce qui signifiait évidemment aussi la renonciation à l'encouragement des tendances à l'achèvement de l'unité nationale, à une politique active dans le problème de la Transylvanie, l'Empire austro-hongrois entendait accepter les doléances d'indépendance de la Roumanie.

Après l'insuccès de l'action diplomatique de 1873, le gouvernement roumain entreprend dans les années 1874—1875 une vigoureuse campagne

[8] *Ibidem.*

[9] Schweinitz à Bismarck, Vienne, 20 sept. 1873, P.A.A.A., Bonn, *I.A.B.q (Tuerkei) 24*, vol. 48.

[10] Voir *Memoriile regelui Carol I al României* [Mémoires du roi Charles I[er] de Roumanie] (par un témoin oculaire), vol. VII, Buc., 1912, p. 33—35 ; Gh. Platon, *op. cit.*, p. 144. Andrássy s'est également exprimé devant le ministre des Finances, P. Mavrogheni, dans le sens « qu'un traité commercial pourrait être conclu entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie ». Schweinitz à Bismarck (extrait), Vienne, le 1[er] mars 1874. P.A.A.A., Bonn, *I.A.B.q (Tuerkei) 24*, vol. 49.

[11] *Memoriile regelui Carol I...*, p. 31.

pour la reconnaissance du droit de conclure des traités commerciaux indépendamment de la Porte, et stimule, par la publication du tarif douanier, l'intérêt des puissances européennes à la conclusion d'accords directs avec la Roumanie[12]. La Porte, après avoir refusé de donner son accord à la conclusion de traités commerciaux avec la Roumanie, le gouvernement austro-hongrois a commencé des négociations bilatérales avec le gouvernement roumain. Le 10/22 juin 1875 était signée la convention douanière, commerciale et de navigation entre la Roumanie et l'Autriche-Hongrie, laquelle accordait à cellei-ci d'importants avantages économiques, en ouvrant le marché roumain à ses produits industriels, mais — signée par Andrássy lui-même, pour la monarchie — elle avait également une signification politique évidente, en consacrant le droit souverain de l'Etat roumain de conclure des traités économiques[13]. La Roumanie s'assurait par les concessions accordées, dans cette période de préparation diplomatique de la conquête de l'indépendance, d'une attitude de neutralité de la part de l'Autriche-Hongrie[14].

A l'été de l'année 1875 (août), l'insurrection en Bosnie et Herzégovine — laquelle en mai 1876 s'étend en Bulgarie et en juin entraîne dans la guerre les principautés du Monténégro et de Serbie — rouvrait avec violence le problème oriental — l'Autriche et la Russie n'étant pas étrangères à celui-ci — et imposait aux facteurs politiques de Bucarest la prise de décisions dans cette question, lesquelles faciliteraient la voie vers l'indépendance complète. Les dirigeants du pays des années 1875—1876 espéraient obtenir l'indépendance avec l'accord des puissances garantes et avec l'appui spécial de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne, tout en maintenant la garantie collective accordée à la Roumanie par les puissances signataires du traité de Paris de 1856. L'évolution des événements contribuera au changement graduel de cette orientation[15].

Le gouvernement roumain adopte la neutralité au cas d'une guerre russo-turque, comptant sur la garantie de l'autonomie de la Roumanie. Le 4/16 janvier 1876, le ministre par intérim des Affaires étrangères, Lascăr Catargiu, envoyait une note circulaire aux agents diplomatiques roumains auprès des puissances signataires du traité de Paris, à l'exception de l'Angleterre (sondée par l'agent diplomatique roumain de Vienne), leur enjoignant de s'informer de leur attitude à l'égard d'une éventuelle

---

[12] Voir V. Maciu, *Acţiunea diplomatică a României pentru obţinerea dreptului de a încheia convenţii comerciale (1873—1875)* [L'action diplomatique de la Roumanie pour l'obtention du droit de conclure des conventions commerciales (1873—1875)], dans *De la Tudor Vladimirescu la răscoala din 1907* [De Tudor Vladimirescu à la révolte de 1907], Ed. Scrisul Românesc, Craiova, 1973, p. 293—327.

[13] Voir aussi V. Netea, *Viena* [Vienne], dans *Reprezentanţele diplomatice ale României* [Les représentations diplomatiques de la Roumanie], vol. I, 1859—1917, Ed. Politică, Buc. 1967, p. 179; Ap. Stan, *Independenţa statală în gîndirea şi practica politică a anilor 1859—1877* [L'indépendance étatique dans la pensée et la pratique politique des années 1859—1877], dans « Studii », tome 28, 1975, nº 10, p. 1528—1529.

[14] V. Maciu, *Acţiunea diplomatică a României pentru pregătirea proclamării independenţei* [L'action diplomatique de la Roumanie pour la préparation de la proclamation de l'indépendance] dans *De la Tudor Vladimirescu...*, p. 331.

[15] *Ibidem.* Voir aussi N. Adăniloaie, *Cucerirea independenţei de stat a României (1877—1878)* [La conquête de l'Indépendance d'Etat de la Roumanie (1877—1878)], Ed. politică, Buc., 1973, p. 37—38; Ap. Stan, *op. cit.*, p. 1530.

proclamation de l'indépendance[16]. Catargiu attirait l'attention sur le fait que la Roumanie désirait obtenir, en se libérant du « lien » envers la Porte, « une situation semblable à celle de la Belgique », garantie par toutes les puissances signataires du traité de Paris. Les puissances étrangères ne réagirent toutefois pas favorablement à l'intention du gouvernement roumain. Le 23 janvier 1876, Gheorghe Costaforu rapportait de Vienne qu'Andrássy était mécontent de l'armement de la Roumanie et de sa tendance « à ne pas respecter la volonté des puissances »[17].

La crise de l'Empire ottoman s'aggravant, M. Kogălniceanu, ministre des Affaires étrangères, élaborait quelques temps après le Mémoire bien connu en 7 points, par lequel il essayait d'obtenir de la Turquie et des puissances garantes l'indépendance de fait de la Roumanie, la garantie de sa neutralité et de son territoire. La note envoyée le 16/28 juin 1876 aux agents roumains, attirait l'attention sur le fait qu'au cas où les revendications roumaines ne seraient pas satisfaites « nous nous verrons forcés à une autre attitude que celle adoptée jusqu'ici »[18]. Le Mémoire eut un écho dans le monde diplomatique, mais le gouvernement de Vienne, de même d'ailleurs que ceux de Berlin et de Rome, se sont gardés d'adopter une attitude encourageante à l'égard de la note de Kogălniceanu, laquelle, en revanche, attire des menaces de la part de l'Angleterre[19].

Le 18/30 juin 1876, la Serbie et — deux jours après — le Monténégro entrent en guerre contre l'Empire ottoman. La Roumanie proclame sa neutralité et le respect des traités. M. Kogălniceanu insiste en même temps pour la neutralisation du Danube, mais l'Angleterre s'y étant catégoriquement opposée, le principe de la neutralisation ne fut pas accepté[20].

Les événements se précipitent, le 26 juin/8 juillet 1876, le tsar Alexandre II, accompagné du chancelier A. M. Gortchakov, rencontre l'empereur François-Joseph, qui était accompagné du ministre des Affaires étrangères, G. Andrássy, à Reichstadt en Bohême, posant les bases d'un éventuel partage de l'influence dans les Balkans. Entre autres, la Russie obtient à cette occasion l'accord de Vienne au rétablissement des frontières de la Russie d'avant 1856.

---

[16] *Documente privind istoria României. Războiul pentru independență* [Documents concernant l'histoire de la Roumanie. La guerre d'indépendance], vol. I, (II[e] partie), Ed. Academiei 1954, p. 64—67.

[17] *Ibidem*, p. 76; V. Maciu, *op. cit.*, p. 333.

[18] *Ibidem*, p. 591—592.

[19] V. Maciu, *op. cit.*, p. 336; D. P. Ionescu, *Atitudinea Angliei față de independența României* [L'attitude de l'Angleterre à l'égard de l'indépendance de la Roumanie], dans « Studii şi materiale de istorie modernă », vol. III, Editura Academiei, 1963, p. 193. A la suite d'une discussion avec le chef de Section Hoffmann, le 10 juillet 1876, l'ambassadeur d'Allemagne Karl Dönhoff annonçait de Vienne au Ministère allemand des Affaires étrangères qu'Andrássy, avant de partir pour Reichstadt, avait des objections à faire au point 7 du Mémoire — lequel prévoyait la fixation de la frontière entre la Roumanie et la Turquie aux bouches du Danube, sur le thalweg du bras principal du fleuve — mais que l'attitude du gouvernement austro-hongrois à l'égard du pas du gouvernement roumain n'avait pas encore été décidée. P.A.A.A., Bonn, *I.A.B.q.* (*Tuerkei*) *24*, vol. 53.

[20] D. P. Ionescu, *op. cit.*, p. 93.

Au cours du mois de juillet 1876, le gérant de l'agence roumaine de Vienne, I. Al. Florescu, présentait à Andrássy la note par laquelle le gouvernement roumain lui communiquait la demande de la Russie que la Roumanie permît le passage sur son territoire des volontaires, des armes et des munitions destinés à la Serbie [21]. Le gouvernement roumain, vu la déclaration de neutralité de la Roumanie — disait-on dans la note — a refusé de permettre le transport sur les voies ferrées roumaines de l'armement envoyée à la Serbie, mais, pour venir en aide à cette dernière, a permis le libre passage des volontaires, à titre individuel [22]. L'Autriche-Hongrie partageait le point de vue du gouvernement roumain et, le 29 juillet, I. Al. Florescu rapportait de Vienne que le chef de Section Hoffmann « a parfaitement reconnu l'impossibilité pour le gouvernement princier d'empêcher les sujets russes, ayant passeports en règle, de passer individuellement et séparément en Serbie » [23]. En ce qui concerne un éventuel passage de l'armée russe par la Roumanie pour attaquer les Turcs, Andrássy répondait prudemment à l'agent roumain que l'Autriche-Hongrie ne s'opposerait pas au passage des Russes, mais qu'elle ne permettrait « ni l'occupation de la Roumanie, ni une action de gouvernement russe, ni la moindre annexion » [24].

Un moment des relations roumano-austro-hongroises de cette période digne d'attention est constitué par la visite faite, à la fin du mois d'août 1876, par une délégation roumaine dirigée par le président du Conseil des Ministres, I. C. Brătianu, à l'empereur François-Joseph, arrivé à Sibiu, semble-t-il à dessein, en l'assurant du bon voisinage de la Roumanie[25]. Le 31 août 1876, Brătianu télégraphiait qu'il avait été reçu la veille par l'empereur, lequel a exprimé « ses sentiments les plus bien-veillants pour Sa Majesté le Prince et pour la nation roumaine » [26]. Un mois plus tard, Brătianu se rendait à Livadia pour arriver à un accord avec le gouvernement russe.

Le gouvernement roumain, préférant obtenir l'indépendance par la voie diplomatique, insistait auprès des cabinets européens, en sollicitant la garantie d'une neutralité analogue à celle de la Suisse ou de la Belgique. Mais la Conférence de Constantinople de décembre 1876 — janvier 1877 des puissances européennes, concernant la situation des peuples des Balkans, refuse, devant l'opposition du gouvernement anglais, de prendre en discussion les revendications de la Roumanie — « la neutralité éternelle » et la garantie spéciale des puissances en cas de guerre entre la Russie et la Turquie [27]. Le 15 décembre 1876, la Conférence rejetait le mémoire du gouvernement roumain — présenté par Dimitrie Brătianu — les plénipotenciaires déclarant que « leur mission était exclusivement

---

[21] *Războiul pentru independenţă* [La guerre d'indépendance], vol. I, (II[e] partie), p. 363.
[22] V. Netea, *op. cit.*, p. 181.
[23] N. Iorga, *Correspondance diplomatique roumaine sous le roi Charles I[er]* (1866—1880), Paris, 1923, p. 155—156.
[24] V. Netea, *op. cit.*, p. 181.
[25] V. Maciu, *op. cit.*, p. 336.
[26] V. Netea, *op. cit.*, p. 182.
[27] *Războiul pentru independenţă*, vol. I (II[e] partie), p. 531.

de régler la situation des pays insurgés » [28]. L'attitude de l'Autriche-Hongrie à l'égard de la Roumanie à cette époque est synthétisée dans le télégramme adressé par Andrássy au consul à Bucarest, Bosizio, le 17 décembre 1876 : « nous pouvons assurer, tant que la Roumanie prend une attitude correcte envers l'Autriche-Hongrie que nous, aussi bien dans l'intérêt roumain que dans le nôtre, nous n'accepterons en aucun cas que la Roumanie souffre dans sa position politique, ainsi que dans ses intérêts territoriaux » [29]. Toutefois, cette dernière affirmation était en contradiction avec l'accord du Reichstadt, en vertu duquel l'Autriche avait acquiescé aux prétentions de la Russie sur les départements sud de la Bessarabie.

Une grande indignation produisit en Roumanie la Constitution libérale de Midhat Pacha, promulguée le 11 décembre 1876, laquelle considérait la Roumanie comme une province privilégiée de l'Empire ottoman. Le gouvernement roumain réagit immédiatement, en envoyant une protestation aux Grandes Puissances. L'Autriche-Hongrie soutient la position de la Roumanie dans cette question. Mais en janvier 1877, lorsque l'agent roumain à Vienne, I. Bălăceanu, montre combien le prince Charles est indigné de ce traitement de la part de la Turquie, Andrássy répond qu'on ne peut aller plus loin « que jusqu'au refus du tribut » [30].

La Conférence de Constantinople ne réussissant pas à résoudre les problèmes des Balkans, la Russie se décida à agir seule. Mais pour cela il lui fallait obtenir des garanties de la part de l'Autriche-Hongrie. A cette fin, les deux puissances, qui se disputaient l'influence dans le sud-est du continent, signèrent le 15 janvier 1877 la Convention secrète de Budapest. En cas de guerre entre la Russie et la Turquie, le gouvernement de Vienne s'engageait à observer une attitude de neutralité bienveillante [31]. La Russie s'engageait, en cas de guerre, de ne pas étendre la zone d'opérations militaires dans la partie occidentale de la péninsule Balkanique. Par une *Convention additionnelle* étaient réglés les remaniements territoriaux qui résulteraient d'une dissolution de l'Empire ottoman [32]. L'Autriche allait annexer la Bosnie et l'Herzégovine. La Russie allait annexer les «contrées de la Bessarabie qui rétabliraient les anciennes frontières de l'Empire avant 1856». Au fond, l'Autriche-Hongrie, ne pouvant éviter l'intervention russe contre la Turquie, a préféré un compromis qui limitait ses « dommages » et lui assurait une compensation [33].

---

[28] *Documente oficiale. Situaţiunea românilor în Turcia. Constituţiunea otomană. Garanţia neutralităţii României. Retrocesiunea gurelor Dunării. Independenţa României. Resbelul cu Turcia. Violarea Crucii Roşie de armatele otomane. Prezentate corpurilor legiuitoare* [Documents officiels. La situation des Roumains en Turquie. La constitution ottomane. La garantie de la neutralité de la Roumanie. La rétrocession des bouches du Danube. L'indépendance de la Roumanie. La guerre avec la Turquie. La violation de la Croix Rouge par les armées turques. Présentés aux corps législatifs], Buc., 1878, p. 68.

[29] Haus-Hof — und Staatsarchiv (Vienne), *P.A. XXXVIII, 211, Konsulate, Bukarest; Aus dem Leben König Karls*, vol. III, p. 81 ; B. Jelavich, *Austria-Hungary, Rumania and the Eastern crisis, 1876—1878*, dans « Sudost Forschungen », vol. XXX, 1971, p. 117.

[30] Arch. Pol. du Min. des Affr. étr. Bonn, Alvensleben à Bülow, Bucarest, 11 janv. 1877. *I.A.B.c. (Tuerkei) 24*, vol. 57.

[31] *Russko — germanskie — otnosenie*, dans « Krasnii Arhiv », 1, tome I, 1922, Moscou, p. 52.

[32] *Ibidem*, p. 52—59.

[33] P. Renouvin, *Histoire des relations internationales*, Tome Six.Le XIX[e] Siècle. II. De 1871 à 1914. L'apogée de l'Europe, Paris, 1955, p. 68.

A Bucarest, l'agent diplomatique de l'Autriche-Hongrie, le chevalier Bosizio, laissait clairement entendre à plusieurs occasions, fondé sur les indications reçues de Vienne dès la fin de l'année 1876, que l'entrée des troupes russes en Roumanie — pour faire la guerre à la Turquie — ne serait pas considérée par le cabinet de Vienne comme un *casus belli* [34]. Les milieux dirigeants de Bucarest espéraient encore, dans les premiers mois de l'année 1877, dans la garantie de la neutralité de la Roumanie. Au cours d'un entretien qu'il eut le 13 mars avec le nouveau représentant de l'Autriche-Hongrie, Zwiedinek, le prince Charles lui exprimait l'inquiétude de la Roumanie de devenir le théâtre de la guerre entre la Russie et la Turquie, laquelle pourrait avoir des suites fâcheuses pour le pays, et réaffirmait que le danger pourrait être évité seulement par la garantie de la neutralité de la Roumanie par les puissances garantes [35].

Etant données les circonstances existantes, le gouvernement roumain tâche de sauver lui-même les droits politiques et l'intégrité territoriale du pays, en s'apprêtant à la signature de la convention militaire avec la Russie (dont le projet existait dès novembre 1876). C'est pourquoi le 4/16 avril le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Kogălniceanu, et le baron Stuart, consul de Russie, signèrent à Bucarest la Convention roumano-russe portant sur le passage des armées russes par la Roumanie. Conformément à l'art. II de celle-ci, le gouvernement russe prenait l'obligation « de maintenir et faire respecter les droits politiques de l'Etat roumain ... ainsi que de maintenir et défendre l'actuelle intégrité (de 1877, n.n.) de la Roumanie » [36].

Le jour suivant, le 5/17 avril, ainsi que le 9/21 avril, Kogălniceanu télégraphiait aux agents diplomatiques de la Roumanie auprès des Puissances, en sollicitant l'intervention de la France, de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne et de l'Italie pour déterminer la Turquie « à se maintenir dans la guerre avec la Russie sur la ligne de défense du Danube » [37]. L'agent roumain à Vienne, I. Bălăceanu, était chargé de solliciter l'intervention d'Andrássy à Constantinople pour obtenir des assurances de la part de la Turquie qu'elle ne passerait pas le Danube. La démarche austro-hongroise n'eut pas de résultat. Conseillée de s'abstenir de passer le Danube en cas d'entrée des troupes russes sur le territoire de la Roumanie, la Turquie répondait qu'une prise en considération des doléances roumaines n'était concevable que si la Roumanie demeurait entièrement neutre à l'égard de la Russie [38].

---

[34] Bosizio à Andrássy, Buc., 4 mars, 1877, Haus-Hof- und Staatsarchiv (Vienne), *218, P.A. XXXVIII, 218, Consulate 1877, Bukarest Ber.*

[35] Zwiedinek à Andrássy, Buc., 14 mars 1877, *Ibidem.*

[36] *Războiul pentru independenţă,* Editura Academiei, 1952, vol. II, p. 112.

[37] M. Kogălniceanu, *Documente diplomatice* [Documents diplomatiques], (sous la rédaction de G. Macovescu, Dinu C. Giurescu et C. I. Turcu), p. 27.

[38] Alvensleben au Min. des Aff. étrangères (télégramme), Buc., 22 avril 1877 *P.A.A.A., I.A.B.q. (Tuerkei) 24,* vol. 57. On communique à Zwiedinek, de Vienne, le 21 avril 1877, que la Porte a laissé entendre qu'elle ne peut donner aucune assurance si la Roumanie n'a pas eu soin de défendre le plus rigoureusement la neutralité de son territoire à l'égard de la Russie. H.H.S., *P. A. XXXVIII, 217, Konsulate 1877. Buenos Aires, Bukarest. Weis, Varia.*

Le 12/24 avril 1877 la Russie déclarait la guerre à la Turquie, ses troupes franchissant la frontière roumaine. Après que les Corps législatifs eurent ratifié la Convention avec la Russie, la Porte, considérant la Roumanie comme rebelle, commença le bombardement des villes roumaines de la rive gauche du Danube. S'estimant attaquée, la Roumanie — par les motions adoptées le 29 avril/11 mai par la Chambre des députés et le 30/12 mai par le Sénat — se déclara en état de guerre avec la Turquie. Le 9 mai 1877, sans avoir le consentement ou l'encouragement d'une puissance européenne, la Roumanie proclama son indépendance.

Les Puissances réagirent différemment à cet acte. La Turquie protesta contre la déclaration d'indépendance de la Roumanie et considérait qu'elle continuait à conserver « ses droits intacts », en se réservant les moyens de les mettre en valeur. Le gouvernement de Grande-Bretagne déclara officiellement qu'elle ne reconnaissait pas la déclaration de l'indépendance de la Roumanie en la qualifiant « d'acte tellement contraire aux traités auxquels l'Angleterre attachait un grand prix » [39], et demanda aux Etats signataires du Traité de Paris de prendre des mesures énergiques de punition des « rebelles » [40]. Le duc de Decazes, affirmait au nom de la France, qu'après la décision des corps législatifs de Bucarest, les Grandes Puissances n'étaient plus obligées d'accorder à la Roumanie les garanties données antérieurement [41]. L'Allemagne subordonnait sa position finale, « à la manière dont les intérêts de ses sujets et actionnaires seront réglementés en Roumanie ». L'Italie eut une attitude d'approbation de l'acte du 9 mai, mais son gouvernement maintenait sa réserve jusqu'après la guerre [42]. La Russie, suivant la déclaration du 31 mai 1877 du chancelier Gortchakov (lequel répondait à une question de l'ambassadeur anglais Auguste Loftus), considérait la proclamation d'indépendance « comme *un fait accompli*, *de facto*, mais pas *de jure*. C'est un problème qui ne saurait être traité que plus tard, d'accord avec les puissances européennes » [43].

L'attitude que l'Autriche-Hongrie allait prendre à l'égard de la proclamation d'indépendance de la Roumanie était déjà établie avant que celle-ci se produise. Soudé sur la conception de la monarchie dualiste à l'égard de ce problème, Andrássy communiquait le 29 avril/11 mai 1877 au baron Orczy — pour télégraphier à Londres, Paris et Rome — que « l'actuelle situation de droit public de la Roumanie était créée par les

---

[39] *Războiul pentru independenţă*, vol. III, Editura Academiei, 1953, p 593.

[40] D. P. Ionescu, *op. cit.*, p. 102.

[41] M. Kogălniceanu, *op. cit.*, p. 30—31.

[42] N. Iorga, *Correspondance diplomatique ...*, p. 209.

[43] « Neue Freie Presse », nº 4662 du 18 août 1877. En ce qui concerne l'attitude du gouvernement russe dans le problème de l'indépendance de la Roumanie, nous mentionnons aussi le document intitulé *Notice très secrète* (Instructions à notre ambassadeur à Londres complétées par des considérations très confidentielles qui doivent servir de base à un échange d'idées entre Souvalov et les ministres anglais), daté du 31 mai/12 juin, lequel comprend les conditions posées par la Russie en cas de conclusion de la paix, à la demande de la Turquie. Au point 5, on affirmait : « La Roumanie ayant proclamé son indépendance, nous sommes d'avis que cette question ne peut être réglée que par une entente générale ». H.H.S., *P.A.I., 453, Liasse I. Abmachungen m. Russland 1873—1878.* Voir aussi N. Iorga, *Correspondance diplomatique ...*, p. 211.

Traités. Une déclaration d'indépendance par les Principautés ne saurait créer qu'un changement *de facto*, pas *de jure* et a besoin d'une reconnaissance par les Puissances. Le problème, s'il s'agit d'accorder celle-ci, doit être réservé par les Puissances pour plus tard. Il va de soi que jusqu'à la création d'un Droit, l'ancien reste valable »[44]. Il est évident que la volonté d'indépendance de la Roumanie a causé depuis longtemps de l'inquiétude à Vienne. Suivant un rapport de l'ambassadeur allemand à Vienne, Stolberg, l'empereur François-Joseph a exprimé le 10 mai (l'ancien st.) son inquiétude à l'égard des aspirations à l'indépendance de la Roumanie, problème qui touche de près les intérêts austro-hongrois[45]. Il existait, évidemment, la crainte que l'Etat indépendant roumain constituera le centre vers lequel graviteront les millions de Roumains qui se trouvaient dans l'Empire austro-hongrois. Le cabinet de Vienne a toutefois estimé d'une manière réaliste, que la guerre apportera l'indépendance du pays et c'est pourquoi, bien qu'il n'ait pas procédé à une reconnaissance immédiate de celle-ci — ce que ne fit aucune puissance européenne — il manifesta toutefois une attitude de neutralité plus favorable que d'autres Puissances.

Cette attitude plus bienveillante d'Andrássy s'intégrait dans les limites des intérêts de la monarchie dualiste laquelle voyait dans la Roumanie un facteur qui ne pouvait être négligé dans le conflict d'intérêts qui opposaient la monarchie à la Russie tsariste. En même temps, la Roumanie devait renoncer à une politique active d'encouragement des tendances à l'achèvement de l'unité nationale.

Le 13 mai 1877, l'agent diplomatique de la Roumanie à Vienne, Bălăceanu, télégraphiait au Ministère des Affaires étrangères : « Quant à l'indépendance, le comte Andrássy m'a dit que aussi longtemps qu'il n'y aurait pas un nouveau droit, l'ancien droit subsiste pour lui, mais qu'en fait l'Autriche ne se prononcerait qu'après la guerre et qu'elle a conseillé aux autres Puissances, y compris la Russie, de réserver leur opinion jusque là ». « Comte Andrássy — ajoutait Bălăceanu — s'oppose à toute protestation, rappel de consuls, renvoi de nos agents, autant de mesures proposées par une Puissance qu'il n'a pas nommée ; il a fini par ces paroles significatives : « C'est l'attitude que la Roumanie observera jusqu'à la paix sera celle qui dictera la décision des puissances »[46]. Le chef de la diplomatie autrichienne, avait en même temps tenu à prendre ses distances par rapport à la position de la presse de Hongrie laquelle, comme on le sait, était turcophile et hostile à l'indépendance de la Roumanie[47].

La Roumanie insistait pour la reconnaissance de l'indépendance proclamée le 9 mai. Le 30 mai 1877 eut lieu une nouvelle entrevue entre Bălăceanu et le Ministre des Affaires étrangères de la monarchie. Après cela, l'agent roumain informait Bucarest de l'affirmation d'Andrássy

---

[44] H.H.S., *P.A. XXXVIII, 217.*

[45] Stolberg à Bülow, Vienne, 11 mai 1877. P.A.A.A., Bonn, Acta betreffend den Krieg zwischen Russland und der Türkei. *I.A.B.q. 125,* vol. 3.

[46] N. Iorga, *Correspondance ..., op. cit.,* p. 205; voir aussi *Aktenstücke,* Vienne, 1878, p. 32.

[47] *Ibidem.*

qu'il ne pouvait donner une réponse différente de celle de la dernière entrevue, « alors que toutes les puissances se sont entendues pour ne pas se prononcer sur votre déclaration d'indépendance »[48]. D'autant plus qu'il a fait aussi connaître aux Turcs qu'il ne répondrait ni à leur protestation. Andrássy estimait que sa « réserve » servirait les intérêts de la Roumanie, « car une reconnaissance isolée vous attirerait immédiatement des protestations conçues dans les termes les plus désobligeants. Il faut que toutes les puissances nous reconnaissent en même temps ». Bălăceanu sollicitant « une adhésion » de la part de l'Autriche-Hongrie pour apaiser « l'inquiétude à l'intérieur » et modérer « tant d'hostilités à l'extérieur », était interrompu par l'interlocuteur qui lui répondait « vous pouvez compter sur nous. Nous vous défendrons et nous vous soutiendrons, *parce que nous avons intérêts à le faire* ». En prenant une attitude différente de celle des adversaires de l'indépendance de la Roumanie, Andrássy tenait à mentionner qu'il avait dit à Tisza Kalman, président du Conseil des Ministres de Hongrie, « que cette politique, qui consiste *à ne pas vouloir* que ses voisins fassent ce qui est dans leur intérêt, est une politique malheureuse et qui finit mal »[49].

Toutefois, au cours de la même entrevue, Andrássy avait demandé au gouvernement roumain de renvoyer les jeunes gens de Făgăraş et de Sibiu qui avaient passé sans passeports la frontière pour s'enrôler dans l'armée roumaine et qui ont été l'objet de manifestations politiques à Ploeşti. Le gouvernement austro-hongrois et surtout la Hongrie, auraient vu dans le renvoi de ces jeunes gens « un acte de bon voisinage ... ». Selon l'affirmation de Bălăceanu, le gouvernement de Pest tenait surtout « à ce que nous découragions par le renvoi de ces premiers volontaires tous ceux qui auraient le désir de les suivre ».

La position officielle de la monarchie à l'égard de l'indépendance de l'Etat roumain, différente de celle de la majorité de l'opinion publique, était également constatée dans un rapport du 2 juin 1877 de l'ambassadeur allemand à Vienne. Stolberg, s'adressant au secrétaire d'Etat du Ministère des Affaires étrangères, Bülow, affirmait : « Les aspirations de la Roumanie à obtenir à l'occasion de la guerre actuelle son indépendance ont laissé le gouvernement d'ici très tranquille, tandis que selon les affirmations de l'opinion publique on doit supposer que les intérêts de l'Autriche-Hongrie ont été par là atteints le plus profondément »[50]. Selon l'affirmation que lui avait faite le baron Orczy — rapportait l'ambassadeur allemand — le comte Andrássy n'avait à l'égard de l'indépendance de la Roumanie en soi aucune hésitation, mais considérait la réglementation de ce problème au stade actuel comme prématurée[51].

Ce qui inquiétait les milieux dirigeants de Vienne qui souhaitaient que la Roumanie ne participât pas activement aux opérations militaires contre la Turquie, qu'elle ne passe pas le Danube, parce que de cette manière elle aurait acquis son indépendance par ses propres sacrifices et

---

[48] *Ibidem*, p. 427—430 : *Pagini* ..., p. 143.
[49] N. Iorga, *op. cit.*, p. 218.
[50] Stolberg à Bülow, Vienne, 2 juin 1877, P.A.A.A., Bonn, *I.A.B.q. (Tuerkei) 125*, vol. 5.
[51] *Ibidem*.

aurait été justifiée de la réclamer, et qui redoutaient une éventuelle extension des opérations militaires à l'ouest de la péninsule Balkanique et une coopération militaire roumano-serbe, c'était le caractère concret des accords militaires passés entre la Roumanie et la Russie. Sont significatives dans ce sens les instructions et les tâches reçues le 27 mai 1877 par le colonel Bechtolsheim, envoyé auprès de l'empereur Alexandre II. Celui-ci devait obtenir des explications sur « le véritable caractère de la convention militaire conclue par la Roumanie avec la Russie et sur la modalité de la participation militaire de l'armée roumaine dans la lutte contre la Turquie » et surtout d'obtenir une information sûre sur le fait « si l'armée roumaine entrera en action en tant qu'alliée autonome ou bien placée sous l'influence de la Russie », si pratiquement elle était destinée à être incorporée à l'armée russe et à devenir un contingent de celle-ci. Pour l'Autriche-Hongrie, était-il dit dans le document cité, il est « de grande importance de savoir si les troupes roumaines se limiteront en Petite Valachie à la défensive et à la défense de leur propre pays ou bien doivent marcher en alliance avec l'armée russe, ou s'il n'y a pas de raisons d'inquiétude qu'en réalité la Roumanie intentionnait de coopérer militairement avec la Serbie et de se lancer avec celle-ci dans une action propre »[52].

L'inquiétude de l'Autriche-Hongrie est confirmée par un autre document, à savoir le rapport adressé le 29 mai 1877 par Zwiedinek à Andrássy, dans lequel le premier mentionne qu'au cours de la conversation qu'il a eue avec Kogălniceanu le 29 mai, il a attiré l'attention au ministre roumain des Affaires étrangères « qu'un passage du Danube par l'armée roumaine ne pourrait avoir lieu qu'en liaison avec les opérations de l'armée russe »[53]. Dans le même rapport, Zwiedinek mentionnait qu'il a « complètement » évité avec des ministres roumains « toute affirmation concernant le problème de l'indépendance ».

Au cours du mois de juin, I. C. Brătianu et M. Kogălniceanu tâchent de dissiper les inquiétudes du cabinet impérial, de le convaincre des intentions pacifiques de la Roumanie à l'égard de l'Autriche-Hongrie. Le 13 juin, M. Kogălniceanu, se rapportant aux réclamations du gouvernement hongrois concernant les jeunes Transylvains qui se seraient engagés ou voudraient s'engager dans l'armée roumaine, communiquait à I. Bălăceanu « que des ordres ont été donnés depuis longtemps aux autorités compétentes de refuser tous ceux qui présenteraient une pareille demande »[54]. La Roumanie s'est imposé cette conduite dès le début des hostilités « par respect pour une puissance voisine avec laquelle nous désirons maintenir ... les relations les plus cordiales ». Mais en même temps, le ministre roumain des Affaires étrangères affirmait qu'il avait pris connaissance « avec le plus vif regret des rigueurs inexplicables auxquelles sont soumis les Roumains de Transylvanie de la part des autorités hongroises ». Bălăceanu devait assurer Andrássy que les autorités roumaines n'ont reçu ni n'ont l'intention de recevoir des Roumains de Transylvanie dans l'armée active. Mais Kogălniceanu refusait de livrer aux autorités austro-hongroises les jeunes Roumains de Transylvanie venus dans le pays.

---

[52] Kriegsarchiv (Vienne), Lippitsch 69–1/14.
[53] H.H.S., *P.A. XXXVII, 218* — Zwiedinek à Andrássy, Buc., 29 mai 1877.
[54] N. Iorga, *op. cit.*, *p.* 220.

Toujours en juin 1877, le premier ministre I. C. Brătianu, par l'intermédiaire de Bălăceanu, donne des assurances répétées que l'Autriche-Hongrie n'a à craindre aucun préjudice de sa part. « Présenter la Roumanie comme un nouveau Piémont, écrivait-il à l'agent diplomatique de Vienne, est absurde. Est-ce qu'ils s'imaginent à Vienne que la Russie est une France pour nous? Croient-ils que la Roumanie pourrait jamais servir les intérêts panslavistes en Orient? »[55].

Bien qu'il ne souhaitât ni qu'il conseillât que l'armée roumaine passe le Danube pour participer aux opérations militaires, le cabinet de Vienne n'opposa pas son veto à une pareille initiative. Le 21 juin 1877, Bălăceanu était autorisé d'informer « que l'Autriche-Hongrie ne nous conseillait en aucun cas de passer le Danube, mais que, si le prince et le pays se croient obligés de contribuer à la libération des chrétiens, le gouvernement impérial ne s'y opposera ni directement, ni indirectement »[56]. En adoptant cette ligne de conduite, le comte Andrássy partait du principe « que l'indépendance de la Roumanie était un fait sur lequel on ne pouvait revenir et nous considérait comme un pays émancipé auquel revenait déjà l'entière responsabilité de ses actes ». L'Autriche-Hongrie se réservait toutefois le droit de défendre ses intérêts contre toute violation ». A la même occasion Bălăceanu faisait connaître qu'à sa surprise l'Empereur et Andrássy étaient « trés disposés » à soutenir qu'on reintègre la Dobroudja à la Roumanie lors de la conclusion de la paix. L'agent roumain exagérait, en estimant que « cette attitude constituait un véritable changement dans la politique étrangère de l'Autriche-Hongrie ». Il semble qu'il ne connaissait pas le prix de la restitution de ce très ancien territoire roumain.

Le 30 juin eut lieu un nouvel entretien entre Andrássy et Bălăceanu. Nous connaissons son contenu, aussi bien par le télégramme adressé par le premier au consul général Zwiedinek le 5 juillet[57] que par les amples détails adressés au même, le 7 juillet 1877[58]. Bălăceanu a demandé au chancelier « au nom du Prince » son opinion sur l'intention de Charles de passer le Danube et de contribuer à la libération des chrétiens du joug ottoman. Andrássy lui a répondu que, dans la mesure où il s'agit de son opinion, il ne conseillerait en aucun cas au prince d'entreprendre l'action projetée, et cela exclusivement « dans l'intérêt des Roumains ». Les raisons sur lesquelles il fondait son opinion étaient diverses. L'action coûterait beaucoup d'argent, la Roumanie s'exposerait à des sacrifices et des dangers inutiles, les conditions du climat, du terrain et les difficultés d'approvisionnement pourraient changer le sort de la guerre en faveur de la Porte. Cependant il touchait au motif réel de son conseil — étant données les difficultés intérieures qu'il rencontrait — lorsqu'il se rapportait aux effets que l'action roumaine aurait sur l'opinion publique d'Autriche et de Hongrie. Le passage du Danube par l'armée roumaine et l'entrée dans une guerre offensive — ajoutait le chancelier — ne serait pas la voie par laquelle l'Europe se convaincrait que la Roumanie possédait les qualités

[55] H.H.S., *P.A. XXXVIII, 217, Konsulate, 1877.*

[56] *Războiul pentru independență*, vol. IV, p. 141—142.

[57] Andrássy à Zwiedinek (Télégramme), Vienne 5 juillet 1877, H.H.S., *P.A. XXXVIII, 217, Konsulate 1877.*

[58] *Andrássy à Zwiedinek*, Vienne, 7 juillet 1877. *Ibidem.*

nécessaires pour qu'on lui garantisse sa neutralité. Andrássy n'opposait toutefois pas son veto à l'intention roumaine, en affirmant qu'« un passage du Danube par l'armée roumaine, ... serait considéré par nous comme une guerre entre la Porte et les Principautés » [59].

Il attirait en même temps l'attention que l'Autriche-Hongrie ne pourrait admettre le passage du Timoc même par un seul soldat roumain, qu'elle s'opposait catégoriquement à une éventuelle acquisition territoriale sur la rive droite du Danube, ne concevant pas dans l'intérêt « de la liberté » du Danube que les deux rives du fleuve appartiennent au même Etat. Il attirait encore l'attention de l'agent roumain sur les informations qui paraissaient de temps en temps dans la presse concernant l'intention du Prince de prendre au moment opportun le titre de roi. « D'une telle éventualité — affirmait Andrássy — il ne pourrait attendre rien de bon pour nos relations » [60].

Finalement, le 18 juillet 1877, Bălăceanu télégraphiait de Vienne que « l'Autriche ne fait aucune objection au passage du Danube. Elle se réserve » [61]. Il résulte de la lettre expédiée de Vienne le 20 juillet au Prince que Bălăceanu considérait ce fait comme un important succès [62] obtenu par la Roumanie, à la suite de négociations délicates. Le document mentionné est révélateur pour les craintes de l'Autriche-Hongrie. D'une part — au cours d'une première discussion — Andrássy exprima son désir « d'incruster » dans la tête de ses compatriotes « l'idée d'une entente cordiale avec la Roumanie » et parle de « l'identité et la solidarité des intérêts austro-hongrois et roumains ». Mais, quelques jours après, il entamait de nouveau le sujet, « plus délicat », de la proclamation du royaume et affirmait : « c'est la seule chose que nous ne saurions reconnaître », « L'empereur a, en tant que roi, des sujets roumains qui, trompés par la similitude du titre, pourraient croire que leur souverain n'est plus à Vienne, mais à Bucarest » [63]. Cette attitude nous rappelle celle que l'Autriche-Hongrie avait adoptée en 1872, occasionnée par la médaille militaire roumaine, et montrait l'inquiétude de la monarchie à l'égard des tendances à achever l'unité nationale du peuple roumain.

A la fin du mois de juillet 1877, avant que le gros de l'armée roumaine n'ait passé le Danube, le ministre des Affaires étrangères, M. Kogălniceanu, entreprenait un voyage à Vienne dans l'intention, non avouée publiquement, de s'informer en personne des dispositions de l'Autriche-Hongrie à l'égard de la Roumanie dans toute éventualité et pour faire part de l'orientation amicale du peuple roumain. Le but principal de son

---

[59] *Ibidem*. Dans un entretien au cours du mois de juillet avec Brătianu, Zwiedinek, reproduisant les opinions de son chef, affirmait que la Roumanie épuise ses sources dans des entreprises vagues dont l'avantage « est plus ou moins douteux ». Zwiedinek à Andrássy, Buc., 2 juillet 1877, H.H.S., *P. A. XXXVII, 218.*

[60] *Ibidem.*

[61] N. Iorga, *Correspondance diplomatique ...*, p. 228.

[62] I. Bălăceanu à Charles, Vienne, 20 juillet 1877, Archives de l'Etat de Buc. *Maison du roi*, doss. nº 42/1877; B. Jelavich, *Austria-Hungary, Rumania and the Eastern Crisis 1876–1878*, p. 133–135.

[63] *Ibidem.*

voyage dans la capitale de l'Empire était d'obtenir des garanties pour l'intégrité territoriale de la Roumanie. Kogălniceanu espérant convaincre Andrássy du danger que représentait le rétablissement de la domination russe sur les bouches du Danube, non seulement pour la Roumanie, mais aussi et davantage pour les intérêts politiques et commerciaux de l'Autriche-Hongrie (argument souvent invoqué par la diplomatie roumaine pour la défense de son intégrité territoriale). Au cas où la Roumanie obtiendrait la « protection » sollicitée — affirmera Kogălniceanu — elle aurait été dispensée de la nécessité que l'armée roumaine passe le Danube [64]. Mais il ne put obtenir une reponse précise, son interlocuteur observant « une réserve absolue ». Ce fait, dira plus tard le ministre roumain, l'aurait déterminé à donner son accord, lors de son retour en Roumanie, au passage du Danube par l'armée roumaine [65].

Après l'insuccès des deux attaques russes sur la Plevna, le 19/31 juillet 1877, à la demande insistante du Grand Duc Nicolas, commandant suprême des armées russes, les premières unités de l'armée roumaine passèrent le Danube. Au prix de grands sacrifices matériels et humains, spécialement par l'héroïsme des soldats roumains qui se sont couverts de gloire à Grivitza, Rahova, Opanez, Smârdan, noms qui deviennent connus partout — par la contribution remarquable à la victoire dans la bataille la plus importante du théâtre de guerre européen, celle de Plevna, laquelle le 28 novembre/10 décembre capitulait, le chemin de l'armée russe vers Adrianople étant ainsi ouvert, la Roumanie confirma son indépendance proclamée le 9 mai et conquit devant le monde entier le droit à une vie libre.

Durant cette période, le gouvernement de Vienne, qui devait faire face à des problèmes intérieurs difficiles, suivit avec attention l'évolution des événements et les implications de celles-ci sur les intérêts de l'Empire dans le Sud-Est européen. Ne s'aventurant pas dans des actions risquées, le cabinet de Vienne rejeta la proposition de l'Angleterre d'entrer en Roumanie, en même temps que celle-ci occupait Gallipoli, en estimant que l'Angleterre voulait sortir les marrons du feu avec l'Autriche-Hongrie, une occupation de la Roumanie menant inévitablement à des complications non souhaitées avec la Russie [66]. Evidemment, la politique « pacifique » d'Andrássy était conforme aux vues de l'Allemagne — sur l'appui de laquelle l'Empire dualiste devait compter et qui avait recommandé dès le début de la crise « le maintien ferme » de l'entente des trois monarques [67]. Il ne faut pas non plus oublier un facteur particulièrement important, dont la politique impériale devait tenir compte, à savoir l'existence dans l'Em-

---

[64] Zwiedinek à Andrássy, Buc., 26 déc. 1877, H.H.S., *P. A. XXXVI, 218*. Dans cette période, le stade des relations russo-austro-hongrois est consigné dans la conversation du 5 juillet 1877 à Bucarest de Zwiedinek avec Gortchakov. Le chancelier de Russie, mentionnait dans son rapport l'agent diplomatique autrichien, « m'a parlé de la grande satisfaction qu'il éprouve du fait de la parfaite entente qui règne entre l'Autriche-Hongrie et la Russie, de la loyatté et de la fermeté avec laquelle Votre Excellence demeure fidèle aux engagements sur lesquels on est convenu en dépit de toutes les difficultés de sa position ». Zwiedinek à Andrássy, Buc., 6 juillet 1877, H.H.S. *P. A. XXXVII, 218*.

[65] *Ibidem*.

[66] Stolberg au Min. des Aff. étr., Vienne, 12 juillet 1877. P.A.A.A., Bonn, I.A.B. q. 125, vol. 8.

[67] Bismarck à Bücher (copie). Varzin, 28 juillet 1877. *Ibidem*, vol. 9.

pire de 17 millions de Slaves, sympathisant les Russes, et de 3 millions de Roumains, attachés de tout cœur à l'indépendance de la Roumanie. De sorte qu'une intervention du côté de la Turquie, risquait non seulement d'aggraver la situation intérieure de la Monarchie, mais encore de créer des complications imprévues. Les mêmes raisons auront déterminé l'Autriche-Hongrie de rejeter la proposition faite par la Porte au cours du mois d'août d'occuper la Roumanie, comme prix d'une alliance entre les deux Etats [68]. De pareilles actions n'auraient pas été conformes à la politique qui, croyons-nous, a été confirmée lors des rencontres d'Ischl du mois d'août 1877 entre les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, et du mois de septembre entre Bismarck et Andrássy.

A la même époque, s'en tenant à la position adoptée dès avant le déclenchement du conflit oriental, de larges milieux de Hongrie, ainsi que d'Autriche, soumettaient à une critique permanente la politique étrangère officielle de la Monarchie, dans l'ignorance des causes du maintien de l'attitude de neutralité imposée par les accords et les ententes secrètes. On exigeait avec insistance et violence une politique turcophile, la conservation de l'intégrité de l'Empire ottoman et l'opposition aux tendances expansionnistes de la Russie et au « péril slave ».

A l'égard de la Roumanie et de l'armée roumaine, les milieux réactionnaires des bourgeois et des propriétaires fonciers prirent une attitude de provocation et de diffamation continuelle. Le journal « Pesti Napló », par exemple « le présomptueux aristocrate et représentant du parti conquérant », comme le qualifiait à juste titre « Gazeta Transilvaniei », furieux du vote du 11 mai, avait alors déjà demandé l'entrée aussitôt que possible, des troupes austro-hongroises en action [69]. Cette position ne différait en rien de celle de l'organe de presse, particulièrement hostile aux Roumains, « Neue Freie Presse » lequel avait lui aussi réclamé, en se faisant le porte-parole, après la proclamation de l'indépendance, de ceux qui voyaient menacés leurs intérêts commerciaux au Bas-Danube, l'emploi de la force, considérant la Roumanie comme « rebelle » [70]. Au Parlement de Pest eurent lieu de nombreuses interpellations, hostiles aussi bien à la Russie qu'à la Roumanie. Le député Ignaz Helfy avait demandé des garanties pour la défense des intérêts de la Hongrie et conseillait au gouvernement qu'en cas extrême il choisisse la voie de la guerre [71]. A Pest, de même que dans d'autres villes de Hongrie, et dans de nombreuses localités de Transylvanie, eurent lieu des démonstrations et des réunions turcophiles. Les milieux aristocratiques de Transylvanie avaient une attitude tout aussi hostile et violente à l'égard de la Russie et de la Roumanie, que ceux de la capitale de la Hongrie.

Ce qui était particulièrement grave, c'est l'essai d'organiser en Transylvanie, au cours du mois de septembre 1877, une légion de volontaires — certains documents parlent de « complot » ou d'une tentative de « putch » qui attaquerait par derrière les troupes russes et roumaines. Il semble que certains milieux d'Angleterre ne furent pas étrangers à cette action , dirigée

[68] Reuss à Bülow, Bujukdere, 27 août 1877. *Ibidem*, vol. 13.
[69] « Gazeta Transilvaniei », n° 36 du 12/24 mai 1877.
[70] « Neue Freie Presse » (Vienne), n° 4571 du 18 mai 1877.
[71] *Ibidem.*

ar le grand propriétaire foncier Ugron Gábor, lesquels la financèrent.)écouverte par les anciens tribuns roumains de 1848, qui la dénoncèrent C. A. Rosetti, et par l'intermédiaire de celui-ci au chancelier Gortchakov, 'action provoqua une protestation énergique de la Russie à Vienne [72]. 'our ne pas compromettre les relations avec la Russie, les autorités de 'ienne prirent des mesures énergiques — sur l'initiative même de l'Em-)ereur — pour étouffer dans l'œuf l'action aventurière.

Sont révélatrices à cet égard les entretiens à Bucarest au cours du nois d'octobre de Zwiedinek avec Gortchakov et I. Brătianu. Au cours e la discussion qu'il eut le 8 octobre 1877 avec Gortchakov, le langage de elui-ci laissa entrevoir— selon le rapport de l'agent autrichien — une ertaine préoccupation concernant les complications que les démonstra-ions belliqueuses de Hongrie auraient pu créer dans ces circonstances,)ouvant même avoir des répercussions sur la situation « sensible » de 'ologne, en compromettant la neutralité de l'Autriche-Hongrie [73]. Zwie-linek eut ensuite un entretien avec Brătianu. Abordant le problème de 'appel sous les drapeaux des milices territoriales des districts de frontière, e représentant de l'Autriche-Hongrie s'est montré inquiet de toute mesure ui dépasserait le but du maintien de l'ordre et de la tranquillité à la rontière de la Roumanie et qui aurait l'air d'une démonstration. Le pre-nier ministre roumain l'assura qu'il ne ferait jamais rien qui serait con-raire aux relations amicales et de bonne entente avec le gouvernement ıustro-hongrois [74].

Le 31 octobre 1877, Zwiedinek eut un nouvel entretien avec Bră-ianu, en lui rappelant l'attitude bienveillante du gouvernement impérial invariablement » manifestée à l'égard de la Roumanie [75].

Nous croyons nécessaire de mentionner aussi l'entretien de Zwie-linek avec Gortchakov, le 19 novembre, sur les rapports russo-austro-ıongrois et leurs inévitables répercussions sur les rapports roumano-ıustro-hongrois. Au cours de cet entretien, le chancelier russe rappela l'agent diplomatique autrichien l'appui donné par Andrássy dans diffé-entes circonstances aux intérêts russes, en citant l'expulsion de Butler Johnston, impliqué dans les événements de Transylvanie de septembre, lu territoire de la Monarchie, la levée du séquestre sur une quantité considérable de rails destinés aux chemins de fer en construction en Rou-nanie, le libre passage par la frontière autrichienne des caisses contenant e matériel nécessaire aux répartitions des moniteurs du Danube [76]. C'est lonc du même contexte que font partie les mesures énergiques prises pour 'étouffement du « complot » de Transylvanie.

Depuis la fin de l'année 1877, avec la perspective de la défaite de la Turquie et de la cessation des hostilités militaires, le gouvernement rou-main est de plus en plus préoccupé du maintien de l'intégrité territoriale

---

[72] Voir I. Minea, *Manifestații politice ungurești și războiul româno-ruso-turc din 1877—1878*, [Manifestations politiques hongroises et la guerre roumano-russo-turque de 1877—1878], lans « Cercetări istorice », Jassy, IV (1928), nº 2, p. 115—116 ; *Istoria României* [Histoire de Roumanie], vol. IV, Editura Academiei, 1964, p. 682.

[73] Zwiedinek à Andràssy, Buc., 8 oct., 1877, H.H.S., *P.A. XXXVII, 218.*

[74] *Ibidem.*

[75] Zwiedinek à Andrássy, Buc., 1er nov., 1877, *Ibidem.*

[76] *Ibidem.*

de la Roumanie, étant donné les intentions de la Russie tsariste de reprendre le sud de la Bessarabie. Ne connaissant pas d'une manière précise le contenu de l'accord de Reichstadt, le Gouvernement de Bucarest était décidé à ne pas accepter cette solution. Le 26 décembre 1877, Zwiedinek rapportait à Vienne que M. Kogălniceanu désirait savoir si la Roumanie pouvait encore compter « sur l'aide de l'Autriche-Hongrie, en luttant pour l'intégrité de notre territoire... » [77].

Le cabinet de Vienne ne pouvait cependant pas accorder des garanties à la Roumanie, vu les accords avec la Russie, d'autant plus que le sud de la Bessarabie constituait l'un des aspects discutés dans les négociations avec l'Empire tsariste. Est intéressant, à cet égard, le document intitulé *Observations sur les notices*, qui contient la réponse de l'Autriche-Hongrie aux propositions russes (*Notice*) annexées à la lettre d'Alexandre II, datée de Poradim, le 27 novembre/9 décembre 1877. L'Autriche-Hongrie se déclarait d'abord d'accord avec l'indépendance de la Roumanie (point 6). « L'indépendance de la Roumanie — affirmait-on dans les *Observations* — découlant sinon de la lettre, du moins de l'esprit de nos conventions, nous sommes heureux de n'avoir à élever aucune objection sur ce point. Nous estimons toutefois que cette question ne peut être réglée que par une *entente générale* et nous nous félicitons d'être d'accord à ce sujet avec le Gouvernement impérial de Russie » [78].

Sur le point 7 des propositions russes, il était dit : « En ce qui concerne le projet de cession de la Bessarabie à la Russie et de restitution de la Dobroudja et du Delta du Danube à la Roumanie nous rappelleront que la réalisation de ces remaniements est réglée par l'art. IX de la Convention (de janvier 1877 — n.n.) » [79]. Toutefois, pour la réalisation de la revendication de la Russie, était nécessaire un équivalent, qui mette en évidence la sauvegarde des intérêts de l'Autriche-Hongrie.

L'Autriche-Hongrie continuera à se situer sur cette position.

Pour ce qui est des relations entre la Roumanie et l'Autriche-Hongrie durant cette période, nous mentionnons que cette dernière continue à être inquiète de l'éventualité de la proclamation du royaume et des intentions d'achèvement de l'unité nationale. Le 26 décembre 1877, Zwiedinek transmettait à Vienne l'information sur l'intention de proclamer Charles roi de Roumanie à son retour à Bucarest [80]. Après la réception du télégramme, Andrássy chargea Zwiedinek d'interpeller immédiatement le Président du Conseil des Ministres, Brătianu, et au cas où il n'y aurait pas un démenti catégorique, lui affirmer pour le moment qu'un pareil pas compromettait d'une manière décisive la politique « bienveillante » à la Roumanie, à laquelle on donnerait une autre direction [81]. Plus tard, Zwiedinek attribue à Charles une affirmation inquiétante, faite par celui-ci au cours d'une conversation avec le prince Ştirbey : « Nous pouvons être

---

[77] Zwiedinek à Andrássy, Buc., 26 déc., 1877, H.H.S., *P.A. XXXVII, 218.*

[78] H.H.S., *P.A.I., 453, Liasse I: Abmachungen m. Russland.*

[79] *Ibidem.* Dans une lettre écrite par François-Joseph à Alexandre II, de Vienne, le 26 janvier 1878, l'empereur autrichien affirmait qu'il lui suffisait de savoir que le tsar considérait le problème de la Bessarabie « comme une satisfaction personnelle pour se décider à coopérer dans la mesure dans laquelle c'était en son pouvoir » pour une paix réalisable. *Ibidem.*

[80] Zwiedinek à Andrássy, Buc., 26 déc., 1877, H.H.S., *P.A. XXXVII, 218.*

[81] Andrássy à Zwiedinek, Vienne, 27 déc. 1877. Ibidem

rès satisfaits des résultats de la guerre — nous sommes devenus le Piémont de l'Orient ; la première pierre à l'édifice national est posée, nous l'avons qu'aller de l'avant » [82].

Le 23 janvier /4 février 1878, la Russie et la Turquie (la Roumanie, bien que partie belligérante n'a pas été admise à la signature de l'armistice et de la paix), signaient l'armistice qui mettait fin à la guerre, et le 19 février /3 mars était signé le traité de San Stefano, traité qui prévoyait, entre autres, l'indépendance de la Roumanie.

L'Autriche-Hongrie et l'Angleterre considéraient quelques-unes des dispositions du traité comme incompatibles avec leurs intérêts, le gouvernement de Vienne allant jusqu'à la menace d'engager les hostilités contre la Russie, si celle-ci refusait le principe de la révision du traité. Ce qui ne convenait pas à l'Autriche-Hongrie, c'était le fait que son influence sur la paix avait été écartée et que le traité comprenait des clauses favorables à la Russie.

Jusqu'à ce que le cabinet de Vienne n'arrive pas à un accord avec la Russie concernant les conditions de paix, il n'entame pas de discussions portant sur la Bessarabie avec la Roumanie [83]. Les espoirs des milieux dirigeants de Bucarest d'obtenir l'appui de l'Autriche-Hongrie dans ses efforts de défendre l'intégrité territoriale — exprimés entre autres et à l'occasion de l'entretien de Charles avec Zwiedinek le 27 mars 1878 — s'avéreront décevants. D'ailleurs, l'Autriche-Hongrie a agi tout le temps comme partie directement intéressée, étant donné la Convention commerciale qui la reliait à la Roumanie depuis 1875 et qui convenait parfaitement à ses intérêts.

En mars 1878, le premier ministre I. C. Brătianu entreprend un voyage à Vienne — et à Berlin — tentant d'intéresser les deux gouvernements au sort de la Roumanie et d'obtenir leur appui à sa résistance aux revendications de la Russie tsariste, et en appelant à la thèse traditionnelle sur la liberté du Danube.

Dans le problème important de la représentation de la Roumanie au Congrès de la paix, le gouvernement roumain, qui a exprimé maintes fois ce désir pour pouvoir soutenir la position du pays, n'a pas reçu plus d'appui de la part de l'Autriche-Hongrie. Dès le 9/21 mars 1878, M. Kogălniceanu avait demandé à M. Bălăceanu de faire appel à Andrássy pour « le décider à prendre l'initiative de notre admission du Congrès » [84]. Le ministre roumain des Affaires étrangères — comme il résulte aussi du télégramme adressé le 25 mars/6 avril 1878 à l'agent diplomatique roumain à Vienne — n'acceptait pas la théorie « conformément à laquelle nous ne pouvions être admis au Congrès avant qu'on ne reconnaisse notre indépendance », et demandait que la Roumanie y soit admise « comme un État indépendant au nom duquel personne n'a le droit de décider... » [85]. Mais l'Autriche-Hongrie refuse d'appuyer la position du gouvernement roumain. A l'occasion de la visite — mentionnée ci-dessus — entreprise

---

[82] Zwiedinek à Andrássy, Buc., 27 fév. 1878, H.H.S. *P.A. XXXVII, 223. Konsulate 1878, Bu.*

[83] Stolberg à Bülow, Vienne, 11 fév. 1878, P.A.A.A., Bonn, I.A.B.q., 128 adh. 4, vol. 7.

[84] M. Kogălniceanu à I. Bălăceanu, Buc. 9/21 mars 1878, dans M. Kogălniceanu, *Documente diplomatice*, p. 233.

[85] *Ibidem*, p. 236.

par Brătianu à Vienne, Andrássy réaffirma son attitude en déclarant qu'il ne pouvait accepter la représentation de la Roumanie au Congrès « jusqu'à ce que l'indépendance de la Roumanie ne sera pas reconnue (sur le plan) européen » [86].

Après qu'à la suite de longues et difficiles négociations on eut abouti à un accord entre la Russie et la Grande-Bretagne, et entre la Russie et l'Autriche-Hongrie, le 1er juin étaient ouverts les travaux du Congrès de la paix de Berlin, présidé par le chancelier Bismarck. Les doléances de la Roumanie, exposées dans le Mémoire présenté à la séance du 2 juin par Kogălniceanu et Brătianu, ne furent pas prises en considération, Bismarck ne voulant « mettre en jeu la paix du monde » à cause de la Roumanie [87]. Le Congrès de Berlin, dont les travaux s'achevèrent le 1er juillet 1878, décida toutefois de reconnaître l'indépendance de la Roumanie sous les suivantes conditions : que l'on supprime la discrimination confessionnelle, que la Russie reçoive les trois départements du sud de la Bessarabie (Cahul, Bolgrad et Ismail) et que la Roumanie reprenne la Dobroudja, ancienne terre roumaine, envahie par les Turcs au XVe siècle.

L'Autriche-Hongrie, de même que la Russie et la Turquie, a reconnu l'indépendance de la Roumanie, tout de suite après le Congrès, et — le 11 septembre 1878 — accepta l'élévation de l'Agence diplomatique roumaine au rang de légation [88]. Le 14 octobre 1878, I. Bălăceanu, le nouvel envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Roumanie, était reçu par l'empereur François-Joseph, tandis que le comte L. Hoyos, le premier envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire accrédité auprès du gouvernement roumain indépendant, présentait ses lettres de créance au prince Charles [89]. Un chapitre important des complexes relations roumano-austro-hongroises est ainsi conclu.

---

[86] Andrássy à Zwiedinek (télégr.). Vienne, 27 mars 1878, H.H.S., *P.A.XXXVII, 223*.

[87] H.H.S. *P.A. III 115 Preussen Berliner Kongress 1878*.

[88] H.H.S. *P.A. XXXVIII, 49, Rumänien Liasse 1878—79*; cf. V. Netea, *op. cit.*, p. 185.

[89] *Ibidem*.

LA RÉVOLTE DE 1907 DANS L'HISTOIRE SOCIALE ET AGRAIRE DE LA ROUMANIE (Quelques considérations)

par DAMIAN HUREZEANU

Le développement historique de la Roumanie a fait pour beaucoup de siècles du problème agraire un problème d'un intérêt et d'une importance de premier ordre. L'agriculture a été, jusqu'il n'y a pas longtemps, dans les années de l'édification du socialisme, la principale sphère de l'économie roumaine. A la fin du XIX[e] siècle et dans les premières décennies du nôtre, la paysannerie représentait environ 80% de la population du pays. Les exportations roumaines consistaient dans une proportion de 75 à 85% en céréales — et celles-ci détenaient sur le marché européen une place importante, rivalisant, du moins pour le maïs, avec les grands exportateurs d'outre-Océan. Le problème agraire se présentait comme un complexe d'aspects, inextricablement enchevêtré, comme une totalité historique de la vie roumaine. Pour avoir une image aussi satisfaisante que possible des données de ce problème, nous croyons nécessaire d'avoir en vue aussi bien son aspect *technico-économique* — avec tout ce qu'il suppose comme dotation en cheptel vif et mort, techniques de travail agricole, production et productivité — que l'aspect *socio-économique*, comprenant la structure des rapports de production et les luttes sociales engendrées par les relations économiques.

Car le problème agraire en Roumanie n'a pas été seulement un problème d'ordre technico-productif ; il a eu une dimension sociale, a impliqué les voies mêmes du développement historique du pays, ses structures et ses caractéristiques. Lorsque nous nous occupons de son caractère fondamental, nous tenons compte justement du rapport dans lequel se trouve sa solution, en tant que problème social, avec les exigences du dévelopement historique.

Ayant une telle importance dans le passé du peuple roumain, le problème agraire a également manifesté sa dimension et son acuité par la lutte des paysans, laquelle a parfois revêtu le caractère d'une révolte de masse. Le phénomène peut être examiné sur l'étendue de toutes les provinces historiques de la Roumanie, mais ses manifestations de pointe, au moyen âge, se trouvent surtout en Transylvanie. Nous devons mentionner, à cet égard, la révolte, de Bobîlna de 1437, la guerre paysanne de 1514, dirigée par Gheorghe Doja, et tard, à la fin du XVIII[e] siècle, la révolte des paysans de 1784, dirigée par Horea, Cloşca et Crişan. Chacune de ces grandes révoltes paysannes reflète certaines étapes dans l'évolution et les caractéristiques de la féodalité roumaine ou dans la dissolution des rapports féodaux, comme c'est le cas pour la révolte de 1784. Leur dérou-

Rev. Roum. d'Hist., XVI, 1, p. 87—99, Bucarest, 1977

lement fut toujours suivi de mesures qui amenèrent des modifications dans les structures de la vie féodale. Il suffit de rappeler que la révolte de 1784 détermina l'empereur Joseph II d'Autriche d'abolir la servitude personnelle des paysans dépendants. Cela se passait quelques années avant la révolution française de 1789, dans une province habitée par les Roumains, où certaines catégories de paysans dépendants étaient forcées à fournir plus de 200 jours de travail, différentes corvées et d'autres impôts.

L'ampleur de la révolte, le martyre des chefs des insurgés tués par le supplice de la roue devant la forteresse d'Alba Iulia et l'agitation produite dans la noblesse et les milieux officiels — tout cela a suscité un large écho dans l'opinion européenne sur les événements de 1784. Parmi les voix qui se sont élevées en faveur de la paysannerie roumaine de Transylvanie figure celle du futur chef des Girondins, Jean-Pierre Brissot, qui adressa à l'empereur Joseph II une lettre ouverte pour la défense de Horea[1].

Ces révoltes paysannes s'inscrivent du point de vue typologique dans la série historique des révoltes qui eurent lieu dans l'Europe féodale, depuis l'Angleterre et jusqu'à la Russie, des révoltes de Wat Tylor et la Jacquerie française à la révolte hussite en Bohême et la révolte dirigée par Pougatchiov en Russie (très proche dans le temps de celle de Horea).

Cependant, dans le développement historique de la société roumaine une autre vague de révoltes fait son apparition à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle, phénomène intéressant au plus haut degré tant par son ampleur et son intensité que par son caractère spécifique. En effet, en plein XX[e] siècle européen, on trouve un mouvement paysan d'immenses proportions, présentant les manifestations caractéristiques d'une révolte, mais placé dans un contexte historique et un milieu différents de ceux du moyen âge.

Evidemment, cette vague de révoltes a un lien de continuité historique avec les révoltes du moyen âge. Au fond, la grande propriété foncière de Roumanie, au début du XX[e] siècle, descend historiquement de la propriété féodale. De même la pointe de la lutte paysanne a été dirigé, en 1907 aussi, contre les formes d'exploitation apparantées génétiquement et semblables à celles du moyen âge. En même temps, le cadre historique général et les prémisses socio-économiques de la révolte portent des caractéristiques radicalement différentes des révoltes « classiques » du moyen âge. En fait, la recrudescence des mouvements paysans à la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre est un produit de ce type de contradictions socio-économiques définis par *la persistance des vestiges féodaux dans les conditions de la transformation capitaliste de l'agriculture.* C'est justement en cela que résident la physionomie et le caractère propres à ces révoltes ; et comme le phénomène a acquis sur le terrain des réalités agraires roumaines une expression extraordinairement vivante, il con-

---

[1] Le texte de Brissot est intitulé : *Seconde lettre d'un défenseur du peuple à l'Empereur Joseph II sur son règlement concernant l'Emigration et principalement sur la révolte des Valaques. Où l'on discute à fond le droit de révolte du Peuple.* Dublin, MDCCLXXXV. Le texte de la lettre figure également dans l'ouvrage *Revoluţiunea lui Horea în Transilvania şi Ungaria, 1784—1785* [La révolution de Horea en Transylvanie et en Hongrie] de l'historien roumain Nicolae Densuşianu, publié en 1884 à Bucarest.

stitue la manifestation représentative de toute la catégorie de telles révoltes (spécifiques surtout à l'Europe du Sud-Est).

Examinons de plus près ce phénomène qui a retenu l'attention non seulement des chercheurs roumains, mais également de certains chercheurs étrangers [2].

Les caractéristiques du régime agraire de Roumanie à la fin du XIX[e] siècle et au commencement du XX[e] siècle ont comme point de départ la réforme agraire de 1864. Comme on le sait, la réforme à aboli la dépendance féodale de l'agriculture ; elle a supprimé la corvée et les autres obligations de la paysannerie contre une indemnisation, et a distribué la terre aux paysans. Le rachat de la corvée ainsi que l'étendue des terres reçues par les paysans étaient différenciées et en corrélation avec l'état matériel des paysans. La distribution de la terre ne portait que sur 30% des superficies cultivables, le reste demeurant propriété d'Etat ou privée. Cette réforme, réalisée, grâce à l'énergique action du prince Alexandru Ioan Cuza et de l'homme d'Etat Mihail Kogălniceanu, représente un moment important dans l'histoire du passage de la Roumanie au capitalisme. Ouvrant la voie au développement capitaliste, la réforme de 1864 n'a pas totalement rompu avec les vestiges féodaux dans l'agriculture. Le support économique des formes de production semi-féodales était constitué par le latifundium, la grande propriété foncière. Elle constituait le secteur prépondérant de l'agriculture, sous le rapport de l'étendue de terre détenue, de l'importance économique qu'elle avait, ainsi qu'en tant que fondement matériel de la vie sociale et politique. Au commencement de notre siècle, environ 4170 propriétés de plus de 100 ha détenaient presque 4 millions de ha de terrain arable, avec presque 1 million de ha de plus que les 920 000 propriétés paysannes [3]. La Roumanie se situait sur l'une des premières

[2] A l'étude du problème agraire à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e], ont été consacrés des ouvrages encore importants aujourd'hui. Nous pouvons citer l'écrit de Radu Rosetti : *Pentru ce s-au răsculat țăranii* [Pourquoi les paysans se sont-ils révoltés] (paru en 1908 à Bucarest) ; l'écrit du chef socialiste, Constantin Dobrogeanu-Gherea : *Neoiobăgia* [Le nouveau servage] (Bucarest 1910). En ce qui concerne la révolte de 1907, en tant qu'événement, que mouvement et action des paysans, son étude est demeurée une tâche que l'historiographie a assumée au cours des dernières décennies avec la formation d'une conscience théorique apte à déchiffrer la dimension de l'événement, sa place dans le développement du processus historique roumain.

La principale réalisation dans le domaine en question est l'ample monographie collective *Marea răscoală a țăranilor din 1907* [La grande révolte des paysans de 1907], parue en 1967 aux Editions de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie. La richesse des informations contenues dans l'ouvrage et l'analyse complexe du phénomène font de cette monographie un point de reférence dans l'historiographie de la révolte. Une traduction abrégée de l'ouvrage est parue en italien sous le titre *Romania 1907. La grande rivolta citadina*, Editori Riuniti, 1975. Parmi les ouvrages des auteurs étrangers préoccupés du phénomène agraire roumain à la fin du siècle passé et au commencement du nôtre, nous citons le livre de D. Mitrany, *The Land, and the Peasant in Romania*, New Haven 1931, l'étude de l'historien russe V.N. Vinogradov *Krestianskoe vosstanie 1907 v Ruminii* [La révolte paysanne de 1907 en Roumanie], Editions de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., 1958 et la récente étude de Philip Gabriel Eidelberg, *The Great Rumanian peasant revolt of 1907. Origins of a modern Jacquerie*, Leyden 1974, ainsi que la thèse de doctorat de Karl Scheerer, *Die rumänischen Bauernaufstände vom Frühjahr 1907*, Mayence, 1971.

[3] Cf. G. Creangă, *Proprietatea rurală în România* [La propriété rurale en Roumanie], Bucarest, 1907, p. XLVI–XLVII. L'ouvrage statistique de Creangă portant ce titre est le plus complet de ce genre dans la littérature du sujet. Voir aussi *Marea răscoală a țăranilor din 1907* [La grande révolte des paysans de 1907], (ouvrage collectif), Editura Academiei, 1967, p. 38–39.

places en Europe quant à l'étendue de la grande propriété. Tandis que la moyenne d'une exploitation latifundiaire de la catégorie de celles de plus de 500 ha s'élevait à environ 2 000 ha, de terrain arable, la moyenne d'une exploitation paysanne possédant de la terre ne représentait que 3,20 ha. Et cela, sans parler des 300 000 exploitations complètement dépourvues de terre. Donc l'élément essentiel de la structure de la propriété rurale consistait dans la polarité des deux cellules économiques. Cette polarité pouvait aussi être observée en ce qui concernait la répartition du cheptel vif et mort, à la différence que cette fois-ci le rapport des termes était inversé. Ceux qui détenaient la majorité écrasante des charrues et des chariots, des bêtes de trait— chevaux et bœufs —étaient les paysans (environ 95 %) [4].

Le système d'exploitation de la terre engendré par les réalités a conduit à l'union de ces deux cellules : grand propriétaire — paysan. Le paysan, libre sous l'aspect juridique et affranchi de toute obligation envers la grande propriété, concluait des contrats de travail agricole en obtenant en échange de son travail, d'une partie des produits ou de l'argent, un terrain à cultiver. Le type le plus répandu de contrat était, surtout dans les parties fertiles de la plaine, la *dîme* (prolongation directe et immédiate de la rente en produits de l'époque féodale) [5].

La rente en argent se pratiquait également, surtout dans la partie de nord-est du pays, en Moldavie, mais très souvent les sommes dues étaient couvertes par les paysans en travaux. De cette manière la rente était en fait perçue en travail, déguisée sous forme pécuniaire. La structure de la propriété agraire et des rapports agraires ne présentait pas de différenciations provinciales qui lui impriment des notes caractéristiques importantes, de même qu'au début de notre siècle l'aspect extensif de l'économie agraire était si prononcé, de sorte que la spécialisation dans d'autres domaines avait un caractère tout à fait secondaire. L'évolution vers une agriculture typiquement céréalière est le produit du développement agraire du pays, surtout à partir du XIX[e] siècle, et est due aussi bien aux transformations d'ordre socio-économique de l'agriculture, qu'à l'engagement de l'économie roumaine dans le contexte des rapports d'échange extérieurs.

La modalité différente de perception de la rente en Moldavie par rapport à la Valachie et à l'Olténie est surtout une question de forme, et pas d'essence. Elle ne s'explique pas autant par les antécédents historiques, que par la manière dont s'est imposé et a évolué le système du grand affermage, élément très important dans la vie agraire, et le régime des contrats agricoles de Roumanie. Les contrats entre les paysans et les représentants de la grande propriété — propriétaires et fermiers — étaient d'habitude à court terme ; il nous faut relever le fait extraordinaire que, selon la législation en vigueur, ils ne pouvaient dépasser cinq ans. La plupart étaient conclus en fait pour une durée d'un an. Cette durée est très sugges-

---

[4] Voir *Statistica maşinilor şi instrumentelor agricole întrebuinţate în anul 1905* [Statistique des machines et des outils agricoles employés en 1905], Bucarest, 1907, p. 16—18.

[5] La dîme était pratiquée dans 1933 villages sur 2868 qui existaient alors en Roumanie. Cf. G. Scraba, *Starea socială a săteanului* [L'état social du villageois], Bucarest, 1907, p. 188—189 ; voir aussi *Marea răscoală...*, p. 53.

tive pour leur caractère : il est évident qu'ils ne pouvaient exprimer des rapports capitalistes, étant donné qu'une condition de la rentabilité capitaliste était l'affermage à long terme, nécessaires à l'organisation de l'exploitation et à des travaux d'aménagement et d'amélioration agricoles.

Dans la structure des rapports agraires est massivement intervenue, comme nous l'avons montré, la présence du grand fermier. Plus de 60% des terres supérieures à 100 ha étaient détenues par les grands fermiers [6]. La moyenne de l'étendue détenue par un grand fermier était d'environ 700 ha de terre arable, en dehors d'autres terrains non cultivables. Le grand affermage a acquis au commencement du XX[e] siècle la plus considérable extension de toute l'histoire agraire du pays. C'est « son époque d'or », son apogée en ce qui concerne l'influence qu'il a sur le système agraire, la participation au circuit du commerce extérieur des céréales, le niveau du chiffre d'affaires. Mais le grand affermage est loin d'avoir eu le rôle d'agent du développement capitaliste et de porteur des rapports capitalistes, tel qu'il a été dans l'Occident européen et surtout en Angleterre.

En Roumanie, les grands fermiers plaçaient leurs capitaux dans la prise à ferme des terres des grands propriétaires ; ces terres une fois affermées, ils utilisaient pour leur exploitation les mêmes formes de travail de la terre avec les paysans. Donc, le grand fermier ne représentait pas en fait, sinon dans une très petite mesure, un élément de nouveauté dans les formes de production, dans l'organisation de l'exploitation de la terre [7]. Ses rapports avec le petit producteur direct étaient semblables à ceux qui intervenaient entre ce dernier et le grand propriétaire [8].

Sous le rapport des conséquences sociales, le système du grand affermage constituait un facteur d'aggravation et d'intensification des contradictions de classe dans les campagnes.

Mais il y aussi toute une série d'autres causes qui ont conduit à l'augmentation incessante des obligations de la paysannerie dans le cadre des contrats agricoles. C'est ainsi que l'engagement de la production agricole roumaine dans le circuit économique européen a stimulé l'intérêt des grands propriétaires et des grands fermiers pour la livraison de quantités de plus en plus grandes de céréales sur les marchés européens (spécialement à Amsterdam et à Londres). Est significatif le fait que de la production totale de blé et de maïs, les exportations s'élevaient à l'époque en question à presque 50%. Il représentait aussi en volume des quantités importantes qui montaient à plus de 100 000 wagons, atteignant même en 1906 et 1913 plus de 3 millions de tonnes [9].

---

[6] *Anuarul statistic al României pe anul 1908* [Annuaire statistique de la Roumanie pour l'année 1908], Bucarest, 1907, p. 81.

[7] C'est justement la non-intégration du grand affermage dans le mouvement général de l'agriculture roumaine, son caractère d'excrescence parasitaire, qui a facilité l'apparition de phénomènes, tels l'affermage par les frères Fischer de plus de 237 000 ha, dont environ 160 000 cultivables, dans neuf départements de Moldavie.

[8] Dépeignant le type du grand fermier de Roumanie, un publiciste français notait : « Le fermier dans ce pays n'est pas un agriculteur. C'est un homme du hasard, sans profession. Tout à fait ignorant dans le domaine de la science agricole, il suffit pour qu'il se croie capable d'exploiter un domaine, de trouver les sommes nécessaires et d'inspirer confiance au propriétaire » (Marcel Mielvaque, *La crise de la terre en Roumanie*, dans « Revue hebdomadaire », nº 40—43 ; cf. C. Georgescu-Severin, *La réforme agraire en Roumanie*, Paris, 1908, p. 62).

[9] Voir, *Marea răscoală...*, p. 87.

Les exportations à une grande échelle se sont maintenues même à l'époque de la crise agraire mondiale de la fin du siècle passé. Bien plus, en dépit de la baisse sensible du prix des céréales, les revenus des grands propriétaires et des grands fermiers roumains ont continué à croître [10].

« Par conséquent, — écrit un auteur du temps — la crise agricole, qu'a traversée et traverse l'Europe, s'est traduite chez nous par des effets phénoménaux. L'augmentation du revenu pour les propriétaires, la hausse des fermages, l'augmentation du revenu pour les fermiers et le surplus de travail ou la baisse de la rémunération pour le paysan, pour couvrir les deux hausses et la baisse des prix des céréales » [11]. L'agriculture roumaine maintenait l'apparence d'une prospérité. Seulement, cette capacité de concurrence était, paradoxalement, due non pas à la supériorité tehnico-économique de l'agriculture roumaine, mais à la sujétion à une pression extraordinaire des structures agraires traditionnelles, basées sur la dîme, sur les dons en nature, sur le travail du petit producteur ayant son propre cheptel, rudimentaire et suranné, sur les latifundia des grands propriétaires. L'agriculture roumaine a ainsi réussi à maintenir sa rentabilité, mais au prix de l'aggravation des contradictions intérieures du système donné ; la crise agraire est devenue, dans l'état des choses en Roumanie, une crise de structure [12]. Les grands propriétaires et les grands fermiers ont sans cesse augmenté les fermages, les conditions des contrats de la paysannerie sont devenues de plus en plus lourdes. Une enquête statistique intitulée *La hausse du fermage de la terre en argent et en dîme, du pâturage et des prix du travail agricole de 1870 à 1906*, essaye de saisir la dynamique de la rente foncière sur une période de 35 ans, précédant la révolte. A cette fin, ont été analysés les contrats agricoles de 210 domaines des principales zones céréalières du pays. Les résultats ont été catégoriques : sur deux domaines seulement (moins de 1%), les conditions des contrats sont demeurées inchangées ; en revanche, sur 67% des cas examinés, le fermage de la terre a augmenté dans des proportions variant entre 150 et 500%. Si en 1870, sur 12% seulement des domaines, la dîme perçue était supérieure à 50% du produit obtenu, en 1906, la dîme dépassant 50% était perçue dans 70% des cas [13].

---

[10] La dynamique de l'augmentation du fermage sur 18 domaines pour une période de 40 ans, précédant la révolte, se présente comme suit, sur la base des données dont se sert Radu Rosetti, *Pentru ce s-au răsculat ţăranii*, Appendice, p. 676—677 :

Années	*Prix du fermage*
1865	174 534 lei
1881	316 000 ,,
1885	464 810 ,,
1890	535 310 ,,
1900	908 740 ,,
1905	1 080 553 ,,

[11] I. G. Bibicescu, *În chestiunea agrară* [Sur la question agraire], Bucarest, 1907, p. 91.

[12] Voir *op. cit.*, Bucarest 1907, p. IV ; voir aussi Damian Hurezeanu, *Problema agrară şi lupta ţărănimii din România la începutul secolului al XX-lea* [Le problème agraire et la lutte de la paysannerie de Roumanie au début du XX[e] siècle], Editura Ştiinţifică, Bucureşti, 1961, p. 59.

[13] Voir *op. cit.*, p. VII.

L'augmentation continuelle des fermages et des autres obligations envers les maîtres des domaines avait lieu alors que la productivité du travail baissait, que la production agricole à l'hectare était constamment maintenue. C'est ainsi que pour le maïs, plante cultivée de préférence par les paysans, la production moyenne à l'hectare entre 1862—1895 était de 12,6 hl, et dans la période 1896—1905, de 12,1 hl. Pour le blé, la production a enregistré une certaine tendance à l'augmentation, insignifiante et oscillante, se montant entre 1862—1895 à 12,7 hl, et entre 1896—1905, à 13,5 hl à l'hectare[14].

Sans doute, les rapports basés sur la dîme n'épuissaient par les rapports de production de l'agriculture roumaine. Les grands propriétaires et les grands fermiers travaillaient une partie de la terre détenue par eux en régie propre, en employant des outils perfectionnés et des machines pour certains travaux agricoles — spécialement pour le battage. De même était plus largement employée la main-d'œuvre salariée et dans la période de pointe des travaux agricoles on faisait même appel à des ouvriers saisonniers de l'étranger. La paysannerie elle-même était soumise à un processus de différenciation, bien que la couche relativement aisée fût extrêmement mince, tandis que la paysannerie donnait l'impression d'un véritable bloc social, d'une communauté grégaire, admirablement décrite dans un des grands romans de la littérature roumaine intitulé « La révolte » de Liviu Rebreanu et consacré à la révolte de 1907.

Le système demi-féodal basé sur la dîme représentait, malgré les fortes infiltrations des formes et des méthodes capitalistes d'exploitation, un élément prédominant du village roumain. Il colorait d'une manière spécifique toute la réalité rurale roumaine de l'époque, rejaillissait sur tous les rapports socio-économiques. A mesure que les exigences du renouvellement de l'économie agraire devenaient plus fortes, les contradictions du système existant s'aggravaient. Plus la grande propriété foncière tâchait de s'adapter aux exigences du marché, plus augmentait le fardeau des obligations imposées à la paysannerie. A la fin du siècle passé et au commencement du nôtre, une série de circonstances de conjoncture aggravèrent encore plus la situation de la paysannerie : une succession d'années de sécheresse, 1899, 1901, 1904 ; l'augmentation des impôts, etc. Dans ce climat de manques et d'ingérences, de spoliation croissante de la paysannerie et d'extrême épuisement des structures existantes, se produisit la grande révolte de 1907.

Le terme « grande révolte » n'a rien d'excessif. Au cours de trois semaines qu'ont duré les principales actions de la paysannerie (fin février — première moitié du mois de mars), la révolte s'est étendue à plus de 700 villages des presque 3 000 villages de Roumanie au début du XX[e] siècle. Des centaines de mille de paysans furent attirés dans le tumulte des événements. La révolte s'est déroulée du nord-est du pays vers le sud-ouest et s'est propagée en chaîne. D'ailleurs, la manière dont a évoluée la révolte est elle-même un problème intéressant à examiner. En effet, malgré la violence des actions paysannes, celles-ci n'ont pas acquis

---

[14] *Creşterea arenzii în bani şi în dijmă* [L'augmentation du fermage en argent et en dîme] 1870—1906, Bucarest, 1908, p. XII ; cf. aussi *Marea răscoală...*, p. 93.

un caractère de totalité organique. La révolte a été la somme de mouvements séparés qui ne se sont pas fondus en une action unique. Il est vrai que chaque mouvement ne peut être considérée séparément, se rattachant au phénomène général, mais il ne se fond pas dans une action commune de toute la masse des paysans révoltés. La majorité des soulèvements de la paysannerie ont été accomplis comme acte de groupes de paysans d'une ville ou de quelques villages s'élevant de 300—400 hommes à 700—1000 hommes. Il est vrai que dans beaucoup de localités se sont polarisés des paysans de plusieurs villages, atteignant des agglomérations de 2000—4000 hommes. Surtout lorsque les paysans ont tenté de pénétrer dans certaines villes, on a enregistré de nombreuses agglomérations de paysans. L'élément de spontanéité est ainsi très puissant et très évident durant la révolte.

D'autre part, au cours du déroulement des actions, les possibilités d'amélioration des formes d'organisation de la paysannerie ont fait défaut. Possédant des forces militaires dotées d'armement moderne et un appareil administratif bien organisé, ayant une grande mobilité et une capacité rapide de réaction, l'Etat a tout fait pour paralyser le déferlement des actions de la paysannerie en un torrent unique. Voilà l'une des causes, probablement la plus importante, qui a empêché la concentration des forces de la paysannerie [15]. De toute façon, l'impétuosité des actions paysannes, l'énergie déployée dans d'innombrables localités sont impressionnantes. Au son des cloches qui appelaient à la lutte, portant dans de nombreux cas des drapeaux de toile rouge ou blanche, des groupes compacts de paysans attaquaient les manoirs, détruisaient les archives des mairies où se trouvaient les contrats agricoles, réglaient leurs comptes aux grands propriétaires, aux fermiers, aux hommes à leur service. L'élément central des actions des paysans a été l'incendie des manoirs et la destruction des biens des grands propriétaires et des grands fermiers.

La révolte de 1907 se présente ainsi comme un grand mouvement collectif de la paysannerie à l'échelle nationale. Elle est anonyme comme les foules populaires, mais ne manque pas de couleur. Le spectacle est imposant dans sa totalité, dans la profondeur des ressorts qu'il met en mouvement. Plus de 130 ans séparent les événements de 1907 de la révolte des serfs de Transylvanie dirigée par Horea, Cloşca et Crişan. La société avait complètement changé de physionomie ; c'était en fait un autre monde. La vie rurale aussi était entrée dans un autre rouage, bien qu'ici les sédiments des siècles s'effritassent bien plus difficilement. Cependant combien de notes semblables ne trouvons-nous pas au cours du déroulement de la révolte de 1784 et à celui de la révolte de 1907, combien d'aspects ne nous poussent à des associations, bien que dans l'ensemble les phénomènes aient une autre physionomie. En 1784 comme en 1907, par exemple, les insurgés visaient les villes en tant que centres de cohésion de leur force, dans un cas et dans l'autre le déploiement des actions par villages paraît

---

[15] Concernant les caractéristiques de la lutte de la paysannerie en 1907, voir D. Hurezeanu, *De certaines particularités des révoltes paysannes à l'époque du capitalisme* (à la lumière de la révolte paysanne de 1907 en Roumanie), dans « Revue roumaine d'histoire », n° 2/1962, p. 351—374.

très évident, de même la prise du serment par les prêtres et même la foi dans l'ordre et dans l'empereur Joseph II (ayant en 1784 une représentation courante et plus nébuleuse, plus vague en 1907 !).

En ce qui concerne les formes de manifestation de la révolte de 1907 et à celle de 1888, ici les similitudes, comme il est naturel, sont frappantes. La lecture des sources portant sur les événements de 1888, produit l'impression d'une répetition générale de 1907, de l'anticipation à une échelle plus réduite, de ce qui allait suivre deux décennies plus tard. Toutefois, la révolte de 1888 présente comme phénomène plus d'uniformité par ce leitmotif des paysans de faire exécuter les ordres des autorités, de réduire la dîme à 1/10 des produits et par l'habituelle dispute avec les représentants des autorités (coupables d'avoir caché les ordres susmentionnés) avant de s'attaquer aux grands propriétaires.

Bien qu'il soit difficile de saisir la logique d'un mouvement spontané, ce qui ressort en grand, sans aucune difficulté, c'est la concordance, en 1907, entre le degré d'extension de la grande propriété et l'intensité des actions de la paysannerie. Notamment, les zones de grande propriété agraire de la plaine du Danube et de la rivière Siret étaient embrasées par une véritable ceinture de feu des révoltes. Par contre, dans les régions des collines et des exploitations paysannes plus solides, les révoltes ont eu un caractère sporadique et une intensité plus réduite.

Si au début les autorités essayèrent d'aplanir les conflits dans les campagnes par la simple intervention de l'administration, ou pour la concentration de troupes dans les foyers de révolte, lorsque celle-ci a pris des proportions, un véritable plan militaire de répression de la lutte paysanne a été dressé. Presque tout le disponible militaire du pays fut mobilisé (140 000 hommes, répartis en 4 corps d'armés et 9 divisions). Les commandants militaires furent revêtus de pleins pouvoirs. Contre la paysanerie, on employa non seulement l'infanterie, mais encore la cavalerie et l'artillerie. La paysannerie opposa d'ailleurs une résistance acharnée et dans de nombreuses localités il y eut de sanglants engagements entre la troupe et les insurgés. De nombreux villages furent bombardés par l'artillerie — surtout en Olténie, dans la zone d'intensité maxima de la révolte.

L'étouffement de la révolte ne fit pas cesser la repression des insurgés. C'est ainsi que se produisirent des milliers de sacrifices — les écrits de l'époque avancent même le chiffre de 11 000 morts et de dizaines de milliers d'arrestation parmi les paysans [16].

Les paysans n'ont pas formulé des programmes de revendications minutieux, mais ont exprimé dans une formule lapidaire tout le sens de leur lutte. Cette formule, qui est devenue, au plus fort du combat, le mot d'ordre de la lutte de la paysannerie était « Nous voulons de la terre ». Il est vrai que les paysans demandaient également l'allégement des contrats agricoles, l'amélioration des conditions d'engagement, mais « Nous voulons de la terre » a été le cri où nous retrouvons le soufle de la révolte de 1907. Il anonçait, dans une formule concise, insuffisamment déchiffrée, la nécessité de la suppression de la grande propriéte foncière, la nécessité de l'abolition des anachronismes de l'agriculture dans la perspective des intérêts de la paysannerie et dans la vision qui lui était spécifique.

---

[16] La description de la révolte est amplement faite dans *Marea răscoală ...*, p. 155—563.

C'est justement la concordance entre la lutte et l'aspiration des masses paysannes, avec le sens du développement historique, avec les exigences de celui-ci, que révèle la raison profonde de la révolte, en faisant de ce qui s'est passé au printemps de 1907 non pas une simple explosion stérile de protestation, mais un événement situé dans la logique de l'histoire. Si au moyen âge la société avait élaboré beaucoup moins d'éléments pour les changements auxquels tendaient les paysans, pendant la révolte de 1907 existaient objectivement les conditions de transformation du système agraire. Seuls les rapports des forces de classe de la société empêchaient leur réalisation. Voilà un fait qui doit être incontestablement pris en considération lorsque nous discutons la place de la révolte de 1907 dans l'histoire socio-économique de la Roumanie.

Comme tout événement qui engage des intérêts profonds de la société, la révolte de 1907 a ébranlé l'opinion publique, a révélé — comme dans une scène tragique — toutes les forces antagoniques de la société, a produit une agitation intense dans les différentes classes et couches sociales. La révolte a imposé son examen de conscience aux intellectuelles roumains et a stimulé l'adhésion des esprits démocratiques à l'idée de l'amélioration de la situation des masses paysannes.

La force sociale la plus active qui s'est manifestée à l'appui de la cause de la paysannerie fut le prolétariat. Au plus fort des événements révolutionnaires, le mouvement socialiste a organisé des réunions de solidarité avec les paysans, en condamnant la répression déchaînée par les gouvernements et en demandant des mesures urgentes d'amélioration de la situation des masses paysannes. Dans certaines localités — Paşcani, Buhuşi — les ouvriers ont directement soutenu les paysans. Pour leur sympathie à l'égard de la cause des paysans, les autorités ont opéré des arrestations même parmi les chefs du mouvement socialiste.

Les événements de 1907 ont constitué un stimulant pour une juste orientation du socialisme roumain dans la solution du problème agraire, dans l'estimation du rôle de la paysannerie et de son potentiel révolutionnaire.

Même les milieux dirigeants du pays ne purent se maintenir dans leurs traditionnelles positions à l'égard du problème agraire. Une certaine reconsidération devait se produire. Il est vrai que les deux partis de gouvernement ont compris différemment l'œuvre de reconsidération à entreprendre. Le parti conservateur — représentant surtout les intérêts des grands propriétaires dans la vie politique — était disposé à faire des concessions mineures et n'a pas réussi à formuler un programme positif et cohérant autant que possible. Au pouvoir au moment du déclenchement de la révolte, il a d'ailleurs dû céder aux libéraux le gouvernement du pays.

Le parti national-libéral s'est cependant rendu compte que le maintien inchangé de l'ancienne situation, n'était ni possible, ni rationnel. Arrivés au pouvoir, les libéraux lancèrent un manifeste au nom du roi dans lequel ils promettaient l'élaboration de projets de réforme et en annonçaient quelques-uns. Le manifeste avait plutôt un rôle psychologique, car on pouvait passer à la réalisation effective des réformes seulement après l'élection de nouveau corps législatifs et la convocation du

ıouveau parlement. En effet, les années qui ont suivi la révolte des pay-ɪans de 1907 ont été dominées sur le plan législatif par les réformes agraires 'aites par les libéraux. Par rapport à l'ampleur de la révolte et à la nécesɪité objective des transformations qui s'imposaient, les réformes étaient rès modestes. Il n'en est pas moins vrai qu'elles ont déclenché des passions ɜt des disensions ardues au Parlement.

Et d'abord était créée une institution de crédit *Casa rurală* [La 'aisse rurale]. Elle était conçue comme une société par actions — dont a moitié appartenait à l'Etat. La Caisse rurale devait acheter les domaines nis en vente par l'Etat ou les particuliers et les revendre en lots de 5 ha ıux paysans qui voulaient les acquérir. Les opérations de vente se sont léroulés difficilement, étant loin de satisfaire même les moindres demandes les paysans. Au cours de 4 ans depuis la révolte, la Caisse rurale n'a réussi ı acheter qu'environ 90 000 ha de terre dont une partie est passée en la ›ossession des paysans. Bien plus vigoureuse fut l'action des Banques ›opulaires, lesquelles prirent après la révolte un grand essor. Elles accorlaient aux paysans des prêts, d'habitude pas trop grands, à des taux l'intérêt assez élevés (entre 12 et 16 %), mais incomparablement infé'ieurs à l'usure saisonnière privée qui faisait de véritables ravages dans es campagnes.

Pour satisfaire autant que possible la demande de pâturages des ›aysans, on créa des pâturages communaux, par l'acquisition de terres; les particuliers ou de l'Etat. Ici encore, les progrès furent insignifiants; outefois une certaine amélioration de la situation des pâturages pour le ›étail des paysans fut réalisée, par les plus de 160 000 ha entrés dans le onds des pâturages communaux [17].

Une mesure plus efficace a consisté dans l'adoption d'une nouvelle oi des contrats agricoles. Elle apportait des modifications dans les réglenentations antérieures et créait un organe spécial — le Conseil supérieur le l'agriculture — pour son application.

La loi supprimait le cortège de ce qu'on appelait les « ruşfet », dons ɜn nature qui accompagnaient presque tout contrat; elle fixait également les prix régionaux maxima, pour les affermages ainsi que des prix minima ›our le paiement ou le calcul des travaux agricoles. En fait, les dispositions le la loi étaient souvent violées, bien que la fixation des prix partît d'un ›lafond élevé pour les affermages (la moyenne des fermages pour la région lans les trois années antérieures) et assez bas pour le calcul des travaux ɪgricoles (la moyenne des trois années précédentes, laquelle était très nodeste). Une disposition spéciale de la loi était dirigée contre ce qu'on ›ppelait « les trusts de fermiers », les associations des grands fermiers, qui létenaient des étendues de plus de 4 000 ha [18]. La loi a ainsi porté un coup ensible au système des grands affermages, telle qu'il existait en Roumanie, le sorte qu'après la révolte de 1907 ce type d'affermages a commencé à lécliner. Bien qu'ayant suscité tant de controverses, les lois d'après 1907

[17] Les réformes qui ont suivi la révolte de 1907 sont amplement examinées dans l'ouvrage *Relaţii agrare şi mişcări ţărăneşti în România 1908—1921* [Rapports agraires et mouvements ›aysans en Roumanie] (étude collective sous la direction de Vasile Liveanu), Editura politică, Bucureşti, 1967, p. 119—136); voir aussi *Marea răscoală...*, p. 786—841.

[18] Voir *op. cit.*, p. 119—123.

ne produisirent pas de grandes perturbations dans la configuration des rapports agraires et de la vie agraire roumaine, en général. Mais les problèmes soulevés par la grande révolte ne pouvaient pas ne pas être considérés plus sérieusement et ne pas sensibiliser l'opinion publique et les facteurs responsables en vue de leur examen plus sérieux, sinon de leur solution radicale.

En 1913, lorsque les effets de la période des réformes se furent épuisés en quelque sorte, les milieux dirigeants remettent sur le tapis une nouvelle série de réformes. La seconde vague devait, bon gré, mal gré, pousser les choses plus loin, car l'atmosphère des villages était loin d'inspirer confiance. Les prémises de l'accumulation d'un nouveau matériel inflammable agissaient pleinement.

Dans ces conditions, compliquées par les événements des guerres balkaniques de 1912—1913 qui ont immédiatement précédé la première guerre mondiale, les libéraux au pouvoir prennent l'initiative de nouvelles réformes. En même temps que l'élargissement du droit de vote pour certaines catégories de citoyens (en Roumanie le suffrage universel n'a été introduit qu'après la première guerre mondiale), ils projetaient également la réalisation d'une réforme agraire basée sur le principe de l'expropriation d'une partie de la grande propriété (privée et de l'Etat). Le projet des libéraux prévoyait l'expropriation des latifundia dépassant 1 000 ha. L'étendue totale s'élevait à environ 20 % de la grande propriété (1 200 000 ha) [19]. Le parti conservateur, hostile aux projets de réforme des libéraux, dut toutefois adapter son programme à la situation. C'est ainsi qu'ils admettaient un certain transfert aux paysans de la terre de la grande propriété, mais seulement par des ventes volontaires. Les socialistes se prononçaient énergiquement pour l'expropriation radicale des grands domaines.

En pleine dispute engagée autour des projets de réforme libéraux, la première guerre européenne éclatait. Le problème agraire ne devait ainsi revenir sur le tapis qu'à la fin de la guerre, tandis que l'atmosphère politique et l'état d'esprit général, surtout celui des anciens combattants, de la paysannerie et des ouvriers imposèrent une réforme bien plus radicale que celle qui était préconisée avant la guerre. Selon les décrets et les lois d'expropriation de 1918—1921, la grande propriété fut réduite de 2 400 000 ha dans l'ancienne Roumanie. Mais comme après la guerre, les provinces se trouvant sous la domination de l'Empire austro-hongrois et de la Russie tsariste furent réunies à la Roumanie, la réforme agraire fut également réalisée sur ces territoires, de sorte que la superficie totale expropriée dans la Roumanie réunifiée s'éleva à plus de 6 000 000 ha. La grande propriété a ainsi été sensiblement réduite (environ de 60 %), mais a continué à conserver de fortes positions économiques et à perpétuer certaines formes de production demi-féodales. Cependant, par rapport à la période d'avant-guerre, les relations de production ont subi d'importantes transformations, de sorte que nous pouvons considérer la réforme de 1921 comme une réforme de structure. Son rattachement à la révolte de 1907 est médiate, mais n'en est pas moins saisissable, la

---

[19] Voir *Relații agrare...*, p. 153—160.

ɪréoccupation de la solution du problème agraire étant devenue une constante de là politique économique roumaine après la révolte de 1907 et ce ıui a été réalisé en 1918—1921 était mis en relation directe avec les ɪrojets et les débats de 1913—1914. Il est vrai que les événements histoıiques changés et tout le contexte historique renouvelé par la guerre monliale et après celle-ci ont poussé l'œuvre de réforme bien au-delà des limensions et de l'horizon antérieurement imaginé.

C'est pourquoi les données du problème agraire diffèrent sensiblenent après 1921 par rapport aux termes dans lesquels se situait ce problème jusqu'à la première guerre. Mais pas pour dépasser certaines contralictions caractéristiques du système agraire antérieur. Il est vrai qu'une ·évolte du type de celle de 1907 ne semblait plus possible sur le terrain des tructures agraires établies après 1921, mais ces structures ont continué ı alimenter un fort état de tension dans les campagnes.

Ce n'est que lors de la réforme agraire de 1945 que les racines des ınciens errements de l'économie rurale ont été radicalement extirpées. Le processus de renouveau de la vie agraire ne s'est toutefois pas arrêté ı ce stade. La victoire du pouvoir populaire a rendue possible la réaliıation d'un véritable bond qualitatif dans le cours de l'évolution agraire lu pays par la socialisation sous forme coopérative de l'agriculture et 'organisation de celle-ci sur des bases socialistes.

SOLIDARITÉ MILITANTE DANS LE SUD-EST DE L'EUROPE DANS LA LUTTE ANTIFASCISTE (1933—1944) *

par CONSTANTIN CĂZĂNIȘTEANU

I. LA RÉACTION DES PEUPLES DU CENTRE ET DU SUD-EST DE L'EUROPE FACE AU FASCISME

Le danger créé au centre et au sud-est de l'Europe par la politique révisionniste du fascisme, dans ses variantes italienne et allemande, a déterminé la revivification des facteurs qui agissaient pour la création d'une unité de lutte des peuples dans cette zone, lesquels avaient trouvé dans le système versaillais la satisfaction de leurs revendications d'émancipation ou d'unité nationale. La forme la plus concluante de manifestation de cette tendance a été constituée par la solidarité des communautés visées — qui, incontestablement, doit être considérée dans son développement dialectique — face aux actions des Etats révisionnistes et surtout de la tentative du Reich nazi de les inclure au « Lebensraum » ou « Wirtschaftsraum »[1]. Un aperçu historique rétrospectif fait ressortir le fait que l'escalade hitlérienne de l'agression est allée de pair avec l'ascension du processus de solidarisation antifasciste.

Ce processus de solidarisation a comporté deux aspects : la tendance de collaboration entre Etats pour conjurer le danger fasciste, d'une part, et l'unité de lutte des masses populaires de pays impliqués, d'une autre. Si le premier aspect du processus mentionné se présente comme une courbe descendante ayant pour point final l'échec des tentatives de coordination de l'unité d'action des Etats de la zone face à l'agression — comme suite de l'attitude conciliante adoptée par les grandes puissances antirévisionnistes envers le Reich et de la spéculation par Berlin des divergences enregistrées au sein des partisans du système versaillais — le second aspect marque une courbe constamment ascendante, s'étant manifestée même dans les conditions difficiles où la plupart du continent était envahie par la Wehrmacht. Cela s'explique par le fait que la classe ou-

* Le texte intégral de la communication présentée au colloque international « Les forces et les voies de la guerre et de la paix », Zagreb (8—13 septembre 1975).

[1] Sans procéder ici à une analyse consacrée à la politique extérieure nazie, nous croyons que dans la polémique opposant A. Hillgruber, partisan de la continuité d'objectifs dans la politique extérieure allemande entre 1866—1945 à H. A. Jacobsen, partisan de la spécificité extérieure nazie, l'essai de conciliation entrepris par Klaus Hildebrand (*Deutsche Aussenpolitik 1939—1945, Kalkül oder Dogma*, Reihe Kohlhammer, 1971, 186 p.) offre une féconde perspective de compréhension du rapport dialectique entre les aspects « classiques » et ceux « inédits » de la diplomatie nazie.

Rev. Roum. d'Hist., XVI, 1, p. 101—116, Bucarest, 1977

vrière — représentant objectif d'un profond processus de renouvellement de la société — et son détachement d'avant-garde, le parti communiste, se situaient à la tête de la lutte antifasciste des larges masses populaires.

II. MANIFESTATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ANTIFASCISTE DU PEUPLE ROUMAIN : 1933—1938

La lutte antifasciste du peuple roumain, sa solidarité avec les victimes de l'agression fasciste se sont manifestées dès le début de la politique agressive fasciste visant à saper les fondements du système international créé par l'ensemble des traités qui avaient mis fin à la première guerre mondiale.

L'analyse historique fait ressortir plusieurs étapes importantes de la lutte antifasciste roumaine — inclusivement de la solidarité internationale que cette lutte suppose — jalonnées de données tout aussi significatives pour l'histoire de la Roumanie que pour celle des rapports internationaux de la période de l'entre-deux-guerres [2].

La solidarité antifasciste du peuple roumain a revêtu les formes les plus variées, depuis les actions de protestation contre les monstrueux procès judiciaires intentés par les régimes fascistes aux militants marquants du mouvement communiste et ouvrier international, jusqu'à l'appui direct, matériel et moral, prêté aux peuples victimes de l'agression fasciste, depuis les initiatives diplomatiques de l'Etat roumain aux divers forums internationaux [3] jusqu'à l'appui des Etats attaqués par les fascistes et aux efforts visant la réalisation d'un système européen de sécurité collective.

Tout au long de cette période, les gouvernements de Roumanie ont agi pour l'affermissement du rôle des pactes régionaux défensifs, pour la défense de la paix européenne et la garantie de la sécurité des Etats situés dans une des régions les plus menacées de l'Europe [4]. Le Pacte Balkanique, par exemple, fut doté pendant cette période des instruments militaires requis : en novembre 1936 est conclue la convention militaire tripartite (la Roumanie, la Yougoslavie et la Turquie) et paraphée la convention militaire quadripartite (la Roumanie, la Yougoslavie, la Turquie et la Grèce) [5] ; en outre, les efforts de connexion des pactes régionaux au système plus large de la sécurité collective européenne s'intensifient. Durant cette même période, la Roumanie prit attitude envers tous les

---

[2] Un aperçu synthétique de la lutte menée par la Roumanie pour la défense du statu-quo, chez Eliza Campus, *Main features of Romania's Foreign Policy in the Inter-War Period* dans *Nouvelles études d'histoire*, vol. 5, Editura Academiei, Bucureşti, 1975, p. 159—173 ; pour les aspects militaires de cette politique, voir Gh. Zaharia, *Le caractère de la politique militaire de la Roumanie durant la période de l'entre-deux-guerres mondiales*, dans *Nouvelles études d'histoire*, vol. 5, Editura Academiei, Bucureşti, 1975, p. 193—207.

[3] Pour l'activité de la Roumanie dans le cadre de la Ligue des Nations, voir Petre Bărbulescu, *România la Societatea Naţiunilor (1929—1933)* (La Roumanie à la Société des Nations (1929—1933), Editura Politică, Bucureşti, 1975.

[4] Voir, entre autres, Eliza Campus, *Mica Înţelegere* (La Petite Entente), Editura Ştiinţifică, Bucureşti, 1968 ; Eliza Campus, *Înţelegerea Balcanică* (L'Entente Balkanique), Editura Academiei, Bucureşti, 1972 ; Milan Vancu, *Mala Antanta, 1920—1938*, Belgrade, 1969.

[5] Mihail E. Ionescu, *Încheierea convenţiei militare balcanice tripartite — 1936* (La conclusion de la convention militaire balkanique tripartite — 1936), dans « Studii », nº 12/1974, p. 1687—1705.

actes fascistes d'agression qui se répercutaient directement ou indirectement sur l'espace central-européen et balkanique [6]. Ainsi, après l'attaque de l'Italie contre l'Abyssinie, les autorités de Bucarest ont appliqué à l'agresseur les sanctions dues avant la date fixée pour leur entrée en vigueur, après qu'elle les eût adoptées au préalable et que la protestation de la Roumanie se soit faite entendre devant le monde entier par la voix de Nicolae Titulescu, ministre roumain des Affaires étrangères. Après l'adhésion au Comité de non-intervention en Espagne, le gouvernement roumain a continué, dans ce même esprit, de maintenir des rapports économiques et diplomatiques avec la République Espagnole et a permis le transit par les ports roumains des armes et munitions destinées à l'armée républicaine [7].

L'opinion publique roumaine, représentée par la majorité écrasante des travailleurs, indifféremment de nationalité ou de profession, appartenant à tous les partis et organisations démocratiques, aux diverses organisations de masse et sociétés culturelles, s'est manifestée avec une vigueur particulière contre la politique fasciste d'agression armée [8]. A l'avant-garde de tous s'est situé, cette fois également, de par sa clairvoyance et sa résolution, le Parti Communiste Roumain. Dès le moment de l'instauration en Allemagne de la dictature national-socialiste, les communistes roumains, conscients du danger que représentait ce régime pour l'avenir de l'Europe, mettaient en garde sur le fait que « l'Allemagne belliciste hitlérienne constitue la source de tous les dangers actuels », que, par ses plans de domination « elle menace la Tchécoslovaquie, l'Union Soviétique et la paix générale et, partant, aussi les petits pays, inclusivement la Roumanie » [9]. Dans le même temps, les communistes indiquaient — par les mesures politiques qu'ils proposaient — la voie à suivre pour prévenir le danger qui menaçait à nouveau la paix ; dans le manifeste de mai 1936 ils demandaient, par exemple, « le renforcement de l'alliance avec la France démocratique, avec la Tchécoslovaquie et avec tous les pays dont l'indépendance est menacée par les agresseurs fascistes » [10]. Un mois plus tard, la direction du Parti Communiste Roumain, en précisant sa position face

---

[6] Une excelente présentation de la position de la Roumanie dans les grandes questions de la vie internationale de la période de l'entre-deux-guerres (jusqu'en 1936) dans l'étude introductive de George Macovescu au volume N. Titulescu, *Documente diplomatice* (Documents diplomatiques), Editura Politică, Bucureşti, 1967.

[7] Dr Gheorghe Zaharia, *România şi rezistenţa popoarelor din centrul şi sud-estul Europei în preajma şi în timpul celui de-al doilea război mondial* (La Roumanie et la résistance des peuples du centre et du sud-est de l'Europe à la veille et pendant la deuxième guerre mondiale), dans *Rezistenţa europeană în anii celui de-al doilea război mondial 1938—1945* (La résistance européenne pendant les années de la deuxième guerre mondiale 1938—1945), I[er] volume, Editura Militară, Bucureşti, 1973, p. 388.

[8] Voir amplement chez Ion Babici, *Solidaritatea militantă antifascistă 1933—1939* (La solidarité militante antifasciste 1933—1939), Editura Politică, Bucureşti, 1972.

[9] Viorica Moisuc, *Despre concepţia Partidului Comunist Român cu privire la unele probleme internaţionale şi ale politicii externe a României în ajunul celui de-al doilea război mondial* (La conception du Parti Communiste Roumain concernant certains problèmes internationaux et la politique extérieure de la Roumanie à la veille de la deuxième guerre mondiale), dans *În slujba cercetării marxiste a istoriei P.C.R.* (Au service de l'étude marxiste de l'histoire du P.C.R.), Editura Politică, Bucureşti, 1971, p. 317—318.

[10] *Documente din istoria P.C.R. 1934—1937* (Documents de l'histoire du P.C.R., 1934—1937), E.S.P.L.P., Bucureşti, 1957, p. 369.

au danger qui menaçait la Roumanie ainsi que d'autres Etats du centre et du sud-est de l'Europe, montrait que « pour garder son indépendance et ses frontières actuelles, la Roumanie doit établir une alliance active avec tous ces Etats qui mènent une politique de paix réelle et qui représentent une garantie pour l'indépendance de la Roumanie. La seule politique extérieure possible pour la Roumanie consiste dans le maintien de la paix mondiale et avec tous les pays, contre tous les agresseurs fascistes ; l'organisation collective de la paix indivisible au sein d'une Ligue des Nations, consolidée par une convention d'assistance militaire » [11]. Au mois de novembre de la même année, le Comité Central du Parti Communiste Roumain soulignait la portée des actions conjointes entreprises par les Etats épris de paix et les organisations régionales aux fins d'arrêter les tentatives agressives, annexionnistes, manifestées par les Etats bellicistes, déclarant que « toute action menant à l'affermissement des rapports entre les Etats de la Petite Entente, de l'Entente Balkanique avec la France et l'URSS, à la consolidation de la Ligue des Nations, au resserrement des liens avec tous les pays pacifiques doit être considérée en tant qu'actes positifs dans la lutte visant à empêcher la guerre que prépare l'impérialisme fasciste » [12].

Sous l'influence de l'intense activité déployée par le parti du prolétariat, les forces patriotiques et démocraqtiques de Roumanie se sont levées à la lutte contre toutes les ingérences politiques ou militaires du fascisme, exprimant ainsi leur adhésion aux actions antifascistes du monde entier [13].

Ainsi, les travailleurs de Roumanie ont organisé de vigoureux mouvements contre le procès de Leipzig de 1933, à l'appui de Gheorghi Dimitrov, pour sauver Ernst Thälmann et les autres antifascistes allemands ; ils ont manifesté également leurs sympathie et leur solidarité avec les insurrections antifascistes du prolétariat autrichien et espagnol de 1934, avec la victoire du Front Populaire de France [14]. C'est avec une extrême promptitude que s'est manifestée la solidarité des masses populaires de Roumanie avec les Etats tombés directement victimes de l'agression fasciste. En octobre 1935, lorsque l'Italie envahit l'Ethiopie, une délégation des ouvriers des Ateliers des Chemins de Fer Roumains « Grivitza » de

---

[11] *Marea conflagrație a secolului XX. Al doilea război mondial* (La grande conflagration du XX[e] siècle. La deuxième guerre mondiale), Editura Politică, Bucureşti, 1971, p. 41.

[12] Gheorghe Matei, *Reflecții asupra securității și dezarmării internaționale în perioada interbelică* (Réflexions sur la sécurité et le désarmement international pendant la période de l'entre-deux-guerres) dans « Anale de istorie », XIX[e] année, n° 3/1973, p. 95.

[13] Dr Nicolae Copoiu, dr Ion Babici, *Manifestări internaționaliste ale proletariatului din România* (Manifestations internationalistes du prolétariat de Roumanie), dans « Analele Institutului de studii istorice și social-politice de pe lîngă C.C. al P.C.R. », XIV[e] année, n° 5/1958, p. 33—59.

[14] Ion Popescu-Puţuri, Mircea Mușat, *Lupta P.C.R. pentru unitatea clasei muncitoare și coalizarea tuturor forțelor de stînga, democratice împotriva fascismului, pentru preluarea puterii și construirea socialismului* (La lutte du P.C.R. pour l'unité de la classe ouvrière et la coalisation de toutes les forces de gauche, démocratiques, contre le fascisme, pour la prise du pouvoir et l'édification du socialisme) dans « Anale de istorie », XXI[e] année, n° 2/1975, p. 102—120 et Valter Roman, *Condițiile opoziției fascismului pe plan mondial și lupta poporului român împotriva fascismului internațional* (Les conditions de l'opposition du fascisme sur le plan mondial et la lutte du peuple roumain contre le fascisme international), dans *Împotriva fascismului* (Contre le fascisme), Editura Politică, București, 1971, p. 7—28.

Bucarest remit à Marcos Behare, représentant de l'Ethiopie à Ankara, lors de son passage par la Roumanie, « un message de sympathie et de solidarité, au nom des milliers de cheminots ». Une autre délégation d'intellectuels antifascistes a présenté au même diplomate l'expression de leurs sentiments de sympathie envers la lutte du peuple éthiopien. De nombreux citoyens ont manifesté leur désir de partir comme volontaires, et plusieurs médecins réussirent même à gagner l'Ethiopie et à s'y engager en des unités sanitaires. D'ailleurs, Marcos Behare, profondément « touché par la sympathie des ouvriers roumains », a transmis au nom de son gouvernement et de son peuple « des remerciements au peuple roumain pour l'affection manifestée, et l'espoir que (celui-ci, n.n.) se trouvera toujours aux côtés des peuples à l'indépendance et à l'existence desquels on a porté atteinte »[15].

La lutte des républicains espagnols, la guerre nationale-révolutionnaire du peuple contre la rébellion franquiste et l'intervention étrangère germano-italienne a déclenché au sein de l'opinion publique roumaine un ample mouvement de solidarité. Plus de 500 communistes et autres antifascistes roumains ont lutté, l'arme à la main, en tant que volontaires dans les brigades internationales, pour la sauvegarde du peuple espagnol du danger fasciste[16].

Deux traits essentiels se détachent ainsi du phénomène examiné durant cette période. Premièrement, la Roumanie en tant qu'Etat, a agi résolument en faveur de l'institution d'un système de sécurité européenne, contre l'agression, menant dans un esprit de suite une politique de défense du système établi par les traités de Paris, système contesté principalement par les Etats fascistes. Deuxièmement, le prolétariat, son parti communiste à la tête, s'est situé à l'avant-garde de l'action antifasciste roumaine, en tant qu'organisateur et dirigeant du peuple pleinement engagé.

Ces deux traits essentiels relèvent, en même temps, les principales directions d'effort de l'action de solidarité militante antifasciste : d'une part — sur le plan des rapports étatiques, par les voies politico-diplomatiques et d'autre part — sur le plan de l'action résolue des masses populaires.

III. LES DÉBUTS DE LA RÉVISION DU STATU-QUO EN EUROPE CENTRALE ET DU SUD-EST PAR SUITE DE L'AGRESSION FASCISTE : 1938–1939

Si l'étape antérieure s'est caractérisée, quant à l'espace géographique que nous examinons, par une offensive diplomatique et économique soutenue[17] — précédant l'offensive militaire — de l'Allemagne et de l'Italie contre les Etats respectifs, la période suivante est définie par l'agression directe du fascisme contre les Etats et les peuples du centre

---

[15] I. Babici, *Actions de solidarité du peuple roumain avec la lutte héroïque du peuple d'Ethiopie contre l'agression fasciste (1935–1936)* dans « Revue Roumaine d'histoire », tome VI, n° 2/1967.

[16] Voir Valter Roman, *File din trecut* (Pages du passé), Editura Militară, Bucureşti, 1961 et Valter Roman, *Sub cerul Spaniei — Cavalerii speranţei* (Sous le ciel de l'Espagne. Les chevaliers de l'espoir), Editura Militară, Bucureşti, 1972.

[17] Voir Ioan Chiper, *L'expansion économique de l'Allemagne nazie dans les Balkans: objectifs, méthodes, résultats (1933–1939)*, dans « Studia Balcanica », n° 7/1973, p. 121–127.

et du sud-est de l'Europe. Ce qui plus est, au-delà de la révision territoriale que les agressions fascistes de 1938—1939 ont déclenchée dans cette zone, nous pouvons constater une diminution considérable des possibilités de riposte concertée des Etats de la région, par suite du démembrement de la Petite Entente et de la faiblesse évidente de l'Entente Balkanique. Les carences manifestées sur le plan de la collaboration entre Etats contrastent puissamment avec l'ampleur des mouvements de solidarité antifasciste populaire, qui protestaient contre les honteuses transactions des grandes puissances avec les agresseurs.

L'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne, l'agression fasciste contre la Tchécoslovaquie et l'Albanie ont suscité au sein de l'opinion publique roumaine une profonde indignation et déclenché un impressionant mouvement de protestations et de manifestations de sympathie, expression de la solidarité de lutte contre l'offensive fasciste au centre et au sud-est de l'Europe.

Les communistes de Roumanie ont compris que l'Anschluss représentait une étape décisive dans l'offensive du troisième Reich en vue de la préparation du déclenchement de la guerre pour la domination mondiale. « L'occupation de l'Autriche — écrivait la « Scînteia » clandestine — marque la plus importante étape du déclenchement de la guerre. L'occupation de l'Autriche offre à Hitler la clef de l'étouffement de la Tchécoslovaquie et de l'assujettissement économique et politique de tous les pays du bassin danubien et des Balkans » [18]. L'examen de la signification de l'Anschluss relevait aux communistes roumains les perspectives de l'évolution des pays de l'Europe sud-orientale. « Par l'occupation de l'Autriche — était-il montré dans un document du parti d'avril 1938 — le fascisme allemand (...) transformera tout le sud-est de l'Europe en base permettant de mener la guerre pour une nouvelle division du monde » [19].

La presse démocratique et officielle de Roumanie a multiplié les signaux d'alarme contre le danger fasciste. L'organe du Parti social-démocrate de Roumanie, « Lumea nouă » (Le monde nouveau), considérait que l'Anschluss mettait « un point final à toutes les illusions qui pourraient persister quant à la valeur des engagements assumés par l'Allemagne hitlérienne et à la sincérité de ses déclarations pacifistes » [20] ; le journal « Universul » écrivait : « Nous nous trouvons face à un événement dont les suites pourraient être extrêmement graves. La fin de l'indépendance autrichienne n'est pas un fait local ; elle a troublé profondément l'actuel statut européen, ce qui doit remplir d'inquiétude non seulement les nations petites et moyennes, dont l'indépendance trouve des garanties notamment dans leurs droits, mais aussi les grandes puissances, qui doivent trouver également dans leurs droits et leur force les garanties de leur sécurité, de leur prestige et de leur autorité. L'indépendance de l'Autriche est une question de portée européenne. Sa perte constitue un grave danger pour l'équilibre et la paix du continent tout entier » [21].

Le grand historien roumain, Nicolae Iorga, incluait lui aussi l'occupation de l'Autriche par les hitlériens à l'ensemble des plans expansionnistes

---

[18] « Scînteia », VIIIe année, n°s 6—7 du 1er avril 1938.
[19] Archives du C.C. du P.C.R., fond (1938), mappe n° 50.
[20] « Lumea nouă », n° 14 du 3 avril 1938.
[21] « Universul » du 13 mairs 1938.

de l'Allemagne : « L'Autriche — écrivait N. Iorga — n'est pas une frontière, comme d'ailleurs la doctrine nazie ne saurait l'admettre (...) L'Autriche n'est qu'une halte sur une ligne d'avance minutieusement préparée (...). L'Autriche est un point de départ »[22].

Dans le même temps, des assemblées publiques de protestation contre la suppression de l'Etat indépendant autrichien, de solidarité avec l'Autriche, ont eu lieu en maintes localités du pays, dont Bucarest, Jassy, Cluj et autres [23].

Le peuple roumain a fermement agi également à l'appui de la République Tchécoslovaque [24], la condamnation par la Roumanie de la politique munichoise s'inscrivant parmi les coordonnées générales de la politique promue par les milieux dirigeants roumains, politique de maintien du système traditionnel d'alliances et du statu-quo territorial, de défense de la paix, contre l'agression et la guerre. « En mars 1939, après l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne — souligne le camarade Nicolae Ceauşescu — le peuple roumain était prêt à accorder son appui au peuple tchécoslovaque et à s'opposer par la force à l'expansion des agresseurs nazis. Lorsque le gouvernement a décrété la mobilisation partielle, le parti communiste a lancé à ses membres et sympathisants le mot d'ordre de se présenter aux unités militaires pour se tenir prêts à remplir leur devoir envers la patrie » [25].

Ainsi, le Comité territorial du Banat et de Transylvanie du Parti Communiste Roumain, au cours de sa séance du 19 avril 1939, après avoir souligné « l'attitude héroïque de la majorité absolue des organisations et des membres du parti face aux événements » (l'invasion de la

---

[22] « Timpul » du 25 mai 1938. Pour l'attitude combattante de N. Iorga face au fascisme interne et international, voir amplement Titus Georgescu, *Nicolae Iorga împotriva fascismului* (Nicolae Iorga contre le fascisme), Editura Ştiinţifică, Bucureşti, 1971.

[23] Voir détails chez dr Traian Caraciuc, *Anschluss-ul şi consecinţele sale politice asupra continentului european* (L'Anschluss et ses conséquences politiques pour le continent européen), dans « Analele Institutului de studii istorice şi social-politice de pe lîngă C.C. al P.C.R. », XIVe année, n°s 2—3/1968, p. 206—219.

[24] In existe une ample littérature en Roumanie concernant ou contenant des références substantielles dans cette question, dont nous citons seulement une partie : Cristian Popişteanu, *România şi Antanta Balcanică. Momente şi semnificaţii de istorie diplomatică* (La Roumanie et l'Entente Balkanique. Moments et significations d'histoire diplomatique), Editura Politică, Bucureşti, 1971, p. 224—235 ; Al. Gh. Savu, *Dictatura regală (1938—1940)* (La dictature royale (1938—1940), Editura Politică, Bucureşti, 1970 ; p. 197—233 ; Viorica Moisuc, *Diplomaţia României şi problema apărării suveranităţii şi independenţei naţionale în perioada martie 1938 — mai 1940* (La diplomatie de la Roumanie et la question de la défense de la souveraineté et de l'indépendance nationale pendant la période mars 1938—mai 1940), Editura Academiei, Bucureşti, 1971, p. 45—106 ; Ion Babici, *op. cit.*, p. 213—242 ; Gheorghe Matei, *Solidaritatea poporului român cu poporul cehoslovac împotriva agresiunii hitleriste* (La solidarité du peuple roumain avec le peuple tchécoslovaque contre l'agression hitlérienne), dans « Analele Institutului de studii istorice şi social-politice de pe lîngă C.C. al P.C.R. », XIIe année, n° 5/1966, p. 69—70 ; Dan Mihail, Şchiopu Vasile, *Opinia publică din România faţă de acordul de la München şi consecinţele lui* (L'opinion publique roumaine face à l'accord de Munich et ses conséquences) dans « Acta Musei Napocensis », n° 5/1968, p. 311—328, Ioan Talpeş, *Date noi privind poziţia României în contextul contradicţiior internaţionale din vara anului 1938* (Nouvelles données concernant la position de la Roumanie dans le contexte des contradictions internationales de l'été 1938) dans « Revista de istorie », n° 11/1975, p. 1649—1670.

[25] Nicolae Ceauşescu, *România pe drumul desăvîrşirii construcţiei socialiste* (La Roumanie dans la voie du parachèvement de l'édification socialiste), 1er vol., Editura Politică, Bucureşti, 1968, p. 372.

Tchécoslovaquie — n.n.), montrait que pendant la mobilisation de mars 1939, les communistes « au même instant, dans la discipline la plus parfaite, ont exécuté l'ordre de mobilisation. Ils ont diffusé avec succès parmi les soldats la ligne du parti quant à la résistance, pour la défense de l'indépendance de la Roumanie »[26].

Au cours de la crise tchécoslovaque de 1938, le gouvernement roumain a agi en direction du maintien et de l'affermissement du système d'alliances du centre et du sud-est de l'Europe ainsi que du soutien de la République Tchécoslovaque comme telle. Exprimant la position des milieux gouvernement aux roumains, le journal « Universul » écrivait, à la veille du diktat de Munich : « L'existence de la Tchécoslovaquie n'est pas une question concernant un seul pays. La Tchécoslovaquie indépendante est un symbole décisif dans l'histoire de l'Europe, au moment où l'existence des petits pays, qui ont conquis leur indépendance au prix d'énormes sacrifices, de même que les intérêts des grands pays se voient menacés »[27].

L'attitude des milieux dirigeants roumains est ressortie également de leur position favorable, en essence, au transit d'armement depuis l'Union Soviétique vers la Tchécoslovaquie[28].

Les forces révolutionnaires et démocratiques ont pris l'initiative d'organiser et de diriger une puissante campagne d'appui aux peuples de Tchécoslovaquie, campagne matérialisée en des protestations publiquement exprimées contre les envahisseurs hitlériens, des démonstrations de sympathie devant le siège de la Légation de la Tchécoslovaquie à Bucarest et dans le pays tout entier, l'octroi d'aide morale et matérielle aux victimes de l'agression fasciste, l'accueil chaleureux sur le territoire roumain de nombreux citoyens tchécoslovaques forcés de quitter leur pays, l'édition et la diffusion de tracts, l'organisation d'une campagne de presse soutenue, etc.[29] Une partie des troupes tchécoslovaques qui ont passé la frontière en Roumanie se sont vu assurer l'hébergement et l'entretien par les mairies urbaines et rurales du pays, tout leur armement étant remis aus autorités pour qu'il soit gardé dans les dépôts de l'armée roumaine. Un grand nombre de citoyens tchécoslovaques ont pu gagner la France, l'Angleterre, l'URSS ou le Proche-Orient, avec l'aide des autorités roumaines, qui leur ont fourni des passeports et des fonds nécessaires. En outre, les soldats et les officiers tchécoslovaques, qui ont exprimé le désir de reprendre la lutte contre les envahisseurs, ont été appuyés par l'Etat roumain pour qu'ils puissent arriver en toute sécurié en Union Soviétique et en d'autres pays, où ils ont ultérieurement constitué des unités militaires de libération.

Le Parti Communiste Roumain, la force la plus tenace et la plus dynamique du mouvement antifasciste du pays, a constamment soutenu la juste lutte des forces patriotiques de Tchécoslovaquie, les communistes

---

[26] Archives de l'Institut d'études historiques et socio-politiques près le C.C. du P.C.R., (seront citées Archives de l'I.S.I.S.P.), cote AB XXIII—28, inventaire nº 1 600.

[27] « Universul » du 20 septembre 1938.

[28] Viorica Moisuc, *op. cit.*, p. 58—59, 62—65.

[29] Ion Babici, *Manifestări de simpatie şi solidaritate ale maselor populare din România cu poporul cehoslovac (septembrie 1938—martie 1939)* (Manifestations de sympathie et solidarité des masses populaires de Roumanie avec le peuple tchécoslovaque (septembre 1938—mars 1939)), dans « Studii », nº 3/1967.

. tête, contre les envahisseurs nazis. Dans une déclaration intitulée Après l'Autriche, la Tchécoslovaquie », dévoilant les graves dangers de expansionnisme hitlérien, favorisé par la politique de cessions menée ar les puissances occidentales, le parti communiste lançait un vibrant ppel à l'appui de la Tchécoslovaquie « dans la lutte pour la défense de n intégrité nationale et de son indépendance » [30]. Dans la brochure titulée : *München — o crimă la adresa păcii* (Munich, un crime contre la aix), le Parti Communiste Roumain condamnait énergiquement, au om du peuple roumain, le sacrifice de la Tchécoslovaquie. « Le crime de unich — était-il écrit dans ce document — s'inscrit dans la longue liste es capitulations devant les fauteurs de guerre du fascisme internatioal » [31].

Les organisations de masse dirigées par le P.C.R. : « Les amis de la chécoslovaquie », le Front estudiantin démocratique, l'Union démocraque, le Comité roumain de la Réunion universelle pour la paix, le Front es laboureurs, le MADOSZ (organisation de masse des travailleurs honrois de Roumanie), et autres — ont apporté aussi une contribution otable à la mobilisation des travailleurs à ce vaste mouvement de olidarité internationaliste.

Le 25 septembre 1938, les citoyens de Bucarest ont organisé une igoureuse démonstration dans les rues, affirmant leur opposition aux rétentions annexionnistes de l'Allemagne fasciste et exprimant leur ympathie envers le peuple tchécoslovaque. Le 16 mars 1939, les masses ortaient à nouveau dans les rues pour protester énergiquement contre la uppression de l'Etat tchécoslovaque. Le même jour, des centaines et des nilliers d'ouvriers quittaient leur travail, les professeurs et les étudiants es salles de cours, pour se solidariser avec d'autres bucarestois, démontrer eur attachement à la cause du peuple voisin et allié et exprimer en même emps leur protestation devant le siège de la Légation allemande à Bucarest.

En Tchécoslovaquie, l'attitude du peuple roumain a été unanimement appréciée. A maintes reprises, les personnalités officielles tchécoslovaques ont exprimé des remerciements, soulignant la fidélité et la lénitude de la solidarité roumaine. Le 10 octobre 1938, le ministre des ffaires étrangères de la Tchécoslovaquie déclarait au ministre de la Roumanie à Prague : « Pour ce qui est des paroles de sympathie, nous n avons suffisamment reçues. Mais nous ne pourrons jamais oublier que es seules preuves effectives d'amitié c'est vous qui nous les avez données. Dans ces moments difficiles, notre espoir le plus précieux est que la Roumanie gardera à l'avenir aussi les mêmes sentiments à notre endroit » [32]. Une note officielle du 24 octobre 1938 de la légation tchécoslovaque de Bucarest relevait : « Ces dernières semaines, lorsque le peuple tchécolovaque a vécu les moments les plus difficiles de son existence et, puis orsqu'il a été soumis aux plus dures épreuves, la Légation tchécoslovaque le Bucarest a reçu de nombreuses preuves de noble participation et d'en-

---

[30] Archives de l'I.S.I.S.P., cote Ab XXII — 5/1007.
[31] Archives de l'I.S.I.S.P., cote XXVIII — 9.
[32] Archives de Ministère des Affaires Etrangères (seront citées Archives du M.A.E.), ond nº 71/Tchécoslovaquie, 1937—1944, vol. 41 f. 396.

couragement, non seulement de la part des diverses organisations et associations roumaines, mais aussi de la part de personnes privées, souvent anonymes ... » [33]. Le 20 mars 1939, l'ex-ministre de la Tchécoslovaquie à Budapest déclarait lui aussi au ministre de la Roumanie en Hongrie: « Comme je crois que ma patrie finira par ressusciter, nous garderons jusqu'alors dans nos cœurs notre reconnaissance envers le seul Etat qui nous est resté fidèle jusqu'au dernier jour de notre existence: la Roumanie » [34]. Le poste de la radio Prague déclarait à son tour, dans le message officiel de gratitude adressé par la nation tchécoslovaque à la nation roumaine: « Prague déclare au monde entier: nous n'oublierons jamais les preuves de fidélité et de loyauté du peuple roumain » [35].

Le peuple roumain, aux côtés des autres Etats militants pour la liberté et l'indépendance nationale, a condamné également l'agression perpétrée par l'Italie fasciste contre l'Albanie, au printemps 1939. La « Scânteia » clandestine relevait le fait que, en dépit de l'occupation de l'Albanie par les troupes italiennes, « le peuple albanais n'a pas cessé la lutte pour se libérer des envahisseurs mussoliniens. La lutte armée des Albanais continue et se déroule dans diverses régions d'Albanie » [36].

Le peuple roumain, lui-même menacé par l'agression fasciste, toujours plus isolé devant le danger, a déployé une ample campagne en faveur de toutes les victimes de la force brutale des envahisseurs, expression de ses disponibilités internationalistes.

IV. LA PREMIÈRE ANNÉE DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE: SEPTEMBRE 1939—SEPTEMBRE 1940

Le déclenchement par le fascisme, le 1er septembre 1939, de la plus grande conflagration mondiale, qui débuta par l'agression de l'Allemagne hitlérienne contre la Pologne et les événements qui se sont succédés sur la scène européenne au cours de la première année de la guerre ont eu des répercussions directes sur l'Etat et le peuple roumains.

Le peuple roumain a appris avec la plus vive inquiétude la nouvelle de l'attaque nazie contre la Pologne. Le Parti Communiste Roumain a condamné « l'agression criminelle d'Hitler contre le peuple polonais » [37]; il a appelé les larges masses à la résistance concertée au danger fasciste et demandé que l'on entreprenne des actions destinées à assurer « la défense et le maintien de l'intégrité de nos frontières » [38].

Bien que neutre, la Roumanie a manifesté une parfaite compréhension envers la lutte héroïque des Polonais contre les nazis. Ainsi, en vertu du fait qu'entre la Roumanie et la Pologne existait une convention militaire stipulant l'obligation des deux parties de « faciliter le transport

---

[33] « Neamul Românesc » du 26 octobre 1938.
[34] Archives du M.A.E., fond n° 71/Tchécoslovaquie, 1937—1944, vol. 41, f. 358.
[35] El. Ciobanu, *În legătură cu poziţia României faţă de Cehoslovacia în perioada « Münchenului »* (Relativement à la position de la Roumanie face à la Tchécoslovaquie pendant la période de Munich), dans « Analele Institutului de istorie a partidului de pe lîngă C.C. al P.C.R. », n° 1/1966, p. 99—100.
[36] « Scînteia » du 1er juin 1939.
[37] « Scînteia » du 8 septembre 1939.
[38] Archives du C.C. al P.C.R., fond n° 1, dossier n° 225, f. 28.

des fournitures et le transit des moyens de guerre » au cas d'un conflit avec de tiers Etats, la Roumanie a permis le transit sur le territoire roumain du matériel de guerre destiné à la résistance polonaise [39]. Elle a envisagé également l'éventualité de l'octroi de l'assistance militaire directe à la Pologne — ce pourquoi on constitua, le 11 septembre 1939, le groupe d'armées ouest [40] — conditionnant pourtant l'intervention de l'appui qu'auraient dû lui accorder l'Angleterre et la France.

Par suite de la défaite de la Pologne en l'espace de trois semaines, le territoire roumain est devenu le principal endroit de refuge pour un grand nombre de Polonais, militaires et civils, inclusivement pour le gouvernement du pays. On estime que le nombre des émigrés polonais qui sont passés par la Roumanie a atteint le chiffre de 100 000 environ, dont plus de 60 000 militaires [41]. Significatif pour l'attitude adoptée par le gouvernement roumain est le fait que ses actes — la permission du transit du matériel de guerre, de l'or de la banque polonaise, le droit d'asile accordé aux réfugiés et l'accueil amical qu'on leur a réservé, les facilités créées aux militaires de partir pour l'Occident afin de continuer la lutte contre le fascisme, etc. — pouvaient aggraver les rapports de la Roumanie avec l'Allemagne et lui en faire subir des conséquences aussi bien sur le plan diplomatique que militaire. Le représentant diplomatique de l'Allemagne à Bucarest a protesté à maintes reprises auprès du gouvernement roumain contre ce qu'il qualifiait de violations par la Roumanie du statut de neutralité.

En dépit de ces dangers évidents, la Roumanie a démontré ouvertement sa solidarité avec la Pologne, les formes d'assistance humanitaire et politique consignées par les documents de l'époque reflétant avec fidélité l'orientation antihitlérienne de notre Etat et constituant, au fond, une riposte donnée aux envahisseurs fascistes.

Mais la solidarité avec le peuple polonais ne s'est limitée pas seulement à l'attitude officielle de la Roumanie ; elle a connu aussi de nombreuses autres manifestations significatives quant à l'état d'esprit des masses populaires roumaines. L'accueil chaleureux réservé aux réfugiés polonais par la population roumaine a donné la mesure des profonds sentiments antifascistes des larges masses, a révélé leur haine pour la guerre et ses promoteurs fascistes. L'historien polonais Henryk Batowski consigne que « l'hospitalité accordée aux réfugiés polonais par le peuple roumain a laissé un souvenir impérissable dans l'âme des Polonais et Polonaises, des militaires et civils qui ont séjourné dans ce beau pays» [42].

Le déroulement des événements sur la scène internationale pendant la première année de la deuxième guerre mondiale a considérablement

---

[39] Dr Aurel Loghin, Dumitru Tuţu, *Sprijinul acordat de România refugiaţilor polonezi în anii celui de-al doilea război mondial* (L'appui prêté par la Roumanie aux réfugiés polonais pendant les années de la deuxième guerre mondiale) dans « Analele Institutului de studii istorice şi social-politice de pe lîngă C.C. al P.C.R. », n° 4/1968, p. 41.

[40] Dr Gheorghe Zaharia, *op. cit.*, p. 398.

[41] Dr Aurel Loghin, Dumitru Tuţu, *op. cit.*, p. 40.

[42] Professeur Henryk Batowski, *Poporul polonez în lupta împotriva fascismului (1939—1945)* (Le peuple polonais dans la lutte contre le fascisme (1939—1945), dans *9 mai 1945—1970* (9 mai 1945—1970), Editura Militară, Bucureşti, 1970, p. 142. (Les communications présentées à la session scientifique consacrée au 25e anniversaire de la victoire sur le fascisme, Bucarest, 29—30 avril 1970).

aggravé la situation de la Roumanie sur le plan extérieur[43]. La défaite foudroyante de la France à l'été 1940 a parachevé le processus d'isolement de la Roumanie. Dans ces conditions, demeurée seule devant l'agresseur, la Roumanie se vit imposer à l'été 1940, d'importantes concessions territoriales. Le 30 août 1940, l'Allemagne hitlérienne et l'Italie mussolinienne forcèrent la Roumanie, par le diktat de Vienne, de céder à la Hongrie horthyste un territoire qui dépassait 42 000 kilomètres carrés (le nord de la Transylvanie), habité dans son immense majorité par des Roumains. Dans tout le pays, le peuple protesta puissamment contre la mutilation territoriale de la patrie, de nombreuses unités militaires exprimant ouvertement le désir de lutter contre les envahisseurs [44].

La fin de la première année de guerre consigne également le changement du régime intérieur en Roumanie. Avec l'appui direct des milieux nazis, sous l'influence d'une situation internationale extrêmement grave, les forces fascistes accédèrent au gouvernement de l'Etat en septembre 1940. L'instauration de la dictature d'Antonescu signifiait le début d'un chapitre des plus dramatiques de l'histoire du peuple roumain.

V. LA DOMINATION FASCISTE EN ROUMANIE 1940—1944. LA SOLIDARITÉ DE LUTTE ANTIFASCISTE DU PEUPLE ROUMAIN AVEC LES PEUPLES DU CENTRE ET DU SUD-EST DE L'EUROPE

En octobre 1940, les troupes allemandes pénétraient en Roumanie. C'était le début de l'occupation *de facto* du pays par le Reich hitlérien. Dans ces circonstances, où, la politique étrangère de la Roumanie était inféodée à la diplomatie hitlérienne, les actions de solidarité de notre pays — sur le plan étatique — avec les peuples victimes de l'agression fasciste devinrent impossibles. Pourtant, le gouvernement d'Antonescu refusa de participer à l'attaque fasciste d'avril 1941 contre la Yougoslavie [45].

Même pendant les âpres années de dictature d'Antonescu, la volonté de liberté nationale et sociale du peuple s'est manifestée avec une vigueur particulière. Le mouvement antifasciste antérieur s'est transformé, dans les conditions de l'occupation du pays par les troupes hitlériennes, en résistance antifasciste, partie composante de l'ample phénomène politico-militaire et social — de portée européenne — d'affrontement du fascisme, l'arme à la main. En tête de la résistance antifasciste de Roumanie se sont situés — tout comme auparavant — la classe ouvrière et le parti communiste [46].

---

[43] Ion Popescu-Puţuri, *România în timpul celui de-al doilea război mondial* (La Roumanie pendant la deuxième guerre mondiale) dans « Analele Institutului de studii istorice şi social-politice de pe lîngă C.C. al P.C.R. », XII[e] année, n[o] 5/1966, p. 35—64.

[44] Traian Bunescu, *Lupta poporului român împotriva Dictatului de la Viena* (La lutte du peuple roumain contre le Diktat de Vienne), Editura Ştiinţifică, Bucureşti, 1971 ; A. Simion, *Dictatul de la Viena* (Le Diktat de Vienne), Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1972 ; Olimpiu Matichescu, *Opinia publică internaţională despre Dictatul de la Viena* (L'opinion publique internationale et le Diktat de Vienne), Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1975.

[45] Archives du M.A.E., fond 71/Yougoslavie, vol. 53/1940—1944 — relations avec la Roumanie —, f. 228 et 230.

[46] Gh. Zaharia, *op. cit.*, p. 4, note 3.

En dépit d'un vaste réseau de répression du gouvernement d'Antonescu et des occupants, le peuple roumain a exprimé, à maintes reprises, ses sentiments de solidarité avec les peuples attaqués par les fascistes, de nombreux Roumains luttant aux côtés des partisans de divers pays voisins occupés [47].

L'opinion publique roumaine a réagi puissamment en apprenant la nouvelle de l'agression déclenchée par l'Allemagne contre la Yougoslavie et la Grèce, en avril 1941. Les masses populaires, les communistes en tête, et différents milieux politiques bourgeois ont condamné l'agression et organisé des actions de protestation. De nombreux citoyens roumains se sont présentés au siège de l'ambassade yougoslave dès qu'ils ont appris la nouvelle de l'attaque fasciste, pour exprimer personnellement leurs sentiments de sympathie envers la lutte des peuples voisins contre les agresseurs [48]. L'équipage d'un bombardier yougoslave tombé aux alentours de la commune de Cîndeştii din Deal (près de la ville de Cîmpulung Muscel) a été enterré en présence d'un grand nombre de citoyens, les funérailles se transformant en une véritable démonstration antifasciste. Le prêtre du village prononça dans son discours funéraire les mots suivants : « Je jure que nous tous, c'est-à-dire chaque homme de ce village, et moi-même, leur prêtre, veillerons avec dévouement sur la dépouille mortelle de ces braves combattants. Ils sont tombés pour la défense de leur patrie. Ils sont morts à cause de ce néfaste ennemi de l'humanité qui s'appelle Adolf Hitler » [49]. Dès le 8 avril 1941, un groupe de jeunes Roumains sont partis pour la Yougoslavie pour s'enrôler dans l'armée du pays voisin qui combattait héroïquement les fascistes. Ultérieurement, de nombreux Roumains sont passés en Yougoslavie, luttant dans les brigades de partisans [50].

Des prisonniers yougoslaves internés par les hitlériens en des camps se trouvant sur le territoire roumain ont joui de l'assistance généreuse de la population [51].

L'amplification incessante du mouvement de résistance des pays du centre et du sud-est européen, inclusivement de Roumanie, a trouvé une illustration véridique dans la presse communiste et démocratique clandestine. Le 24 novembre 1941, le journal communiste « Presa liberă » (La presse libre) écrivait que les partisans serbes mènent une lutte acharnée contre les occupants, obligeant les fascistes à affecter d'importants effectifs au maintien de ce nouveau front. « Buletinul Uniunii Patrioţilor » (Le Bulletin de l'Union des Patriotes) informait le 20 décembre 1942 sur une action des partisans grecs lesquels avaient interrompu par leur sabotage le trafic ferroviaire sur la ligne Athènes-Salonique. Le 22 juin 1943,

[47] Le major-général Constantin Antip, *Les Roumains dans la résistance antifasciste européenne* dans « Revue internationale d'histoire militaire », nº 34/1975, p. 75—80.

[48] K. St. Pavlowitch, *Iugoslavia and Roumania in 1941*, dans « Journal of Central European Affairs », nº 4/1964.

[49] *Ibidem.*

[50] Maître de conférences dr William Marin, *Din relaţiile mişcărilor de rezistenţă antifascistă din România şi Iugoslavia* ... (Aspects des rapports entre les mouvements de résistance antifasciste de Roumanie et de Yougoslavie ...) dans « Magazin istoric », nº 8/1974, p. 90.

[51] *Ibidem.* Les habitants de la commune de Măilat ont mis à la disposition d'un camp de prisonniers situé aux environs de Timişoara 210 pains, 100 kg de saindoux et d'autres aliments. Les villages des alentours se surpassaient à alimenter le camp.

le même bulletin faisait remarquer le fait que « l'activité des partisans grecs et albanais s'est de beaucoup intensifiée ces derniers temps »[52]. En même temps, la presse clandestine tenait au courant les milieux de la résistance antifasciste roumaine des succès obtenus dans la lutte contre l'ennemi commun par les patriotes tchèques, slovaques, hongrois, bulgares, etc. On relevait également que les unités de partisans de divers pays, du centre et du sud-est européen, comptaient aussi des combattants roumains. Un article publié dans le journal « România Liberă » du 9 mai 1944 relatait la présence de volontaires roumains dans l'armée de libération de Yougoslavie[53].

En dépit des conditions défavorables créées par l'asservissement du pays par le Reich, le peuple roumain est demeuré fidèle à ses traditions de lutte pour la liberté, solidaire de la lutte des peuples contre l'ennemi commun — le fascisme.

VI. L'INSURRECTION NATIONALE ARMÉE ANTIFASCISTE ET ANTIIMPÉRIALISTE D'AOÛT 1944 ET LA PARTICIPATION DE LA ROUMANIE À LA GUERRE ANTIHITLÉRIENNE — L'APOGÉE DE LA SOLIDARITÉ DE NOTRE PEUPLE AVEC LES PEUPLES DU CENTRE ET DU SUD-EST DU CONTINENT

L'insurrection nationale armée antifasciste et antiimpérialiste du peuple roumain d'août 1944 a représenté la forme la plus élevée du mouvement de résistance de Roumanie. Par suite de cet acte accompli dans une unanimité d'action populaire, le régime dictatorial du pays a été renversé, la Roumanie se joignant aux alliés naturels de la coalition des Nations Unies, dans la lutte contre le fascisme international.

L'historiographie roumaine a établi dans ses lignes essentielles le massif impact de l'insurrection sur le plan du déroulement général de la guerre[54]. On a montré que le retournement des armes effectué par la Roumanie le 23 août 1944 a exercé une influence stratégique considérable sur le flanc sud du front oriental, principal front dans la deuxième guerre mondiale. La situation militaire du sud-est et du centre de l'Europe en a été directement influencée[55]. Ainsi, le dispositif militaire nazi des Balkans, constitué par les forces de deux groupes d'armée, « E » et « F », a été directement affecté par l'action insurrectionnelle roumaine. Formant un vast flanc de ce dispositif, le territoire roumain libéré par les forces insurrectionnelles (150 000 km² environ) est devenu ainsi ennemi, ayant déterminé la désagrégation du système nazi de défense dans les Balkans. Le

---

[52] Dr Gheorghe Zaharia, *op. cit.*, p. 412—413.

[53] Maître de conférences, dr William Marin, *op. cit.*, p. 91.

[54] Voir le major-général Eugen Bantea, *Insurecția română în jurnalul de război al Grupului de armate germane „Ucraina de sud"* (L'insurrection roumaine dans le journal de guerre du Groupe d'armées allemandes « l'Ukraine du Sud »; Constantin Nicolae și Petre Ilie, *Traits caractéristiques et particularités de l'insurrection roumaine d'août 1944*, dans *Nouvelles études d'histoire*, vol. 5, Editura Academiei, București, 1975, p. 221—229, etc.

[55] Colonel dr Aurel Petri, *Insurecția armată din august 1944 din România și influența ei asupra desfășurării ulterioare a operațiilor militare din sud-estul și centrul Europei* (L'insurrection armée d'août 1944 de Roumanie et l'influence qu'elle a exercée sur le déroulement ultérieur des opérations militaires du sud-est et du centre de l'Europe) dans *9 mai 1945—1970*, Editura Militară, București, 1970, p. 49—55.

poste de la radio Londres soulignait dans un commentaire diffusé quelques heures après le déclenchement de l'insurrection : « (...) la Roumanie a accompli un acte de grand courage et cet acte hâtera la fin de la guerre. L'écroulement des hitlériens approche à grands pas et les jours des Allemandes dans les Balkans sont comptés »[56]. Le poste de la radio Moscou transmettait le 27 août 1944 que « ... la sortie de la Roumanie de l'Axe présente une importance incalculable non seulement pour ce pays, mais pour les Balkans dans leur ensemble, car par ce coup s'écroule tout le système de domination allemande du sud-est de l'Europe. On ne saurait sous-estimer la portée de ce dernier fait »[57]. Le journal soviétique « Trud » appréciait à son tour, le 27 août 1944, que «la sortie de la Roumanie (...) de l'alliance au Reich nazi signifie la faillite du système politico-militaire de l'Allemagne dans le sud-est de l'Europe »[58].

Ainsi, l'action résolue du peuple roumain d'août 1944 a facilité directement la lutte des peuples de la zone balkanique contre le fascisme[59].

Il est significatif qu'au cours des événements insurrectionnels de Roumanie, la coopération de lutte du peuple roumain avec les peuples voisins est entrée dans une nouvelle phase. Cette fois-ci apparaît la collaboration entre certaines unités et sous-unités militaires roumaines et yougoslaves, entre grandes unités roumaines et tchécoslovaques, contre le Wehrmacht — phénomène qui allait devenir normal tout au long de la guerre antihitlérienne menée par la Roumanie [60].

L'insurrection roumaine a influé directement aussi sur la situation de l'Europe centrale, surtout au point de vue militaire. Par sa victoire, par le maintien d'une vaste tête-de-pont transcarpatique, l'on a créé les conditions propices à une offensive efficiente des armées des Nations Unies contre le Reich, du côté Sud, tout au long de l'artère stratégique danubienne. Le poste de la radio Londres soulignait le 24 août que « (...) aidés activement par les Roumains, les Russes pourront arriver bientôt à Vienne. En franchissant la porte des Carpates ouverte par les Roumains, les Russes pourront arriver à Munich et avancer vers Berlin »[61]. Au point de vue politique, les événements insurrectionnels de Roumanie ont déclenché une véritable crise politique au sein des milieux gouvernants de la Hongrie horthyste qui se solda par le changement du gouvernement le 26 août et par l'aggravation des dissensions dans les milieux politiques hongrois. En Slovaquie, à la fin du mois d'août 1944, éclata l'insurrection nationale.

Après l'insurrection, le peuple roumain s'est engagé avec toutes ses forces contre le fascisme jusqu'à l'écrasement total de ce dernier. L'armée roumaine, côte-à-côte avec l'armée soviétique, et avec l'appui des patriotes autochtones a participé à l'écartement des nazis des territoires de la Hon-

---

[56] Archives du Ministère de la Défense Nationale, fond 948, dossier n° 223, f. 619.

[57] *Ibidem*, f. 712.

[58] *Ibidem*, f. 713.

[59] Major-général , Eugen Bantea, *Rolul insurecției și alăturării României la războiul contra Germaniei naziste* (Le rôle de l'insurrection et du ralliement de la Roumanie à la guerre contre l'Allemagne nazie) dans *Insurecția din august 1944 și semnificația ei istorică* (L'insurrection d'août 1944 et sa signification historique) Editura Militară, București, 1974, p. 303.

[60] Archives du Ministère de la Défense Nationale, fond 1, dossier n° 151, f. 270—271.

[61] *Ibidem*, fond 1948, dossier n° 224, f. 646.

grie, de la Tchécoslovaquie et de l'Autriche. Au long de 264 jours — c'est-à-dire depuis le 23 août 1944 jusqu'au 12 mai 1945 — l'armée roumaine, soutenue par le peuple tout entier, a pénétré sur une distance de 1 700 km environ dans le dispositif ennemi, allant de la mer Noire à la Bohême, a libéré plus de 3800 localités (mentionnons la participation à la libération de deux capitales du centre de l'Europe, Budapest et Bratislava), a traversé, par des combats, environ 20 massifs montagneux, en forçant 12 cours d'eau importants. Le montant des effectifs engagés dans la lutte par la Roumanie pendant la période mentionnée a atteint 540 000 militaires environ ; l'on a enregistré près de 170 000 pertes — morts, blessés et disparus [62].

L'insurrection et la guerre antifasciste roumaines ont constitué l'échelon le plus élevé de la solidarité de lutte antifasciste du peuple roumain avec les peuples du centre et du sud-est de l'Europe.



Le bilan, bien que sommaire, des manifestations de solidarité du peuple roumain avec la lutte contre le fascisme déployée par les masses populaires du centre et du sud-est de l'Europe, nous permet d'en détacher plusieurs conclusions importantes.

Premièrement, cette solidarité fait ressortir l'attachement du peuple roumain à la cause de l'indépendance et de la souveraineté nationale des Etats de la zone, son effort incessant de la maintenir à l'écart du champ d'attraction de quelque grande puissance impérialiste et hégémone.

La solidarisation dans la lutte contre tout ingérence étrangère constitue — comme il a été démontré maintes fois au cours de l'histoire, inclusivement pendant la période de domination fasciste — l'une des conditions essentielles de l'existence nationale souveraine au centre et au sud-est de l'Europe.

Dans le même temps, il a été puissamment démontré que la direction de cette lutte par le prolétariat, la plus avancée force sociale de la société contemporaine, en tête avec les partis communistes et ouvriers, a constitué le gage de son succès.

L'aperçu historique retrospectif que nous avons effectué relève les profonds sentiments de solidarité internationaliste du peuple roumain, son attachement aux aspirations à la justice et au progrès des peuples, sa résolution de ne se laisser jamais assujettir, sous aucune forme.

---

[62] Colonel Constantin Nicolae, Lieutenant-colonel Ilie Petre, *Armata română pe drum de luptă şi victorii* (L'armée roumaine sur la voie de lutte et de victoires), Editura Militară, Bucureşti, 1973, p. 157—158.

L'ACTIVITÉ DU COMITÉ FRANÇAIS POUR LA DÉFENSE DES MILITANTS COMMUNISTES ET ANTIFASCISTES DE ROUMANIE

par OLIMPIU MATICHESCU

L'élan du mouvement ouvrier révolutionnaire des années de la crise économique 1929—1933, les grandes actions, grévistes et revendicatives des masses populaires, dont l'apogée a été constitué par les luttes de classe de janvier-février 1933, ont produit dans la vie socio-politique de la Roumanie une série de transformations. Le gouvernement libéral, présidé par Gh. Tătărescu, a réduit l'activité parlementaire, a maintenu l'état de siège dans une série de centres économiques et administratifs du pays, a pris de nouvelles mesures coercitives contre le mouvement ouvrier. On doit en premier lieu relever le caractère réactionnaire, anti-ouvrier de la loi pour « la défense de l'ordre dans l'Etat », promulguée au mois d'avril 1934. Abusivement interprétée, cette loi a engendré de nombreuses dissolutions d'organisations démocratiques, des arrestations de militants du mouvement ouvrier, des emprisonnements et des procès montés.

D'autre part, l'ensemble des événements sociaux et politiques de cette période a subi, dans une mesure de plus en plus grande, l'empreinte sur le plan international de la politique agressive et révisionniste des Etats fascistes, de la recrudescence des organisations fascistes de l'intérieur, de leurs actions réactionnaires et terroristes, étrangères aux intérêts fondamentaux du peuple tout entier. Cette situation a créé pour la classe ouvrière, pour le parti communiste, la nécessité d'orienter leur activité vers l'adoption de formes et de moyens de lutte aptes à permettre la collaboration de toutes les forces sociales démocratiques et progressistes dans un vaste front de lutte, destiné à barrer la voie au fascisme en Roumanie, à sauvegarder son indépendance et sa souveraineté d'Etat.

A la lumière de ces objectifs patriotiques, de la formation du front populaire antifasciste, sont nés et ont agi sous la direction du parti communiste de nombreuses organisations de masse à caractère antifasciste. Communistes, sympathisants ou ne faisant partie d'aucun des partis politiques existants, par la position adoptée à l'égard du danger fasciste, les membres de ces organisations se sont unis autour de la plate-forme de combat du parti communiste et, par suite, ont eu à subir les rigueurs des mesures répressives des classes dominantes.

La série des procès antifascistes bien connus (nom impropre puisque, au fond, il s'agissait de procès revêtant un caractère de classe anticommuniste, le parti communiste étant le dirigeant du mouvement antifasciste)

Rev. Roum. d'Hist., XVI, 1, p. 117—133, Bucarest, 1977

a commencé dans la période qui a immédiatement suivi l'interdiction des organisations de masse à caractère antifasciste (novembre 1934), comme suite de l'application tendancieuse et de la dénaturation de la loi susmentionnée d'avril 1934. Dans la dernière décade du mois de novembre 1934, des descentes de police eurent lieu dans tout le pays, descentes qui visaient en priorité les sièges du Comité National Antifasciste, les dirigeants de ces organisations, la presse révolutionnaire du parti communiste et celle d'orientation démocratique se trouvant sous son influence. Parmi les premiers qui furent arrêtés figurait Petre Constantinescu-Iași, le publiciste antifasciste Scarlat Callimachi et le professeur Tudor Bugnariu de Cluj.

Le procès le plus connu de cette période, jugé par le tribunal militaire de Chișinău, a été intenté au militant communiste Petre Constantinescu-Iași *. Son activité au Comité National Antifasciste et à l'Association « Les amis de l'U.R.S.S. », sa participation à certaines réunions internationales antifascistes ont constitué pour les autorités de l'appareil répressif des « preuves » suffisantes et décisives pour le taxer — lui et les coinculpés : l'inspecteur général vétérinaire M. Brașoveanu, le docteur Hipolit Deravschi et autres — d'« ennemis de la sécurité nationale ». Lorsque sera trouvée aussi la correspondance menée avec une série d'intellectuels français antifascistes, le chef d'accusation sera définitif : « Complot contre l'Etat par la préparation de la révolution communiste, avec l'aide étrangère ». Les étrangers visés étaient l'écrivain Romain Rolland, les professeurs Marcel Prenant et Paul Langevin, Georges Cogniot et autres militants antifascistes connus de la France du front populaire.

Outre le mouvement de protestation intérieure, concrétisé dans l'activité des Comités pour la défense des antifascistes [1], le procès en question, de même que ceux qui l'ont suivi, eurent un large écho international, déterminant l'attitude de condamnation du régime réactionnaire de Roumanie et de solidarité de l'opinion publique démocratique de différents pays avec les militants communistes et antifascistes arrêtés. Les liens existant à cette date entre le mouvement antifasciste de Roumanie et celui de France ont fait que dans ce pays la solidarité internationaliste avec les persécutés politiques antifascistes de Roumanie fût particulièrement active. Cela s'est reflété, entre autres, dans l'activité du *Comité français de défense des militants antifascistes roumains* **, créé à Paris au début de l'année 1935.

---

* Arrêté le 27 novembre 1934, P. Constantinescu-Iași fut ultérieurement mis en liberté, après une période de grève de la faim, en janvier 1935, devant être jugé en liberté. Fixé au 2 juillet 1935, le procès fut renvoyé au 20 novembre de la même année et ensuite au 5 mars 1935. Par la sentence prononcée à la fin du mois de mars, P. Constantinecu-Iași, l'inspecteur Brașoveanu et autres trois inculpés furent condamnés à deux ans et demi de prison, amendes et interdiction des droits politiques pour 10 ans. L'assistance judiciaire fut assurée par un nombreux groupe d'avocats, dont Lucrețiu Pătrășcanu, I. G. Maurer, Paraschivescu-Bălăceanu, Petre Pandrea, Gr. Iunian, Aur Zaharescu. La Cour militaire de justice et ensuite la Haute Cour de Cassation rejetèrent en octobre-novembre 1936 les recours formés par les accusés.

[1] Voir des détails dans Gh. I. Ioniță, Ion Babici, *Comitetele pentru apărarea antifasciștilor* [Les Comités pour la défense des antifascistes], dans « Studii. Revistă de istorie », n° 3/1971.

** Le titre exact était : *Le Comité de Défense des Antifascistes Roumains.*

La direction du Comité, composée de Francis Jourdain [2] Jerôme Ferrucci [3], Grapier [4] et Henri Mineur [5], a entrepris, au mois de janvier 1935, un voyage d'information en Roumanie, dans l'intention de s'informer sur les réalités des prisons, sur les procès antifascistes en cours et d'intervenir auprès des autorités roumaines en faveur des prisonniers politiques communistes [6].

Conformément au plan d'activité qu'elle s'était proposé — établi au préalable, grâce aux liens dont nous avons fait état, existant entre des représentants du mouvement antifasciste des deux pays — la délégation s'est rendue d'abord à Cluj, pour assister ou participer au procès intenté à un groupe de cinq militants et sympathisants communistes, dont les cheminots Pavel Bojan, Mihail Markovitz et Emil Popa. C'était un procès bizarre, car les inculpés, accusés de « rebellion », avaient commis ce « crime » contre l'ordre public étant détenus à l'intérieur de la prison de la localité et pendant qu'ils purgeaient une peine plus ancienne, due aux luttes de classe de janvier-février 1933 [7]. La « rebellion » que les instances militaires de Cluj étaient en train de juger, malgré l'apparence d'une interprétation stricte des articles 170, 172 et 178 du Code pénal *, consistait dans l'interprétation abusive et tendancieuse de la réaction naturelle de protestation des prisonniers politiques contre la suspension du droit de se voir quotidiennement et de communiquer entre eux. Nous ne savons pas si la paternité de cette mesure abusive appartenait à l'administration de la prison de Cluj ; cependant le fait est qu'elle constituait une provocation comme beaucoup d'autres, montée dans ces années aux militants communistes et antifascistes emprisonnés.

Mis en connaissance de cause à la suite des explications données par les membres de la délégation (dans les discussions eues avec les représentants de la presse) concernant le mandat reçu des dirigeants des organisations susmentionnées, le conseil de guerre s'est vu obligé d'accepter la présence de la délégation française au procès, l'avocat Ferrucci étant autorisé à figurer sur le banc de la défense. Mais voici la description faite par Francis Mineur du déroulement ultérieur des événements, au retour en France de la délégation : « Le 10 janvier, nous nous sommes présentés au Conseil de guerre et après avoir présenté au colonel président la lettre de l'Association Juridique Internationale j'ai demandé et obtenu l'autorisation de plaider pour les accusés. J'ai repris contact avec les confrères

---

[2] Architecte, membre du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes français et du Comité mondial contre la guerre et le fascisme (Archives de l'Institut d'études historiques et socio-politiques auprès du C.C. du P.C.R. — cité par la suite I.S.I.S.P., Photothèque, cliché n° 7762; voir aussi Henri Mineur, *Les héros de la Roumanie antifasciste*, Edité par le Comité de Défense des Antifascistes Roumains, Paris, 1936, p. 37).

[3] Avocat au Barreau de Paris, délégué de l'Association juridique internationale (Idem).

[4] Secrétaire de l'Union des cheminots de France et membre de la direction de l'Association « Les amis de l'U.R.S.S. » (Idem).

[5] Astronome français connu, membre du Conseil Supérieur de l'Instruction publique de France, Chef de l'Internationale des travailleurs de l'enseignement, organisation qui comptait environ 600 000 membres (idem).

[6] Archives du C.C. du P.C.R., fonds n° 183, portefeuille 8.

[7] Nous utilisons le rapport d'activité et les constatations de la délégation, fait par Henri Mineur à son retour à Paris (Archives du P.C.R., fonds n° 183, portefeuille 8).

* Articles qui définissaient les rapports et le comportement des détenus des prisons.

de Bucarest [*] et j'ai communiqué avec les accusés (. . .)[**]. A l'audience, après l'interrogatoire de l'identité, le président nous a confirmé qu'il nous autorisait à assurer la défense des inculpés et le greffier nous a inscrits sur les feuilles d'audience, en mentionnant, à l'intervention du président, que nous assisterons tous les accusés. Alors le confrère Grozdea de Bucarest voulut expliquer au conseil la raison de notre présence à la barre et le revers politique de cette affaire. Le président s'opposa en menaçant Grozdea de l'arrêter immédiatement [***]. Il refusa également aux accusés de s'expliquer et voulut les obliger de répondre par « oui » ou « non ». Après une entrevue avec les accusés dans la salle, le défenseur essaya encore une fois, de relever les aspects politiques de cette affaire, mais, en présence de la colère du président, qui lui retira la parole, il dut quitter la barre après avoir déposé une protestation écrite. Le Conseil passa outre et les accusés furent jugés sans défense. Ils furent condamnés pour des motifs contraires à leur condamnation précédente à des peines allant de 6 mois à 2 mois, pour que tous restent en prison aussi longtemps que possible [****]. A signaler que les témoins de la défense ne furent jamais même convoqués . . . » [8].

Continuant le récit des impressions pénibles que lui avait laissées le procès de Cluj et qui était en fait caractéristique de la manière dont avaient lieu en général les procès politiques contre la classe ouvrière de Roumanie, le narrateur français remarquait que dans de telles conditions le directeur même de la prison (cité comme témoin par le commissaire royal) ayant été brutalement interpellé par le Conseil qui voulait lui soutirer des témoignages inexacts — la délégation française n'avait plus que l'alternative de protester [9]. C'est ce qu'elle fit (auprès du bâtonnier du Barreau de Cluj et dans les interviews accordées à la presse), avant de se rendre à Chişinău pour voir le professeur Petre Constantinescu-Iaşi — récemment mis en liberté, après une première phase de son procès. L'incident le plus notable qui se produisit à cette occasion est ainsi décrit par Mineur : « Quelques minutes après notre arrivée, la maison fut entourée et le juge d'instruction militaire, accompagné du chef de la Sûreté de Chişinău, procédèrent à une perquisition. Nous fûmes fouillés, invités à vider nos poches et les papiers nous furent confisqués » [10].

---

* Les avocats de la défense, membres du bureau juridique qui fonctionnait auprès de l'Organisation du Secours Rouge de Roumanie.

** Suit un exposé de motifs en marge des actes incriminés auxquels nous nous sommes rapportés.

*** Il est évident que les autorités militaires de Cluj avaient accordé à la délégation étrangère le droit de défendre les inculpés, en partant de la constatation que les Français ne pouvaient s'exprimer en roumain. Mais lorsque Petre Grozdea (membre marquant du Bureau juridique auprès du Secours Rouge de Roumanie) s'offrit d'être leur interprète, le président du Tribunal changea d'attitude, en lui interdisant de parler.

**** Aron Maximilian et l'étudiant Stein Samoilă, les deux autres inculpés, avaient été condamnés antérieurement à des peines moindres (6 mois de prison) pour « la faute » d'avoir sympathisé avec la grève des cheminots ouvriers des chemins de fer. Ils étaient donc sur le point de purger leur peine au moment du nouveau procès, de « rebellion». On voit d'ici (du moment choisi pour l'introduction du régime d'isolement) le caractère prémédité, provocateur de la mesure, et en général du procès qui a suivi.

8 Archives du C.C. du P.C.R., *loc. cit.*

9 *Ibidem.*

10 *Ibidem.*

On trouve dans ce récit de nombreux autres détails *, sur lesquels nous n'insisterons pas pour relever le fait que le résultat principal de la mission d'information et de solidarité avec le mouvement ouvrier et antifasciste de Roumanie, dont était chargée la délégation française, a consisté dans sa réception par le ministre de l'Intérieur et dans les discussions qui eurent lieu à cette occasion. En résumé, les délégués français ont soulevé devant le ministre les problèmes suivants, en sollicitant leur solution au nom des organisations dont ils faisaient partie et de l'opinion démocratique de France, à savoir : 1) Le retrait des mesures de dissolution des organisations antifascistes ; 2) la création de possibilités d'activité légale pour la section de Roumanie de l'Association juridique internationale ; 3) la suspension de tous les procès intentés aux militants antifascistes ; 4) la cessation des arrestations illégales et de toutes les vexations contre les mouvements ouvriers et antifascistes ; 5) le rétablissement des droits et des libertés démocratiques, en priorité dans le domaine de l'organisation de la classe ouvrière ; 6) le rétablissement et l'observation du régime politique dans les prisons ; 7) une amnistie à caractère général pour les prisonniers politiques appartenant au prolétariat, à la paysannerie et à l'intellectualité antifasciste [11].

La manière dont s'étaient déroulés les faits mentionnés à Cluj et à Chişinău a offert à la délégation française les exemples les plus éloquents pour pouvoir protester de nouveau contre la grave violation de la démocratie bourgeoise et des normes constitutionnelles dans le jugement des procès politiques, intentés à la classe ouvrière ou aux militants antifascistes. Le président de l'Union des avocats de Roumanie a reçu, au nom de l'Association juridique internationale, une lettre de protestation rédigée par les membres de la délégation, conçue dans les termes suivants ; « L'Association juridique internationale espère que les avocats auront le courage de demeurer fidèles à leur noble tradition, d'être les mêmes hommes libres et indépendants qu'ils furent toujours. Elle (l'Association — n.n.) n'ignore pas le fait que des circonstances particulières, qui prouvent l'existence en Roumanie d'un régime de terreur, mettent les avocats roumains dans une situation délicate et parfois douloureuse. Cependant, elle tient à protester auprès de vous, Monsieur le Président, contre la violation du droit de défense que la délégation a pu constater elle-même au cours d'une audience du Conseil de guerre de Cluj (...)**. L'Association juridique internationale s'adresse à vous, Monsieur le Président, et vous demande de protester (auprès du gouvernement — n.n.), pour que soient respectés aussi en Roumanie, comme ailleurs, le droit de défense et les grands principes juridiques qui se trouvent à la base d'une nation moderne et civilisée » [12].

La même problématique a été reprise dans les discussions ultérieures que les membres de la délégation eurent avec certains chefs nationaux-paysans. Mais ceux-ci refusèrent d'intervenir pour le respect des droits et des libertés civiques, ainsi que pour l'organisation du mouvement anti-

* Concernant, par exemple, les discussions que la délégation eut avec les directeurs de plusieurs journaux de Bucarest *(Ibidem)*.

[11] *Ibidem*. Voir aussi l'interview publiée dans le journal A.B.C.

** Suit un exposé des faits dont il a été question.

[12] Archives du C.C. du P.C.R., *loc. cit.*

fasciste en Roumanie, en invoquant les réserves de la discipline de parti. « Ils ont objecté qu'ils ne pouvaient rien faire en dehors de leur parti, et le parti a montré de quoi il était capable lorsqu'il a eu le pouvoir », précisaient les antifascistes français dans ce sens, faisant une allusion évidente aux représailles antiouvrières (Lupeni, 1929, Griviţa, 1933) et antidémocratiques exercées par les gouvernants nationaux-paysans dans les années précédentes [13].

Mais outre ses interventions protestataires directes auprès des autorités roumaines et de solidarité avec le mouvement ouvrier et antifasciste de Roumanie, la délégation française emportait un précieux bagage d'informations sur la grave situation des détenus politiques des prisons [14], sur les principaux procès en cours et les causes réelles qui les avaient déterminés [15]. Enfin, elle tirait d'importantes conclusions concernant les objectifs, les sens et les priorités qui devaient se trouver à la base des futures actions de solidarité internationaliste avec la lutte du peuple roumain contre l'oligarchie gouvernementale réactionnaire et le danger fasciste.

Et parce que nous avons parlé de la préoccupation pour les futurs procès politiques de Roumanie, spécialement ceux qui devaient être intentés aux militants antifascistes, l'information précisait que les membres de la délégation du Comité de défense des militants antifascistes de Roumanie, « sont convenus » * de rassembler une grande documentation pour démontrer qu'il n'y avait pas nécessairement une identité entre communisme et antifascisme et que les étiquetages de « complot » contre l'Etat, en vertu desquels l'appareil répressif de Roumanie procédait à des arrestations et à des procès montés étaient absurdes, même blessants pour une série de personnalités scientifiques et des représentants de l'opinion publique antifasciste de France **, accusés de connivence avec la « tentative » de renversement de l'ordre d'Etat en Roumanie, étant donnés leurs liens étroits avec les antifascistes roumains [16].

Présentées devant un auditoire de plus de 100 membres marquants du mouvement antifasciste de France, le 2 février 1935, les informations de la délégation produisirent une forte impression et déterminèrent l'engagement final des personnes présentes (pris, naturellement au nom des organisations qu'elles représentaient), d'intensifier leurs efforts pour l'aide matérielle et morale du mouvement ouvrier et antifasciste de Roumanie, des détenus politiques des prisons [17].

---

[13] *Ibidem.*

[14] *Ibidem.*

[15] *Ibidem.*

* Certainement d'accord avec des représentants du mouvement antifasciste de Roumanie lesquels, normalement, devaient fournir les données concrètes.

** Les professeurs de la Sorbonne — Wallon, Prenant et Langevin se sont présentés au début de l'année 1935, à la Légation de Roumanie à Paris pour protester et rejeter le plus catégoriquement les assertions malveillantes colportées par la presse de droite de Roumanie à leur adresse — dans l'intention évidente de faciliter à l'appareil répressif la « mission » de l'incrimination des militants antifascistes. La déclaration qu'ils remirent aux diplomates roumains a été remise ensuite à C. Chiriţescu, directeur général de l'Enseignement supérieur, et publiée en même temps dans la presse française (« Dimineaţa » du 11 janvier 1935).

[16] Archives du C.C. du P.C.R., *loc. cit.*

[17] Idem, fonds n° 50, doss. n° 4170, f. 245.

Les conclusions principales qu'emportaient de Roumanie les quatre militants antifascistes français furent portées à la connaissance de l'opinion publique par l'intermédiaire d'un matériel de synthèse publié dans le quotidien « Le Populaire » par Henri Mineur [18]. Nous n'insisterons plus sur les faits présentés, en nous bornant à préciser que l'article de Mineur constituait, en fait, un appel au grand public français de prendre une attitude de protestation contre les gouvernants roumains et de se solidariser avec les victimes de la répression. L'auteur invoquait à l'appui de son argumentation deux éléments, à savoir : le fait qu'en dépit de la politique réactionnaire menée à l'intérieur du pays, les dirigeants du Parti National-Libéral étaient sensibles au jugement de l'étranger *, et, par suite, que la solidarité internationale produisait des effets immédiats, pratiques; le second, de nature affective, consistait dans les constatations de la délégation portant sur le moral élevé et l'intransigeance du mouvement révolutionnaire et antifasciste de Roumanie. « Notre délégation — écrivait Mineur à la fin de l'article — a surtout constaté que, loin d'être démobilisés, les antifascistes roumains sont plus combatifs que jamais et nous sommes rentrés avec la conviction qu'ils vaincront à un moment donné » [19].

Et pour donner plus de force à cette activité d'organisation et de poursuite de la campagne internationale d'appui et de solidarité avec les persécutés politiques de Roumanie, le Comité de défense des antifascistes a édité un bulletin de presse destiné à mettre à la disposition des publications démocratiques de France des informations sur la situation des détenus politiques des prisons roumaines et sur la manière de laquelle étaient jugés les procès des antifascistes [20]. La publication du bulletin a constitué une source précieuse pour les nombreux articles et prises de position en faveur des emprisonnés roumains dans les quotidiens de grand tirage de France [21].

Le Comité de défense des antifascistes roumains a joui de l'important appui d'autres intellectuels et hommes politiques français connus : Romain Rolland, Henri Barbusse, Pierre Cot, Paul Langevin, André Gide, et autres [22]. Par suite, il a joué un grand rôle dans l'action protestataire de l'opinion publique de France auprès des divers forums du gouvernement roumain [23]. Sur son initiative furent organisées des actions de masse, tel, par exemple, le meeting du Vélodrome « Buffalo » d'avril 1935, auquel participèrent plus de 30 000 Parisiens et la réunion de la salle « Bullier ». Dans les deux cas, les orateurs ont exposé la situation des détenus politiques des prisons roumaines, en proposant l'adoption d'actions de

[18] « Le Populaire » du 5 mars 1935 (Nous mentionnons que les traductions en roumain des extraits des journaux français auxquels nous nous rapporterons dans notre étude se trouvent inventoriés dans les Archives de l'I.S.I.S.P., fonds nº VII, dossiers 2028, 2029, 2030).

* « La délégation a constaté que nos protestations ont constitué un soutien efficient pour les antifascistes roumains; car les dirigeants roumains tiennent à la considération des Français » *(Ibidem)*.

[19] « Le Populaire » du 5 mars 1935.

[20] Archives du C.C. du P.C.R., fonds nº 95, doss. nº 1211481, f. 61—64; Archives de l'I.S.I.S.P., photothèque, cliché nº 4427; « Scînteia », nº 14 du 17 mai 1935.

[21] *Procesul mişcării antifasciste din România* [Le procès du mouvement antifasciste de Roumanie], 1936, Editions Imprimerie « Ştefan Voiculescu », Piteşti, p. 59—60.

[22] Henri Mineur, *op. cit.*

[23] Archives du C.C. du P.C.R., dossier nº 121481, f. 61—64.

protestation contre le régime répressif, pour la libération des personnes arrêtées [24].

Outre ces réunions et manifestations de solidarité à caractère de masse, l'activité du Comité français de défense des militants antifascistes de Roumanie a été jalonnée par ses efforts de démontrer, d'une part, qu'il n'y avait pas d'identité entre le communisme et le mouvement antifasciste, et, d'autre part, que les intellectuels français accusés n'étaient même pas membres du parti communiste. Il y eut, dans ce sens, une étroite collaboration avec les Comités roumains de défense des antifascistes, lesquels apportaient des arguments semblables pour démontrer la fausseté des « preuves » invoquées par les organes d'enquête. L'initiative appartenait à Dem. Dobrescu, ancien maire général de Bucarest et membre marquant de la direction des Comités pour la défense des antifascistes. Par l'intermédiaire du Comité de France, ce dernier est entré en contact avec une série d'intellectuels de ce pays (surtout avec les personnes visées par les autorités roumaines), les sollicitant d'exprimer leurs opinions sur les incriminations portées contre les inculpés antifascistes de Roumanie et la mesure dans laquelle leurs propres idées politiques auraient contribué à l'encouragement de ceux-ci dans la « tentative » de préparer « la révolution communiste ».

Cette action fut suivie d'abord par une belle et très significative réponse de Pierre Cot, ancien ministre et militant antifasciste français connu. « Je suis membre du Parti radical-socialiste et n'appartiens pas au parti communiste — écrivait celui-ci à Dem. Dobrescu. Ni le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, ni le Comité mondial antifasciste et ni la Société des Amis de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques ne peuvent être qualifiés d'organisations communistes [25] ». Pierre Cot apportait des détails dans ce sens, en montrant que sa présence — ainsi que celle d'autres hommes politiques français, tels Edouard Herriot, Yvon Delbos, etc. — dans les organisations mentionnées avait exclusivement en vue l'objet antifasciste de leur activité et qui correspondait aux sentiments démocratiques, préoccupés par l'ascension du péril fasciste, nourris par des masses de plus en plus larges du peuple français. « De plus en plus — poursuivait-il dans la lettre citée — parmi les plus illustres intellectuels français, les hommes se groupent pour la défense des libertés spirituelles qui leur semblent essentielles. Ceux-ci croient que les libertés dont ils ont besoin pour poursuivre leurs activités sont menacées par la propagande fasciste. Ils ont devant eux l'exemple de l'Allemagne, où des savants de renom mondial ont été jetés en prison ou chassés »[26].

L'écrivain André Malraux et son confrère anglais John Strachey joignaient leurs voix dans la défense des antifascistes roumains en montrant dans une déclaration commune, que les buts du mouvement mondial contre le fascisme mondial étaient nobles et diamétralement opposés aux buts mesquins attribués par la vision étroite et sans dicernement des

[24] « Scînteia », nº 14 du 17 mai 1935 ; *Procesul mişcării antifasciste din România. Opinia publică şi cazul P. Constantinescu-Iaşi* [« Le procès du mouvement antifasciste en Roumanie. L'opinion publique et le cas P. Constantinescu-Iaşi], Editions du Comité de défense, Bucarest, 1935, p. 11 ; Archives de l'I.S.I.S.P., photothèque, cliché nº 7771.

[25] « Dimineaţa » du 29 juin 1935.

[26] *Ibidem.*

classes dominantes de Roumanie, aveuglées jusqu'à l'obsession par le spectre de la révolution communiste [27]. « Dans tous les pays du monde — écrivaient-ils — des écrivains, des hommes de science, des travailleurs manuels et intellectuels de toutes les catégories, des libéraux, des radicaux, des socialistes, des communistes, des sans parti ont adhéré aux Congrès d'Amsterdam contre la guerre et de Pleyel-Paris contre le fascisme ». Ils poursuivaient en citant les noms d'illustres savants, écrivains, hommes politiques et de culture de différents pays (Albert Einstein, Heinrich Mann, Emil Ludwig, Léon Feutchtwanger, André Gide, Georges Duhamel, Irène et Frédéric Joliot-Curie, Bernard Shaw, Lincoln Stefens, Donald Henderson, etc.) et en mentionnant les relations étroites, de collaboration, existant entre le Comité mondial antifasciste et une série de grandes institutions scientifiques internationales, partis démocratiques, organisations professionnelles, ouvrières et politiques internationales, dont la Ligue des Nations [28].

Il résulte de la partie finale de la déclaration des écrivains, dont il a été question, que leur intervention en faveur du mouvement antifasciste de Roumanie dépassait le cadre d'une attitude personnelle, car, précisaient-ils « Des centaines de télégrammes et de lettres sont parvenues au Comité mondial pour assurer tous les amis de la paix de Roumanie et tous les antifascistes de leur profonde solidarité » [29].

Fernand Grenier, secrétaire général de l'Association « Les amis de l'U.R.S.S. », rejetait, pour sa part, les assertions inexactes qui établissaient un lien entre cette organisation et toute autre organisation propre au parti communiste. « Nous ne pouvons laisser passer une pareille affirmation — écrivait-il — sans protester, le plus catégoriquement. Toutes les associations nationales des « Amis de l'U.R.S.S. » ont le même but de faire connaître, en dehors de tout intérêt de parti, l'effort économique, social et culturel de ce peuple de 170 millions. Une série de personnes, de différentes convictions, vont en U.R.S.S. et à leur retour portent à la connaissance du public les résultats de leurs études. Il serait absolument ridicule qu'ils soient accusés de propagande communiste (. . .). J'ai cru nécessaire de vous transmettre ce point de vue, étant donnée la profonde émotion constatée ces derniers jours dans tous les milieux sociaux à l'annonce du procès contre le professeur P. Constantinescu-Iaşi, émotion d'autant plus pénible que la nation française témoigne une grande sympathie au peuple roumain » [30].

La preuve de la sympathie du peuple français pour la nation roumaine, chaleureusement invoquée par Fernand Grenier dans la partie finale de son intervention de solidarité avec les antifascistes roumains, était également témoignée par les avocats français. C'est ainsi que les journaux « Dimineaţa » et « Zorile » publiaient, à la fin du mois de mai 1935, des informations sur la déclaration d'un groupe d'avocats à la Cour d'appel de Paris, parue dans la presse française et envoyée ensuite, au Comité roumain pour la défense des antifascistes [31]. Les signataires

---

[27] Idem.
[28] *Ibidem.*
[29] *Ibidem.*
[30] « Cuvîntul Liber » du 19 octobre 1935.
[31] « Dimineaţa » et « Zorile » du 31 mai 1935.

du document affirmaient qu'ils avaient appris avec stupéfaction et une émotion justifiée les mesures répressives adoptées par le gouvernement roumain contre les combattants du mouvement antifasciste. Constatant que l'accusation invoquait de faux motifs de fond et que « les inculpés » antifascistes étaient poursuivis en réalité pour des « délits d'opinion », qui ne tombaient pas sous le coup des lois pénales (conformément à la Constitution roumaine elle-même). Ils estimaient de leur devoir, « non seulement de protester contre ces graves manquements aux lois en vigueur, mais aussi de demander, conformément à ces lois, le droit pour les inculpés de revendiquer l'assistance effective des avocats inscrits dans les barreaux étrangers » [32]. Ils solicitaient, par suite, leur inscription en bloc sur les listes des défenseurs — en considérant cet effort comme un devoir d'honneur [33].

Les autorités roumaines n'admirent toutefois, dans le cas du procès de Chişinău, qu'un seul défenseur étranger. Celui-ci fut désigné en la personne de Philippe Lamour, avocat à la Cour d'appel de Paris et collaborateur des avocats de renom international Henri Torrès, César Campinchi et Moro Giafferri. Interwievé à son arrivée dans la capitale, le 28 juin 1935, Lamour déclara qu'il était venu en Roumanie avec la mission de défendre les inculpés antifascistes et d'exprimer « au nom de tous les juristes de droit latin, la surprise causée à tous par l'existence d'une poursuite pour délit d'opinion, devant un conseil de guerre » [34].

Le procès fut ajourné. L'avocat français se réndit toutefois à Chişinău pour prendre contact avec les antifascistes impliqués et se documenter directement sur les accusations portées contre eux. Ses conclusions furent publiées dans deux articles successifs du journal « Dimineaţa ». Voici ce que Lamour déclarait textuellement après la lecture des dossiers en question : « J'ai lu l'acte d'accusation en ma qualité d'avocat et je n'ai rien trouvé de subversif. L'ordonnance définitive n'est qu'une critique sommaire. Et en ce qui concerne la présentation et la précision des idées et du mouvement antifasciste en France [l'accusation] est absolument enfantine. Un Français attaché à la notion du droit et de la liberté peut difficilement comprendre une pareille chose. A la base de nos codes et de nos principes se trouve inscrit le grand principe : *Nul ne peut être poursuivi pour ses idées.* Le Code pénal de tous les Etats civilisés est dominé par cette vérité fondamentale. Nul ne peut être puni que pour des actes, pas pour des intentions. Qui n'observe pas ces principes fondamentaux du droit moderne est contre la véritable démocratie, laquelle doit garantir les droits et les libertés civiques. Si on demeure attaché à ces principes, le procès du professeur Constantinescu-Iaşi et de l'inspecteur général Braşoveanu est un non-sens, qui risquerait de déclencher un scandale mondial » [35].

Dans la même déclaration, Philippe Lamour plaidait pour une amnistie des détenus politiques communistes et antifascistes de Roumanie, pour l'amélioration du régime de détention dans les prisons. « Nous nous

[32] *Ibidem.*

[33] *Ibidem.*

[34] « Dimineaţa » du 29 juin 1935.

[35] *Ibidem* du 4 juillet 1935.

sentons toujours près d'eux. Et le fait qu'ils puissent être exposés à la prison et à l'oppression pour avoir voulu plus de liberté et une vie meilleure ne saurait nous laisser indifférents. Ce problème dépasse les frontières. Chez nous, où existe un front commun décidé à lutter contre le fascisme, l'action antifasciste de Roumanie est considérée avec toute la sympathie, parce qu'elle est liée à l'idée de liberté »[36].

En quittant la Roumanie, l'avocat et militant Philippe Lamour exprimait son appréciation des relations amicales et de collaboration traditionnelles dans l'histoire entre la Roumanie et la France, son sentiment de la nécessité de leur préservation dans l'avenir, par une collaboration active en présence des pressions exercées sur le peuple roumain par l'Allemagne hitlérienne[37]. « Partant du milieu du peuple roumain — déclarait-il dans un autre ordre d'idées — je porte ma pensée avec toute la sincérité vers tous ceux qui — bravant les obstacles et les préjugés — ont tenu à faciliter ma tâche et affirmer une fois de plus par là la solidarité avec l'action de droit et de liberté qui est si bien représentée par le mouvement antifasciste de partout (...). Je ne puis, de même, ne pas transmettre mon salut à tous ceux qui gagnent leur pain de leurs bras, pour leur solidarité avec les accusés du procè de Chişinău, et en même temps pour les profonds sentiments d'amitié. *Je désire, spécialement, qu'on sache que le peuple travailleur français est à chaque instant à côté du peuple travailleur de Roumanie, dans tous ses besoins et ses actions, pour une vie meilleure, dans la liberté et la civilisation*[38] ».

Dans le même sens, le journal hongrois « Uj Igazság » écrivait que les listes de solidarité mises en circulation en France, à l'été de l'année 1935, par le Comité de défense des militants antifascistes de Roumanie jouissaient d'une large circulation et adhésion dans les milieux sociaux les plus divers, des ouvriers et des intellectuels aux hommes politiques bourgeois de la taille d'Edouard Daladier et d'Yvon Delbos[39]. Le gouvernement, les Ministères de l'Intérieur ou de Justice ont sans cesse continué à recevoir des lettres, des motions et des télégrammes de protestation, demandant tous la cessation de la persécution du mouvement antifasciste de Roumanie et la libération des militants arrêtés. Voici un exemple : « La Fédération des postes, du télégraphe et du téléphone de France, au nom de ses dizaines de milliers d'adhérents proteste contre l'action ouverte par le Conseil de guerre de Kichinev contre le professeur P. Constantinescu-Iaşi, l'inspecteur général Braşoveanu et les autres accusés pour leurs idées politiques et antifascistes. Elle considère qu'un tel procès constitue une atteinte au droit de pensée et une violation des principes fondamentaux qui exigent que personne ne soit poursuivi pour ses intentions et ses convictions, mais seulement pour les actes criminels. La Fédération demande au gouvernement roumain de renoncer à ce procès regrettable et au Conseil de guerre de respecter la loi. Elle demande également l'amnistie politique et l'instauration d'un régime normal qui garantisse les libertés civiques »[40].

---

[36] *Ibidem.*
[37] *Ibidem* du 5 juillet 1935.
[38] *Ibidem.*
[39] « Uj Igazság », du 29 juin 1935.
[40] « Dimineaţa » du 19 novembre 1935.

L'ouverture du procès de Chişinău (5 mars 1936) a augmenté l'activité du Comité français pour la défense des antifascistes roumains. Ayant à leur disposition des matériaux informatifs fournis par le Comité, les journaux l'« Humanité », l'« Œuvre », « La République » et autres quotidiens de gauche publièrent un nouvel article de solidarité avec les militants antifascistes, en relevant la fausseté des chefs d'accusation, en général la position réactionnaire des classes dominantes de Roumanie [41]. C'est ainsi que, dans une correspondance de Bucarest, intitulée « *On doit demander la libération des antifascistes* », l'« Humanité » écrivait que les accusés étaient condamnés d'avance [42]. Le journal fondait ses affirmations sur le mépris et la brutalité avec lesquels le commissaire royal avait rejeté tous les incidents de procédure et de fond soulevés par les avocats de la défense, portant sur l'exclusion du public des audiences, sur l'assignation des témoins du pays et de l'étranger, sur le caractère apocryphe d'une série de pièces du dossier, présentées cependant comme décisives pour l'argumentation de l'accusation dans son ensemble [43]. « Ce procès de tendance contraire à la liberté d'opinion, écrivait de son côté l'« Œuvre », suscite en Roumanie et à l'étranger une émotion considérable qui se manifeste chaque jour dans la presse indépendante de Bucarest. Des protestations du monde entier continuent d'arriver. Quatre cents professeurs des universités d'Angleterre ont écrit au président du Conseil de guerre, ainsi que de nombreux intellectuels de Tchécoslovaquie, de France. Protestations qui émanent de tous les milieux sociaux » [44].

Le même témoignage de la solidarité et de l'intérêt avec lesquels l'opinion publique internationale suivait la confrontation entre les autorités réactionnaires et le mouvement antifasciste de Roumanie était apporté par l'avocat Philippe Lamour — venu de nouveau dans le pays pour plaider en faveur des inculpés du procès en question. Interviewé par les journalistes de l'« Adevărul », Lamour déclarait de nouveau, de même que lors de sa visite précédente, que le peuple français manifestait de l'inquiétude à l'égard de l'acharnement que mettaient les gouvernants libéraux à poursuivre et à opprimer les militants antifascistes. «Je viens de France où se trouve au pouvoir un gouvernement antifasciste. J'apporte avec moi de nombreuses déclarations de sympathie et de solidarité d'hommes politiques connus et de savants de renom mondial. Je viens prouver que le mouvement antifasciste n'est pas la même chose que le parti communiste, qu'au sein du front populaire les communistes luttent dans une impressionnante solidarité avec les partis démocratiques bourgeois. Une pareille solidarite, *vous déclare un démocrate bourgeois*, ne ferait que faire obstacle aussi en Roumanie au fascisme menaçant, garantir les libertés démocratiques et rétablir un régime de vraie démocratie. Voilà comment le procès est devenu non seulement un procès des libertés démocratiques, mais un procès de défense nationale du peuple roumain » [45].

Nous avons reproduit des passages de la déclaration de Philippe Lamour, parce que cela nous dispense de commenter encore son plaidoyer

[41] Archives de l'I.S.I.S.P., fonds nº VII, doss. nº 2029, f. 12–17.
[42] « L'Humanité » du 9 mars 1936.
[43] *Ibidem*.
[44] « L'Œuvre » du 18 mars 1936.
[45] « Adevărul » du 19 mars 1936.

dans le procès de Chișinău. Il a été reproduit dans la presse démocratique ainsi que par une série de journaux de France. Ses déclarations sur les aspects juridiques de fond du procès, basées sur l'abus et le manque de probité, les nouvelles preuves de solidarité internationale présentées au Conseil de guerre — « venues du monde entier et reçues par l'Association juridique internationale et le Comité de défense des antifascistes roumains » (de France) — avaient embarrassé — comme l'écrivait le quotidien parisien l'« Œuvre » — l'opinion officielle de Roumanie « laquelle, sous le couvert de l'état de siège exerce une dictature honteuse, tout en se déclarant libérale »[46], et créé à l'avocat français de nombreuses difficultés. « Țara noastră », l'organe de propagande du Parti National-Chrétien, s'est immédiatement pressé d'exprimer la colère des extrémistes de droite contre cet « étranger » qui osait parler sans réserve du danger qui menace le peuple roumain de la part du Reich nazi — l'idole devant laquelle se prosternaient alors les organisations fascistes et profascistes de Roumanie. Lamour a été, par suite, qualifié de « franc-maçon » et de « représentant autorisé du communisme international »[47]. Surpris, le juriste français eut la naïveté de donner un démenti public et de combattre avec des arguments les assertions tendancieuses qui étaient faites sur son compte[48]. Mais l'officieux national-chrétien n'entendait pas user d'arguments. Sa réponse était à la mesure des conceptions et des pratiques anciennes et plus récentes, propres au vieil antisémite A. C. Cuza : Philippe Lamour était averti, sans ambages, que « s'il revenait encore dans le pays, il serait rossé »[49].

Cette honteuse menace offrait l'occasion au journal « Dimineața » d'ironiser sur le thème de « l'intellectualisme fin » dont faisaient preuve les admirateurs de Roumanie de l'Allemagne nazie ; mais aussi de constater à regret que de telles méthodes portaient de sérieux préjudices au prestige du peuple roumain sur le plan international. « On connaît la méthode employée par la propagande hitlérienne contre les adversaires : elle les taxe tous des communistes — écrivait le quotidien cité. La méthode a été adoptée avec frénésie par les admirateurs roumains du hitlérisme. Il serait toutefois à désirer que s'ils l'emploient, qu'ils se contentent de son « usage interne ». Du moins à l'égard des hommes politiques étrangers, plus de décence serait recommandable à cet égard »[50].

Mais, sans doute, à cette époque de fort ascendant politique des États totalitaires, on ne pouvait espérer un changement d'attitude, consciente, de la part des promoteurs du fascisme roumain. Le gouvernement présidé par Gh. Tătărescu ne pouvait davantage se louer de son réalisme politique. Le verdict prononcé contre les militants fascistes de Chișinău en constitue la preuve. Bien que persuadé qu'une condamnation, si petite fût-elle, dans un pareil procès à retentissement international, lui aurait définitivement arraché tout masque de libéralisme, et en dépit du fait qu'à la veille du jugement de nombreux intellectuels de prestige et

[46] « L'Œuvre » du 25 mars 1936.

[47] « Dimineața » du 28 mars et du 2 avril 1936.

[48] *Ibidem.*

[49] *Ibidem.*

[50] « Dimineața » du 2 avril 1936.

hommes politiques français avaient renouvelé leurs appels en faveur des inculpés* , le gouvernement libéral ne put passer outre les préjugés anachroniques déterminés par sa phobie du parti communiste.

La sentence fut reçue avec une évidente satisfaction par la presse fasciste de l'étranger. En Allemagne hitlérienne, « Frankfurter Zeitung » laissait entendre que les années de prison infligées aux militants antifascistes de Roumanie constituaient surtout une défaite du mouvement de solidarité intérieure, une déconsidération des efforts de l'opinion publique de l'étranger (c'étaient les intellectuels et hommes politiques français qui étaient directement visés) [51]. Toute autre fut la position adoptée par la presse démocratique et antifasciste de différents pays. S'il fallait synthétiser dans une phrase le contenu des nombreux articles de solidarité avec les condamnés et d'attitude hostile aux classes dominantes de Roumanie, nous choisirions certainement le titre suggestif publié par le journal « L'Humanité » : « Un verdict de terreur ».

L'activité du Comité français pour la défense des antifascistes roumains continua dans les mois suivants. On enregistre, par exemple, sa présence dans le soutien des persécutés politiques communistes et antifascistes de Roumanie, dans sa participation, à côté du Comité mondial pour la défense de la paix, au grand meeting du mois de juin 1936 du vélodrome parisien « Buffalo ». L'exposé du délégué roumain, le dr Nicolae Lupu — concernant le péril fasciste et l'opposition de principe rencontrée en Roumanie par ce courant ultra-réactionnaire — a été salué par des hourras et un grand enthousiasme. « Lorsque le président annonça l'orateur qui devait prendre la parole, le dr Lupu, représentant de la Roumanie, les masses l'accueillirent par des acclamations formidables. Cette manifestation dura des minutes et des minutes. Les participants ne se tranquillisent pas et demandent avec plus en plus de force la libération de tous les antifascistes des prisons de Roumanie » [52].

---

* Voici quelques informations fournies dans ce sens par le journal « Dimineaţa » : « Hier, M. Daladier, ancien président du Conseil et président du Parti radical, parti qui gouverne aujourd'hui la France, a expédié à M. Gh. Tătărescu et au Conseil de guerre de Chişinău un télégramme dans lequel il demande, au nom de la liberté, l'acquittement du professeur P. Constantinescu-Iaşi et des 8 autres intellectuels antifascistes. De pareils télégrammes ont été expédiés par M. Cudenet, président du Parti Républicain-Socialiste « Camille Pelletan » et l'un des hommes politiques les plus influents de France, ainsi que par le grand savant Langevin ». (« Dimineaţa » du 28 mars 1936).

« Nous suivons avec émotion le procès intenté au collègue Constantinescu-Iaşi et aux autres inculpés antifascistes — déclaraient les époux Joliot Curie. Nous espérons que le tribunal abandonnera l'accusation contre des personnalités de haute estime et acquittera tous les accusés ». (« Dimineaţa » du 29 mars 1936).

« ... Croyez-moi qu'en défendant la cause du professeur P. Constantinescu-Iaşi — écrivait J. M. Lany, directeur du laboratoire de psychologie de l'Ecole des Hautes Etudes de la Sorbonne — je suis convaincu que je me solidarise avec l'intellectualité roumaine, laquelle s'oppose à des procès de cette nature. Le prestige de la Roumanie et de la justice n'ont qu'à gagner par l'acquittement du professeur P. Constantinescu-Iaşi». Et sa femme Marie Lany-Hollebecque, elle-même connue parmi les hommes de science, ajoutait : « L'opinion publique française est profondément émue de pareils procès qui empêchent la pensée libre dans un pays qui nous est cher » (« Dimineaţa » du 3 mars 1936).

[51] « Frankfurter Zeitung » du 1er avril 1936.

[52] « Brassoi Lapoc » (Braşov) du 21 juin 1936 (Reproduit par Valter Roman, *File din trecut* [Pages du passé], Editura militară, Bucureşti, 1971, p. 113—115.

L'activité de propagande et de mobilisation dans ce cas du Comité pour la défense des antifascistes roumains, de même que son apport dans l'organisation de la réunion publique de solidarité de la salle de la Mutualité de Paris et dans de nombreux autres cas, n'ont plus besoin d'être soulignés. Rendant compte du meeting de la Mutualité, l'« Humanité » écrivait qu'il avait été organisé sous les auspices de la Ligue des droits de l'homme de France pour le soutien de plusieurs militants communistes et antifascistes (Luis Carlos Prestes, Edgar André, Albert Gignold), mais qu'à cette occasion deux orateurs ont parlé des procès intentés aux antifascistes roumains et que toute l'assistance a accueilli avec enthousiasme les propositions de Florimond Bonte sur la lutte internationale contre le péril fasciste et pour l'amnistie des détenus politiques révolutionnaires [53].

Est également remarquable l'attitude de protestation de Romain Rolland contre les pratiques arbitraires et abusives qui continuaient à être employées par les tribunaux militaires dans les procès jugés ultérieurement, au printemps de l'année 1936.

« Nous vous prions instamment de réprimer ces abus scandaleux qui portent un incalculable préjudice à la Roumanie, dans l'esprit de ses amis les plus véritables d'Europe », écrivait celui-ci à Gh. Tătărescu, le 12 juin 1936 [54]. L'intervention du grand écrivain français, avait, sans doute, un caractère général. Mais elle venait une semaine après le procès jugé par le tribunal militaire de Brașov, procès dans lequel 21 membres et sympathisants du parti communiste, démocrates et antifascistes, avaient été soumis à toutes sortes de vexations. Parmi les personnes molestées et ultérieurement condamnées à deux ans et demi de prison, figurait aussi le jeune militant communiste Nicolae Ceaușescu, alors secrétaire du Comité départemental de Prahova de l'Union de la Jeunesse Communiste.

Par suite des mêmes initiatives du Comité pour la défense des antifascistes roumains, plusieurs mois plus tard, en octobre 1936, l'« Humanité » adoptera une attitude de protestation contre l'emprisonnement d'un groupe de 7 ouvriers mineurs de Lupeni. Le tribunal militaire de Sibiu, qui avait jugé l'affaire, prononçant des peines allant jusqu'à un an de prison et des amendes complémentaires, les avait trouvés coupables, entre autres, du fait d'avoir participé à une manifestation antifasciste où ils avaient scandé des slogans en faveur de la France du Front populaire [55].

Dans son numéro du 6 novembre 1936, l'« Humanité » revenait sur ce cas, en annonçant l'arrestation d'un autre groupe de membres du Parti Communiste Roumain (Constantin Pîrvulescu, Gheorghe Crosneff, Nicolae Goldberger, et autres) et en constatant qu'en dépit des déclarations et des assurances officielles quant à la continuation de la politique extérieure traditionnelle après l'éviction de Nicolae Titulescu, le gouvernement Tătărescu faisait la preuve du contraire par la recrudescence de ses mesures réactionnaires et abusives contre le mouvement ouvrier — et qui ne pouvait avoir d'autre résultante que l'ascension du péril fasciste [56].

---

[53] « L'Humanité » du 18 juin 1936 ; voir aussi « L'Œuvre » du 25 juin 1936.

[54] Archives de l'I.S.I.S.P., fonds VII, doss. nº 2028, f. 67.

[55] « L'Humanité » du 14 octobre 1936.

[56] « L'Humanité » du 14 octobre 1936 et du 6 novembre 1936.

Le Comité Balkanique de France * prenait à son tour attitude en faveur des condamnés au procès de Sibiu, en adoptant une résolution de protestation intitulee *A l'aide des Roumains amis de la France* [57]. Francis Jourdain, Mme César Chabrun, Philippe Lamour, Henri Mineur, Lany-Hollebeque (secrétaire du Comité), Mme Vienney et Marcel Villard, qui signaient la résolution, faisaient savoir au gouvernement libéral qu'ils se sentaient à côté de tous les Français démocrates et antifascistes, non seulement révoltés mais ausi offensés du geste si peu amical des autorités roumaines. « Nous estimons que notre honneur est engagé et assurons les condamnés de toute notre sympathie. Nous protestons de toutes nos forces contre ce jugement scandaleux et humiliant pour le pacifique et démocratique peuple français. Ces faits — poursuivait la résolution — sont d'autant plus significatifs que le jugement a été prononcé par un Conseil de guerre, en l'espèce, celui du Ve Corps d'armée de Sibiu, justement à un moment où les agents hitlériens redoublent d'activité en Roumanie. On voit ainsi combien est dangereuse cette répression violente pour le maintien des relations amicales entre la France et le peuple roumain (...). Nous nous unissons avec tous les amis du peuple roumain pour demander l'abolition de la sentence du Conseil de guerre contre les sept amis de la France. Nous demandons à tous de nous soutenir par des protestations publiques » [58].

La fin de l'année 1936 enregistre également de nouvelles interventions de l'Association juridique internationale auprès des autorités roumaines en faveur de l'amnistie des détenus politiques communistes et antifascistes de Roumanie [59].

La série des grands procès, connus à l'époque sous le nom de « procès antifascistes », s'est achevée, en grand, au cours de l'année 1936, bien qu'il y eut des implications plus tard. Les documents extérieurs qui témoignent durant ces années de la continuité du mouvement de soutien et de solidarité internationaliste à l'égard des victimes des répressions anti-ouvrières et antidémocratiques de Roumanie font ressortir une prédilection pour la situation difficile des détenus politiques des prisons, dont une partie furent condamnés dans les procès susmentionnés. La situation s'explique également par la parution, à Paris, aux Editions du Comité de défense des antifascistes roumains, de la brochure intitulée *Les Héros de la Roumanie antifasciste*.

Signé par Henri Mineur et préfacé par Paul Langevin, l'ouvrage contenait un chapitre spécial consacré aux répressions judiciaires de Roumanie et au régime particulièrement dur appliqué aux militants révolu-

* (p. 23) Voici comment est défini l'objet de son activité : « Le Comité Balkanique réunit en France, sans distinction de parti, de nombreuses personnalités aux tendances démocratiques et surtout du point de vue moral toutes les victimes des violences fascistes des pays balkaniques » (Archives de l'I.S.I.S.P., photothèque, cliché n° 4570). Il en résulte donc que l'organisation continuait, dans les nouvelles circonstances, l'activité du « Comité pour la défense des victimes de la terreur des Balkans ».

[57] Archives de l'I.S.I.S.P., photothèque, n° 4570.

[58] *Ibidem.*

[59] Archives Historiques Centrales, fonds du Ministère de la Justice, Direction judiciaire, doss. n° 104/1936, f.1.

tionnaires des diverses prisons [60]. Les faits relatés et le plaidoyer final de l'auteur dans le sens de la mobilisation des efforts de l'opinion publique internationale pour déterminer les autorités roumaines d'accorder l'amnistie des détenus politiques communistes et antifascistes ont eu des influences non seulement en France — où l'« Humanité », « Défense » et beaucoup d'autres organes de presse révolutionnaires continuaient à maintenir leur rubrique intitulée *A l'aide des antifascistes roumains* — mais aussi dans d'autres pays.

L'activité du Comité français pour la défense des militants antifascistes de Roumanie doit être envisagée dans un sens plus large que les exemples offerts par les documents cités. Il y a, certainement, de nombreux autres témoignages, dans la presse et les archives du mouvement antifasciste de France (non compulsés jusqu'à présent), lesquels relèveront de nouveaux aspects des liens créés entre les antifascistes français et le mouvement ouvrier et antifasciste de Roumanie. Leur étude constituera non seulement un apport scientifique à l'approfondissement de la connaissance multilatérale des relations internationalistes propres au mouvement ouvrier du Parti Communiste Roumain, mais un important gain éducatif, patriotique, étant donné que le mouvement d'appui et de solidarité internationale créé à l'étranger en faveur des persécutés politiques révolutionnaires antifascistes, reflète l'estime et l'appréciation dont jouissait le peuple roumain parmi les peuples du monde — grâce à son attachement aux idées démocratiques et au progrès social, ainsi qu'à l'intransigeance qu'il manifestait pour la défense de la patrie, de l'indépendance, et de la souveraineté nationales.

---

[60] Outre la préface et une brève introduction dans l'histoire de la formation de la Roumanie moderne, Etat unitaire sous l'aspect territorial et démographique, l'ouvrage contient les chapitres suivants et principaux paragraphes : 1. *La situation économique* : a) le paysan, b) la famine, c) l'ouvrier, d) le chômage ; 2. *L'enseignement en Roumanie* : a) l'enseignement supérieur, b) l'enseignement primaire, c) la propagande fasciste ; 3. *La situation politique intérieure* : a) le front démocratique, b) les organisations fascistes roumaines, c) les organisations fascistes roumaines, officines de Hitler, d) l'activité (la pénétration, n.n.) économique allemande ; 4. *La politique étrangère de la Roumanie* ; 5. *La répression contre les organisations et les militants de la classe ouvrière* : a) la répression judiciaire, b) le régime des prisons, c) le procès de Cluj (dont il a été question, intenté à Paul Bojan et à ses coaccusés), 5. *La répression contre les intellectuels* communistes et antigascistes), a) Constantinescu-Iași, b) Tudor Bugnariu (le paragraphe est complété par de brèves références à Zoe Bugnariu, arrêtée à son tour, ainsi qu'au procès de presse et à la condamnation de Scarlat Callimachi, à un an de prison, à la suite de la publication de l'article *Căderea Babilonului* [La chute de Babylone], réquisitoire contre les classes dominantes pour l'étouffement dans le sang de la grève des ouvriers des Ateliers des chemins de fer Grivița) ; 7. *La délégation française de janvier 1935;* 8. *L'amnistie politique générale.* Dans ce dernier chapitre, l'auteur fait appel à l'esprit traditionnel de solidarité du peuple roumain, en l'appelant à continuer à militer (par les moyens protestataires connus) pour l'amnistie et la libération des prisonniers politiques communistes et antifascistes de Roumanie (Paul Langevin, *Les héros de la Roumanie Antifasciste*, « Edité par le Comité de défense des Antifascistes Roumains », Imprimerie Centrale de Croissant, 1936, Paris, p. 1—39).

LE MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNÉS : PROLOGUES HISTORICO-DIPLOMATIQUES *

par VALENTIN URUM

1. Etant donné la jeunesse relative du terme non-alignement — il ne pénétrait dans la littérature des relations internationales que vers la fin des années 50 — et spécialement les significations d'une importance particulière des éléments de son contenu, portant sur la politique extérieure du même nom, il est naturel que les différents hommes d'Etat, politologues ou historiens cherchent à découvrir des filiations dans d'autres termes ou dans des circonstances ou événements aussi lointains que possible, dans le but évident soit de le « mûrir », soit de lui établir plus exactement la paternité.

La difficulté la plus sérieuse lorsqu'on aborde du point de vue historique toute la problématique du mouvement des pays non-alignés consiste à répondre dès l'abord à la question : ses antécédents, et par suite, l'étude du phénomène, doivent-ils être recherchés dans les premiers états d'agrégation régionale et panrégionales de solidarité des peuples opprimés par des régimes coloniaux, dans leur communion initiale avec d'autres forces antiimpérialistes et démocratiques militantes, et en premier lieu communistes, dans les premiers traités multilatéraux sans la participation d'une grande puissance, de quelques-uns des pays indépendants d'Asie, d'Afrique et de l'Amérique Latine? Sous un tel angle, l'étude des constantes de la politique de non-alignement nous ferait porter notre attention sur des événements et manifestations adjacents, qui ont eu lieu dans un espace de temps de plus de cinq décennies et demie.

Ou bien, dans une relation de complémentarité avec les réponses reçues à la question antérieure et, à un degré supérieur de leur synthèse, les premiers éléments de la politique de non-alignement auraient été la suite des effets transformateurs de la fin de la seconde guerre mondiale, lesquels imposaient avant tout l'impératif d'une autre vision des rapports entre les hommes, les nations et les Etats, pénétrés de la sève de la transformation progressiste du monde, animés de l'idée de la démocratie internationale, basée sur *le principe cardinal de l'autonomie et de l'indépendance de chaque nation.* De cette manière, l'exploration des sources premières des comportements, des conceptions, de objectifs et des actions du mouvement de non-alignement nous introduirait dans l'effort des premières années d'après la guerre, de l'humanité, des Nations Unies, et particulièrement des Etats socialistes de chercher, d'affirmer et de promouvoir des credos, des normes et des rapports démocratiques, validables par leur

* Cet article est tiré de l'ouvrage collectif *Mişcarea ţărilor nealiniate,* par les soins de Vasile Şandru, Editura politică, Bucureşti (sous presse).

message universel, effort allant de pair avec la dimension fondamentalement nouvelle et positive parue dans les relations mondiales, dans la pensée politico-diplomatique contemporaine à la suite du détachement de certains pays asiatiques des systèmes coloniaux de la Grande-Bretagne, de la France et de la Hollande ; devenus indépendants, il commençaient à décider solidairement de leurs propres problèmes imposés par un développement souverain politique, économique, culturel, etc., prenaient leurs distances à tout prix des zones d'action de la guerre froide et intervenaient fermement et rationnellement pour la constitution d'un climat de paix et de coopération effective dans le monde.

2. *Dans le premier cas*, suivant l'opinion de certains chefs des pays non-alignés, tel. H. Boumediène ainsi que selon les écrits de certains auteurs [1], dans les préliminaires de ce mouvement, on devrait tenir compte de « la Révolution d'Octobre et des changements qu'elle a provoqués dans les rapports des forces du monde », de « sa contribution historique dans la création des conditions favorables qui ont assuré aux pays tombés sous la domination impérialiste le succès dans leur lutte pour l'indépendance nationale » [2]. On pourrait ajouter, dans la ligne de la même filiation historique des années 1919–1945, une succession de réunions internationales et de groupements multilatéraux : le Congrès de Paris du printemps de l'année 1920 de l'Association « Pour le progrès des peuples opprimés », où le représentant des nègres américains, le dr Du Bois, avait énoncé pour la première fois dans un forum international « de couleur », la vocation universelle et générale de la décolonisation ; le Congrès de Bakou des peuples d'Orient de septembre 1920, où fut proclamé le « jihad » contre l'impérialisme, spécialement de l'impérialisme anglais ; la constitution en février 1927 à Bruxelles, dans le cadre d'une réunion à laquelle participaient 180 délégués de 37 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, de l'organisation « La Ligue contre l'impérialisme, l'oppression coloniale et pour l'indépendance nationale » [3], les conférences panafricaines de Paris (1919), de Londres (1921), de Londres et de Lisabonne (1933), de New-York (1927) et de Manchester (1945) ; le Pacte de Saad-

[1] Voir Pierre Queuille, *Histoire de l'afro-asiatisme jusqu'à Bandung*, Paris, 1965, p. 13–107 ; Bruno Etienne, *De la solidarité des idées à la solitude dans la stratégie*, dans « Maghreb-Machrek » n° 60, 1973, p. 17 ; Ph. Decraene, *Le panafricanisme*, Paris, 1964, p. 10–32 ; G. Z. Sorkin, *Antiimperialisticeskaia Liga (1927–1935)*, Moskva, 1965.

[2] D'après le discours de clôture des travaux de la 4e Conférence au sommet des pays non-alignés, prononcé par H. Boumediène, paru dans « Afrique contemporaine », n° 69/1973, p. 15, et dans « Mejdunarodnaia jizni », n° 11/1973, p. 73.

[3] Cette Ligue a été considérée dans les déclarations de personnalités proéminentes ainsi que dans la littérature historico-politologique comme le premier et le plus large forum d'orientation antiimpérialiste et anticolonialiste. Dans un front de solidarité de quatre continents se sont réunis, au nom des objectifs fondamentaux d'émancipation nationale, des communistes, des socialistes, des anarchistes, des catholiques, des nationalistes, des sans-parti, des représentants de la classe ouvrière, des paysans et des intellectuels. A l'activité de la Ligue antiimpérialiste ont participé Jawaharlal Nehru, Rabindranath Tagore, A. Sukarno, dr. Hatta, Albert Einstein, Gheorghi Dimitrov, H. Barbusse, Paul Langevin, Jomo Kenyata, Lamin Senghor, Augusto Sandino, V. Codovilla et autres. Nehru a décrit le Congrès de Bruxelles comme « un symbole extérieur du désir extérieur de coopération mutuelle qui s'est emparé des opprimés et des exploités du monde entier », tandis que Sukarno relevait le fait que parmi les participants éminents de Bandung ont figuré de nombreux délégués à Bruxelles qui « en sont revenus avec de nouvelles forces en vue de la lutte pour l'indépendance ». En juillet 1929, G. Dimitrov insistait sur le fait que « la Ligue internationale antiimpérialiste a été créée comme organisation

abad de 1937 conclu entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et l'Afganistan; la naissance de la Ligue Arabe en mars 1945; quelques-unes des réunions ou fronts « panasiatiques » [4] de différentes orientations et sous différents patronages, parmi ces derniers toutefois certains, d'inspiration japonaise, étant influencés par des slogans racistes. C'est ainsi qu'entre la plupart des pays non-alignés d'aujourd'hui se produisaient et se développaient dans le passé les mouvements nationaux d'émancipation et s'établissaient en même temps *des formes plus ou moins institutionnalisées de communications et de liaisons* — insuffisamment stables, d'ordre sous-régional ou pancontinental, par la constatation de réalités et de buts communs imposés par la répudiation de la discrimination raciale, l'acquisition de l'accès à l'enseignement et à la culture moderne, la stigmatisation de la violence et de tout abus dans les colonies et les territoires sous mandat ou sous tutelle et, surtout, par l'obtention de l'indépendance — objectifs et aspirations qui exigeaient des solutions et des actions solidaires.

3. *Dans le second cas*, on peut se rapporter à une série d'idées et d'orientations politico-diplomatiques nouvelles nées et affirmées dans le comportement de certains pays d'Europe et d'Asie vers la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'autour de l'année 1955. Quelques-unes étaient insufflées par les aspirations généreuses et les sentiments humanitaires de la résistance antifasciste, par la nécessité impérieuse de l'élimination des erreurs fatales d'ordre intérieur et extérieur de la vie des nations et de la société internationale qui ont fini par les impliquer dans la grande conflagration mondiale. D'autres étaient basées sur la conviction ferme dans un monde plus juste soutenu par la véracité des idées du socialisme, dans la variété de ses expressions, ou sur la logique de l'abolition des régimes coloniaux — acte historique de la plus grande importance, commencé sur le continent asiatique et continué en Afrique, par lequel les pays indépendants ont introduit de nouvelles valeurs dans la composition, l'activité et le comportement de la communauté internationale. Mais,

---

de lutte contre l'impérialisme, en priorité dans les grandes colonies et demi-colonies. Dans la Ligue antiimpérialiste sont inclus aussi les Balkans ... le large front s'étendant ainsi aux peuples de la péninsule Balkanique jusqu'en Chine et en Inde, Amérique Latine, Syrie, Maroc, Egypte, Afghanistan, Iran, etc., dans un organisme mondial antiimpérialiste ». Les travaux du Congrès de Bruxelles ont eu lieu sous le mot d'ordre : « La liberté nationale, l'égalité sociale ». Le document le plus important adopté par les participants a été « le Manifeste », adressé « à tous les peuples et classes opprimés ». Dans les études consacrées à la genèse du mouvement de non-alignement, les analystes estiment à juste titre qu'à Bruxelles, *par la création de la Ligue antiimpérialiste, les représentants des mouvements nationaux d'émancipation sont sortis pour la première fois de leur isolement territorial ou continental*, en entrant en communication avec « les grands mouvements et les forces qui modèlent l'avenir ». (Cf. Bimla Prasad, *L'Expérience générale et les perspectives du non-alignement*, dans « Le non-alignement dans le monde contemporain »; Belgrade, 1963, p. 90—91; Sukarno, Indonezia acuză [*L'Indonésie accuse*], trad. roum. Editura de Stat pentru literatura politică, Bucureşti, 1957, p. 286).

[4] A l'été de l'année 1926, avait lieu à Nagasaki la première Conférence des peuples d'Asie avec la participation de cinq délégations chinoises, deux indiennes, trois japonaises, cinq philippines, etc. Le communiqué final exprimait l'aspiration des Asiatiques « à participer à l'édification du monde d'aujourd'hui sur un pied d'égalité », on demandait à la Société des Nations de reconnaître l'égalité des races et on énonçait timidement l'idée de « libération des nations orientales de sous la tutelle étrangère ». A la même occasion était institué le Comité directeur de la « Ligue des peuples asiatiques ». Mais, après que les buts expansionnistes du Japon étaient devenus clairs pour beaucoup de protagonistes de la solidarité asiatique, ceux-ci s'étaient regroupés autour de l'Inde; en 1928 était créée à Calcutta le « Bureau des liaisons internationales ».

quelles que fussent les idées qui étaient à leur base, entre lesquelles existait une interpénétration naturelle, *les nouvelles orientations politico-diplomatiques gravitaient, dans leur essence, autour d'un point vernal, celui de la démocratie internationale*, du dialogue égal et participant, responsable et constructif, de l'hostilité aux états et aux pratiques de la vie internationale qui auraient dû être reléguées dans la catégorie des mœurs révolues.

Le Parti Communiste Roumain, ainsi que les autres forces démocratiques de gauche se prononçaient pour une amitié sincère avec les peuples voisins, avec toutes les nations du monde, pour une politique durable de paix et de collaboration entre Etats, *tout en exprimant des points de vue critiques l'année même de la cessation de la conflagration mondiale, à l'égard des tendances à déterminer la future organisation du monde en fonction de sa division en alliances et en blocs politico-militaires opposés.* « *Pas une politique d'équilibre des forces* » disait-on dans le rapport du C.C. du P.C.R. à la Conférance nationale de l'année 1945 « *pas une politique de division du monde « en blocs* », mais une politique d'entente et de collaboration entre peuples et entre Etats » (c'est nous qui soulignons, V.U.). En continuation, le rapport précisait qu'une prémisse vitale « pour l'établissement d'une paix durable est le respect de la volonté de chaque peuple de se créer soi-même son régime social, le respect de l'indépendance nationale et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres peuples » [5]. Le premier ministre, le dr Petru Groza, affirmait à son tour, dans le même esprit, en octobre 1945 que « dans le domaine extérieur nous veillerons ensemble les yeux ouverts à ce que personne ne puisse paralyser notre action dirigée dans le sens d'une profonde, d'une véritable amitié avec tous les peuples qui entourent ce pays » [6].

Dans le climat politique de notre pays des premières années d'après la guerre, dominé par la volonté des larges forces sociales de s'engager dans la voie des renouvellements fondamentaux de la communauté roumaine, pour l'instauration d'un régime révolutionnaire de liberté, de justice et d'équité sociale et nationale, se dessinaient en même temps les éléments constitutifs d'une politique étrangère nouvelle pour le jeune régime de démocratie populaire. Ils étaient pénétrés d'une autre vision de la société internationale et, spécialement européenne, non pas dans le sens du retour des Etats « dans la voie normale », mais dans celui de leur entrée dans une autre organisation du monde, plus juste. « La voie normale ne signifie pas ... la voie ancienne, celle qui a conduit au développement, jusqu'à l'explosion, du fascisme guerrier. A la veille de la nouvelle organisation du monde, les peuples se penchent avec une attention critique particulière sur les formes politiques qu'ils revêtiront. Il n'est pas suffisant de leur dire que l'on reviendra à la démocratie » [7] pouvait-on lire dans un article écrit par Grigore Preoteasa, devenu dix ans plus tard

[5] Conferinţa naţională a Partidului Comunist Român. Raportul politic al Comitetului Central. [Conférence Nationale du Parti Communiste Roumain. Le Rapport politique du Comité Central], Bucureşti, Editura P.C.R., 1945, p. 10–11.

[6] Dr Petru Groza, *Texte alese* [Textes choisis], Editura Politică, 1974, p. 284.

[7] Grigore Preoteasa, *Texte social-politice* [Textes socio-politiques], Editura Politică, Bucureşti, 1974, p. 202.

ministre des Affaires étrangères. Développant cette idée dans un article, indice d'un état d'esprit de large envergure, son auteur écrivait que la première condition d'une véritable démocratie « consistait au-dessus de tout » dans la victoire ***du principe de liberté des peuples***, pour ajouter que « *la non-ingérence dans nos affaires intérieures* constitue une condition primordiale et la seule garantie que la Roumanie de demain correspondra aux aspirations et à la volonté du peuple roumain, et pas à d'autres intérêts étrangers » [8].

La nouvelle organisation du monde aurait dû devenir une image de l'attente « des millions d'hommes sortis des tranchées », mise dans des changements fondamentaux, écrivait-il dans un autre article, paru en 1947. Il en résultait avec évidence l'idée selon laquelle « une simple victoire militaire » ne pouvait se trouver à la base de la future structure des relations mondiales — affirmation justifiée par le fait que « certains milieux impérialistes mondiaux se sont souvenus de leurs vieux plans de partage et de domination du monde ... », mais « les perspectives d'établir le monde sur de nouvelles bases, de coopération internationale, d'édification d'une paix durable et de réalisation d'un état économique qui permette de mener une vie acceptable à ceux qui n'ont d'autres ressources que leur travail » [9].

Dans la même région sud-est européenne, dans la Yougoslavie voisine, sous l'influence de son engagement dans l'édification du socialisme, de la résistance des communistes yougoslaves opposée à toute tentative à caractère restrictif à l'égard du libre et universel développement des principes d'égalité en droits, de la souveraineté et de l'indépendance des Etats, contre toute pratique hégémonique dans les relations mondiales, s'étaient institués à leur tour les facteurs avant-coureurs de sa transformation en un Etat socialiste, devancier du courant d'une politique de non-alignement. « Le gouvernement de la R.P.F. s'est fermement engagé dans la voie de l'établissement de sa politique étrangère dans une direction indépendante, disait le président Iosip Broz Tito, en 1950 ; elle est fondée sur l'application stricte des principes dans tous les problèmes internationaux, sur la coopération multilatérale dans le maintien de la paix dans le monde, sur le respect de l'indépendance et de la souveraineté des petits peuples également. De même, le gouvernement de notre pays socialiste, par ses représentants — poursuivait-il — a exprimé le principe ... suivant lequel des peuples tendant à se gouverner eux-mêmes ne soient pas limités dans leur droit de réaliser leurs aspirations et de se gouverner dans l'indépendance, vraiment dans l'indépendance » [10].

A l'origine européenne des idées, des appréciations et des options majeures de plus tard de la politique de non-alignement, ce qui infirme l'opinion assez largement répandue, selon laquelle « le non-alignement n'a germé en Europe, ni en tant qu'idée, ni en tant que mouvement » [11],

[8] Idem, p. 230.

[9] «*Ce putem aştepta*»[— Que pouvons-nous attendre] dans «România liberă», n° 736, 1947, (numéro spécial du Nouvel An). Dans Grigore Preoteasa., *op. cit.*, p. 289.

[10] Cités d'Alexander Novacić. Miodrag Dukić, « Nesvratanih zemalja », Sarajevo, 1975, p. 22.

[11] L. Radovanović, *Le non-alignement et l'Europe*, dans « Revue de politique internationale », n° 548, Belgrade, p. 5.

mais intégrées dans une aspiration plus compréhensive de l'humanité au remodelage des relations internationales conformément aux changements progressistes qui marquent l'horizon du monde contemporain, se joignaient celles qui émanaient de l'immense espace comprenant les pays qui aquéraient leur indépendance — l'espace afro-asiatique.

Dans cette période, certaines idées et actions des non-alignés arrivèrent a se manifester soit individuellement, par l'un ou l'autre Etat en cause, soit par des documents politico-diplomatiques bilatéraux, soit à l'occasion de réunions internationales à caractère régional — asiatiques ou afro-asiatiques.

On estime ainsi, par exemple, que le germe du non-alignement devrait être aussi trouvé dans la déclaration de Jawaharlal Nehru du 24 septembre 1946, alors vice-président du gouvernement de lord Wawell et ministre des Affaires étrangères, dans laquelle il disait : « Dans le domaine de la politique étrangère, l'Inde mènera une politique d'indépendance et veillera à ne pas se laisser entraîner dans la politique de force des deux groupes antagonistes » en relevant, en continuation, l'adhésion de ce pays à la cause de la libération des pays dépendants, son opposition à la discrimination raciale, quel que soit l'endroit où elle se manifesterait. « Elle collaborera avec d'autres pays pacifiques, déclarait Nehru, dans le but de promouvoir la coopération internationale et la bonne volonté entre les peuples, ainsi que pour empêcher l'exploitation d'un pays par un autre » [12]. Comme on le voit, cette attitude à l'époque respective esquissait *le neutralisme asiatique* et anticipait la politique de non-alignement.

Les nouveaux Etats indépendants neutralistes d'Asie du Sud et du Sud-Est, telles l'Inde, la Birmanie, l'Indonésie, apparus sur la scène internationale à la suite de la lutte contre les agressions des militaristes xénophobes japonais, transformée presque tout de suite après la fin de la guerre mondiale en actions énergiques pour la conquête de l'indépendance nationale complète, se sont ensuite vus devant l'intensification de la guerre froide, dans la situation de mettre sur pied une ligne fondamentale propre de politique étrangère. Dans le cadre de l'objectif vital, celui de conserver leur indépendance nationale, les Etats neutralistes d'Asie, dans le stade respectif de non-alignement, affirmaient leur opposition au colonialisme et au racisme, établissaient des liens avec les mouvements nationaux d'émancipation des pays d'Asie et d'Afrique soumis encore à la domination coloniale, évitaient « l'alignement » aux conflits entre les blocs politico-militaires, avaient une attitude réservée envers leurs anciennes métropoles, mais active à l'égard des aspects recrudescents des états de tension internationale. Le refus de l'Inde et d'autres pays neutralistes d'appuyer avec leur forces l'agression de l'U.S.A. en Corée au début des années '50, les initiatives du gouvernement de New Delhi dans le sens de la solution sans retard par voie pacifique du problème coréen, en offrant à cette fin ses bons offices — actions d'un large retentissement international —ont illustré une fois de plus l'orientation prononcée, active et positive du neutralisme asiatique.

---

[12] *The Indian Annual Register,* 1946, II, p. 252.

Etant donné que le processus de décolonisation produisit ses premiers résultats positifs dans les pays d'Asie, *l'anticolonialisme*, en tant que problème immédiat pour les pays du dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord, est devenu *leur première plate-forme* de concordance des principes et des actions dans les relations extérieures.

La conférence des relations asiatiques de New Delhi des 23 mars — 4 avril 1947, par les résolutions adoptées, indiquait l'existence d'éléments de politique asiatique indépendante orientée vers la solution de problèmes tels que l'émancipation nationale, les conflits raciaux et l'égalité en droits, sans aucune discrimination pour tous les citoyens, la transition d'une économie coloniale à une économie nationale; est symptomatique le fait qu'à cette conférence a été proposée la formation d'un « bloc neutraliste asiatique »[13]. L'évocation du fait que durant une période extrêmement longue et appartenant déjà à l'histoire, les Asiatiques ne se trouvaient que dans la posture de « sollicitants aux cours et aux chancelleries européennes », la mise en évidence de l'entrée de l'Asie indépendante dans la problématique de l'humanité contemporaine, dans le cadre de laquelle elle était appelée « à jouer un rôle crucial », à un stade où l'idéal d'un monde unique ... paraissait devenir essentiel, « ce qui supposait qu'il fallait agir à l'appui de cet idéal et pas à celui d'un certain groupement qui barrerait la route vers cet ensemble mondial beaucoup plus large »[14]; d'où l'assertion assez fondée que plus le nombre de groupements et de blocs augmenterait plus la structure mondiale de l'O.N.U. serait affaiblie, les pays asiatiques indépendants, à côté d'autres pays nourrissant des convictions semblables, devant coopérer à la réalisation d'un monde indivisible — synthétisaient, dans le discours inaugural de Jawaharlal Nehru prononcé à la réunion interasiatique respective, certains éléments initiaux d'ordre idéologique de la politique de non-alignement.

La deuxième conférence, qui eut lieu dans la même ville en 1949 (20—23 janvier), a constitué une première action ferme de certains Etats indépendants d'Asie et d'Afrique entreprise dans le cadre des Nations Unies en faveur de l'indépendance de l'Indonésie, menacée à la suite de l'agression militaire colonialiste de la Hollande. A la même occasion, par l'adoption de deux résolutions *étaient posées les débuts du groupe afro-asiatique à l'O.N.U.*, lequel devait institutionnaliser « un dispositif de procédure... des consultations » entre ses membres[15], *entraînant les conséquences les plus évidentes et les plus sensibles sur l'évolution des formes organisationnelles de plus tard sur le mouvement des non-alignés.*

La conférence de Colombo de l'année 1954 et ensuite celle de Bogor ont en même temps représenté les efforts vers une forme de permanentisation des relations interasiatiques dans le but de l'institution d'une organisation continentale, mais une telle évolution n'a plus continué; en revanche, les conférences en question, surtout celle de Bogor, « laquelle a défini la position des Asiatiques et des Africains dans le monde actuel —

---

[13] Pierre Queuille, *op. cit.*, Annexe II, p. 305.

[14] *Asian Relation, being Report of the Proceedings and Documentation of the First Asian Relations Conference.* (New Delhi, 1948), p. 24—25.

[15] Pierre Queuille, *op. cit.*, Annexe III, p. 310.

disait le communiqué — et la contribution que l'Asie et l'Afrique sont susceptibles d'apporter au maintien de la paix et à la coopération internationale », ont précédé la réunion de Bandung des pays afro-asiatiques de 1955.

Les analystes du mouvement de non-alignement sont enclins à englober le préambule du communiqué indo-chinois de juin 1954 parmi les étapes de commencement des principes de la coexistence pacifique, à l'égard de laquelle, ultérieurement, les non-alignés, et pas seulement eux, eurent une attitude d'appropriation intégrale. Ces principes sont le respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, l'abstention de tout acte offensif, la non-ingérence dans les affaires intérieures, l'égalité en droits et l'avantage réciproque et, en cinquième lieu, la coexistence pacifique, principes connus aussi sous le nom de « pancha sila », étant fréquemment considérés comme l'une des premières sources de la coexistence active dans l'histoire de la politique du non-alignement.

Les éléments du concept politique du non-alignement sont également contenus dans les communiqués communs ou dans les déclarations officielles occasionnés par la visite de I.B. Tito en décembre 1954 — janvier 1955, entreprise en Inde et en Birmanie. Leur objet était de décider le non-alignement à l'égard des blocs en tant que phénomène entièrement valable dans les relations mondiales, de considérer — comme l'affirmait le document indo-yougoslaves — que cette politique « ne constituait aucune sorte de « neutralité », de « neutralisme », de « passivité », mais une politique active, positive, constructive, tendant à l'établissement de la paix collective comme seul base possible de la sécurité collective »[16], ces documents exprimant plus loin la conviction du caractère largement applicable des principes de la coexistence pacifique.

4. Qualifiée à juste titre d'événement historique ou de jalon le plus visible de la voie de certains pays afro-asiatiques vers une politique de non-alignement, la conférence internationale de Bandung a réuni, durant sept jours, entre les 18 et 24 avril 1955, les représentants des gouvernements de 29 Etats et pays d'Asie et d'Afrique, à savoir : l'Afghanistan, l'Arabie Saoudite, la Birmanie, le Cambodge, Ceylan (Shri-Lanka), la R. P. Chinoise, la Côte d'Or (Ghana), l'Egypte, l'Ethiopie, les Philippines, l'Inde, l'Indonésie, l'Irak, l'Iran, le Japon, la Jordanie, le Laos, le Liban, la Libérie, la Libye, le Nepal, le Pakistan, le Siam (Thaïlande), la R. D. du Vietnam, le Vietnam du Sud, le Yemen. L'Afrique du Sud, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, envoyèrent leurs représentants non-officiels. Les initiateurs et les organisateurs de la réunion internationale de Bandung décidèrent, la participation aussi, avec des droits égaux des représentants autorisés de certains pays africains tels la Côte d'Or et le Sudan — mesure symbolique, car dans leurs capitales l'heure de la liberté allait bientôt sonner. Le paysage kaléidoscopique de ce prestigieux conclave diplomatique ressortait suggestivement de quelques constatations mêmes concernant *ses composantes d'ordre structurel.*

---

[16] Communiqué commun yougoslavo-indien du 22 décembre 1954, cité de Ljubomir Radovanovici. *Nesvrstanost — osnovi jedne doktrine medunarodne politike.* Belgrade, 1973, p. 75—76.

A la typologie des participants officiels de Bandung, imposée par *la variété des périodes d'acquisition de l'indépendance des Etats afro-asiatiques*, s'ajoutait celle qui résultait des deux facteurs suivants :

a) *La diversité révélatrice des civilisations, des stades de développement économique et particulièrement des voies de réalisation ou d'anticipation du progrès général des pays en cause.* C'est ainsi que des représentants d'Etats socialistes asiatiques — la Chine populaire et la R. D. du Vietnam, ainsi que les chefs d'autres Etats, engagés dans l'œuvre d'achèvement de l'émancipation nationale, mais circonspects à l'égard des conséquences pernicieuses de l'orientation capitaliste de l'évolution de leurs pays, raison sérieuse de tendre vers l'alternative d'inspiration socialiste du développement, symptômes éloquents de la transition historique du capitalisme au socialisme sur une échelle mondiale du monde d'aujourd'hui — se sont vus mis dans la situation de chercher un dénominateur commun avec les chefs d'autres Etats, situés à l'antipode de pareilles préoccupations ;

b) *La prééminence de l'influent courant politico-diplomatique, précurseur du non-alignement,* entré alors en circulation *sous le nom de neutralisme asiatique*, ou *neutralisme actif.* Il s'est développé au moment où la guerre froide édifiait dans l'espace asiatique ses aspects doctrinaux et institutionnels, c'est-à-dire, en substance, anticommunistes et néo-colonialistes, avec le corollaire immédiat de la conclusion d'alliances politico-militaires avec la participation de grandes puissances : S.E.A.T.O. (septembre 1954) et le pacte de Bagdad (février 1955, l'actuel C.E.N.T.O.). Six pays [17] de ce continent comptaient à la date respective aussi bien parmi les signataires des traités multilatéraux susmentionnés que parmi les participants à la conférence de Bandung. Une autre alliance politico-militaire, la Ligue des Etats arabes [18], polarisait, alors dans la sphère de ses dispositions, autres huit Etats, appartenant exclusivement au Proche Orient et à l'Afrique du Nord : la plupart, notamment l'Egypte, gouvernée par Nasser, manifestaient une réceptivité prononcée à l'égard des idées du neutralisme actif, vigoureusement propagées, mais également avec une grande compréhension, par ses principaux protagonistes : Nehru (Inde), Sukarno (Indonésie), U Nu (Birmanie).

Il ne fait pas de doute que *la réunion internationale de Bandung a constitué le moment de référence le plus important du processus en voie de cristallisation lequel, au cours des années a défini les options pour le non-alignement de plus des deux tiers des pays participants ou d'autres Etats*, surtout africains, entrés dans le stade de la décolonisation *précipitée*. Dans les documents diplomatiques fondamentaux des conférences des Etats non-alignés d'après 1961, Bandung et son esprit sont constamment évoqués. C'est ainsi qu'à la Conférence des ministres des Affaires étrangères de Lima du mois d'août 1975, dans le « Programme de solidarité et d'aide réciproque », document principal adopté dans la capitale du Pérou, les 10 principes énoncés à la réunion des nations asiatiques et africaines il y a deux décennies, ont été considérés comme ayant constitué « une immense force morale pour les peuples coloniaux dans leur lutte

---

[17] Irak, Iran, Turquie, Pakistan, Thaïlande, Philippines.
[18] Egypte, Libye, Jordanie, Irak, Liban, Arabie Saoudite, Yemen.

pour l'indépendance nationale », et en même temps on leur a reconnu la qualité de « principes inspirateurs de la coopération et de la coexistence pacifique » [19].

« Le premier rassemblement international que l'on peut considérer comme une sorte de précurseur des conférences des non-alignés est la Conférence afro-asiatique de Bandung » [20]. L'assertion, appartenant à un politologue yougoslave réputé et justifiée dans une large mesure, est basée sur le fait que la politique de coexistence active et l'anticolonialisme constituaient une plate-forme susceptible, comme on l'a vu, de lier une composition hétérogène, de créer des conditions propices aux tendances à collaborer, quelle que soit l'appartenance idéologique des Etats et à l'orientation diplomatique en dehors des blocs politico-diplomatiques.

Le problème-clef des motivations de la réunion gouvernementale afro-asiatique, de l'ordre du jour adopté, des débats généraux et des discussions qui eurent lieu dans les trois comités de travail de la conférence — comités politique, économique et culturel — ainsi que des résolutions adoptées, pénétrées de l'esprit des 10 principes inclus dans la « Déclaration concernant la promotion de la paix et de la conférence dans le monde », a été en réalité celui de la *participation égale des nations indépendantes d'Asie et d'Afrique au processus de constitution du système international, de l'élimination de tous les facteurs objectifs ou subjectifs qui limiteraient leur participation* à la solution de tous les problèmes majeurs avec lesquels sont confrontés les Etats et les peuples du monde, dans *une impulsion qui est le début de l'aspiration à la démocratisation des relations mondiales*[21]. Toute la trame de circonstances, favorables à l'affirmation de l'identité nationale des pays afro-asiatiques et inspirée de l'esprit de Bandung se trouve peut-être reflétée dans cette formule suggestive du président du Sénégal, Léopold Senghor : « Cela n'a *été que le décès du complexe d'infériorité* » [22] (C'est nous qui soulignons, V.U.).

Le riche contenu des résolutions adoptées et incluses dans le Communiqué final concernant la coopération et le développement économique, la collaboration culturelle, les droits de l'homme, les problèmes de l'autodétermination des peuples subjugués, la paix et la coopération dans le

---

[19] Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non-alignés. Lima, 25 au 30 août 1975. NAC/FM/Conf. 5/15—30 août 1975 (13).

[20] Léo Mates, *L'origine et le rôle du non-alignement*, dans « Le non-alignement dans le monde contemporain », Belgrade, 1969, p. 175.

[21] Dans le texte du Communiqué final de la Conférence afro-asiatique de Bandung « G. Déclaration concernant la promotion de la paix et de la coopération dans le monde » (point 6, a), le principe invoqué plus haut est connu sous la formulation suivante : « L'abstention de toute participation à des accords de défense collective intervenant pour servir les intérêts d'une grande Puissance » (Cf. Pierre Queuille, *op. cit.*, Annexe IV, p. 317). Dans la perspective de l'évolution du mouvement des pays non-alignés, on trouve parfois chez les analystes de ce phénomène la tendance à attribuer à la réunion de Bandung seulement la place réduite par l'exagération de l'influence de ce principe, le sixième, sur « le monde des non-alignés ». Une pareille vision a pour conséquence directe aussi bien la *sous-estimation relative* de la place d'exception détenue par Bandung dans tout le déroulement ultérieur des relations internationales que *la limitation sensible* dans l'avenir des sources et du sens du non-alignement.

[22] *L'action du « Tiers monde » à Genève facteur de paix*, dans « Le monde diplomatique », octobre 1965, p. 26.

monde, la proclamation solidaire de l'adhésion aux principes [23] formulés à cette conférence, ne laissaient aucun doute sur l'un des aspects les plus expressifs de la vie internationale, à savoir : l'affirmation collective par les pays afro-asiatiques, en dépit des voies différentes de leur évolution socio-politique, des modalités de concevoir leur renaissance nationale ou leurs relations extérieures —, de la décision *de s'engager en prenant leur responsabilité* et *de s'insérer comme membres composants, positifs et actifs du système international.*

« La Conférence de Bandung fut avant tout *une proclamation de l'eminente dignité des nations et des peuples afro-asiatiques*, écrivait le politologue français Léo Hamon, *et elle comporta une affirmation d'indépendance politique rattachée à l'égalité revendiquée* ».[24] (c'est nous qui soulignons, V.U.). Les textes adoptés se prononçaient pour l'élargissement de l'organisation internationale des Nations Unies, dont le caractère devait dévenir réellement universel; ils demandaient au Conseil de sécurité de hâter l'admission de tous les pays représentés à Bandung et revendiquaient pour les gouvernements d'Asie et d'Afrique une place correspondante dans cet organisme. Pour ce qui est de la paix dans le monde, compromise par la course aux armements, ils considéraient comme un « impératif » la nécessité de procéder à « un désarmement universel » contrôlé, à « l'interdiction totale » de la fabrication des armes nucléaires et thermonucléaires, et, comme mesure de transition, l'interruption des expériences. « Aux puissances qui avaient la plus grande responsabilité » dans cette orientation ainsi qu'à l'opinion mondiale, était adressé un appel dans ce sens.

La participation active et dans les conditions d'une totale égalité des nations afro-asiatiques avec les autres Etats indépendants du monde dans l'esprit d'une coopération effective supposait non seulement l'élargissement de leur représentation dans le forum mondial des Etats, mais *impliquait en premier lieu l'existence d'un fond de principes d'ordre normatif*, énoncés plus haut, mais animés par l'*éthique* « de la confiance et de la bonne volonté », « de la tolérance et de la coexistence pacifique », laquelle, de son côté, était *fluide et inopérante dans les conditions des régimes coloniaux.* Voilà pourquoi, l'hostilité irréductible envers « le colonialisme dans toutes ses manifestations » [25], qualifié de « fléau », auquel

---

[23] Le respect des droits fondamentaux de l'homme, conformément aux buts et à la Charte de l'O.N.U. ; le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les nations; la reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de toutes les nations grandes et petites; l'abstention de toute intervention et ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays; le respect du droit de chaque nation à la défense individuelle ou collective en concordance avec la Charte de l'O.N.U. ; l'abstention de toute participation aux accords de défense collective destinés à servir les intérêts d'une grande puissance, de toute action qui a en vue l'entreprise de pressions sur d'autres pays ; l'abstention de toute agression ou menace d'agression ainsi que de l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'une nation ; le règlement de tous les différents internationaux par des moyens pacifique, tels les négociations, les conciliations, l'arbitrage, etc., conformément à la Charte des Nations Unies; la promotion des intérêts mutuels et de la collaboration réciproque; le respect de la justice et des obligations internationales.

[24] Léo Hamon, *Non-engagement et neutralisme,* dans « Les nouveaux Etats dans les relations internationales », sous la direction de J. B. Duroselle et Jean Meyriat. Paris, 1962, p. 421.

[25] Pierre Queuille, *op. cit.*, p. 315.

il fallait mettre fin sans retard, l'affirmation véhémente de la thèse selon laquelle « la subordination des peuples à la domination et à l'exploitation étrangère » constituait directement « la négation des droits fondamentaux de l'homme », contrevenant aux stipulations de la Charte de l'O.N.U., et portait préjudice au développement de la paix et de la coopération dans le monde, l'appui de « la cause de la liberté et de l'indépendance de ces peuples, par l'octroi de l'indépendance et de la liberté par les puissances responsables », s'est imposé comme un des thèmes communs dominants de la conférence afro-asiatique. C'est ce qui explique également le fait que les pays neutralistes ont montré peu d'« indulgence » à l'égard des puissances coloniales, et des pactes militaro-politiques de « défense » recommandés par elles. « Ce qui nous unit, c'est la haine commune du colonialisme, quelle que soit la forme sous laquelle il se manifesterait, disait Sukarno, président de l'Etat hôte dans son allocution inaugurale... Pour nous, le colonialisme n'est pas quelque chose d'éloigné, d'abstrait. Nous l'avons connu dans toute sa cruauté ... C'est un ennemi raffiné et décidé qui se présente sous différents aspects ... Indifféremment où il apparaît, indifféremment quand il apparaît, et indifféremment de l'aspect qu'il prend, le colonialisme est un mal qui doit être effacé de la surface de la terre »[26].

5. On considère généralement, pas sans raison, que par la réunion de Bandung, *la phase asiatique* de la décolonisation, des succès du mouvement panasiatique de libération nationale a atteint *un moment culminant*, diffusant ensuite ses principes, ses objectifs tactiques et stratégiques sur le continent voisin, à l'intérieur duquel les processus d'émancipation nationale étaient demeurés pour quelques temps en arrière. Dorénavant seront posées *les bases du mouvement de solidarité afro-asiatique*, mais sans la participation de certains pays asiatiques, soit entrés dans la trame des traités engendrés par la guerre froide, soit absorbés par les conditions particulières de leur politique intérieure, évolution présentant deux traits en quelque sorte paradoxaux: 1. L'Asie sera dépourvue d'une organisation politique pancontinentale, tandis que l'Afrique parcourra quelques stades intermédiaires jusqu'à l'institution de l'Organisation de l'Unité Africaine; 2. Le mouvement de solidarité afro-asiatique n'a pas réussi à se diriger vers un état d'agrégation institutionnalisé des gouvernements des deux continents, dans le but de donner expression à des objectifs et des exigences propres « au tiers monde »[27]. Une autre conférence afro-asiatique du même type que celle de Bandung n'a plus pu être reprise ; en revanche, suivant une trajectoire politique tout à fait spéciale, un groupe d'Etats, ayant une orientation préalable neutraliste s'en est détaché, lequel a acquis une qualité en plus : leur neutralisme s'est transformé en un « *neutralisme actif* » ou « *positif* », ou devenant d'asiatique, à la suite de l'acquisition de l'indépendance par un nombre de plus grand de pays africains, un temps *quasi-bicontinental.*

Le « neutralisme actif » d'ascendance asiatique, dans une acception plus complexe par rapport au neutralisme antérieur, s'est distingué par

---

[26] Sukarno, *op. cit.*, p. 289—290.

[27] Voir Léo Mates, *Les nouvelles conditions du non-alignement*, dans « Politique étrangère », n° 2/1975, p 164—165.

quelques traits généraux et par quelques variations spécifiques imprimés par l'Inde, la Byrmanie, le Ceylan, le Cambodge et l'Indonésie, ainsi que par l'Egypte. Il s'est manifesté sous la forme d'un groupe influent, de pression morale sur la scène internationale dans les années du milieu de la sixième décennie, alors que la guerre froide semblait avoir dépassé son point culminant : on parlait même d'un « golfstream » de la détente. A Genève, en juillet 1955, avait lieu la première rencontre au sommet des chefs de gouvernements des quatre grandes puissances tandis qu'un mois auparavant les relations soviéto-yougoslaves s'étaient normalisées. Ce stade du « prénon-alignement » représentait une résultante de quelques courants de pensée plus fréquents, à savoir : la conviction des Etats en question que les alliances militaires multilatérales entretenaient le climat de la guerre froide ; leur désir facilement compréhensible d'être laissés en paix ; leur espoir positif dans les effets stimulants du « neutralisme actif », c'est-à-dire de la propagation de la coexistence pacifique active, et de la primauté des négociations et des solutions par médiation, ainsi que de l'édifications de « zones de la paix » — modalité de rencontre d'aires étendues du monde, scindées par l'antagonisme des groupes politico-militaires et par les proportions de la course des armements. Suivant les vues de Jawaharlal Nehru, principal protagoniste de ce courant et dans l'esprit de son aversion pour l'examen des problèmes internationaux sous le seul angle militaire et de l'immanence des états conflictuels, le « neutralisme actif » ne comportait aucune sorte de comparaison avec ce qu'on appelle « la troisième force ». « Je crois que cette manière de penser en termes de force — disait-il — nous introduirait dans le cercle vicieux de la force ».

Insuffisamment développées du point de vue économique, mais fières de leur très ancienne civilisation, conscientes de ce contraste et gardant encore le souvenir récent de l'humiliante domination coloniale-impérialiste, gouvernées par une pléiade de visionnaires et de militants ayant apporté une contribution exceptionnelle à l'introduction de leurs pays dans la vie internationale comme Etats indépendants, les entités composantes du « neutralisme actif » ont eu le mérite de relever au monde la nécessité avant tout d'un ordre international basé sur la paix et la coopération — déclarée et active et ont montré par leur exemple que sur ce terrain et en pleine égalité avec tous les Etats du monde, il y avait suffisamment de voies et moyens d'agir.

6. Entre les années 1955—1961, c'est-à-dire jusqu'à la conférence de Belgrade des Etats non-alignés, l'étendue territoriale de ce mouvement politico-diplomatique du non-alignement ne cesse de s'élargir, de même que se dessinaient avec plus de précision certains éléments qui la définissent aujourd'hui.

La rencontre tripartite de Brioni, du mois de juillet 1956 des chefs de la Yougoslavie, de l'Inde et de l'Egypte est considérée comme le véritable préface du mouvement des pays non-alignés. Précédée d'une suite de rencontres bilatérales à l'occasion desquelles le principe de la coexistence active a été proclamé la base des relations internationales, la réunion Tito-Nehru-Nasser a mis en relief l'effort de passage de l'idée de coexistence pacifique active de la sphère des relations bilatérales entre Etats vers le

vaste domaine des relations mondiales. La réunion des chefs de trois pays ayant des orientations de politique étrangère semblables et appartenant à trois continents — Europe, Asie et Afrique — est intervenue à une époque où la conscience de la nécessité de la coexistence pacifique devenait de plus en plus dominante. Le communiqué commun, considéré prématurément par certains politologues comme « la première charte du non-alignement », constatait l'effet positif de la politique extérieure menée par la Yougoslavie, l'Inde et l'Egypte, pour constater tout de suite après que « les conflits et la tension qui existent aujourd'hui font naître des craintes et l'inquiétude devant la situation actuelle et en ce qui concerne l'avenir. Tant que ces craintes et cette inquiétude dominent le monde, on ne saurait instaurer une base solide pour une paix durable ». En continuation, il était montré que « la scission du monde d'aujourd'hui dans de puissants blocs de pays tend à rendre durable ces craintes. La paix ne peut être obtenue par la scission, mais par les aspirations à la sécurité collective à des dimensions mondiales et par l'extension du domaine de la liberté, ainsi que par la cessation de la domination d'un pays sur un autre» [28]. Les trois hommes d'Etat ont indiqué, très explicitement, le sens dans lequel devaient être dirigés les efforts communs de tous les pays, en dépit des différences qui les séparent, pour écarter le danger de guerre. Ces efforts étaient : la lutte pour le désarmement, surtout dans le cadre des Nations Unies, ensuite la lutte pour un développement aussi rapide que possible des pays et des régions non développés du monde entier et, en même temps, le communiqué attirait l'attention sur trois des foyers mondiaux les plus aigus de la tension mondiale — l'Europe centrale, l'Extrême Orient asiatique et le Proche-Orient. En acceptant le principe de la coexistence pacifique active, Tito, Nehru et Nasser ont fait un pas en avant : ils lui ont conféré la qualité de principe de valeur universelle dans les relations entre Etats et ont recommandé dans cet esprit des voies, des méthodes et des moyens pour l'élimination des sources principales des contradictions, des conflits et de la guerre froide. A la Déclaration de Brioni s'est bientôt rallié le président du Ghana, Kwame Nkrumah.

C'est ainsi qu'a fait son apparition le noyau des pays non-alignés et, avec d'autres pays, il est devenu l'initiateur de la plupart des actions des Etats non-alignés dans la vie internationale : « le neutralisme actif » a été dépassé sous le rapport territorial, doctrinal et sous celui de ses possibilités d'agir.

La Conférence de Brioni ne s'est cependant pas distinguée par une vision insolite de l'indivisibilité du monde, des dimensions universelles de certains principes, dont celui de la coexistence pacifique et active, aptes à régir les relations entre Etats, ou de la nécessité impérieuse de préciser une hiérarchie des problèmes, de la solution desquels dépendait au plus haut degré l'élimination des facteurs de tension les plus pernicieux de l'horizon international. Bien des principes et objectifs de politique mondiale énoncés, ou des craintes exprimées soit à Brioni, soit plus tard, d'expansion du mouvement des pays non-alignés, allaient de pair ou s'inter-

---

[28] *The Brioni Document — Appendix*. Dans Léo Mates, *Nonalignement. Theory and current politicy*, Belgrade, 1972, p. 379—381.

pénétraient avec toute une série d'éléments, appréciations et thèses politico-diplomatiques de la Roumanie socialiste ou d'autres Etats européens, exprimées la même année 1956.

L'affirmation du postulat selon lequel « dans les grandes questions de la paix et de la guerre, de la collaboration économique mondiale nous formons un seul monde, lequel exige *la présence et la participation sur la base d'une complète égalité de tous les pays* »[29]. (c'est nous qui soulignons, V.U.), la mise en évidence de la préoccupation constante de la Roumanie d'être « profondément et organiquement intéressée à une politique de paix et de collaboration internationale », qui la détermine « à promouvoir *avec persévérance* dans sa politique extérieure *les principes de la coexistence pacifique*, la collaboration avec tout les pays sur un pied d'égalité, le respect réciproque de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires d'autres Etats »[30] (c'est nous qui soulignons, V.U.), ne laissaient place à aucun doute sur *l'identité ou la similitude de la conception de politique extérieure de notre pay savec les orientations politico-diplomatiques des différents documents avant-coureurs et formateurs du mouvement des pays non-alignés.* Les éléments fondamentaux de cette conception ont été exposés par Grigore Preoteasa, ministre des Affaires étrangères, après que la Roumanie fut devenue membre de l'O.N.U., occasion pour cette personnalité militante proéminente de la diplomatie et de la presse communiste roumaine de transmettre devant l'Assemblée Générale des Nations Unies les orientations les plus caractéristiques de la Roumanie dans ses relations extérieures. Dans son discours, Grigore Preoteasa soutenait que, s'inspirant des principes susmentionnés, l'Etat roumain tendait avec persévérance au développement effectif et multilatéral des relations avec tous les pays, quel que soit leur régime social, mais, précisait-il « nous partons de la conviction que *des relations réellement saines ne sauraient exister qu'entre Etats qui respectent réciproquement leur indépendance nationale* »[31] (c'est nous qui soulignons, V.U.).

Se trouvant avec les autres chefs des délégations des Etats membres de l'O.N.U., à un tournant de l'évolution de la situation internationale, lorsque tous devaient répondre sans équivoque à la question — laissera-t-on aussi dans l'avenir le chemin libre au spectre de la guerre froide et de la méfiance entre les nations ou bien l'humanité se dirigera-t-elle vers les principes de la collaboration pacifique, seuls en mesure d'introduire un style réaliste et pratique dans la solution des problèmes ouverts par les circonstances de ces temps — le ministre roumain des Affaires étrangères faisait les remarques suivantes :

— l'origine des principes directeurs de politique extérieure de l'Etat roumain socialiste, issus de l'indépendance nationale entièrement acquise grâce à l'insurrection armée antifasciste le 23 août 1944, à la participation de la Roumanie à l'effort général des Nations Unies d'écrasement définitif de l'Allemagne nazie ;

---

[29] « Scînteia » du 15 novembre 1956. Discours du chef de la délégation roumaine à la XI[e] session de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. (14 novembre 1956).

[30] « Scînteia » du 1[er] décembre 1956. Discours prononcé par Grigore Preoteasa, chef de la délégation roumaine, à la séance du 29 novembre 1956, de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

[31] Idem.

— le refus de la Roumanie nouvelle, en vertu de son expérience historique, d'être « attirée dans des aventures militaires qui n'avaient rien de commun avec ses intérêts nationaux » ;

— la conviction permanente de notre pays que « la paix et la sécurité en Europe peuvent être assurées *non pas par la création des blocs militaires antagonistes* (c'est nous qui soulignons, V.U.), mais par l'effort commun de tous les Etats européens pour la réalisation d'un système général de sécurité » et, dans cet esprit, l'interprétation donnée au Traité de Varsovie d'être « dès le commencement un pacte conditionnel » [32], son existence cessant avec la structuration d'un système de sécurité collective sur le continent européen ;

— la poussée impétueuse des mouvements nationaux-libérateurs, animant les Etats qui ont récemment conquis leur indépendance — « *l'un des facteurs de progrès les plus importants de l'histoire contemporaine* » — remplissant une fonction de plus en plus importante dans la défense de la paix et le développement de la collaboration internationale, le gouvernement se prononçant dans ce sens pour la question « à l'ordre du jour » de la « liquidation complète du système colonial ... cause permanente de violation brutale des droits des peuples, de conflits et de guerres », pour l'octroi d'assistance économique et technique aux régions insuffisamment développées, sur la base de l'entière égalité en droits et sans conditions militaires et politiques ;

— la foi exprimée dans les possibilités des Nations Unies de demeurer fidèles à leurs vocation universelle, d'être hostiles à toute discrimination dans les négociations internationales qui sollicitent « la participation de tous les pays grands et petits », dans la clarification et la solution de tous les problèmes posés devant les Nations Unies.

Ces orientations de politique extérieure constituaient à la date respective aussi bien *des facteurs de constance* pour notre Etat — européen, socialiste, en cours de développement, membre du Traité de Varsovie — dans *son aspiration vers un ordre démocratique des relations mondiales*, ainsi que *des prémisses de la rencontre* de certains principes et objectifs de la Roumanie avec ceux des pays affiliés initialement au mouvement de non-alignement, à la coopération bilatérale ou à l'O.N.U. ou d'autres organisations internationales avec les pays non-alignés. Elles se conjugaient dans leur substance avec des tendances et d'états d'esprit nouveaux, positifs, imprimés dans la vie internationale sous l'impulsion des processus

---

[32] Dans ce contexte est suggestive l'interprétation nuancée donnée aux pactes politico-militaires du Programme de l'Union des Communistes de Yougoslavie adopté au VIII[e] Congrès de l'U.C.Y. du 22—26 avril 1958, point de vue qui s'est perpétué dans différentes déclarations officielles, dans la littérature de la question du pays et dans les deux décennies et demie d'existence établie du mouvement des pays non-alignés : « L'essence et le rôle socio-économique et politique des blocs existants sont différents. L'Union des Communistes de Yougoslavie considère que le Pacte de Varsovie et les autres mesures semblables des pays socialistes constitue une réaction défensive naturelle à la création du Pacte Atlantique, spécialement au réarmement de l'Allemagne et à la formation des organisations militaires de bloc en Europe occidentale. En outre, les pays socialistes entreprennent ces dernières années une série d'actions et ont fait plusieurs propositions tendant à la détente de la tension internationale, donc à la suppression des barrières créées par les blocs entre les peuples ». (Cf. Documente ale Uniunii Comuniştilor din Iugoslavia. [Documents de l'Union des Communistes de Yougoslavie]. Editura Politică, Bucureşti, 1975, p. 75).

démocratiques d'envergure mondiale d'ordre social, politique, national qui modifiaient l'aspect du monde contemporain.

L'affirmation dans différents documents du mouvement communiste et ouvrier international de certains Etats socialistes de la thèse concernant la possibilité de prévenir les guerres de l'époque actuelle, de l'inexistence d'une inévitabilité fatale de la guerre comme suite du développement *d'une puissante structure mondiale socio-politique et pluraliste de la paix*, ont permis de revigorer le principe de la coexistence pacifique des Etats ayant des régimes sociaux différents. Considéré comme étant une norme fondamentale de comportement pour un nombre de plus en plus grand d'Etats qui l'ont adopté, et au XX[e] Congrès du P.C.U.S. aussi bien comme seule alternative à toute autre évolution des états de tension internationaux vers une confrontation militaire de proportions mondiales, que dans l'acception large de la Réunion de Bandung, comme « la base des relations pacifiques entre tous les Etats de n'importe quelle partie du globe terrestre» [33], le principe de la coexistence pacifique a permis dans une mesure appréciable l'inclusion égale et responsable d'Etat socialistes et non socialistes qui se sont engagés dans la voie de l'évolution indépendante dans l'action d'établissement des relations entre Etats dans une direction libérée du tribut donné à la guerre froide ou aux rapports de dépendance et d'inégalité promus par l'impérialisme. « Les forces de la paix ont considérablement augmenté avec l'apparition sur la scène mondiale d'un groupe d'Etats, épris de paix, d'Europe et d'Asie, lesquels ont proclamé comme principe de la politique extérieure la *non-participation aux blocs* ... (c'est nous qui soulignong, V.U.). Par suite a été créée sur la scène internationale une vaste « zone de la paix », qui comprend aussi bien les Etats socialistes, que les Etats non socialistes épris de paix d'Europe et d'Asie » [34] — considérait-on au XX[e] Congrès du P.C.U.S.

On peut donc affirmer qu'entre le mouvement de non-alignement et les forces du socialisme a existé une relation étroite dans les années de mise sur pied « du monde des non-alignés », qu'entre une série de principes, d'objectifs, d'initiatives et d'actions des Etats socialistes, et ceux des Etats non-alignés, a été établi *un état de perméabilité* déterminé dans une grande mesure par le fait que parmi ces derniers ont figuré la Yougoslavie socialiste et des Etats d'Asie et d'Afrique ayant des programmes de développement d'inspiration socialiste.

La ubstance anticolonialiste et antiimpérialiste de la politique de non-alignement, sa persévérance à diriger et généraliser les relations mondiales, non pas dans le sens de la perpétuation des hégémonies et de la guerre froide avec leurs structures et leurs styles caractéristiques dans la société internationale, mais dans le sens de les remplacer par un autre genre de relations, basées sur l'indépendance des peuples, sur leur droit d'être maîtres de leurs propres destins et de leurs propres ressources, sur l'égalité dans la participation et la coopération internationale active, sont souvent devenues dans la décennie où est né le mouvement de non-

---

[33] Congresul al XX-lea al Partidului Comunist al Uniunii Sovietice [Le XX[e] Congrès du Parti Communiste du l'Union Soviétique] Editura de Stat pentru literatura politică, București, 1956, p. 35.

[34] Idem, p. 18.

alignement l'objet d'irritations et d'étiquetages blessants de la part des milieux impérialistes. « Le neutralisme, le non-alignement, voilà des mots parfaitement secs, dénués de signification » écrivait, par exemple, le publiciste américain C. L. Sulzberger, pour continuer par dire que « cette théorie vague du non-alignement, née pendant les années 50, a plongé dans le perplexité les Etats-Unis ». John Foster Dulles, secrétaire du Département d'Etat, l'a qualifiée d'« amorale » et a fini par répondre « aux prédications du neutralisme par d'autres predications, il condamna la thèse d'après laquelle un pays ou un homme d'Etat pourrait aspirer à la liberté sans adhérer solidement aux doctrines de la politique américaine »[35].

Au demeurant, les échecs subis par les états d'esprit hostiles au non-alignement, entretenus par les adeptes de la vieille politique, impérialiste, sont devenus si fréquents et retentissants qu'ils ont suscité de sérieuses craintes à des politologues bourgeois américains. C'est ainsi que C. Crabb, analyste connu des relations internationales, écrivait : « L'expérience de U.S.A. a confirmé en premier lieu que toutes les tentatives entreprises pour effrayer les pays non-alignés, pour les contraindre, les isoler, les soumettre ou, contre leur volonté, les « transformer » en alliés ont été vouées à l'écroulement ; en second lieu, de telles tentatives ont pour la plupart conduit à des résultats contraires aux attentes du Département d'Etat, offrant aux communistes (l'auteur fait allusion aux pays socialistes, V.U.), de nouvelles possibilités d'établir des contacts avec les pays neutralistes ; en troisième lieu, quoi que pensent les Américains de la politique de non-alignement, elle a déjà eu une base solide et a conquis un nombre de plus en plus grand de partisans »[36].

Au cours de peu d'années de transition qui précédèrent la conférence de Belgrade, à la suite de la libération des Etats africains qui en majorité acceptèrent cette politique comme leur propre orientation diplomatique, la zone potentielle des pays non-alignés s'est sensiblement élargie. Les Etats africains se sont dirigés vers ce mouvement, en passant toutefois par la réalisation de leur unité, jusqu'à la constitution d'une forme permanente institutionnalisée sur leur continent : l'Organisation de l'Unité Africaine. Le neutralisme proclamé par ces pays est devenu pour quelque temps, du point de vue terminologique, un « neutralisme positif ». Bien plus, la Charte de l'O.U.A. (point 7, art. 3) recommande à ses membres d'adhérer « à la politique de non-alignement dans leurs relations avec tous les blocs ». Le mouvement pour l'unité africaine s'est développé parallèlement à la décolonisation de tout le continent et à conféré un aspect particulier au phénomène du non-alignement, plus radical, du moins dans cette région. Le contingent des Etats africains — d'ailleurs le plus nombreux dans le cadre du mouvement des pays non-alignés, lui a imprimé des objectifs imposés par l'abolition du colonialisme, par la décolonisation des relations extérieures, et spécialement de celles déterminées par la nécessité aiguë d'entreprendre des actions à l'échelle mondiale en vue de la liquidation du sous-développement.

En septembre 1960, pendant les travaux de la XV[e] session des travaux de l'Assemblée Générale de l'O.N.U., Nehru, Tito, Nasser, Su-

[35] C. L. Sulzberger, *Les Etats-Unis et le tiers monde*, Paris, 1966, p. 210—211.
[36] C. Crabb, *The elephants and the grass*, New York, 1965, p. 187.

karno et Nkrumah tombaient d'accord sur la convocation du forum mondial des gouvernements non-alignés, dans le but de prendre en discussion les dangers nés de la « guerre froide » et des « régimes coloniaux ». En juin 1961, avait lieu la Réunion préparatoire du Caire, avec la participation des représentants de 21 pays, lesquels exprimèrent leur option de politique étrangère en faveur du non-alignement, où se cristalisèrent quelques critères politiques d'orientation [37], au nombre de cinq, suivant lesquels devait être décidé à la prochaine conférence au sommet de la capitale de la Yougoslavie, dans quelle mesure un pays était ou non non-aligné.

De cette manière étaient posées les bases d'un sous-système international, avec des options ouvertes, actives et mobiles. Il devait passer par quelques métamorphoses mais, il a été et est sans cesse animé d'aspirations génératrices d'un nouvel ordre international, basé sur le triptyque de la consolidation de la paix, de la démocratisation des relations internationales et de la liquidation du sous-développement et de l'iniquité dans le monde, ce qui exige la participation égale du monde entier.

[37] *Documents des conférences et réunions des pays non-alignés. 1961—1973*, Belgrade, 1973, p. 3 ; Ranko Petković, *Les critères du non alignement*, dans « Revue de politique internationale », n° 610 du 5.IX.1975, Belgrade.

SARMIZEGETUSA ET LES GUERRES MARCOMANNES*

par H. DAICOVICIU et I. PISO

Une inscription d'un intérêt particulier a été découverte a Sarmizegetusa pendant les fouilles de 1974, à l'intérieur du temple de Liber Pater [1]. La pièce, trouvée gisant sur son dos, à côté du mur sud du temple, et manquant du coin droit, en haut, mesure 66 × 155 × 18 cm. Les deux marges sont ornées, comme en d'autres cas à Sarmizegetusa [2], de têtes d'aigles et de rosettes. Le champs de l'inscription mesure 46 × 95 cm. La hauteur des lettres est, dans la première ligne, de 7 cm, dans les lignes 2–4 de 5,5 cm et dans les lignes 5–6 de 5 cm. Des points séparent, mais pas toujours, les mots. Ceux-là manquent à la première ligne, entre LIBERO et PATRI, à la troisième ligne, entre A et VII, à la quatrième ligne, entre EXVSTOS et PECVNIA, et à la cinquième ligne entre OB et SCRIBATVM. A la sixième ligne, à la place du point a été utilisée une *hedera*. Pour les ligatures, on en trouve à la deuxième ligne V + A et, à la troisième ligne, le redoublement, par erreur, d'une I. Voilà le texte de l'inscription :



Fig. 1

* L'article est paru en roumain dans *ActaMN* XII, 1975, p. 159–163.

[1] V. le rapport préliminaire sur les fouilles de 1973–1974, H. Daicoviciu, I. Piso, D. Alicu, C. Pop, E. Nemeş, A. Rusu, *Sargetia* XI–XII, 1974–1975, p. 225–231.

[2] D'une manière presque identique ont été executées, probablement dans le même atelier, les pièces suivantes : G. Téglás, *Klio* X, 1910, p. 495, nº 1 = N. Gostar, *Materiale* II, 1956, p. 639–642 ; I. Piso, *Apulum* XIII, 1975, p. 677, nº 5 ; un fragment inédit anépigraphique dans le mur d'enceinte de l'église de Peşteana, provenant, sans doute, de Sarmizegetusa ; à comparer avec une inscription trouvée dans les temples des Maures de Micia, C. Daicoviciu, *Sargetia* II, 1941, p. 118–120 = *Dacica*, Cluj, 1969–1970, p. 261 = *AnnÉp*, 1944, 74, semblable en ornements, mais executée dans un atelier différent.

Libero Patri Aug(usto) sac(rum) / L(ucius) Apul(eius) Marcus dec(urio) col(oniae), quaes(tor)/porticus cum cubiculis a vi ⟨i⟩ hostium exustos pecunia / sua ob scribatum restituit / permittente ordine.

Le *nomen* du dédicant, *Apuleius*, écrit plus fréquemment avec deux P, est italique [3]. *Marcus*, en fait un *praenomen*, joue cette fois-ci le rôle d'un *cognomen*. Ce L. Apuleius Marcus, décurion et questeur de la colonie, a dédié l'inscription à Liber Pater, après la restauration, à ses frais et avec la permission de l'*ordo decurionum*, des portiques et des chambres attenantes au temple proprement dit. Les raisons de cette « générosité » présentent le plus grand intérêt pour la connaissance tant du domaine de compétence des magistrats municipaux romains, que d'un chapitre tourmenté de l'histoire de la Dacie et de sa capitale.

Le rang atteint par L. Apuleius Marcus au moment où il érigeait l'inscription était la questure. La raison en est exprimée par *ob scribatum*. Le substantif *scribatus, -ūs*, dérivé du *scribāre*, fréquentatif du *scribĕre*, est très rarement rencontré [4]. La manière dont il fut utilisé dans la réponse donnée par les deux Philippes à un certain Probus, *Cod. Iust.* VII, 62, 4 : *Si ad scribatum nominatus non provocasti, convelli statuta non potest*, fit qu'on attribuât à ce mot le sens de *métier*, *occupation de scribe* [5]. Nous ne croyons pas que ce soit son unique sens, car il serait étrange qu'un simple scribe ait adressé une réclamation à l'empereur. D'autre part, en revenant à l'inscription de Sarmizegetusa, le rapport entre la magistrature exercée par L. Apuleius Marcus et *ob scribatum* ne peut être fortuit.

A Rome, après le retrait du contrôle sur l'*aerarium*, les *quaestores urbani* eurent pour principale charge la conservation dans les archives des *senatus consulta*. Aussi, ils jouaient un rôle dans la rédaction même des *senatus consulta* [6]. Les *quaestores urbani* assistaient parfois, comme gardiens des actes, à la location des entreprises publiques *(locationes)* [7]. Il est naturel que dans les colonies romaines, *quasi effigies parvae simulacraque populi Romani* [8], les magistrats aient accompli des fonctions de la même nature. Les preuves ne manquent elles non plus. Voici, par exemple, un *senatus consultum* de Caere (CIL XI, 3614) : *descriptum et recognitum factum in pronao aedis Martis ex commentario quem iussit proferri Cuperius Hostilianus per T. Rustium Lypsiponum scribam.* Th. Mommsen considéra à juste titre que Cuperius Hostilianus agissait en qualité de questeur [9]. Quiconque voulait donc obtenir la copie d'un *decretum decurionum* ou

---

[3] W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, 1933, p. 427, 453, 458, 460, n. 1. En Dacie on rencontre une *Apuleia* dans CIL III, 968 (Doştat).

[4] v. Aeg. Forcellini, *Lexicon totius Latinitatis* V, Pratum, 1871, p. 387.

[5] *Ibidem: abstractum a scriba, quo scribae munus et officium significatur;* H. Heumann – E. Seckel, *Handlexikon zu den Quellen des römischen Rechts*[10], Graz, 1958 : *das Amt eines Rats- oder Gerichtsschreibers;* R. Klotz, *Handwörterbuch der lateinischen Sprache*[7], Graz, 1963 : *Secretariat, Schreiberamt.*

[6] Cass. Dio LIV, 36 ; CIL VIII, 270 et le commentaire de G. Willimanns, *EphEp* II, p. 283 ; Fl. Ioesphus, *Ant. Iud.* XIV, 10, 10 ; v. Th. Mommsen, *Römisches Staatsrecht* II³, p. 489–490, n. 1.

[7] Th. Mommsen, *op. cit.*, II², p. 427, n. 2 ; p. 560.

[8] A. Gellius XVI, 13, 9.

[9] Th. Mommsen, *op. cit.* III, p. 1013, n. 2.

d'un autre acte s'adressait aux questeurs, qui donnaient des ordres à cet égard aux scribes[10]. Les procès-verbaux des séances de *l'ordo decurionum*, *acta ordinis*[11], étaient gardés dans le *tabularium*[12]. On ne connaît que deux cas où à la tête de cet office ait fonctionné un magistrat spécial : *tabulari(i) pub(lici) curator*, après la questure (CIL XII, 525 — Aquae Sextiae), et *tabularum et librorum curator primus constitutus* (CIL XIV, 376 — Ostia), selon le modèle de Rome, où avaient été institués des *curatores tabularum pubilicarum*[13]. Il nous paraît très normal que de la surveillance des *tabularia* des colonies aient été chargés d'habitude les questeurs[14], ayant en sous-ordre des scribes[15]. Nous ajoutons un fragment d'un *senatus consultum*, cette fois-ci de Pisae (CIL XI, 1420—1421) : *IIviri ea omnia, quae supra scripta sunt, coram proquaestoribus primo quoque tempore per scribam publicum in tabulas referenda curent.* Cela n'a pas importance que nous ayons à faire à des magistrats ou à des promagistrats ; il en ressort toutefois que les décrets de *l'ordo decurionum* (ou du sénat) étaient faits publiques par les soins du scribe, mais sous la surveillance et sous la garantie des questeurs[16]. Jusqu'à la rédaction même des actes, d'après le modèle de Rome, par les questeurs, il n'y a plus qu'un seul pas.

Par *scribatus* nous comprenons dans l'inscription de Sarmizegetusa la fonction de chef de la chancellerie. L. Apuleius Marcus a remplacé le nom de la magistrature, soit par une de ses fonctions, soit, plus probablement, par le domaine de compétence attribué. On peut, donc, supposer qu'il se trouvait à la tête de la chancellerie, tandis que l'autre questeur dirigeait *l'aerarium*. Nous ne croyons pas que les domaines de compétence aient été nettement délimités, car l'un des plus importants actes gardés dans le *tabularium* étaient les livres de comptes[17], en étroite dépendence de *l'aerarium*.

Qu'est-ce qui a pu déterminer L. Apuleius Marcus d'entreprendre un ouvrage si coûteux ? On ne connaît aucun exemple de questeur qui ait payé, à l'installation dans la magistrature, la *summa honoraria*. En effet, ils ne la payaient même pas, à cause de la haute caution à laquelle ils étaient astreints[18]. Cela ne veut nullement dire qu'ils aient été exempts de l'obligation de dégrever par des corvées *(munera)* *l'aerarium*[19]. La

---

[10] *Ibidem;* W. Liebenam, *Städteverwaltung im römischen Kaiserreiche*, Leipzig, 1900, p. 244. Il ressort de CIL X, 7852, de la Sardaigne proconsulaire que les actes étaient mises à la disposition, pour en faire des copies, par le *scriba quaestorius*.

[11] V., sur le rapport entre les *acta ordinis* et les *commentarii*, Th. Mommsen, *op. cit.*, III, p. 1015, n. 2 ; p. 1019, n. 1.

[12] W. Liebenam, *op. cit.*, p. 244, 278—279, 290—291.

[13] Th. Mommsen, *op. cit.*, II², p. 545, 558 ; idem, *EphEp* III, 1877, p. 328.

[14] Cf. W. Langhammer, *Die rechtliche und soziale Stellung der Magistratus municipales und der Decuriones in der Übergangsphase der Städte zu Vollzugsorganen des spätantiken Zwangstaates*, Wiesbaden, 1973, p. 157.

[15] Cf. W. Liebenam, *op. cit.*, p. 278, 290.

[16] W. Liebenam, *op. cit.*, p. 244 ; Th. Mommsen, *op. cit.* III, p. 1013, n. 2.

[17] V. Th. Mommsen, *op. cit.* II², p. 491, n. 2.

[18] W. Liebenam, *op. cit.*, p. 57.

[19] W. Liebenam, *op. cit.*, p. 151, sqq ; 417, sqq.

promesse d'exécuter un ouvrage quelconque au profit de la communauté devenait, à la suite d'un *decretum decurionum*, un engagement dressé en termes juridiques [20]. C'est là le sens de l'expression *permittente ordine*, apparentée par sa nature à l'habituel *ex decreto decurionum.*

★

Qui étaient les *hostes* arrivés jusque sous les murs de Sarmizegetusa et à quelle occasion sont-ils venus? Une autre inscription, CIL III 7969, malheureusement perdue, peut nous aider à répondre à cette question: *[Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aur(elio) Antonino Aug(usto)/ pont(ifici)] max(imo), trib(unicia) [pot(estate) ... imp(eratori) ... co(n)s(uli) ... pro/c]o(n)s(uli), Armen(iaco) Med(ico) [Parth(ico) Max(imo), Divi] / Antonini fil(io), Divi [Veri Parth(ici) Max(imi) fra/t]ri, Divi Hadr(iani) nep(oti), Divi [Traiani Parth (ici)] / pronepoti, Divi Nervae [abnep(oti), Co]/lonia Ulp(ia) Traiana Aug(usta) Dac(ica) [Sar(mizegetusa)]* [21] */ ancipiti periculo virtu/tib(us) restituta.*

Pour une datation précise il manque le nombre de la puissance tribunicienne de l'empereur. Toutefois, puisque L. Verus est appellé Divus, l'inscription a été posée après la mort de celui-ci, survenue en février 169 [22]. Le grave danger dont on parle était, tel que l'avait montré Th. Mommsen, une attaque des Marcomans ou de leurs alliés, les Iazyges [23]. Le fait que les tables cirées ont été cachées dans les galeries de Alburnus Maior a été, à juste titre, mis en rapport avec une incursion des barbares durant la première guerre marcomanne. Puisque la dernière table est datée en 29 V 167, l'opinion s'est formée que c'est à cette date que la série des tables s'interromprait brusquement et que, donc, la première attaque se serait déclenchée pendant l'été de la même année [24]. En effet, le transfert en Dacie de la *legio V Macedonica* et la nomination de M. Claudius Fronto en même temps à la tête de la Moesia Superior et de la Dacia Apulensis ont été déterminés par la grave situation militaire sur le front dace[25]. Pour ce qui est de la série des tables cirées, la voilà: C. XVIII—

---

[20] CIL VIII, 1824: *sicut apud acta pollicitus est; Dig.* L, 12, 3; L, 12, 6; 12, 9; v. W. Liebenam, *op. cit.*, p. 202—205.

[21] Nous avons ajouté à la lecture de CIL *Sar(mizegetusa)*, qui ne pouvait qu'à peine manquer de l'inscription.

[22] P. v. Rohden, *RE* III, [1899], 1854.

[23] Th. Mommsen, *EphEp* IV, 188. Pour la datation de l'inscription v. aussi A. R. Birley, *Provicialia. Festschrift für Rudolf Laur-Belart*, Basel—Stuttgart, p. 222.

[24] D'après l'avis de W. Zwikker, *Studien zur Markussäule*, Amsterdam, 1941, p. 75, une grande attaque contre la Dacie ne peut pas être supposée avant l'été de 167. Plus rigide est J. Schwendemann, *Der historische Wert der vita Marci bei den Scriptores Historiae Augustae*, Heidelberg, 1923, p. 167—168, selon l'avis duquel l'attaque se serait déclenchée en juin 167; sur une position identique ou semblable se sont situés P. Oliva, *Pannonia and the Onset of Crisis in the Roman Empire*, Praha, 1962, p. 275; A. R. Birley, *op. cit.*, p. 218. A. Alföldy, *Budapest törtenete* I, 1, Budapest, 1942, p. 192 (v. aussi n. 222) conclut, sur la foi des nombreuses absences à l'une des séances d'un *collegium Iovis* (C. I de 9 II 167), qu'un grave danger aurait menacé la Dacie au début de 167; la situation se serait rétablie pour un court délai et la grande attaque se serait déclenchée après le 29 mai. Malgrè les subtiles arguments avancés par A. Alföldy, il n'y a pas assez de preuves, à notre avis, pour affirmer que les barbares seraient pénétrés n'importe à quel moment durant l'année 167.

[25] A. Stein, *Die Reichsbeamten von Dazien*, Budapest, 1944, p. 38, sqq.

6 II 131; C. VI — 17 III 139; C. VII — 16 V 142; C. VIII — 6 V 159; C. II — 17 IX 159; C. XXV — 4 X 160; C. III — 20 VI 162; C. V — 20 X 162; C. IX — 23 X 163; C. X — 20 V 164; C. I — 9 II 167; C. XIII — 28 III 167; C. XII — 29 V 167. Comme la série n'est pas continue, présentant même des hiatus de quelques années, elle a uniquement la valeur d'un terme *post quem* et ne peut pas prouver, selon notre avis, la dévastation, déjà en 167, d'une partie de la Dacie.

La grande attaque des Marcomans se déclencha sur tous les fronts en 170. Leur action la plus retentissante a été l'invasion du Nord de l'Italie, marquée par la destruction de Opitergium et le siège de Aquileia. C'est la même année que Salonae fut entourée en grande hâte de murs [26], tandis que M. Claudius Fronto, gouverneur des trois Dacies et de la Moesia Superior, tomba sur le champs de bataille [27]. La preuve de la gravité des choses est la pénétration de l'ennemi jusqu'à Sarmizegetusa, difficile à concevoir sans son contrôle sur une partie du Banat, particulièrement sur Tibiscum. Il n'y a aucune raison à supposer que Sarmizegetusa soit tombée. Sûr est-il que tout ce qui se trouvait en dehors des remparts a été ravagé. Les fouilles dirigées par C. Daicoviciu [28] et celles commencées en 1973 témoignent de la destruction totale ou partielle, après le milieu du II siècle, des édifices publiques et privés en dehors de l'enceinte proprement dite. Bientôt après le rétablissement urgent de la situation, ils ont été refaits, au moins au niveau d'auparavant. L'inscription de L. Apuleius Marcus en est la preuve.

[26] CIL III, 1979, 1980, 6474; v. W. Zwikker, *op. cit.*, p. 175.

[27] A. Stein, *loc. cit.*; pour l'attaque de 170 v. W. Zwikker, *op. cit.*, I, p. 150 sqq; J. Fitz, *Historia*, XV, 1966, p. 336 sqq; A. R. Birley, *Marcus Aurelius*, München, 1968, p. 302—304; idem, Provincialia. *Festschrift für Rudolf Laur-Belart*, p. 214, sqq.; L. Balla, *ActaClassDebr* VII, 1971, p. 74 sqq.

[28] C. Daicoviciu, *RE, Suppl* XIV, 1975, 651.

JACQUES DE MONTOISON ET LES VOLTE-FACE DE LA POLITIQUE FERRARAISE EN 1500, ÉCLAIRÉES PAR UNE SOURCE INCONNUE

par RADU CONSTANTINESCU

En feuilletant une petite Bible latine manuscrite de la Bibliothèque des Archives de Bucarest [1], nous sommes tombés sur deux lettres, de la plume d'un certain Mathieu Villart, qui en fut, avec Robert de Villart, un des premiers possesseurs. Celui-là avait du emporter la Bible avec soi en Italie, lors de la levée extraordinaire, ordonnée en Languedoc et en Dauphiné par Jean d'Etampes, le vicomte de Narbonne, au mois de juillet 1499, pour la guerre de Milan [2]. C'est d'ailleurs un objet bien curieux que cette Bible de famille, dont les exemplaires, même en Languedoc, sont assez rares jusqu'à l'époque des guerres de religion.

La campagne de Louis XII (1498—1515) ne fut qu'une promenade militaire sans péripéties [3], car le roi, après avoir pris ou réduit facilement Alessandrie, Pavie et toutes les forteresses de la Haute Italie (juillet—août 1499), y compris Lodi, mis à sac par ses alliés, les Vénitiens, chassa le châtelain de Gênes, confédéré au duc de Ferrare (26 octobre 1499) [4], et se rendit en très peu de temps maître du duché de Milan, pendant que le marquis de Mantoue, Jean-François III Gonzague (1484—1519), investissait pour le profit des Vénitiens Crémone, où se tenait le cardinal Ascanio Sforza, l'évêque de la cité [5]. Enhardis par la victoire facile de leur protec-

[1] Chiffre III. 12713 papier ; filigrane : fleur, var. Briquet 6503, Strasbourg, 1483, avec un trèfle en contre-marque ; 19,5 × 13,5 cm, ; 206 feuillets ; reliure moderne en carton ; ff. 2—16 : Jean 16,1—21,25 ; ff. 20—195 : Epîtres avec *argumenta* et Actes 1,1—8,13 ; ff. 1, 196—198ᵛ, 202, 203ᵛ—205 et 206 : notes et prières diverses. C'est le seul manuscrit de cette bibliothèque, si nous laissons de côté deux incunables reliés en parchemin manuscrit, à savoir le *Cordiale* de Gérard van Vliederhoven, *Quattuor novissima cum multis exemplis pulcherrimis quae sunt occasio salutis*, Cologne, 1492 (Hain 5705 ; GW 7509), nº d'inventaire 37334/1964 (dans la reliure, un feuillet pris à quelque sacramentaire du XIVᵉ siècle), et *Gesta Romanorum cum applicationibus moralisatis ac misticis*, imprimés en 1497 (Hain * 7749), nº d'inventaire 37377/1964 (dans la reliure, deux feuillets d'un ordinaire de la messe pour la Saint Jean et la fête des Saints Basilide, Quirin et Nabor, avec des neumes en notation autrichienne du XIIIᵉ siècle), ayant appartenu à Kaspar Grube, chanoine de Heiligenmarkt en 1680, et au couvent des Carmes Déchaux de Vienne.

[2] Cf. L. G. Pélissier, *Louis XII et Ludovic Sforza (8 avril 1498—23 juillet 1500)*, 2 volumes, Paris, 1896.

[3] Les détails de ces campagnes, chez L. G. Pélissier, *op. cit.* et F. Ercole, *Da Carlo VIII a Carlo V (1494—1530)*, Florence, 1932.

[4] Cf. L. G. Pélissier, *Documents pour l'histoire de l'établissement de la domination française à Gênes*, « Atti della Società ligure di storia patria », 24 (1892), pp. 332—511 et E. Jarry, *Les origines de la domination française à Gênes*, Paris, 1896.

[5] Francesco Guicciardini, *Istoria d'Italia 1490—1532*, IV, 4 (éd. V. de Caprariis, Milan—Naples, 1953) ; voir également R. Quazza, *La diplomazia gonzaghesca*, Rome, 1941.

teur, les Guelfes de Milan mirent à mort Antoine de Landriano, qui go
vernait la citadelle, et chassèrent le duc Louis Sforza (1494—1500), qu'
appelait « le Maure », tandis que le châtelain Bernardin del Conte, ache
par le roi, lui rendait, après un siège de douze jours, les clefs de la for
resse, réputée imprenable [6].

Arrive à Milan, Louis XII reçut les ambassadeurs de tous les éta
d'Italie, qui lui demandèrent pardon pour avoir secouru le Maure, ou u
récompense quelconque pour avoir soutenu la cause française, hormis
roi de Naples, Frédéric III (1496—1501), qui devait capituler plus ta
le 1er août 1501, pour devenir le prisonnier du roi de France. Le duc
Ferrare, Hercule I d'Este (1471—1505), que jusque-là Louis XII av
considéré être le seul seigneur italien « sans trahison », s'était rendu
Milan en personne, afin d'apaiser le roi, courroucé à la suite des rappo
reçus de Gênes, lesquels accusaient nettement le duc de complicité av
les Sforza de Milan ou de Crémone et leurs partisans Gibelins de la Rép
blique Ligure. Le duc dut apparemment débourser quelque chose, c
Guichardin nous dit en sa chronique que le roi lui octroya sa grâce av
difficulté et pour de l'argent comptant, ayant déjà eu mainte occasi
à se plaindre des menées secrètes des seigneurs de Ferrare et de Mantoue

Le roi parti de Milan, Louis le Maure, acculé avec ses Suisses da
la Bellinzuona, apprit qu'il comptait encore des partisans en Lombard
Enhardi, il reprit Como et se prépara à faire les démarches nécessai
pour chasser les Français de Lodi et de Milan. Les lettres copiées par
chapelain dauphinois sur les pages de sa Bible témoignent préciséme
de la position précaire des faibles troupes abandonnées par Louis X
excessivement confiant en sa fortune, dans un pays hostile aux « B
bares » d'outre-monts, durant le rigoureux hiver des années 1499—15

La première n'est qu'un brouillon (f. 202) :

« Mon père et ma mère,

Je me recommende à vous tous et de sy bon ceur je puys, et au
à tous mes parans et amis de par delà denesans.

Depuis que je partis de Bourdeauls, car j'é été bien mallade ».

La seconde (f. 204—204v) est plus circonstaciée :

« Mon compère,

Je me recommande à vous tant et de si bon cuer je puis. Auxi foy
à ma commère, vostre fame, et à tous ceulx de la maison.

Depuis que je partis de Chabeneil, pour m'an venir desà des mo
nous est avenu beaucoup de chouses, les quelles seront trop longues
rescripter, touchant des nouvelles de par deça. Nous ne tenons en la duc

---

[6] Guicciardini, IV, 4 : « era tenuto inespugnabile ».

[7] Guicciardini, IV, 5 : « non senza spesa e difficultà, perchè, poi che ebbe consegn
a Lodovico Sforza il castelletto di Genova, era sempre stato tenuto d'animo alieno dalle cose
Franzesi ». Pour les affaires de Ferrare à la fin du XVe siècle, voir surtout les *Annales Ester*
(Rerum Italicarum Scriptores, XVIII, Milan, 1731, pp. 901—1096) et le *Diario Ferrarese dall'a*
1409 fino al 1502 (Scrittori della storia d'Italia, XXIV, 7), Bologne, 1928. Les meilleurs manu
modernes sont *Amore di loco nativo. Storia di Ferrara dalle origini al 1798,* compilée par G.
Balboni, P. Cenci, A. Guggi et U. Leri, Ferrare, 1954 et R. Janucci, *Storia di Ferrara*, Ferr
1958. Pour l'histoire de Modène on peut consulter la chronique de Giovanni Bianchi de Lancel
(1469—1554), Modène, 1864 et G. Bertoni, E. P. Vicini, *Storia di Modena*, Modène, 1934. P
Milan, le septième tome de la *Storia di Milano (1450—1500)*, Milan, 1957.

de Millan que le chasteau de Millan et le chasteau de Laudes, là où est le bastart de Montoison et Gean de Noullas et Anthonyne Vasthon et mon serviteur Nycolas, avecques mon cheval et toutes mes besoygnes, de quoy avons belle peurs que ne se perdent. Monseigneur de Montoison est demousé mallade à une ville, que est au duc de Ferrare, la quelle ville s'apelle Modeyne. Toustes fois, nous avons cuyder qu'il estoit garry, mais il ne peut eschapper, pour s'an venir. Le duc de Ferrare luy faict bonne chère et le garde de se partir de là, (pour) proffit.

Je vous prie, mon compeir, de me recommander à la bonne grâce de ma commère Péronnelle et que je luy prie qu'elle pranne bien garde à ma maison et en toutes mes besoygnes, que ne se gastent. Pour (vous), mon compère, je vous recommande tout comme cetuy là, en qui j'é plus de fience.

Je vous prie que Jehan Barbier vient, que me rannde toutes nouvelles de par dellà et duprez, s'y vous plaist, audit Jehan Barbier, que incontinent s'an vienge de par dessà et que demande la compaygnye de Monseigneur de Montoison, car se faira pour son grant proffit et se quelle que chouse, en coy il ne perdra rien, et vous prie encoir de rechief que incontinent le fassez venir. Son frère Jamet Barbier se rend bien à vous, auxi faistes à tous ceulx de Chabeneil sçus mille fois, il est dedans le chasteau de Jesnes, là où il fait bone chère, et m'a envoyé quelque chouse, que je veulx à bailler à son frère Jehan Barbier. Je luy envoye quatre escuz pour faire son voyage, pour s'an venir de par dessà, et se recommande bien à la bonne grâce de son frère fraternel et de tous les parans et amis compeir.

Je vous prie que, sy avez bien nouvelles de ce que me parlastes une foys, que mon oncle Gosber estoit à Chabeneil, je vous prie que m'an rescrivez et que distes à mon compeir Roucignoil que, s'yl a point bien de nouvelles de Sozet, touchant et la santé et de quoy vous hé parlé aultre foys, que je luy prie que m'an rescrive tout au longe et que fasse mes recommandassions. Et autre choses ne vous feroyt que rescripre, sygnon que je prie à nostre Seigneur que vous done bonne vie et longue ».

En effet, nous savons que, le 3 février 1500, Lodi se déclara pour Sforza, quoique trois jours plus tard une forte faction Guelfe du *contado* se réclamait encore du roi [8]. Par conséquent, le gouverneur en titre du château, Jacques de Clermont, sire de Montoison en Dauphiné, dépourvu de vivres et faiblement garni d'artillerie, dut demander le 15 février le secours, intéressé s'il en fut jamais, du maître *condottiere* de la République de Venise, Nicolas Orsini, comte de Pittigliano. D'ailleurs, les Vénitiens y avaient déjà mandés le 12 du mois les gens du *condottiere* Soncin Benzone, qui mirent (17—20 février) la ville sous l'autorité de la République [9]. Le lendemain de l'arrivée de Benzone à Lodi, c'est-à-dire le 18 février, on faisait apprendre aux dirigeants de la Sérénissime que les villes de Como, Lodi, Pavie, Parme, Trezzo et Bellinzuona se déclaraient pour le roi, quittes à recevoir dans leurs murs les soldats de Venise, tandis que les troupes françaises tenaient fermement encore seulement Novare,

---

[8] Marino Sanudo, *Diarii*, 58 volumes, Venise, 1879—1903; troisième tome, éd. R. Fulin, pp. 101 et 111.

[9] Sanudo, III, 120—121. Cf. R. Morozzo della Rocca — M. F. Tiepolo, *Cronologia veneziana del Quattrocento*, dans *La civiltà veneziana del Quattrocento*, Florence, 1957, pp. 179—241.

Alessandrie et Tortone. En même temps, Plaisance préférait, en attendant, observer une prudente neutralité [10], Gênes, serrée dans l'étau des garnisons alpines, restait fidèle à Louis XII, et les Suisses de Sforza refusaient de quitter leurs quartiers d'hiver dans les montagnes natales.

Le seul obstacle à barrer encore la voie aux Vénitiens était l'armée française, concentrée dans les forteresses de la rive droite de l'Adda, à Lodi et à Milan. C'était l'échiquier politique sur lequel s'apprêtait à jouer encore un tour l'habile duc de Ferrare, dont les agents foisonnaient à Milan, fomentant une révolte Gibeline, qui força la généralissime de la ligue française, Jean-Jacques Trivulce, de quitter précipitamment la cité le 30 janvier, y laissant enfermés dans la citadelle 600 lanciers gascons du Bordelais et de la Saintonge, avec des chevau-légers du Dauphiné, commandés par le comte de Ligny, Louis de Luxembourg [11]. Ceux-ci tentèrent une sortie le 1er février, soldée par la mort de quelques Gascons, afin de rompre le blocus. Ligny, ayant reconnu l'impossibilité de s'en sortir, se résigna d'autant plus facilement à se tenir coi dans sa souricière qu'il avait encore assez de vivres pour résister jusqu'au printemps.

La situation des Français de Lodi était moins brillante encore, car le 28 février Charles Orsini et ses soudards Vénitiens se logèrent le long de la rive gauche de l'Adda, sous le prétexte des nouvelles qui prétendaient que Lodi et Plaisance se préparaient à se donner au duc de Milan [12]. Ces circonstances furent aggravées par la lutte des factions, déchaînée à Lodi au commencement de mars. Jusque-là, on avait ignoré la position exacte des lanciers de Montoison, que maint historien, y compris les contemporains de ces événements, fut tenté de localiser dans le château de Lodi. Or, la lettre copiée par le chapelain Villart prouve que Montoison avait tenté une sortie, probablement du côté de Melegnano, afin d'établir la jonction avec les troupes de Ligny, bloquées dans Milan, sortie sans doute malheureuse, pusqu'il fut forcé à se retirer vers le sud. Les rapports des espions de Venise, enregistrés par Sanudo, affirment que le 18 mars on avait déja rétabli l'ordre à Lodi, où les citoyens virent s'installer un *provedador* vénitien, Christophe Moro, et, dès le 25 février, un gouverneur militaire, Ambroise Trivulce, qui, sans doute, devait remplacer Montoison, lequel se trouvait depuis quelques jours à Crème [13]. Ce n'est que la lettre de Chabeneil à nous découvrir le fait que Montoison ait été retenu de force par le duc de Ferrare à Modène, ce que pourrait expliquer l'attitude observée par le commandant français au mois d'avril, lors des négociations qu'il entama avec les Vénitiens au sujet de Ferrare et de Modène.

Aussi, la lettre pourrait être datée, à la rigueur, entre le 1er février c'est-à-dire le jour qui vit éclater les hostilités entre les Milanais et les gardes de la citadelle, et le 4 du même mois, quand Jean Seregni, envoyé par le duc de Ferrare à Milan, communiquait aux assiégés que, selon le

---

[10] Sanudo, *l.c.*: « terra da chi venze; tamen le fortezze sono in man di Francesi et praecipue il castello di Milan. Et è ditto, hanno vittuarie per molti mexi ».

[11] Cf. Jean d'Authon, *Chroniques*, éd. P. L. Jacob, I, Paris, 1834, pp. 96—100.

[12] Sanudo, III, 139: « perchè una parte dil populo cerchava dar la terra al Moro ».

[13] C'était la ville natale de Soncin Benzone. Cf. Sanudo, III, 157: « In castelo Monsignor di Monteson, ch'è il castelano e pochi di venè li à Crema. Il castelo è rasonevole, ma mal i hordine di artilarie. Item Zenoa si mantien per nome dil Roy, nè fin qui à fato novità alcune.

bruits qui couraient, le château de Lodi s'était rendu aux Sforzesques, lesquels auraient garanti la vie sauve et le respect dû à ses biens au sire de Montoison [14]. Selon nous, il faut préférer la date du 21 mars. En effet, ce jour-là on avait annoncé à Milan et à Ferrare la prise de Novare par les gens du Maure et la déroute de tous les Français [15]. En même temps, la lettre de Chabeneil prouve que les Français du Milanais, bien que cernés par leurs ennemis, avaient encore la possibilité de communiquer avec Gênes, où les Fregoso et les Fiesques maintenaient l'alliance française.

La fourberie vénitienne devait accorder une dernière chance à Sforza, qui remportait un éclatant succès en occupant Novare le 21 mars [16]. Aussitôt, André Birago et autres Guelfes de Milan se réfugièrent à Lodi [17] et demandèrent la protection vénitienne. La République voulut mettre à profit la situation et ses *condottieri* sommèrent sur le champ le *podestà* de San Colombano de leur livrer le château. Les Français de Lodi furent pris de panique [18], mais Montoison, qui s'y était rendu, venant de Crème, probablement le 20 ou le 21 mars, organisa la défense, chargea les Guelfes de Lodi de barrer la porte de l'Adda aux Vénitiens et se prépara à livrer un combat sans merçi à ses traîtres alliés.

Heureusement pour les Français, le Conseil des Dix s'avéra partagé dans ses décisions, le châtelain de San Colombano refusa de recevoir les Vénitiens, pendant que la forteresse de San Donnino se donnait au roi, et ce ne furent apparemment que les Gibelins enragés de Milan qui eurent le cœur d'assaillir les troupes de Ligny, sans doute dans la nuit du 22 au 23 mars, puisque le rapport envoyé à la Seigneurie, de Cerreto-en-Lombardie, affirmait que des feux et des sillons de bombardes aient été vus cette nuit-là éclairer le ciel et les monts du côté de Milan [19].

Ce ne fut que le lendemain, 23 mars, que les troupes d'Orsini se résolurent enfin à passer l'Adda, pour s'installer menaçantes devant Lodi [20], mais il était déja trop tard, car Ligny avait réussi à s'échapper de la forteresse, pour rejoindre à Mortara au début d'avril La Trémoille [21], les lanciers de Milan et de Lodi tenaient bon et, de Gênes, la nouvelle de la défection lombarde était parvenue déja à Louis XII, qui envoya en hâte en Italie son lieutenant général, le cardinal de Rouen, avec des renforts.

L'arrivée des renforts demeura, semble-t-il, inconnue aux Français enfermés dans Milan, mais Montoison en eut vent aussitôt, car il chercha noise aux Vénitiens d'Ambroise Trivulce, au sujet d'un certain comte

---

[14] Lettre inédite de Giovanni Seregni à Alphonse d'Este, résumée par L. G. Pélissier, *op. cit.*, II, 272.

[15] Lettre inédite de Lodovico Sforza à Alphonse d'Este, résumée par L. G. Pélissier, *op. cit.*, II, 175.

[16] Sanudo, III, 162—166.

[17] Sanudo, III, 160.

[18] Sanudo, III, 165 : « Lodi si trovava in gran timor e dubio ».

[19] Sanudo, III, 166 : « et vede fochi a Milano e tiar di bombarde e a le montagne e a quelle costure fochi ».

[20] Sanudo, III, 166.

[21] Guicciardini, IV, 5.

Olivier, força ceux-ci à se déclarer ses ennemis et mata de main forte la rébellion qu'il avait suscitée, le 8 avril [22]. Sans perdre du temps inutilement, il s'empressa de suivre dans leur déroute du côté de Verceil les lansquenets du Sforza [23], qu'il contraignit à aller se jeter dans Novare. Harcelés par Montoison et achetés par La Trémoille et Ligny, les Suisses du Maure livrèrent le duc, déguisé en lansquenet, aux Français, lesquels emportèrent Novare et firent prisonnier l'infortuné Sforza, qui devait périr misérablement huit ans plus tard dans un cachot de Loches.

La Bible du clerc dauphinois suivit sans doute son maître à Novare, où elle demeura dans le couvent de Saint Clément, dont on peut encore lire la marque, en beaux caractères du XVIe siècle, après les signatures de Mathieu et Robert de Villart. Ce fut peut-être quelque pillard bibliophile de l'armée de Radetzky qui l'ait emportée en 1849, lors du sac autrichien de Novare, en Transylvanie, d'où elle passa dans les fonds des Archives de Bucarest.

Le 10avril 1500, les Français du château de Milan apprirent la prise du Maure et sortirent de la citadelle [24], le 12 du même mois Pierre Sauverge, l'évêque du Luçon, mandait au nom du roi à Jacques de Montoison et Antoine Marie Pallavicini de forcer les Vénitiens à rendre aux Français les forteresses qu'ils avaient prises [25], le sang coula une fois de plus, mais le lendemain, 13 avril, les faubourgs de Lodi et les places fortes de Plaisance, Trezzo et Cassano étaient rendues, bon gré, mal gré, par les *condottieri* de la Sérénissime au roi de France [26].

Montoison, qui avait déja pris une éclatante revanche sur les Vénitiens dans les faubourgs de Lodi, sentit le 24 avril sonner l'heure de sa vengeance, car il fut chargé de par le roi, conjointement au sénéchal de Beaucaire, Etienne de Vézé, de conclure avec le doge Augustin Barbarigo (1486—1501) les conditions de la paix en Lombardie [27]. Peu de temps auparavant, du 13 au 22 avril, le troupier dauphinois s'était empressé à confisquer les biens des Gibelins de Lodi, qu'il fit distribuer avec libéralité à ses partisans, tout en faisant une chevauchée de pillage dans le *contado* [28]. Il ne lui restait donc qu'à se venger du duc de Ferrare et du cardinal Ascanio, qui l'avaient trahi deux mois plus tôt.

Arrivé à Venise, Montoison tenta de sonder les intentions de la Seigneurie à l'égard du duc de Ferrare [29], tandis qu'il dirigeait en secret ses lanciers sur Modène, ville convoitée à la fois par le pape Alexandre VI (1492—1503), ou plutôt son neveu, César Borgia, et les Vénitiens, mais que le duc Hercule avait juré de conserver. Sans conteste, le véritable enjeu de ces négociations qu'on ammorçait était Modène, où Montoison

---

[22] Sanudo, III, 207.
[23] Sanudo, III, 212.
[24] Sanudo, III, 219.
[25] Sanudo, III, 227.
[26] Sanudo, III, 228.
[27] Sanudo, III, 259.
[28] Sanudo, III, 255.
[29] Sanudo, III, 259: « in materia secretissima di Ferrara ».

malade ou blessé, avait été retenu de force par le duc, après les revers essuyés en février sur l'Adda et sa retraite précipitée vers le sud. Heureusement pour le duc, celui-ci fut informé à temps des intrigues tramées par Montoison, ou, ce qui est plus probable encore, eut vent des mouvements des troupes françaises. Le seigneur de Ferrare eut la sagesse de faire signifier au roi qu'il préférait garder Modène pour le cardinal de Rouen, plutôt que de la céder aux Vénitiens. Sa manœuvre eut un succès inéspéré, car le roi communiqua aussitôt à Montoison et au sénéchal de Beaucaire les dispositions pacifiques du duc [30], qui ne voulait être la dupe de personne. Le châtelain de Lodi rongea son frein, mais se vengea en enlevant aux Vénitiens le cardinal Sforza, qui, réfugié à Plaisance, s'était rendu aux *condottieri* de la République, Charles Orsini et Soncin Benzone [31].

Les pourparlers de Venise furent terminés en mai 1500. Le roi gardait Gênes et le duché de Milan, hormis la vallée de Bellinzuona, cédée aux Suisses, la contrée de Ghiara d'Adda et la cité de Crémone, restées aux Vénitiens. Le duc de Ferrare l'avait échappé belle, car il ne fut pas compris dans le traité, mais les Français se rapprochaient toujours, dangereusement, de ses Etats. Alors, Hercule d'Este, afin de se débarrasser une fois pour toutes de son ennemi, agit de concert avec le marquis de Montoue, pour intercéder auprès du roi en faveur des petits seigneurs de Carpi, de Mirandole et de Correggio, qui furent quittes pour payer 20 000 écus aux Français. En effet, le péril fut conjuré, l'armée du roi, commandée maintenant par de Beaumont, contourna Ferrare et Modène et, après avoir extorqué 40 000 écus à Jean Bentivoglio, le maître de Bologne, et enlevé le château de Montechiaruccoli à Torelli, le seigneur de Parme, que le duc se garda bien de secourir, obliqua vers l'ouest, pour gagner l'Apennin, qu'elle franchit en empruntant la route que, six ans plus tôt, avait choisie Charles VIII. Les Français descendirent en Lunigiana, prirent Massa à Aubri Malaspina, sous le prétexte spécieux que celui-ci s'était rendu coupable d'avoir secouru Augustin Adorno à Gênes [32], et s'enlisa en Toscane, où la soumission de Sienne, Lucques, Pise et Florence prit beaucoup de temps à Beaumont et à ses collègues, lesquels s'efforcèrent vainement à la rendre effective, avant que d'en finir avec le roi de Naples, que Louis XII s'empressait de terrasser.

Le sire de Montoison eut encore maille à partir avec les bourgeois de Lodi, qu'il désarma le 14 juillet 1500 [33], et commanda l'avant-garde d'une expédition punitive en Toscane (16 juillet) [34], chargée de châtier quelques gens de Pise, coupables d'avoir fait pendre des Français et des Lodigeois. Le 26 novembre il était encore en Toscane [35], à Incisa, et ce

[30] Sanudo, III, 260.

[31] Guicciardini, IV, 5; Sanudo, III, 344.

[32] Guicciardini, V, 1.

[33] Sanudo, III, 512.

[34] Sanudo, III, 522.

[35] Sanudo, III, 1113.

n'est que deux ans plus tard qu'on lui confiait le commandement des troupes chargées de surveiller les entreprises du duc de Valentinois, César Borgia, du côté de Bologne (14 octobre -- 23 décembre 1502) [36]. Il remplit, semble-t-il, brillamment sa mission, car il se vantait le 8 janvier 1503 à Milan d'avoir réussi à déjouer les projets du Borgia à Ravenne et à Cervia [37]. Ce fut apparemment sa dernière campagne, puisque Marin Sanudo n'en fait plus mention qu'à l'occasion de quelques escarmouches dans les Alpes, en mars 1503 [38].

[36] Sanudo, *Diarii*, tome IV°, éd. N. Barozzi, pp. 367, 417, 575.
[37] Sanudo, IV, 612.
[38] Sanudo, IV, 856.

COLIN McEVEDY

THE PENGUIN ATLAS OF MEDIEVAL HISTORY

Norwich, Fletcher & Son Ltd., 1976, 96 p.

L'atlas historique de Colin McEvedy, consacré au Moyen Age, jouit d'une large audience auprès du public cultivé de langue anglaise, vu qu'il est arrivé à sa neuvième édition en moins de quinze années; performance remarquable qui sera certainement renouvelée au cours des années suivantes. Grâce à ses incontestables qualités, l'atlas est susceptible de rendre des services non seulement aux lecteurs non spécialistes mais aussi aux professionistes de l'histoire, en leur permettant de saisir au vif les grandes mutations de l'histoire politique de l'espace qui se trouve dans son objectif — l'Europe, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient — et d'insérer dans le panorama de l'histoire du Moyen Age, prise dans son ensemble, l'objet spécial de leurs recherches. Les textes qui accompagnent les représentations cartographiques partagent les qualités de celles-ci : concision et esprit de synthèse, auxquelles il convient d'ajouter le charme de l'exposé, élégant et non dénué d'humour.

Malgré ses incontestables qualités, l'atlas de McEvedy pèche par une série d'omissions et, fait encore plus grave, d'inexactitudes flagrantes, imputables sans doute les unes et les autres aux sources auxquelles l'auteur a puisé son information mais susceptibles néanmoins de jeter le soupçon sur l'ensemble de l'ouvrage. Les observations qui suivent ne se proposent que de signaler à l'attention de l'auteur quelques-unes parmi les erreurs les plus grossières de l'atlas, erreurs touchant à l'histoire des Roumains et de l'espace qu'ils ont de tout temps habité ; l'épuration des prochaines éditions de l'ouvrage de ces inadvertances consolidera sans doute sensiblement sa crédibilité scientifique.

Commençons par la carte qui présente la distribution des groupes linguistiques (page 5) ; dans cette carte la langue roumaine est enregistrée parmi les langues dérivant du latin sous l'indicatif *vlach*, quelque part dans la région du Bas-Danube. Mais, constatons-le d'emblée, une langue vlaque ou valaque n'existe pas et n'a jamais existé ; en effet, la langue des Roumains n'est pas le valaque mais bien *le roumain*. Vlaque ou valaque est un terme appliqué par les Germains, les Slaves et les Byzantins aux Roumains en tant que membres de la grande famille des peuples romans, mais les Roumains eux-mêmes ne se sont jamais nommés autrement que Roumains *(Roumanians)* et leur propre langue *le roumain (Roumanian)*. Il conviendra donc de restituer aux Roumains et à leur langue, dans les prochaines éditions de l'atlas, leurs noms authentiques.

Après cette carte où les Roumains font leur première apparition historique par le biais de leur langue, suit, à leur égard, un long silence qui ne cesse que vers la fin du volume, avec la carte correspondant à l'année 1360 (page 79). A cette date, les deux principautés roumaines de Valachie et de Moldavie avaient fait leur apparition sur l'échiquier international et l'auteur ne se fait pas faute d'enregistrer cette mutation historique ; malheureusement, le texte qui accompagne la carte contient une note explicative concernant les antécédents historiques de la constitution des deux principautés roumaines, en contradiction totale avec la réalité historique et qui étonnera sans doute tous ceux qui possèdent des notions élémentaires sur l'histoire de l'Europe centrale et du Sud-Est au Moyen Age. Laissons d'abord la parole à l'auteur : « The Latin-speaking Wallachians and Moldavians, inhabiting modern Rumania, are first mentionned at the beginning of the fourteenth century. Their later claim to be descendants of the Roman colonists planted there in the second century A. D. seems tendentious and improbable, for the Romans'withdrawl from Rumania (270) and the appearance of the Vlach states are separated by a millenium in which the country was the property of Slav and nomad and which is devoid of all evidence of Roman survival. Almost certainly the Vlachs came from the western Balkans, and only migrated into Rumania as the nemads abandoned it in the late thirteenth and early fourteenth century » (page 78, note 1).

Sans doute la polémique historique autour du faux problème de la continuité des Roumains au nord du Danube au Moyen Age n'est-elle pas nouvelle; depuis deux siècles au moins — c'est-à-dire depuis l'époque où les Roumains de Transylvanie déclenchèrent la lutte pour secouer le régime de discrimination qui leur avait été imposé à partir du XIV[e] et du XV[e] siècles — ceux qui s'obstinaient à leur refuser les droits élémentaires qu'ils revendiquaient ont commencé par nier leur continuité historique même, en attribuant leur présence au nord du Danube à une immigration tardive de leurs ancêtres des régions sud-danubiennes.

Depuis le XVIII[e] siècle, quand cette polémique a vu le jour, ou, plus exactement, quand elle a pris son tournant décisif, en rapport direct avec la lutte nationale des Roumains de Transylvanie, les arguments historiques et philologiques se sont affrontés sans cesse, en enrichissant nos connaissances en la matière. Evidemment, dans leur effort de nier la présence des Roumains dans leur patrie d'origine, les adversaires de la continuité ont eu recours et non pas une seule fois aux arguments les plus fallacieux, en s'efforçant entre autres de tirer parti de la pénurie des sources historiques pour cette partie de l'Europe pendant tout le millénaire dominé par les peuples migratoires (fin du III[e] siècle — XIV[e] siècle). Mais cependant *nul parmi ceux qui ont contesté la continuité des Roumains au nord du Danube ne s'est permis de telles libertés avec les sources et avec la réalité historique comme vient de la faire l'auteur de l'atlas que nous discutons.* Espérons cependant que la confrontation entre ses affirmations et les sources historiques aura le don de le déterminer à réviser ses opinions.

Rappelons d'abord à l'auteur qu'il n'existe qu'un seul peuple roumain et que les Roumains de Valachie, de Moldavie et de Transylvanie ne sont que les rameaux d'une même entité ethnique, réduits par les vicissitudes de l'histoire à une existence politique séparée pendant de longs siècles. Admettre ou même suggérer l'existence d'une distinction ethnique entre les habitants des différentes provinces roumaines serait tout aussi inexact comme le serait d'établir une différence ethnique entre, par exemple, les Milanais, les Vénitiens, les Florentins, etc. ou bien les Moscovites, les Novgorodiens, etc., pour la seule raison que les uns et les autres ont vécu pendant des siècles dans des cadres étatiques différents. Thèse évidemment absurde qu'il n'y a pas lieu de discuter plus en détail.

Mais l'auteur croit savoir que les Roumains ne seraient attestés au nord du Danube par les sources qu'au « début du XIV[e] siècle ». Arrêtons-nous donc un instant à cette affirmation catégorique pour en juger le bien-fondé; et comme le recours aux sources continue de nos jours encore à être la démarche la plus recommandable pour l'historien, nous y ferons à notre tour appel, en nous écartant de la « méthode » suivie par l'auteur de l'atlas, dont les « sentences » historiques sont en contradiction totale avec les données documentaires.

Prenons par exemple l'œuvre historique du byzantin Niketas Choniates, personnage très familier aux médiévistes s'intéressant à l'histoire de Byzance et de l'Europe du Sud-Est aux XII[e] et XIII[e] siècles; son œuvre est l'une des sources les plus importantes pour l'histoire de l'Etat fondé par les Roumains et les Bulgares, dans le nord de la péninsule Balkanique vers la fin du XII[e] siècle; issu d'une révolte contre l'oppression fiscale de Byzance et ayant à faire face aux invasions réitérées des armées byzantines, le nouvel Etat, nous informe Choniates, eut recours à plusieurs reprises au concours de ses alliés nord-danubiens, les Coumans et les Roumains. La participation d'une unité militaire autonome des Roumains, mentionnée comme telle, à côté des « Scythes » (qui ne sont autres que les Coumans), à une expédition au sud de Danube au cours des dernières années du XII[e] siècle est formellement attestée par le chroniqueur byzantin (« ... Σκύθαι μετὰ μοίρας βλάχων τὸν Ἴστρον διαβάντες τοῖς θρᾳκικοῖς πολίσμασιν... »); Niketas Choniates, *Historia*, ed. I. Bekker, Bonn, 1835, p. 663; cf. *Fontes Historiae Daco-Romanae*, III. *Scriptores byzantini, saec. XI—XIV*, ed. Al. Elian et N. S. Tanaşoca, Bucarest, 1975, p. 291). Voici donc les Roumains historiquement attestés au nord du Danube à une époque sensiblement antérieure à celle admise par l'auteur. L'information de l'historien byzantin est loin d'être le témoignage unique récusé à juste titre par la méthodologie historique. Un document émis par la chancellerie du roi de Hongrie Bela IV atteste la participation des Roumains nord-danubiens à une expédition de l'armée hongroise à Vidin, du temps du tsar Assen Burul, dont le règne se clôt en 1218 (« ... associatis sibi Saxonibus, Olacis, Siculis et Bissenis ... »; *Documenta Historiam Valachorum in Hungaria illustrantia*, ed. Em. Lukinich, L. Gáldi, A. F. Nagy et L. Makkai, Budapest, 1941, p. 22—24; cité dorénavant sous le titre abrégé *Documenta Valachorum*; les éditeurs du volume placent l'événement en 1213).

Au cours de leur prise en possession progressive de la Transylvanie, action qui n'a pris fin que vers le commencement du XIII[e] siècle, avec le concours des Chevaliers teutoniques, les Magyars se sont heurtés aux formations étatiques féodales ou préféodales des Roumains et des peuples migratoires. Dernière en date à disparaître sous les coups des envahisseurs a été la *terra Blacorum* dont l'existence dans la région méridionale de la Transylvanie est encore attestée au

cours des premières décennies du XIII[e] siècle. Les larges concessions consenties par le roi André II aux Chevaliers teutoniques en 1222 les exemptaient de taxes « cum transierint per terram Siculorum aut per terram Blacorum » (Hurmuzaki, *Documente privitoare la istoria românilor*, I, *1199—1345*, Bucureşti, 1887, p. 75 ; *Documenta Valachorum*, p. 3). La même « terra Blacorum » est mentionnée dans une bulle du pape Honorius III, vers la fin de la même année 1222 (Hurmuzaki , *Documente*, I, p. 77 ; *Documenta Valachorum*, p. 8). Une année plus tard, le même roi André II confirmait au monastère de Cîrţa, dans le sud de la Transylvanie, un territoire qu'il venait d'enlever aux Roumains : « ... terram, quam prius eidem monasterio contuleramus, exemptam de Blaccis ... » (Hurmuzaki, *Documente*, I, p. 79 ; *Documenta Valachorum*, p. 9—10). En 1224, dans le grand privilège qu'il accordait aux Saxons de Transylvanie, le roi mentionnait une série de concessions pour ajouter ensuite : « Preter vero supradictam siluam Blacorum et Bissenorum cum aquis usus communes exercendo cum predictis scilicet Blacis et Bissenis eisdem contulimus » (Hurmuzaki, *Documente*, I, p. 84 ; *Documenta Valachorum*, p. 11—12).

Si nous traversons les Carpates dans le territoire où devaient se constituer au XIV[e] siècle les deux principautés roumaines de Moldavie et de Valachie, les sources sont tout aussi catégoriques que pour la Transylvanie. C'est au pape Grégoire IX que nous devons quelques-uns des renseignements les plus importants pour la situation de ces contrées dans la première moitié du XIII[e] siècle. En effet, en 1234, alarmé par la situation dans laquelle se trouvaient les catholiques hongrois ou allemands installés dans l'évêché des Coumans récemment créé au sud et à l'est des Carpates, et par les dangers spirituels qui les guettaient, le pape émettait une bulle révélatrice au plus haut degré des réalités existentes dans ces régions. Examinons de plus près les révélations de l'acte papal. La plus importante sans doute de ces révélations est celle concernant la réalité ethnique fondamentale à l'intérieur du vaste territoire de l'éveché couman ; en effet, la domination politique des nomades à peine fut-elle secouée, que l'élément ethnique sous-jacent — les Roumains — apparaît en force à la lumière de l'histoire : « In Cumanorum episcopatu, sicut accepimus, quidam populi qui Walati vocantur existunt ... », constate le pape non sans irritation, vu que les Roumains appartenaient à l'église orientale et avaient leur propre *organisation écclésiastique*, y compris des évêques qualifiés de pseudo-évêques par l'acte papal : « Nam Romanam ecclesiam contempnentes ... a quibusdam pseudoepiscopis Grecorum ritum tenentibus universa recipiunt ecclesiastica sacramenta » ; mais, ce qui ajoutait à l'inquiétude du pape, c'est que les catholiques hongrois et allemands qui avaient franchi les montagnes pour s'installer au milieu des Roumains de ces régions avaient commencé à s'assimiler dans la masse des autochtones du point de vue écclésiastique aussi : « et nonnuli de Regno Ungarie tam Ungari, quam Theutonici et alii orthodoxi, morandi causa cum ipsis transeunt ad eosdem, et sic cum eis, quia populus unus facti cum eisdem Walathis, eo contempto, premissa recipiunt sacramenta, in grave orthodoxorum scandalum et derogationem non modicam fidei christianae » (Hurmuzaki, *Documente*, *I*, p. 132—133. *Documenta Valachorum*, p. 17—18).

La réalité ethnique dominante était donc constituée par les Roumains, qui figurent dans le texte que nous venons de citer avec leur propre organisation écclésiastique solidement implantée et dont le pape craignait la force d'attraction sur les catholiques récemment installés dans la région.

Le texte du pape nous offre, on le voit, un incomparable point d'appui pour la connaissance de ce que furent les rapports entre les autochtones Roumains et les peuples migratoires — Slaves, Touraniques et Mongols — qui se sont partagés succéssivement pendant à peu près mille ans *la domination politique* du territoire roumain sans réussir à en entamer *le substratum ethnique*.

Treize ans après l'acte de Grégoire IX, le 2 juillet 1247, le roi de Hongrie Béla IV concédait aux Hospitaliers de Jérusalem, qu'il voulait implanter au Bas-Danube, la « terra de Zeurino » (Severin), qui s'étendait jusqu'à la rivière Olt, donc jusqu'à la limite de la *Cumania* disparue sous la double pression des Mongols et des Chevaliers teutoniques. L'acte royal constate à son tour l'existence dans cette autre province roumaine, l'Olténie, d'Etats roumains embryonnaires, voïvodats et knézats : de ces Etats mentionnés par le diplôme royal, deux étaient directement revendiqués par la couronne, tandis qu'un autre avait été « laissé » aux Roumains (« excepta terra kenezatus Lytuoy waivode quam Olatis relinquimus prout iidem hactenus tenuerunt ... »). De l'autre côte de l'Olt, en Coumanie, se trouvait, selon le même, acte, la « terra Szeneslai woiauode Olatorum », concédée par le roi aux Hospitaliers dans les mêmes conditions que celle précédemment mentionnée. Fait significatif, les Roumains de ces noyaux étatiques devaient, selon le même acte, assister les frères hospitaliers dans leur activité guérrière « cum apparatu suo bellico » (Hurmuzaki, *Documente*, I, p. 250 ; *Documenta Valachorum*, p. 20—22).

Voici donc les Roumains que notre auteur suppose immigrés au nord du Danube au XIV[e] siècle, signalés par des sources historiques incontestables et non contestées dès la fin du XII[e] siècle et dès le début du siècle suivant dans leur patrie originaire, non pas en immigrants de date

récente mais en sédentaires, ayant leur propre organisation militaire et écclésiastique, donc étatique. Loin donc d'avoir immigré dans un territoire abandonné par les nomades vers la fin du XIIIe siècle ou au début du siècle suivant, les Roumains ont constitué la grande réalité ethnique du pays pendant l'ensemble de l'époque dominée par les migrations des nomades. Il aurait été sans doute souhaitable pour l'auteur de consulter ces sources ou du moins les ouvrages s'y rapportant avant de s'aventurer dans des affirmations qui sont non seulement dénuées de toute base documentaire mais qui vont même directement à l'encontre des sources et des réalités historiques.

Cette réalité ethnique et politique roumaine au nord du Danube et tout spécialement à l'intérieur des Carpates est d'ailleurs un fait dûment attesté et reconnu par les sources hongroises les plus anciennes. Se rapportant à la conquête de la Transylvanie par les Magyars, le notaire anonyme du roi Béla de Hongrie — l'identité exacte de ce roi continue a être controversée — n'hésitait pas à reconnaître que la Transylvanie avait été ravie par les Magyars aux Roumains; dans le paragraphe intitulé *De terra Ultrasilvana*, le notaire anonyme, commençant son récit de la conquête de la Transylvanie qu'il place par anachronisme à l'époque même d'Arpad, nous présente le chef du pays qui a conduit la résistance contre les envahisseurs — « ubi Gelou quidam Blacus dominium tenebat » — pour continuer ensuite à nous fournir les détails de la résistance opposée par les Roumains aux envahisseurs, leur défaite finale et les conditions de leur soumission (Anonymi P. Magistri *Gesta Hungarorum*, dans *Scriptores rerum hungaricarum*, ed. Em. Szentpetery, vol. I, Budapest, 1937, p. 65—69).

Sans doute le texte du notaire anonyme est-il une reconstitution tardive et en grande partie légendaire d'une suite d'événements qui avaient eu lieu au moins deux siècles avant leur mise par écrit; constatation si souvent faite qu'elle est devenue un lieu commun pour les spécialistes des sources de l'histoire médievale de la Hongrie! Mais néanmoins le fait reste qu'à ses origines mêmes, l'historiographie hongroise reconnaissait sans autre la présence des Roumains en Transylvanie avant la conquête de la province par les Hongrois et, qui plus est, avec leur propre cadre politique, étatique. Rédigeant son œuvre à une date très lointaine du temps qui verra naître la polémique autour de la continuité des Roumains, le notaire anonyme n'avait pas de préjugés à surmonter pour reconnaître la réalité historique dans ses éléments fondamentaux.

Le lecteur ne serait-il pas suffisamment édifié sur l'exactitude des assertions de l'auteur concernant le passé médiéval de Roumains, que d'autres constatations, non moins troublantes, achèveront de la faire. En effet, en regardant d'un œil critique quelques-unes des cartes (51, 53, 55, 61 et 65), il constatera une extension vers l'est de la domination des Magyars, ensuite du duché et du royaume hongrois, tout à fait anachronique par rapport aux dates indiquées. Peut-on sérieusement s'imaginer qu'à une époque encore toute proche de leur installation en Pannonie, lorsqu'ils lançaient encore leurs expéditions de pillage vers l'Occident, les Magyars auraient été capables d'étendre leur domination, ne fut-elle que nominale, jusque dans la région du Bas-Danube et sur l'ensemble du territoire roumain? (page 51, année 923); Ou encore que, quelques années avant la création du royaume hongrois, les territoires situés au sud et à l'est des Carpates auraient pu appartenir directement ou indirectement au duché de Hongrie, qui en réalité n'a achevé la conquête de la Transylvanie qu'au début du XIIIe siècle, pour ne franchir qu'ensuite les montagnes (page 53 année 998; et ainsi de suite avec les autres cartes)?

Quelques observations supplémentaires sur les cartes représentant la situation écclésiastique de l'Europe aux XIIIe—XVe siècles et la répartition du territoire de notre continent entre les deux Eglises qui se le disputaient. Commençons par constater que l'espace correspondant à la Valachie est laissé libre au XIIIe siècle (page 71, année 1212), bien que nous possédions de cette époque des indications catégoriques attestant l'existence d'une hierarchie orthodoxe supérieure, des évêques ou, pour reprendre ses propres termes, les « pseudo-episcopi » du pape Grégoire IX dont nous nous sommes occupés ci-dessus. A cette époque donc, dans l'espace roumain, laissé par l'auteur en dehors des territoires contrôlés par l'église chrétienne, fonctionnaient des évêques liés à l'Eglise orientale et qui exerçaient leurs fonctions spirituelles en faveur des habitants du pays, les Roumains.

Rectifions encore l'erreur commise à la page 87 (année 1478) où la Moldavie est indiquée comme appartenant à l'Eglise catholique, tandis qu'en réalité le pays faisait partie de la zone dominée par l'église orthodoxe. L'existence de quelques communautés catholiques en Moldavie et d'un ou même de deux évêchés catholiques dans ce pays ne saurait modifier la réalité confessionnelle et écclésiastique dominante. Si, par contre, l'auteur a pris en considération l'adhésion de la Moldavie à l'Union de Florence, la conclusion qu'il en tira est tout aussi erronnée, vu que cette adhésion fut très précaire et de très courte durée

Il est difficile de suivre l'auteur lorsqu'il affirme qu'après la conquête de Constantinople par les Turcs, seules « l'étoile montante de Moscou et la flamme qu s'éteignait de la Géorgie restaient encore à l'Orthodoxie » (page 86). Rappelons à l'auteur que, d'un côté, l'église de Con-

stantinople continua a remplir son importante fonction spirituelle et que, en plus, elle assuma un rôle politique majeur, et, d'un autre côté, que d'autres églises orthodoxes, celles par exemple de la Valachie et de la Moldavie — pays qui n'ont jamais perdu leur autonomie par rapport à l'Empire ottoman — ont connu un large épanouissement justement à partir de cette époque et ceci non seulement dans un sens local, mais encore sur un plan beaucoup plus large dans le Sud-Est européen.

Constatons encore que, contrairement à l'opinion de l'auteur, la Valachie n'a pas été « conquise » en 1475 par l'Empire ottoman (page 84) — à cette date, en effet, rien de décisif ne s'était passé dans les rapports des deux États —, et qu'elle n'a jamais subi le sort de la Bosnie, de la Grèce méridionale ou de toute autre contrée balkanique car, comme nous venons de le voir, elle n'a jamais été réduite à la condition de terre conquise.

Rectifions encore l'affirmation selon laquelle, en 1430, les Turcs criméens se seraient détachés de la Horde d'Or (page 82) : en réalité ce furent les Tatares de Crimée, constitués en chanat indépendant, qui ont rompu à cette époque les liens avec la Horde d'Or.

Un ouvrage qui diffuse largement les connaissances scientifiques devrait, encore plus que les œuvres destinées aux cercles restreints des spécialistes, prendre soin d'éviter les erreurs et les inexactitudes. Car, dépourvu des connaissances nécessaires pour se defendre, le lecteur commun devient inévitablement la victime des ouvrages qui lui sont destinés si l'exigence ou la probité scientifique de leurs auteurs sont en défaut. Espérons donc que les prochaines éditions de l'atlas McEvedy cesseront de diffuser dans la masse de ses lecteurs des inexactitudes] aussi flagrantes que celles que nous venons de signaler.

Ş. Papacostea

INSCRIPTIONES EXTRA FINES PANNONIAE DACIAEQUE REPERTAE AD RES EARUNDEM PROVINCIARUM PERTINENTES

quas collegit adnotationibus instruxit ARPADUS DOBÓ, editio quarta aucta et emendata. Budapest, Akademiai Kiadó [Akademieverlag], 1975, 191 Seiten, 904 Nummern epigraphischer Texte (mit zahlreichen Einschaltungen)*

In besonders geglückter und bemerkenswerter graphischer Ausstattung, erweist sich die 4. Auflage der wertvollen Inschriftensammlung mit Material das Pannonien und Dakien betrifft (aber außerhalb dieser Provinzen gefunden wurde) als bedeutend erweitert, durchgesehen, verbessert und mit umfangreichen epigraphischen, aber besonders auch historischen Kommentaren versehen. Wieder in korrektem und verständlichem Latein abgefaßt, wird sie dadurch den Forschern, gleichgültig aus welchen Ländern, leicht zugänglich. Die Verbesserungen wurden nicht nur für die Zahl der epigraphischen Texte gemacht, sondern auch bei der einheitlichen Numerierung (in fortlaufender Folge) und bei dem für beide Provinzen Pannonien und Dakien

* Deutsche Fassung der in *ActaMN*, XII 1975, S. 419—425 — erschienenen Besprechung. Zu diesem Themenkreis siehe die Ergänzungen von C.C. Petolescu in Dacia N.S., XX, 1976, S. 299—301.

Bibliographische Abkürzungen :

ActaMN	= Acta Musei Napocensis. Cluj, I 1964 sqq.
AIJ	= Antike Inschriften aus Jugoslawien (V. Hoffiller—B. Saria), Zagreb, I, 1938
AnnÉp	= Archaeologicai Értesítő. Budapest
CIL	= Corpus Inscriptionum Latinarum. Berlin
I.D.R.	= Inscriptiones Daciae Romanae. Bucureşti, I 1975
ILS	= Inscriptiones Latinae Selectae (H. Dessau). Berlin, I 1892, II 1902, III 1916
RE	= Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft (Pauly—Wissowa—Kroll). Stuttgart, I 1893 sqq.
SCIV	= Studii şi cercetări de istorie veche. Bucureşti, I 1950 — 24 1973 ; SCIVA = Studii şi cercetări de istorie veche şi arheologie, 25, 1974 sqq.

(tatsächlich sind es fünf: 2 Pannonia und 3 Dacia) angelegten gemeinsamen Register. Gegenüber den früheren Auflagen sind jetzt die antiken Inschriften in vollständiger ergänzter Lesung wiedergegeben, so daß der Leser nicht unbedingt Epigraphiker „von Beruf" sein muß, um sich in allen Sigeln und abgekürzten Namen zurechtzufinden, sondern ohne besondere Schwierigkeit die wertvollen epigraphischen Dokumente benützen kann. Die Kommentare sind ausführlich, die Literaturnachweise von eindrucksvoller Reichhaltigkeit fast immer vollständig: sehr selten gibt es Lücken (von denen einige weiter unten aufgezeigt werden) in diesem für die römische Geschichte Pannoniens und Dakiens grundlegenden Quellenwerk, das durch ausdauernde, von strenger und bemerkenswerter Gelehrsamkeit zeugenden Arbeit verwirklicht wurde.

Einen gewissen Zweifel könnte die Zusammenstellung der zwei (bzw. 5) Provinzen: die keltisch-illyrische Pannonia und die thrakisch-getische Dacia in ein und derselben monographischen Arbeit erwecken, da sie ja zwei große, nicht gleichzeitig und unter verschiedenen militärisch-politischen Bedingungen als römische Provinzen, ohne gemeinsame Grenzen errichtet wurden; auch ihre soziale und ethnische Grundlage war verschieden und besaß wenige gemeinsame Elemente. Im 2.–3. Jh. allerdings entwickeln sie sich in der gleichen römisch-westeuropäischen kulturellen und sprachlichen Umwelt. Diese gemeinsamen Züge und Umstände rechtfertigen aber nicht zur Gänze die Vereinigung Pannoniens und Dakiens in ein und demselben Band (nicht einmal im gleichen Maß, wie man z.B. Pannonien mit Noricum oder Dalmatien, bzw. Dakien mit Moesien zusammen bearbeiten könnte usw.). Ihre „Vereinigung" in Dobós ausgezeichneter Inschriftensammlung rechtfertigt sich anscheinend hauptsächlich durch das rege Interesse, ja die „Vorzugsstellung", die von den Forschern unseres Nachbarlandes dem Studium des römischen Dakiens eingeräumt wurde, wodurch viele Arbeiten von unleugbarem Wert über Dakien entstanden. Diese Anteilnahme kann natürlich der ungarischen Altertumsforschung nur zur Ehre gereichen, allerdings unter einigen einfachen, elementaren Bedingungen, die in zwei Formeln zusammengefaßt werden können: fachliche Kompetenz und kritische Objektivität — beides wissenschaftliche Vorbedingungen, die dem hervorragenden Debrecener Verfasser der „Inscriptiones extra fines ---" und seinen Mitarbeitern durchaus eigen sind. Die nun folgenden Bemerkungen sind kurzgefaßt und beschränken sich nur auf das Allernötigste, um die Verwendbarkeit des ausgezeichneten epigraphischen Quellenwerkes über Pannonien und Dakien noch zu erhöhen.

Abbreviationes (S. 7–12), ein reichhaltiger Literaturnachweis, bei dem nur einige Versehen (die Verwechslungen und Irrtümer hervorrufen könnten) aufgezeigt werden sollen. S. 7, von den Inschriften aus Jugoslawien „AIJ" ist nur der 1. Bd. (Zagreb, 1938) erschienen; „Alföldi Daci" = „Alföldi Dákok", der gleiche Text (in italienischer und magyarischer Fassung), 1940, eine wertvolle historische-archäologische Monographie politisch-propagandistischer Ausrichtung; S. 9 „ILS", 1. Bd. 1892, 2. Bd. 1902, 3. Bd. 1916 erschienen; S. 11 „RE" heißt „Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft", Stuttgart (nicht „Leipzig"); Ritterling —Groag—Stein, Fasti erschien in Wien (Österreich, nicht in „Sien"), 1932; S. 12 SEG kommt vor SHA; „Szilágyi Dák erődrendszer" (1946) wird viermal in dieser Form zitiert (zu Nr. 345, 384, 655, 708), aber dreimal „Dák védőrendszer" (ad. Nr. 476, 478, 689); richtig ist die erste Form.

Die von A. D. verwendete Anordnung des epigraphischen Stoffes (Gruppierung nach Inschriftenkategorien): *1.* milites natione Pannonii, *2.* homines privati et magistratus natione Pannonii, *3.* loca Pannonica in designationibus numerum militarium, *4.* auxilia Pannonica, *5.* Bella Pannonica (die Kämpfe zur Unterwerfung der Völkerschaften durch die Römer), *6.* Varia (mit Unterteilungen) ist augenscheinlich nicht die günstigste; sie sollte umgekehrt sein, in zeitlicher und gebietsmäßiger Folge: *(1).* Bella Pannonica (die Besetzung des Territoriums und die Errichtung der römischen Provinz) *(2).* Auxilia Pannonica, die aus Pannoniern, Breukern, Varcianen, Latobiken u.a. zusammengesetzten Hilfstruppen; diese Stämme traten massiv in die Auxilia ein, sogar sofort nach Besetzung und Organisierung des Gebiets. Dann sollten die übrigen Inschriftenkategorien folgen, möglichst eng um gewisse Themen, Militäreinheiten, Berufe, Ränge usw. gruppiert. Es wäre demnach (vom historischen und topographischen Standpunkt) natürlicher gewesen, als Ausgangspunkte das Gebiet und Gruppen ethnischer Gemeinschaften zu wählen, weiters Militäreinheiten und dann erst Einzelpersonen, Individuen; alles (wenigstens in großen Zügen) nach Zeitfolge, wobei auch der thematische Inhalt der epigraphischen Texte zu berücksichtigen war. Das Gleiche gilt auch für den 2. Teil (Dacia).

PARS PRIMA, Inscriptiones ad res Pannonicas pertinentes, benötigt weniger Richtigstellungen als der zweite Teil. Auf S. 21, Nr. 22 muβ im Kommentar hinzugefügt werden: G.G. Mateescu, *Ephemeris Dacoromana* (Roma, Bukarest), I, 1923, S. 137–142, betreffend die thrakischen Namen (cognomina) *Dalutius, Dolea, Potazis.*—S. 32, Nr. 64 „R. Katacič" heiβt Katićič (Kroate, Zagreb).—S. 40 „M. Bengtson" ist H. Bengtson; „Dacia 11 (1958) 466" ist II (1958), 465–466, —S. 45, Nr. 161/a, die Lesung „(Ulpia Petavivione)" ist unklar in CIL, VI 2579,

unbegründet, denn „[----] C. f(ilius) Ulpia Petavione (etc.), C. Iulius Glaus mil(es) leg(ionis) II Parthic(a)e Antoninianae" einer der Brüder des Titulars (dessen Namen verschwunden oder nicht lesbar ist) war Illyrier, wie — demnach — auch die ganze zahlreiche Familie von lauter Soldaten in dieser Inschrift (CIL, VI 2579); vgl. SCIV, 20, 1968, S. 242, wo gezeigt wird, daß der Effektivbestand der 2. Parthischen Legion „in der Mehrzahl thrakisch war (die ältere Statistik von Ritterling, RE, XII 1482—1483, ist heute natürlich nicht mehr gültig): unter den Soldaten, deren Herkunft (entweder aufgrund des Personennamens oder des Rekrutierungsgebiets) bekannt ist, sind vier Illyrier: *Dassius, Dasumius, Glaus, Varzo* (CIL, VI, 3373, 3403, 2579; *Rendiconti Accad. Lincei*, Roma, Scienze Morali, 1916, S. 403—404), einer von irgendwo aus Pannonien (CIL, XIV 2272) und etwas 20 Thraker: *Auluzanus, Bitus, Diso, Dizapor, Eptecentus, Mucatra, Mucianus, Paiba, Zypyr*". — S. 49, Nr. 189 (*Apulum*, V 1965, S. 196 = *AnnÉp*, 1965, 35) „DM/ Ael(ius) Propi(n)/cus libr(arius) / [co(n)]s(ularis) vixit [an]n(is) XXX[II] / Siscia [--- mil]es leg(ionis) X[III] g(eminae)] / posui[t ----] / us eq[ues ---] / her[es ---]"; es handelt sich hier um z w e i vollkommen verschiedene Grabinschriften (falsch aneinandergereiht und „verschmolzen" in der Zeitschrift *Apulum*, V): *(1)* „D M / [P.] Ael(ius) Propi[n]cus libr(arius) cos. vixit ann. XXX --- „und *(2)* „---Siscia [mil]es leg(ionis) X [III G(em.)] posui[t? Cai]us eq(ues) [bene]mer[enti ---]", *Studii Clasice*, Bucureşti, XIII 1970, S. 167—169, Abb. 5—6, Nr. 193 wiederholt teilweise Nr. 704.— S. 53, Nr. 218 wiederholt Nr. 455 (ohne jeglichen Hinweis). — S. 59, Nr. 267 „Dassius Breuscus" (oder Breuci, Patronymikon) vom Vertrag der Wachstafel CIL, III, S. 940 (= I.D.R., I, S. 218) muß nicht unbedingt aus dem Stamm der *Breuci* (Illyrier, Südpannonien) sein, denn der illyrische Personenname Breucus kommt auch im nördlichen Albanien unter den Pirusten vor, von wo die meisten Bergleute nach Alburnus (Roşia Abrudului) in das Bergwerksgebiet des römischen Dakiens gekommen waren. — S. 71, Nr. 338 die Hauptveröffentlichung für die Inschrift aus Gherla betreffend Thraker in der Ala II Pannoniorum ist in SCIV, XIX 1968, S. 341—342. — S. 72, Nr. 342 wiederholt teilweise den Text von Nr. 817 (daher hätte einer davon mit *a* bezeichnet werden müssen). — S. 73, Nr. 353, das in *Athenaeum* (Pavia), 36 (1958), S. 184 f (= I.D.R., I S, 135—136) veröffentlichte Militärdiplomfragment aus dem J. 164 ist nicht „loc. inc. in Dacia Porolissensi" sondern bestimmt aus den Ruinen des Römerlagers von Samum (Căşeiu, Kreis Cluj, nördlich der Stadt Dej, am rechten Someş-Ufer). — S. 74, Nr. 356/a wiederholt unnötig den Text von Nr. 212 (ein Illyrier in der Kohorte der Pannonier), wie auch Nr. 367/a = 213 usw. — S. 77, Nr. 304, „coh(ors) IIII P(annoniorum), Apulum, CIL, III 12631 « Apuli [nunc Blasendorf] COH IIII P Téglás misit Bormanno », index p. 2497; cf. Wagner, Dislokation 179; Szilágyi Dák erődrendszer 31 sqq. „ist das Produkt eines Irrtums des Naturwissenschaftlers und Amateur-Archäologen-Epigraphikers aus Deva G. Téglás (*Arch.-epigr. Mitteilungen*, XVI 1893, S. 255, Nr. 16 und *Erdélyi Múzeum*, 1902, S. 400—401): der (im Museum von Blaj [Blasendorf] befindliche) Ziegel trägt den Stempel COH II NV (N ist verkehrt); aus dem N machte Téglás eine II, aus V ein P, wodurch „COH IIII P" entstand, anstelle der tatsächlichen „COH II N(er)V(ia ?)" aus Buciumi (Kreis Sălaj, SCIV, X 1959, S. 315, Abb. 5; *Das Römerlager von Buciumi*, Cluj, 1972, S. 117, Taf. CXXXVII—CXXXVIII); die Cohors IV Pannoniorum ist nur in CIL, IX 3924 belegt, aber nicht in Dakien. — S. 84, Nr. 438 = 442, da es sich um den gleichen Text handelt, hätten sie die gleiche Ordnungsnummer erhalten sollen. — S. 86, Nr. 455 = 218, 457 = 216, 458 = 217; Nr. 454 zu der reichhaltigen Literatur über Ulpius Victor, procurator Daciae Apulensis, CIL, III 1464 (heute im Dorfe Ostrov, Kreis Hunedoara) muß noch die wichtige Abhandlung von A. Stein, *Dacien nach dem Bruderkrieg im Hause des Severus*, „Sonderdruck" aus *Anuarul Comisiunii Monumentelor istorice, Transilvania*, Sibiu, 1942 (Zeitschrift die niemals erschienen ist, bloß der Sonderdruck daraus) hinzugefügt wurde. — S. 88, Nr. 468—470, zu der Cohors Latobicorum könnte (d.h. seit 1974) noch die ALA I LAT[obicorum] in Dakien hinzukommen; es ist dies ein von Székely Z. im Römerlager von Boroşneu Mare (Kreis Covasna) gemachter Fund (SCIVA, 26, 1975, S. 344—345; „A. Alföldy" ist in Wirklichkeit der „ältere Namenvetter" A. Alföldi, und „La parola la Passato" ist „La parola del Passato"; Nr. 471 und 472 müßten vertauscht werden, u.zw. nach der chronologischen Folge der zwei Militärdiplome aus Dakien (Nr. 472 aus dem J. 110, I.D.R., I, S. 74—77; Nr. 471 aus 144, I.D.R., I, S. 112—114). — S. 89 „Auxilia Illyricorum" waren größtenteils (wenn nicht sogar alle) aus Dalmatien und Obermoesien, nur ganz wenige aus Pannonien; ihre vollständige Aufzählung bei dieser Provinz scheint demnach ungerechtfertigt (höchstens unter größtem Vorbehalt); Nr. 477 „Auer(elius)" ist augenscheinlich ein Druckfehler, nicht eine abweichende Schreibweise, wie etwa AVIR(elius) in CIL, III 6255 aus Potaissa (im Museum von Cluj-Napoca); Nr. 478, „CIL, III 8074, n. 6 (Marosvécs): al(a), [I]l(l)yr(icorum); CIL, III 8074, n. 7 (6284) Marosvécs: Al(a) n(ova ?) Il(l)yr(icorum)" ist eine topographische und toponymische Verwechslung: CIL, III 8074,6 stammt aus Orheiul Bistriţei (Burghalle) mit den Buchstaben ABLY, fälschlich anstelle von C I H (isp. mil. ?), 8074,7 (6284) hingegen ist aus Brîncoveneşti (Marosvécs; Mus. Cluj-Napoca) mit „Al(a) N(umeri) Il(l)yr." (vgl. dazu *Activitatea Muzeelor*, Cluj, 1956, S. 130). — S. 90, Nr. 479

numer(us) [I]llyro(icrum)" ist eine abweichende Lesung Gerovs im Diplom *(Klio*, 37, S. 197) statt *Num(erus) Eq(uitum)* , wie auf der Photographie klar zu sehen ist (I.D.R.; I, S. 109—110): die Diplom-Inschrift wird unter Nr. 702 wiederholt, desgleichen Nr. 461 = 532. — S. 92 „C. Chirilă" heißt richtig E. Chirilă (Cluj-Napoca). — S. 99, Nr. 554 ist ein Teil des Textes von Nr. 454 (und sollte als solcher keine eigene Nummer haben; ebensowenig S. 110, Nr. 573 = 536). — S. 112, Nr. 583 „P. Aelio Rasparagano regi Roxolanorum" und Nr. 583 „P. Aelius Peregrinus reg[is] Sarmatarum Rasparagani f(ilius) ---" (CIL, VI32 und 33, in Pola auf Istirien) bezieht sich weder auf Pannonien noch auf ein Nachbargebiet, denn die sarmatischen Roxolanen siedelten im 2. Jhr. östlich von Dakien, irgendwo in der großen Walachei (Muntenia) und der Moldau (über die zwei sarmatisch-römischen „Publii Aelii", vgl. unser Büchlein *Dacia şi Pannonia Inferior*, Bucureşti, 1973, S. 47—48).

PARS ALTERA, Inscriptiones ad res Daciae pertinentes, S. 121—174 legt das Inschritenmaterial in der gleichen Anordnung vor wie für Pannonien; wie schon anfangs gezeigt wurde, ist diese Reihenfolge nicht die günstigste, denn ohne „bella Dacica Traiani" hätte es keine Provinz mehr gegeben und auch keine weitere Informationen darüber. S. 127, in der Liste der Soldaten aus Napoca in Lambaesis, Z. 6 [---]*Catus* könnte das Ende des thrakisch-getischen Personennamens [*Mu*]*catus* sein. — S. 128, Nr. 652, der Weihaltar von Novae (Sištov, Bulgarien) „[Di]anae Aug(ustae) / [s]ac(rum) M(arcus) Ulp(ius) / Napuca / Peregrinus / trib(unus) leg(ionis) I Ital(icae) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)" ist, mitsamt Foto und umfassendem Kommentar *In Memoriam Constantini Daicoviciu*, Cluj, 1974, S. 68—72 veröffentlicht. — S. 132, Nr. 686 „Villiae P[hi]logenis l(ibertae) Sutta Dacae [---] Adiutor [---]" mit Kommentar „iudice Alföldy (PN-Dalm, 303 sq.) Daca nata est ex familia Illyrica, quae in Daciam transmigravit ---"; doch eben im Hinblick auf „Alföldys Urteil" wurde zweimal nachgewiesen, daß es gar nicht sicher sei, ob es sich tatsächlich um eine „Daca" handelt: *Cercetări de Lingvistică*, Cluj, XV 1970, S. 171 und *Dacia*, XV 1971, S. 444 „aber die in Recherches à Salone, I, S. 165 von M. Abramić vorgeschlagene Lesart «Dacae», 1932 von R. Egger wiederaufgenommen, ist nicht wahrscheinlich; die gerade beim Buchstaben C verwischte Inschrift zeigt die klare Spur (den oberen Teil) eines Buchstaben S; also bleibt die Lesart des Dänen J. Broensted (1928) gültig « Villiae P[hi]logenis l(ibertae) Suttae Dasae, L. Clodius Adiutor matri pos(uit) »; *Dasa* ein illyrischer Name, während *Sutta* (Suttius) italisch, nach Dalmatia importiert zu sein scheint". — S. 134, Nr. 693 (CIL, V 7366), Grabinschrift, nach der Lesung von Ritterling (RE, XII 1722) „Aurel(ius) Veteranus benef(iciarius tribuni) laticlavi leg(ionis) XIII gemin(ae) [D]aciae desideratus ---", enthält einen groben, wahrscheinlich eben von Ritterling selbst gemachten Fehler, statt „aciae desideratus" (auf dem Felde, in der Schlacht gefallen), wie Mommsen, Dessau u.a. richtig gelesen hatten *(Anuarul Institutului de Istorie şi Arheol.*, XVIII 1975, S. 54—55). — S. 135, Nr. 702 = 479 (Wiederholung ohne jeglichen Hinweis) mit der gleichen falschen Lesung „numer(o) [I]llyr. " anstelle von NVM EQ [I]LLYR. — S. 136, Nr. 704 = 193 (Wiederholung ohne Hinweis), Militärdiplom CIL, XVI 185, Z. 4 war nicht „[V Bri]tan(nica) equita(ta)", sondern [I Bri]tann(ica) --- (I.D.R., I, S. 132) in der Auxiliararmee der Dacia Porolissensis. — S. 137, Nr. 708 die griechische Inschrift für C. Mestrius Servilianus (ILS, 9472) wurde mit Abbildung und Kommentar im *Anuarul Inst. Ist. Arh.*, XVII 1974, S. 39—41 wiederveröffentlicht; ebenso auch Nr. 709 (die berühmte Inschrift CIL, III 13704 = ILS, 9009, *ibid.* S. 41—45: coh. I F M Bryttonum Malvensis); Nr. 709/a „N(umerus) Syrorum M(a)lvensium", CIL, VIII 9381, von M. P. Speidel 1971 verbesserte Lesung, veröffentlicht zuerst in den *Akten VI. Congr. Epigr.* München (1972), 1973, S. 345—347, dann ausführlicher in *Dacia*, XVII 1973, S. 169—177. — S. 143, Nr. 758—767 „quadriremes Dacicae in classibus Romani," war ein Epithet von rein symbolischem (politisch-propagandistischem) Wert, das einige „Linienschiffen" der römischen Flotten aus den zwei großen Stützpunkten von Ravenna und Misenum, nach der Einverleibung Dakiens, beigegeben wurde, ohne direkte Verbindung mit der Provinz oder den Dako-Geten. — S. 144—158, Nr. 768—819 „bella Dacica" hätten (wie schon erwähnt) an den Anfang gehört, da sie die natürlichen notwendigen Vorbedingungen für das römische Eindringen in das Gebiet links der Unteren Donau darstellen, aus denen sich die Geschehnisse und Angaben der vorausgestellten Inschriften (Nr. 606—767) ableiten usw. — S. 146, Nr. 774/a = 502, die berühmte Inschrift über den Feldzug des C. Velius Rufus durch das Gebiet von Decebals dakischem Königreich zur Zeit Domitians; zu dem von A. Dobó zusammengestellten ausführlichen Literaturnachweis muß noch JÖAI, VII 1904, Bbl. 32 (Ritterling) hinzugefügt werden, wo das strategische Ziel des römischen Militärunternehmens quer durch das Dakerland behandelt wird. — S. 157, Nr. 813, die bruchstückhafte Grabinschrift eines „Alb[i]unus [----]tini f(ilius) dec(urio) [al] ae an [------oc]cisus [in] Dacia ---" (etc.) entdeckt bei Környe in Ungarn *(AnnÉp.*, 1960, 20), hätte auch bei Pannonien erwähnt werden müssen; doch der von A. Dobó hinzugefügte Kommentar „Albinus — ut Mócsy docet (ActaArch. 9, 1958, 407 sqq.) — in ala I Fl(avia) Britannica stipendia fecit, quae bello Traiano Dacico secundo interfuit. Urnam eius commilitones in Pannoniam superiorem secum tulerunt ---" ist zur Zeit unwahrscheinlich, denn

die ala I Flavia Britannica (miliaria) nahm an den Dakerkriegen nicht teil (und ist — soviel man bis heute weiß — in Dakien nicht belegt); bei Mócsy dürfte es sich um eine Verwechslung mit der ala Brit(t)on(um) c(ivicum) R(omanorum quingenaria) handeln; diese ist in Dakien aus den Militärdiplomen von 110, CIL, XVI 163 (I.D.R., I, S. 76) und von 123, *Dacia*, XVIII 1974, S. 156—176 *(InscrPannDac*, S. 50, Nr. 198/a = I.D.R., I, S. 88—92) bekannt. — S. 161, Nr. 823 eine bei Tata in Ungarn gefundene Grabinschrift „Aelio Iustino lib(rario) leg(ati) leg(ionis) I Adi(utricis) --- deced(it) exp(editione) Dacisca ---" gehört eher zu Pannonien (wo der Standort der Legion war) als zu der Provinz Dakien; die „expeditio Dacisca" war vermutlich gegen „freie Daker" gerichtet; ebenso verhält es sich mit Nr. 824, 827, während Nr. 828 und 829 (über Kämpfe gegen Germanen: „victoria Germanica", „bello Germanico") sich bestimmt nur auf Pannonien beziehen und weniger oder überhaupt nicht auf Dakien; desgleichen Nr. 829/2, 831 usw. — S. 163, Nr. 834/a, Nr. 834/a, zwecklose Wiederholung von Nr. 555, wobei eine Beziehung zur Provinz Dakien nicht klar zu ersehen ist und vielleicht überhaupt nicht besteht; Nr. 835 „praef. Symmachiariorum Asturum belli Dacici" kann nur aus der Zeit des Ulpius Traianus sein, nicht aus dem 3. Jh. (Maximinus Thrax?). — S. 164—165, Nr. 837 (das Dekret für Akornion aus Dionysopolis) 838 und 839 (aus Mesambria) sind aus dem 1. Jh. v.u.Z., daher ist es nicht unbedingt nötig, sie für Dakien zu erwähnen. — S. 166, Nr. 841 *(AnnÉp.*, 1947, 35), der berühmte Sarkophag des „M. Ulpius Romanus mil(es) praetor. --- M. Ulpius Celerinus sal(ariarius) leg. I Ad. — interprex Dacorum" aus Brigetio hätte in erster Linie bei Pannonien erwähnt werden müssen und dann in zweiter Linie für das römische Dakien, besonders im Hinblick auf die Möglichkeit, daß die Daker (deren Dolmetscher der romanisierte Soldat war) „freie" Daker aus der Südslowakei (dem alten sog. „Felvidék" waren [?]; das gleiche gilt für Nr. 842 (Ulpius Celerinus salariarius leg. I Adi.). — S. 167, Nr. 847 (CIL, XI 5215/5216) des Publius Aelius Marcellus, mit schöner militärisch-politischer Karriere; hier hätte auch eine ähnliche Inschrift derselben Persönlichkeit aus Apulum (CIL, III, 7795 = 1180) erwähnt werden müssen. — S. 169, Nr. 860 (CIL, II 1180), die berühmte Ehreninschrift aus Hispalis—Sevilla, des Iulius Possessor „curator civitatis Romulensium Malvensium (etc.)" hat eine enorme (größtenteils unnütze) Literatur für das sog. „Problem Malva"; zwei Richtigstellungen sind nötig: „Omagial C. Giurescu" ist von irgendwo falsch übernommen worden (z.B. aus *Oltenia Romană*, ed. III, 1968, S. 242, „in vol. *omagial C. Giurescu*", București, 1944, was auch nicht ganz korrekt ist); die betreffende Veröffentlichung hat den Titel: „În amintirea lui Constantin Giurescu la 25 de ani de la moartea lui (1875—1918)", București, 1944, 562 Seiten. In A. Dobós Formulierung „ad sententiam Daicoviciu accedunt E. Hübner, CIL, II, p. 159; Kornemann; G. Mancini" sind die Zitate in umgekehrter Reihenfolge angeführt, denn tatsächlich war es C. Daicoviciu, der die unrichtige (mutmaßliche) Lesung „M(unicipium) Arvensium" übernommen hatte, die von Hübner (der weder den Stein noch den ausgezeichneten Gipsabguß im Museum von Sevilla kannte) 1869 in Umlauf gebracht und von anderen übernommen wurde, entgegen der richtigen, von H. Kiepert, V. Pârvan, D. Tudor, H. Nesselhauf usw. unterstützten Auslegung. Dies wurde definitiv durch die 1965 und dann im *Magazin Istoric* (București), Nr. 3 und 9 (März, Sept.) 1969 veröffentlichte Fotografie: *civitas Romulensium Malvensium* bewiesen, wodurch die Diskussion über „Romula = Malva" in der Dacia Malvensis endgültig abgeschlossen wurde (vgl. *Anuarul Inst. Ist. Arheol.* Cluj, XVII 1974, S. 44—45). — S. 170, Nr. 863 *(AnnÉp, 1946, 131 = 1960, 374 etc.)* „curia Dacica ex voto posuit" und Nr. 864 *(AnnÉp, 1950, 157)* „curiae duae Traiana Dacica ex voto statuerunt" ist ganz augenscheinlich einfach ein symbolischer Beiname zu Ehren des Sieges über die Geto-Daker und der Errichtung des römischen Dakien, ohne irgendwelche Verbindung mit der „Colonia Ulpia Traiana Augusta Dacica", oder identisch mit dieser (wie man 1960 fälschlich annahm).

Unter den Inschriften „extra fines Daciae repertae" hätten jedenfalls (wenigstens durch einen Hinweis oder eine Ziffer mit *a*) zwei bedeutsame Texte (die von A. Dobó nur bei den „extra fines Pannoniae repertae" analysiert und ausführlich kommentiert wurden) erwähnt werden müssen: Nr. 517 (CIL, VI 1449 = ILS, 1107 = *AnnÉp*, 1969—1970, 13) die Grabinschrift für Marcus Macrinius Avitus Catonius Vindex, der auch *procurator Daciae Malvensis* gewesen war; Nr. 536 *(AnnÉp*, 1956, 124) die reiche und erstaunlich vielseitige Karriere (cursus honorum) des Romano-Pannoniers Marcus Valerius Maximianus, der in Dakien Kommandant der Legio XIII Gemina, der V Macedonica und Prokurator der Dacia Porolissensis war. Bedauerlicher aber ist das Fehlen aus der Sammlung der „Inschriften betreffend Dakien" des Textes eines römischen Afrikaners (aus Algerien): cursus honorum des „Q. Petronius C(ai) f(ilius) Cor(nelia) Novatus praef(ectus) Coh(ortis) [V] Gallor(um), trib(unus) leg(ionis) XIII <I> Geminae, praef. eq(uitum) I Hisp(anorum) Campagon(um), proc(urator) aug(usti) XX her(editatium) per Asiam Phrygiam Lyciam Galatiam patronus coloniae (Iuliae Tubusuctitanae)", *Bulletin d'Archéologie Algérienne*, I (1963—5), Paris, 1967, S. 163—170, von uns mit kleinen Verbesserungen und ausführlicherem Kommentar in SCIV, 21, 1970, S. 157—163 (zitiert in *InscrPannDac*, S. 124 für die Ala Campagonum) wiederaufgenommen: auch von J. Fitz in *Alba Regia* (Székesfehérvár),

XI 1970 [1971], S. 151 behandelt (mit Tilgung als fehlerhaft und überflüssig von „HISP PRAEF EQ I“). Q. Petronius Novatus machte seine Reiterkarriere in Dacia Superior : *1*) praefectus cohortis V Gallorum (in Pojejena, Kreis Caraş-Severin, am Ufer der Donau), *2*) tribunus legionis XIII Geminae (in Alba Iulia — Apulum), *3*) praefectus alae I Hispanorum Campagonum (in Micia — Veţel, Kreis Hunedoara, am Südufer des Unteren Mureş-Mieresch); nachher wurde er Procurator für die Erbschaftssteuer von 5% (vicesima hereditatium) in Kleinasien.

Die oben kurz aufgezeigten Verbesserungen und Ergänzungen (deren Zahl noch vermehrt werden könnte) ergaben sich meist aus der möglichen bibliographischen und dokumentarischen Vielfalt, teilweise aber auch aus Kriterien, die noch nicht endgültig und einheitlich festgesetzt und von der Forschung allgemein anerkannt wurden; jedoch vermindern kritische Bemerkungen und nötige Ergänzungen wie die obigen keineswegs den grundsätzlichen Wert und die unleugbare Nützlichkeit des ausgezeichneten Informations- und Arbeitsmittels, das Prof. A. Dobós Inschriftensammlung für die Geschichte und die äußeren Beziehungen des römischen Pannoniens und Dakiens, sowie für alle donauländischen und „südosteuropäischen“ Provinzen und andere Gebiete des Römerreiches darstellt. Erklärlich (man könnte fast sagen : unausbleiblich) sind gewisse Lücken und Versehen bei einem so vielfältigen und zersplitterten, bruchstückhaften und häufig (zumindest heute noch) unklaren Urkundenmaterial, mit den sich aus seinem Erhaltungszustand ergebenden Fragen und Unklarheiten; kam doch dieses Material über 16—17 Jahrhunderte der Vernachlässigung und der Zerstörungen antiker, griechisch-römischer Ruinen auf dem Gebiet der kaiserlichen Provinzen und Italiens auf uns. Die „minimalen“ Korrekturen und Ergänzungen erweisen aber gleichzeitig, daß die Probleme Pannoniens und Dakiens (unabhängig oder voneinander abhängend) nicht einseitig nur von Pannonien oder „Jazygien“ her völlig wirksam untersucht und gelöst werden können; nötig, wäre eine weitgehendere d.h. „pannonisch-dakische“ Zusammenarbeit. In diesem Sinne könnten andere bibliographische und epigraphische „Kleinigkeiten“ (die an ihrer Stelle durchaus nicht zu vernachlässigen sind, ebensowenig wie die Fehler im Register, Indices), wie auch diejenigen zur Gliederung, Ökonomie und Verteilung des Inschriftenmaterials aus dem Band „Inscriptiones extra fines ---“ dem würdigen Debreciner Autor in freundschaftlicher Weise mitgeteilt werden, um eine möglichst gute Auflage seiner wertvollen epigraphischen Sylloge für das römische Pannonien und Dakien zu erzielen, neben den zukünftigen (in „Inscriptiones extra fines ---“, S. 15 angekündigten) „Studien zur Verwaltung der römischen Provinz Dakien“. Wenn möglich, sollte die Zusammenarbeit sich nicht auf einfachen Briefwechsel, Höflichkeitsformeln, mehr oder weniger freundliche Buchbesprechungen und Berichte beschränken, sondern ausgedehnte und konkrete Formen für eine nützliche Produktion auch in der antiken Geschichtsschreibung annehmen, dem allgemeinen Forstschritt der Wissenschaft im Geiste der ungarisch-rumänischen Freundschaft dienen.

I. I. Russu

URBARIILE ŢĂRII FĂGĂRAŞULUI

[Les « Urbaria» du Pays de Făgăraş], édités par l'acad. D. Prodan, II[e] vol. 1651—1680, Editura Academiei, Bucureşti, 1976, 1020 p.

Quelques années après la parution du premier volume de la collection *Urbariile Ţării Făgăraşului*, l'académicien David Prodan publie un nouvel et massif volume de sources transylvaines, résultat d'une prodigieuse et méticuleuse activité à laquelle il nous a habitués depuis longtemps. Les sources contenues dans le second volume concernent les trois premières décénnies de la seconde moitié du XVII[e] siècle.

Nous employons à dessein la notion de *sources*, étant donné qu'en dépit du titre que porte la collection les matériaux inclus dans ce volume ne sont qu'en partie des « urbaria » proprement dits (dispositions réglementant les rapports entre les maîtres de la terre et les paysans serfs ou corvéables). L'académicien David Prodan explique le caractère plus complexe du deuxième volume par rapport au premier par le fait que, cette fois-ci, sous le nom d'« urbaria » il a cherché à inclure diverses sources, lesquelles, toutes ensemble, sont de nature à jeter de la lumière sur le même complexe, les mêmes rapports féodaux, sous leurs aspects les plus variés. Sans doute, le contenu de ce volume a encore une explication. Pour la période dont il s'agit, les « urbaria » proprement dits sont moins nombreux.

Nous n'avons pas donné ces explications parce que nous considérons le nouveau volume de sources concernant le Pays de Făgăraş comme étant moins important que le premier. Nous sommes convaincus, au contraire, que l'académicien D. Prodan a choisi la voie la plus judicieuse. Par sa composition, le deuxième volume de sources de Făgăraş offre la possibilité au chercheur de reconstituer, étayée d'un matériel plus riche et plus varié, la réalité historique de cette partie de la Principauté autonome de Transylvanie de la seconde moitié du XVIIe siècle. Les inventaires, les comptes, les instructions économiques et d'autre nature, les listes du personnel, militaire ou domanial, les listes de production et de consommation, les longues listes de serfs fuyards et les autres sources offrent vraiment une riche image de la vie d'il y a trois cents ans.

Presque toutes les sources contenues dans le volume se rattachent à la vie du domaine et de la forteresse de Făgăraş qui dépendaient du fisc princier. Bien que relativement peu nombreuses, cette fois-ci encore les instructions princières occupent la première place. Nous ne pouvons que nous rallier à l'affirmation de l'académicien D. Prodan selon laquelle ses instructions conservent leur importance par le fait que « elles nous indiquent comment le seigneur concevait les fonctions de la forteresse et de son domaine, dans quel sens il entendait le fructifier ». En nous les présentant amplement dans son introduction, David Prodan nous dépeint le cadre dans lequel se déployait la vie des habitants du domaine et de la forteresse de Făgăraş, ses plans. Les instructions s'adressaient aux capitaines de la forteresse et aux gérants du domaine. Si les instructions de la princesse Susana Lorántfi du 2 avril 1654 sont plus sommaires et portent seulement sur le recrutement et les obligations des employés domaniaux, des gardes-frontière ainsi qu'au fonctionnement des instances judiciaires, celles de la princesse Ana Bornemisza, de 1675, sont plus amples. Nous faisons toutefois remarquer l'importance pour les historiens du droit des instructions de Susana Lorántfi concernant les instances de jugement. Les instructions d'Ana Bornemisza réglementent surtout l'entretien de la forteresse et de sa garde militaire.

Une place importante parmi les matériaux inclus dans le volume est occupée par les inventaires, bien plus nombreux et plus détaillés que ceux du premier volume. Il nous faut surtout relever la valeur exceptionnelle de l'inventaire de la forteresse et du domaine de Făgăraş dressé entre le 1er et le 31 mars 1956, publié entièrement pour la première fois. Il est si détaillé qu'il nous permet une reconstitution exacte de la forteresse depuis l'entrée et jusqu la dernière pièce. C'est pourquoi les informations qu'il nous fournit sont particulièrement utiles non seulement au chercheur qui étudie les aspects d'histoire économique ou militaire, mais également aux historiens de l'art. A cet inventaire se rattachent directement ceux des années 1665, 1667 et 1673 qui comprennent l'énumération des armes et des munitions de la forteresse de Făgăraş, ainsi que l'inventaire des biens s'y trouvant et celui du bétail et des emblavements allodiaux, dressés le 14 juin 1669. Un nouvel inventaire tout aussi détaillé que celui de 1656 a été dressé en 1676, donc deux décennies plus tard. Une place importante est occupée dans le volume par les inventaires des biens, des emblavements allodiaux, des vins, etc.

Le volume contient une série de matériaux concernant le domaine de Porumbac, parmi lesquels sont particulièrement intéressants les inventaires de 1676 et 1680 et les « urbaria » des mêmes années et de 1674, ainsi qu'une série de registres de biens, d'emblavements allodiaux et de vins, etc.

Le volume contient aussi des matériaux concernant le domaine de Comana.

Il nous faut encore mentionner les comptes privés de l'exécuteur fiscal Petru Réthy entre les années 1662—1676, lesquels portent sur les terres arables, les prés, les prix, la production et la productivité et sur les salariés de la famille avec les conditions de l'engagement et de retribution des domestiques. Les comptes des Réthy ont été inclus dans le volume parce que ses propriétés se trouvaient à l'intérieur de la ville de Făgăraş.

Une place importante est occupée dans le volume par les extraits des journaux de la princesse Ana Bornemisza. On sait que ces journaux ont été pour la plupart publiés par Szádeczky Béla, mais dans une transcription modernisée, de sorte que la réédition des parties concernant le Pays de Făgăraş est tout à fait justifiée, d'autant plus que l'édition de Szádeczky de 1911 est devenue une rareté même dans les bibliothèqes plus importantes. Les comptes d'Ana Bornemisza, nous offrent une imagine complète des unus tirés chaque année de ses propriétés de Făgăraş.

Celui qui étudiera le phénomène de fuite des paysans, les problëmes de demo5rephie et de mobilité démographique et sociale dans la Transylvanie du XVIIe siècle ne pourra se passer de la méritoire publication de David Prodan. Pour appuyer cette affirmation, nous nous rapporterons au document de 1668 qui contient l'audition des témoins portant sur les serfs ou corvéables fuyards du domaine de Făgăraş, Sur l'ordre du prince, une enquête sdr les lieux a été effectuée dans les villages du domaine, les résultats en étant consignés dans un ample compte rendu. La commission d'enquête se déplaçait d'un village à l'autre, convoquait nn nombre

d'habitants et prenait leur témoignage, sous prestation de serment, sur les paysans fuyards. Les témoins ainsi entendus devaient répondre aux questions suivantes : les noms et la condition sociale du fuyard, quand et où il s'était enfui, si l'endroit était connu, et le lieu où il se trouvait au moment de l'enquête. Par ces informations, nous apprenons le nombre des fuyards de chaque village du domaine de Făgăraş (assez important, jusqu'à 42 et même 47 serfs fuyards d'un seul village), les localités où se sont établis ceux-ci et souvent aussi les noms des nouveaux maîtres.

Un important nombre de sources concernent les prêtres des villages du Pays de Făgăraş et l'école roumaine créée par Susana Lorántfi à Făgăraş. C'est ainsi que des instructions portant sur la visite canonique des prêtres roumains du Pays de Făgăraş, émises par Susana Lorántfi le 2 avril 1657, et sur la visite canonique effectuée en février 1658, nous apprenons une série d'informations sur le niveau de formation des prêtres, et s'ils savaient écrire et prêcher en roumain. Il résulte des instructions susmentionnées que ceux qui ne savaient pas suffisamment écrire et dire la messe en roumain devaient être envoyés à l'école roumaine de Făgăraş. Un intérêt particulier est présenté par le statut de l'école roumaine de Făgăraş, confirmé par la princesse le 3 avril 1657. Il résulte de ces instructions que l'école roumaine jouissait « des mêmes immunités que l'école hongroise », que l'accent devait être mis sur l'appropriation de la langue roumaine, l'instituteur ayant pour première tâche d'apprendre « aux petits et aux grands » à écrire et à lire, pour pouvoir se servir du Nouveau Testament, du Psautier et du Catéchisme, édités en roumain à Alba Iulia. L'école roumaine de Făgăraş avait, dans la vision de la princesse Susana Lorántfi, la tâche de préparer des prêtres, des chantres et des instituteurs roumains pour les villages roumains du domaine de Făgăraş. Le volume contient aussi d'autres documents concernant cette école, tels les actes émis par le prince Michel Apafi en mars et juin 1662, relatifs à la rémunération de l'instituteur de l'école, Mihail Silvaşi, au contrôle à effectuer pour le bon, fonctionnement de l'école, ainsi que des documents portant sur l'approvisionnement de l'école, la nourriture des enfants, etc. Tous ces matériaux sont très importants pour ceux qui étudient l'histoire de la culture roumaine au XVIIe siècle.

Nous pourrions certainement continuer la présentation du contenu des sources comprises dans le volume, mais nous sommes convaincu que les exemples que nous avons donnés prouvent suffisamment l'importance exceptionnelle du volume publié par l'académicien David Prodan. Si nous y ajoutons le fait qu'il est réalisé avec toute la rigueur scientifique et au niveau le plus élevé des exigences qui doivent caractériser de telles éditions de sources, nous croyons avoir dit ce que nous étions tenu de constater lorsque nous avons assumé la tâche d'apprécier à sa réelle valeur le deuxième volume de l'ouvrage *Urbariile Ţării Făgăraşului*. Mais au-delà de la grande importance des sources et de la vigueur avec laquelle elles ont été éditées, il nous faut relever la précieuse introduction de David Prodan, étude utile aux chercheurs et à tous ceux qui prendront ce livre pour guide. Et cela pas seulement parce que l'auteur est le meilleur connaisseur de l'histoire du Pays de Făgăraş de l'époque de la féodalité avancée, mais également par le fait qu'il esquisse les principales directions dans lesquelles peuvent être mis en valeur des matériaux inclus dans ce volume par une étude monographique.

En conclusion, nous ne pouvons que répéter une fois de plus ce que nous avons écrit à l'occasion de la parution du premier volume, à savoir que cette collection due à l'académicien David Prodan constitue une publication fondamentale de sources pour l'histoire de la Transylvanie de l'époque de la féodalité avancée. Nous nous rendons compte dès maintenant que l'histoire démographique, économique, sociale et culturelle-institutionnelle de la Transylvanie du XVIIe siècle ne pourra être écrite que lorsque nous disposerons, pour toutes les zones de cette province, de collections semblables à celle que David Prodan a élaborée pour le Pays de Făgăraş

Ludovic Déményi

DIMITRIE CANTEMIR (1673–1723), Ankara, 1975, 115 p.

Lors de la commémoration, en 1973, du troisième centenaire de la naissance de Démètre Cantemir, la Commission nationale turque pour l'Unesco décida de publier un volume consacré à cette remarquable personnalité, ouvrage nécessaire et depuis longtemps attendu en Turquie par les milieux spécialisés, aussi bien que par le grand public — comme le souligne à juste titre le professeur B. Tuncel, président de la Commission. Paru en turc, ce volume réunit les contributions précieuses des professeurs B. Tuncel, M. Berza, I. B. Sürelsan.

L'étude *Dimitrie Cantemir ve türkler* (Démètre Cantemir et les Turcs, p. 5—46) signée par le pr. B. Tuncel, offre une vue complète des recherches consacrées à l'œuvre complexe de

Cantemir, avec une attention spéciale accordée aux études parues en Roumanie à ce sujet. Par rapport à cette ample bibliographie roumaine, B. Tuncel constate que l'historiographie turque n'a pas accordée à Cantemir la place qui lui était due ; les rares écrits qui le concernent sont soit incomplets, soit entachés de partialité. L'auteur de l'étude souligne le fait que par son érudition, ainsi que par ses multiples manifestations dans le domaine culturel, le prince roumain Cantemir est un véritable encyclopédiste vivant à l'aube du XVIIIe siècle. Comme de juste, B. Tuncel s'arrête tout particulièrement sur *Incrementa atque decrementa aulae othomanicae* (1300—1683), appréciant comme injustes et non-fondés les points de vue de certains historiens turcs et étrangers qui nient ou ignorent sa valeur historique ; or, le pr. B. Tuncel estime que cette histoire de l'Empire ottoman est le premier ouvrage systèmatique, construit suivant un plan bien conçu, qu'on puisse citer dans ce domaine, tout en étant aussi l'une des œuvres d'envergure de Cantemir, ainsi que de la culture orientale en général. En établissant une comparaison entre Cantemir et les écrivains étrangers qui ont traité de l'histoire ottomane, le pr. Tuncel considère la vision du prince plus large, car il précise les liens chronologiques entre les divers événements qu'il examine dans leur contexte social et économique et son exposé est d'autant plus précieux qu'il met à contribution quantité de sources turques, un certain nombre de sources occidentales et surtout ses propres observations. Retenons d'ailleurs la remarque du B. Tuncel qui écrit : « la partie la plus intéressante du livre, celle qui gardera à jamais sa valeur, est celle des notes développées presque à chaque page se rapportant aux traditions, aux coutumes, à l'organisation, aux personnalités en vue, aux monuments ». B. Tuncel est d'avis que cette œuvre de Cantemir est d'une telle valeur pour la connaissance de l'histoire du peuple et de la civilisation turque que, son édition intégrale en turc aurait été nécessaire. D'après le pr. Tuncel « les Turcs ne peuvent certes, vouer à l'oubli une œuvre liée à leur propre histoire ».

Dans *Kantemir'e saygi* (Hommage à Cantemir, p. 49—72), le Pr Mihail Berza met en lumière les traits saillants de la vie, de l'activité politique et de l'œuvre du prince. En présentant la vie culturelle de la société roumaine au milieu de laquelle Cantemir a commencé sa formation intellectuelle, le Pr M. Berza affirme que « fils d'un pays aux racines profondément plantées dans la culture traditionnelle, dès sa jeunesse, Cantemir s'est identifié de tout son être avec cette culture » ; ce fonds traditionnel devait s'enrichir ensuite pendant les années passées à Istanbul. Du fait de sa formation, Cantemir a été à même de dominer l'ample interférence des deux grands courants culturels, oriental et occidental, qu'il a su fondre dans son œuvre, qui garde son caractère européen. Cantemir s'est révèle un écrivain laïque, nourri du désir de pénétrer la réalité et d'interpréter les phénomènes de la société sans le dogmatisme théologique ; il est préoccupé de créer dans la langue maternelle une terminologie philosophique et scientifique. Partant de la manière critique dont Cantemir valorise les sources et ses propres observations, M. Berza pense qu'on peut le considérer à juste titre comme le meilleur analyste de son temps. Le Pr M. Berza apprécie la contribution de Cantemir à l'histoire de l'état ottoman, le livre d'Islam — ouvrage qui n'a pas été suffisament étudié — et ensuite il insiste sur l'œuvre du prince concernant l'histoire roumaine. En affirmant hautement l'origine latine commune des Roumains des trois principautés, Cantemir lia son nom à un problème fondamental de l'histoire roumain. Si en tant que prince régnant il a failli à son dessein de rendre la liberté à son peuple, le fait de lui avoir fait connaître son grand passé historique, par les ouvrages qu'il publia en latin, donne le droit à Démètre Cantemir d'inscrire son nom parmi ceux des « pères de la Nation », avec tous ceux qui ont contribué à la fondation de la culture nationale roumaine. Le texte de cette étude du Pr M. Berza fut présenté au Colloque de l'AIESEE réuni à Istanbul en octobre 1973 et paraîtra en français dans les Actes de ce colloque, qui se trouvent sous presse.

Quant à la troisième contribution de l'ouvrage que nous présentons, il convient de souligner l'inédit de certaines données d'archives que son auteur, I. B. Sürelsan, a su mettre à profit dans *Kantemiroğlu ve türk musikisi* (Cantemir et la musique turque, p. 73—115). L'étude offre le tableau de la notation musicale créée par Cantemir, ainsi qu'une liste comprenant trente titres de ses compositions musicales (perşevi, saz) et la transcription de deux des compositions du prince. I. Sürelsan rallie l'opinion qui considère Cantemir l'un des compositeurs originaux de musique turque, des plus appréciés en Turquie ; son étude s'inscrit dans la série des études parus aussi bien en Roumanie qu'en Turquie concernant l'œuvre musical du prince roumain. D'ailleurs, le Pr B. Tuncel considère que la création musicale de Cantemir devrait faire l'objet d'une étude monographique et d'une publication complète.

A la fin de ce volume (p. 109—115) on trouve un article du journal « Cumhuriyet » (le 12 septembre 1974), signé par S. L. Meray, où sont reproduites deux narrations de Cantemir.

Les articles de présent volume contribuent à situer l'humaniste, que fut Cantemir, aussi bien dans la culture roumaine que dans la culture universelle.

Anca Ghiață

RAPPORTI VENETO-UNGHERESI ALL'EPOCA DEL RINASCIMENTO, a cura di Tibor Klaniczay, Akadémiai Kiadó, Budapest, 1975, 438 p., 8 pl.

Trois ans après la première rencontre des historiens hongrois et italiens, dont les travaux avaient fourni matière à un beau volume intitulé *Venezia e Ungheria nel Rinascimento* (Firenze, 1973), la collaboration de la Fondation vénitienne Giorgio Cini, l'initiatrice de cette série d'entretiens, et de l'Académie Hongroise des Sciences a donné lieu à un second colloque qui a réuni à Budapest des savants des deux pays. Le recueil qui vient de paraître par les soins du directeur du Centre de recherches sur la Renaissance, le Professeur Tibor Klaniczay, publie les vingt-cinq communications présentées à cette occasion, groupées en quatre sections, selon les thèmes suivants : « Giano Pannonio e l'umanesimo del Quattrocento », « Economia e società », « Vicende diplomatiche, politiche e militari » et finalement « Aspetti della vita intelettuale nel Cinquecento ». Les notes de la plupart des contributions renvoient le lecteur au premier volume, dû en partie aux mêmes auteurs, et sur la jaquette du livre s'étalent les titres de trois autres ouvrages qui traient de sujets rapprochés du sien. Ceci pour nous rappeller que l'intérêt pour l'histoire des rapports italo-hongrois, tout en ayant une longue tradition en Hongrie, n'a cessé de croître au cours de ces dernières années. Les progrès sont aussi ailleurs : la haute qualité de l'érudition déployée par nos collègues magyars en témoigne suffisamment. Car, autant le dire d'emblée, ces études représentent une riche moisson de documents indispensables à l'intelligence de la société médiévale hongroise ainsi que de suggestions utiles à toute recherche sur la même période de l'histoire de ce Sud-Est européen auquel la Hongrie est extérieure sans y être étrangère. Aussi longtemps que furent assujetties à la Couronne de St. Etienne des provinces telles que la Dalmatie, la Croatie, la Bosnie, le Banat et la Transylvanie, la politique des Arpadiens et de leurs successeurs de la dynastie d'Anjou a été étroitement mêlée aux affaires des Balkans.

Les organisateurs du colloque ont voulu dédier la première partie du programme à l'humaniste Janus Pannonius, le cinquième centenaire de sa mort ayant été marqué par une commémoration en 1972. Le rayonnement de cette personnalité représentative pour les contacts intellectuels entre l'Italie et la Hongrie du XVe siècle s'est étendu au-délà de son entourage immédiat, à la cour du roi Mathias Corvin. Ainsi, le Pr Tibor Kardos reconstitue minutieusement le milieu des lettrés vénitiens auquel Pannonius, élève de Guarino Veronese à Ferrare, fut redevable de sa culture politique. C'est le cercle d'amis de Francesco Barbaro qui s'instruisaient dans la science du gouvernement en lisant Plutarque et Isocrate, ce dernier étant fréquemment imité par les *specula principis* byzantins. A travers Guarino, lui-même disciple de Manuel Chrysoloras, on rejoint Byzance et sa tradition encore vivante dans « l'humanisme d'Etat » vénitien. Sont cités les éloges apportés par Pannonius à la constitution de la République, ainsi que d'autres preuves de son attachement pour Jacopo Antonio Marcello, podestat de Padoue, qui fut également le protecteur de Philelphe.

L'essai du pr Raoul Manselli de reconnaître les caractères originaux de l'humanisme aulique lié à la personne de Mathias Corvin est singulièrement présenté comme « primo tentativo di un bilancio », malgré les nombreux aperçus synthétiques qui l'ont précédé, tandis que les termes de comparaison ne sont pas pris à l'humanisme *européen* (autre promesse contenue dans le titre), mais au seul humanisme italien. Néanmoins, le caractère restreint du milieu social touché par ce phénomène est justement souligné. La fécondité de son action en profondeur demeure une hypothèse.

Afin de préciser davantage le concept d'humanisme « italien » et le modèle présumé de l'humanisme hongrois, le pr Sante Graciotti a étudié la littérature napolitaine et aragonaise du XVe siècle, en montrant comment le thème de propagande du « césarisme » a pris naissance à l'époque où les cités italiennes commençaient à perdre leurs libertés républicaines. L'exemple particulier d'Alphonse d'Aragon, prince entouré de lettrés et dont Mathias épousa la petite-fille, semble avoir inspiré l'attitude de ce dernier à l'égard de ses thuriféraires italiens. La leur envers lui emboîta le pas à l'historiographie du « magnanime » roi de Naples.

Histoire de l'art et histoire du livre viennent à l'appui des recherches du pr Zoltan Nagy concentrées sur la figure du chef de file de ce précoce humanisme hongrois, Jean Vitéz de Zredna, évêque d'Oradea en Transylvanie, puis archevêque-primat d'Esztergom, qui, en créant une bibliothèque et un observatoire et en accueillant les astronomes Galeotto Marzio, Johannes Müller (Regiomontanus) et Martin Bylica, fit de ces deux centres ecclésiastiques des avant-postes de la Renaissance en Europe Centrale, des points de contact entre les cultures italienne, allemande et slave. L'analyse des fresques du palais d'Esztergom y retrouve des thèmes traités

dans la peinture contemporaine de Rimini, de Florence et de Ferrare : ce sont des représentations des Travaux, des Vertus, du Zodiaque et des Planètes. Meme s'il est, peut-être, exagéré de supposer que Copernic ait subi l'influence de Pannonius, dont on nous dit qu'il avait eu l'intuition d'un système « hélio-dynamique » très proche de la doctrine du savant polonais, les tables astronomiques et les cartes célestes sont suffisantes pour fournir l'évidence des préoccupations astronomiques qui nourrissaient la pensée philosophique de Vitéz et expliquer les sujets que le prélat avait choisis pour la décoration de sa résidence.

Avec la communication de Mme Klara Csapodi-Gardonyi nous sommes encore dans le domaine de l'histoire de l'art : il s'agit de la dépendance des enluminures des manuscrits de la bibliothèque de Mathias Corvin par rapport aux xylogravures illustrant les incunables de Venise. Une étude attentive des vestiges de la riche collection royale éparpillée à travers l'Europe en comparaison avec les œuvres des artistes vénitiens a conduit l'auteur à plaider contre l'originalité du soi-disant « style de Bude ». Le plus convaincant des exemples est celui d'une scène imitée par deux miniaturistes de cette école et dont le prototype se trouve être un relief en marbre du IIe siècle copié par un élève de Ghirlandajo.

Le chapitre consacré à l'histoire économique et sociale débute avec les pages du pr Zs. P. Pach rendant sa véritable portée à la politique commerciale de Louis d'Anjou après la paix de Zara (1358) qui établissait la domination de la couronne hongroise sur la rive orientale de l'Adriatique. A l'encontre des nombreux historiens qui avaient embrassé avec trop d'empressement les vues de Heyd sur l'importance de la voie de commerce reliant Zara à la Hongrie, l'auteur revient à la théorie qui accentuait l'importance de la Transylvanie pour le transit des « res maritimae » entre la côte de la mer Noire et la Hongrie. C'est la conclusion qui s'impose après un examen détaillé des chartes délivrées par le roi Louis aux villes de Sibiu (en 1367 et 1370) et de Braşov (en 1370, renouvelée par Sigismond de Luxembourg en 1395). D'autre part, le dessein du monarque d'attirer les marchands saxons en direction de Zara ne paraît pas avoir été réalisé, car la route la plus courte de Venise à Zagreb passait par Senj (au nord de Zara) ou suivait l'itinéraire Gorizia-Ljubljana-Pettau. On n'hésitera pas à relire cet exposé judicieux où la clarté le dispute à la précision.

La présence d'une étude sur la formation de la rente féodale dans le Péloponnèse aux XIVe et XVe siècles étonne un peu dans ce recueil intéressant surtout l'histoire hongroise, mais le pr Antonio Carile a dû penser au fait que la principauté de Morée était à l'époque un fief angevin, possédé par la branche de Tarente de cette maison de Sicile dont furent issus deux rois de Hongrie, en attendant que Venise étendît son protectorat sur une grande partie de cette région. Le texte est accompagné d'un relevé synoptique du régime des terres en Messénie, Elide, Céphalonie, Achaïe et dans la châtellenie de Corinthe, demontrant, là où les documents le permettent, l'évolution des obligations des paysans.

La communication de Mme Zsuzsa Teke concerne l'activité commerciale des Vénitiens en Croatie et en Slavonie au XVe siècle. A partir d'un certain moment, la République a importé de Senj le fer extrait de Carinthie et travaillé au Frioul. Nous sommes renseignés sur la circulation de la « moneta veneta » à Zagreb. En même temps, il est question des hommes d'affaires hongrois établis à Venise et y pratiquant le commerce des tissus orientaux (le cas de Nicolas de Salgo en 1437).

Le problème de l'export de bétail hongrois nécessaire à l'approvisionnement de la République, au sujet duquel il y a peu d'informations du XVe siècle, a été traité pour le siècle suivant par le pr Ugo Tucci, à grand renfort de documents inédits. On souhaiterait consacrer plus de place à ce minutieux travail de 25 pages qui présente, aux yeux des spécialistes roumains, un très grand intérêt. En effet, une référence à des actes de l'Archivio di Stato de Venise (voir p. 161, n. 40) signale le projet d'Iseppo de Francesco en 1560 de faire venir à travers la Hongrie des bœufs de Moldavie. Pour le nombre de ces animaux, il est á noter que le même marchand se chargeait, dix ans après, de fournir 17 000 têtes de bétail par an. Quant à l'itinéraire devant être parcouru, le document résumé par M. Tucci mentionne comme point de départ la ville de Tîrgovişte, en Valachie, après quoi les troupeaux allaient s'acheminer, par Pécs et Szigetvar (?), vers Pettau. Les droits de péage sont partout indiqués avec précision : entre autres, la taxe levée par le prince de Valachie était de 10 sous de Venise par tête de bétail (les Turcs en percevaient 25 au passage du Danube). En Moldavie, les deux tiers du troupeau appartenaient au prince, le reste aux boyards qui tiraient de l'élevage d'importantes ressources. L'auteur ajoute : « Non sembra che questo progetto di importazione diretta dalla Moldavia abbia avuto seguito, per quanto il Collegio si fosse dichiarato favorevole ». Toujours est-li que les affaires florissantes des importateurs vénitiens de bétail eurent á souffrir d'abord de la guerre de Chypre (1570—1573) et ensuite de la guerre austro-ottomane (1593—1606). Pour ces épjsodes on se reportera aussi aux résultats atteints par les recherches de Mme Vera Zimanyi (ce sont à peu près les mêmes

que ceux donnés par M. Tucci, en s'appuyant sur une documentation plus abondante). On constate que, lorsque Rodolphe II défendit aux fournisseurs de Venise établis à Pettau d'acheter du bétail de Hongrie, dans l'intention de faire refluer ce commerce vers Vienne, ses dispositions furent suivies par les princes de Transylvanie, de Valachie et de Moldavie qui venaient de reconnaître la suzeraineté de l'empereur.

M. György Bönis dégage la signification de l'activité des vicaires italiens en Hongrie, où ils présidèrent des tribunaux ecclésiastiques pendant une vingtaine d'années, à la fin du XVe siècle et au début du XVIe. Un formulaire de l'officialité primatiale hongroise, découvert par l'auteur à la Bibliothèque Batthyany d'Alba Iulia, permet de voir, dans les cas cités devant la plus haute cour d'église, comment ces juristes, la plupart venus de Ferrare à la suite d'Hippolyte d'Este, appliquaient le droit canonique.

Les architectes militaires forment une autre catégorie de techniciens italiens ayant servi l'Etat hongrois et la Principauté de Transylvanie au XVIe siècle. La liste chronologique dressée par M. Endre Marosi en compte bien 57 dans l'intervalle compris entre 1541 et 1593. Certains ont séjourné en Transylvanie : par exemple, Francesco de Spazio a fortifié Oradea en 1547, de 1550 à 1556 on rencontre à Baia Mare l'architecte Felice de Pise, tandis qu'un autre Pisan, Sigismondo de Pretta, travaille à Timişoara avec Andrea de Trévise et Martino de Spazio, et à Murany, dans le Banat, avec Giovanni Maria de Specie Casa. Alessandro Cavolini qui a construit les remparts de Lipova en 1551—1552 peut être identifié avec Alessandro d'Urbin qui, l'année suivante, trouva la mort en Valachie où il avait été appelé pour y exécuter des travaux de fortification, après avoir visité dans le même but la passe d'Oituz (sur ce « magister Alexander », voir A. Veress, *Documente privitoare la istoria Ardealului, Moldovei şi Ţării-Româneşti*, I, Bucarest, 1929, pp. 72, 74, 124). A Satu Mare, Antonio Voltolino avait été précédé, dès 1569, par Giulio, un des frères Baldigara. Il serait utile de comparer ces données avec les résultats des recherches d'Andrei Kovacs et Mircea Ţoca, récemment publiés (*Arhitecţi italieni în Transilvania în cursul secolelor al XVI-lea şi al XVII-lea*, Studia Universitatis Babeş — Bolyai. Historia, 18, 1973, 2, pp. 19—36).

On revient à une époque plus ancienne, au début du XVe siècle, avec une pénétrante étude des conditions diplomatiques du conflit qui opposa la République de Venise à l'empereur Sigismond au sujet de la Dalmatie. Outre les intérêts concrets, s'y affrontent deux mentalités politiques : la légitimité médiévale et, telle que l'a formée la Renaissance, la raison d'Etat, plus encline aux négociations qu'à la guerre : sur ce point la démonstration du pr Alberto Tenenti est décisive.

L'étude de M. Tino Foffano sur la participation du légat pontifical Branda Castiglioni à la croisade antihussite éclaire aussi, grâce à un document inédit de l'Ambrosienne, le rôle d'intermédiaire dans les relations de Filippo Maria Visconti avec Sigismond tenu par le cardinal. Jointe à ces considérations, l'identification d'un portrait de Jean Hunyadi, dans sa jeunesse, peint par Masolino da Panicale ne manquera pas d'éveiller un vif intérêt. Cependant, on nous fait savoir que les fresques de Castiglione Olona sont en train d'être restaurées, ce qui, provisoirement, empêche tout contrôle.

Un tableau de la politique extérieure de Mathias Corvin est esquissé de main de maître par le pr Lajos Elekes, en accordant une attention particulière aux rapports avec la papauté et avec les autres puissances italiennes : Venise, Naples, Milan, rapports qui reflètent l'habileté du roi de Hongrie soit à circonvenir les neutres, afin d'obtenir des trêves par leur entremise, soit à gagner des alliés prêts à se dresser derrière ses adversaires. Spécialiste chevronné de ces questions, le pr Elekes met en lumière la cohérence des plans du second Hunyadi avec sa politique intérieure. De ce point de vue, il maintient sa périodisation du règne de Mathias en trois étapes (1458—1465/1470 ; 1470—1480 ; 1480—1490) qui ressemble à celle proposée en 1957 par l'historien roumain B. T. Câmpina pour la politique d'Etienne le Grand, prince de Moldavie (1457—1472 ; 1473—1488 ; 1489—1504). Cette évolution parallèle n'est pas pour étonner, car les mêmes raisons extérieures et intérieures ont fait recourir presque aux mêmes solutions ces deux grands politiques qui s'acharnaient en même temps à consolider l'indépendance de leurs pays et la monarchie centralisatrice. C'est dommage que les relations d'Etienne le Grand avec les Etats italiens n'aient pas encore été, que je sache, retenues comme sujet de thèse par quelque jeune chercheur, du livre que P. Cancel se proposait d'écrire n'ayant jamais paru qu'un seul chapitre.

Justement, les travaux de Cancel et de Iorga sur Etienne le Grand sont cités avec éloges par M. Lajos Tardy dont la communication se rapporte aux ambassades envoyées en Hongrie de Perse et de Géorgie (Kakhétie). La médiation vénitienne, représentée au XVe siècle par les missions de Caterino Zeno, Paolo Ogniben et Giovanni Dario, jouera encore un rôle à l'époque

où Sigismond Bathory et Simon de Géorgie auront conclu une alliance contre l'Empire ottoman. Une étude du même auteur sur le même thème a paru dans la revue de « kartvélologie » Bedi Kartlisa, XXV, 1968, pp. 111—128.

Buda, Vienna e Venezia: i problemi militari e politici del rapporto tra Europa e i Turchi (1521—1532), c'est le sujet traité par M. Gyula Razso qui fait voir comment la rivalité des Jagellons et des Habsbourg, puis celle de Ferdinand et de Szapolyai, ont mené à la défaite de Mohacs et, ensuite, ont rendu impossible un redressement de la situation.

Au centre de l'enquête de Mme Agnes Szalay-Ritook à propos des sources sur l'occupation de la Transylvanie par les troupes de Ferdinand de Habsbourg se trouve un secrétaire italien du général Castaldo, Francesco degli Strepati, l'auteur de mémoires bassement flatteurs pour son maître et qui ont eu plus tard une fortune imméritée.

Depuis le livre de P. Costil sur Dudith, l'intérêt des érudits pour cet humaniste hongrois (si l'on veut bien, sinon croate) n'a pas fléchi : la brillante communication du pr Cesare Vasoli en est la preuve la plus récente. La dispute scientifique sur les comètes (1577—1580) vit intervenir non seulement André Dudith, mais ses amis Giovanni Michele Bruto et Marcello Squarcialupi, appartenant à un milieu intellectuel qui, en Transylvanie comme en Pologne, associait le scepticisme à l'égard de l'astrologie au rationalisme religieux. Squarcialupi, le plus énergique polémiste de cette savante compagnie, était d'ailleurs très proche des antitrinitaires (Cantimori lui-même le considère comme tel).

Le mouvement antitrinitaire est évoqué par trois contributions de premier ordre, celles de MM. Laszlo Makkai, Valerio Marchetti et Antal Pirnat. M. Makkai se penche sur un écrit du théologien calviniste Peter Juhasz Melius pour mettre en valeur la pensée du prédicateur Tamas Arany, sans en surévaluer toutefois l'originalité (on y trouve l'écho des idées de Sébastien Franck, Stancaro, Karlstadt et Camillo Renato). Une explication de la diffusion en Transylvanie des traités théologiques de Lelio Sozzini *(Brevis explicationi primum Ioannis caput)* et de son neveu Fausto *(Explicatio primi capitis Ioannis)* est avancée par M. Marchetti avec une vigueur polémique qui n'enlève rien à la netteté de ses vues. La paternité du second texte est définitivement retirée à Johann Sommer pour être rendue à Socin. Pour sa part, M. Pirnat donne au désaccord entre Sommer et Biandrata une justification difficilement admissible : « Sommer viveva in condizioni piccolo-borghesi estremamente modeste », ce qui lui aurait attiré le mépris de Biandrata. Aucune mention n'est faite de la tentative d'ouvrir la Moldavie aux unitariens sous le bref règne de Jacques Basilikos Héraclide (1561—1563) : pourtant, Sommer et Dionisio Avolo (jusqu'à présent tenu pour un Espagnol nommé Denis d'Avalos) étaient des rescapés de cette aventure qui avait fini tragiquement, ainsi que le propre fils de Celio Secondo Curione, Orazio, secrétaire du « despote » de Moldavie. En revanche, on cite les documents édités par Veress qui attestent la présence de Niccolo Paruta à Cluj en 1573. Comme j'ai fait usage de cette même lettre de Biandrata que je suis heureux de voir à présent commentée par M. Pirnat dans mon rapport à un colloque de la Fondation Cini en 1971 (publié dans le volume *Il Mediterraneo nella seconda metà del' 500 alla luce di Lepanto*, Firenze, 1974, voir p. 315, n. 103), l'affirmation de l'auteur selon laquelle « la letteratura specializzata ha trascurato sinora di sfruttare questa fonte » me surprend un peu.

A l'humanisme du XVIe siècle se rattachent également les pages de M. Laszlo Mezey sur l'Augustin platonicien Agostino de Vicence, qui a vécu en Hongrie entre 1512 et 1518. La comparaison entre la version de 1585 du *Calepin* et le *Dictionnaire* (1595) de F. Vrančić a permis au pr J. Balasz de préciser les mérites de lexicographe acquis par ce Croate qui fut successivement soldat (et ingénieur militaire), juge, secrétaire aulique et homme d'église, voyageant plusieurs fois en Italie.

Quelques problèmes relatifs à l'œuvre du grand poète lyrique hongrois Valentin Balassi (surtout *Szép magyar komédia)* ont été approfondis par M. Amedeo di Francesco qui y découvre l'inspiration d'*Amaryllis*, pastorale de Cristoforo Castelletti. A la recherche des modèles on pourrait remonter jusqu'à Pétrarque. Sont passés en revue les principaux poèmes contemporains des littératures dalmato-ragusaine et polonaise.

Pour finir, M. Giorgio Ferrari et deux de ses collaborateurs nous offrent une liste « préliminaire » des manuscrits de la Bibliothèque Marcienne concernant, de près ou de loin, l'histoire de la Hongrie : chronique, sermons, discours, épistolaires, relations d'ambassadeurs.

Il est trop tôt pour tirer des conclusions générales. En effet, les discussions ne sont pas closes avec le volume. C'est un mérite des participants de ce colloque, dont les réflexions souvent suggestives ouvrent la voie aux recherches prochaines.

Andrei Pippidi

TEODOR VÂRGOLICI

ECOURILE LITERARE ALE CUCERIRII INDEPENDENȚEI NAȚIONALE

(Les échos littéraires de la conquête de l'indépendance nationale)—Editura Eminescu, 1976, p. 304.

Sous le titre *Ecourile literare ale cuceririi independenței naționale* (Les échos littéraires de la conquête de l'Indépendance nationale), l'historien et critique littéraire Teodor Vârgolici a inauguré la série des nouveaux ouvrages consacrés à l'anniversaire du centenaire de la guerre d'indépendance de la Roumanie.

Au long de trois cent pages et plus, précédées d'un enthousiaste prologue et d'un érudit aperçu des traditions littéraires de l'idée de l'indépendance nationale, l'ouvrage de Teodor Vârgolici, paru aux Editions Eminescu, présente les principales créations roumaines consacrées à la lutte pour l'indépendance du peuple roumain.

Le but poursuivi par l'auteur, tel qu'il l'avoue dans le « prologue » de son ouvrage, a été celui de réaliser « une image d'ensemble, à reflets prismatiques », des échos suscités par cette lutte dans la conscience et les créations littéraires de nos écrivains.

Celles-ci commencent, comme de juste, par souligner les échos enregistrés dans la poésie populaire de l'époque, rassemblés dans différents recueils, dont Vârgolici utilise notamment ceux signés par C. Rădulescu-Codru, St. Tuțescu et I. T. Kirileanu, Tudor Pamfile, G. Alexici, Cristea Barbu Bucur, Gh. Ciobanu et autres folkloristes.

La voie vers la présentation des œuvres dues aux poètes intellectuels est ouverte par une ample analyse de l'attitude civique des écrivains contemporains de la guerre qui ont mis leur talent au service de l'idée de la liberté, de l'indépendance et de l'unité nationale, s'identifiant tout comme leurs devanciers avec les aspirations fondamentales du peuple roumain.

Cette série est inaugurée par l'évocation de Mihail Eminescu lequel affirmait dans un article du journal « Timpul » que l'indépendance nationale du peuple roumain est « la somme de notre vie historique ». D'autres articles relevés par l'auteur se réfèrent à l'admiration et à la reconnaissance du poète envers les « dorobanți » et les « călărași » de Grivitza et de Plevna.

C'est avec une documentée et patriotique insistance que l'on souligne la création de Vasile Alecsandri — le grand poète de l'Union et de l'Indépendance de la patrie — concrétisée dans les odes et les ballades *Le Balkan et le Carpate*, *Ode aux soldats roumains*, *Peneș Curcanul*, *Le sergent* et autres, recueillies en 1878 dans le volume *Nos soldats*, réédité depuis lors plusieurs fois. Une attention pleinement justifiée est accordée aussi à Alexandru Macedonski, l'auteur des poèmes *Le vent du printemps*, *L'armée roumaine*, *L'étendard* ainsi que de plusieurs articles d'attitude enthousiaste publiés dans le journal « Vestea » (La Nouvelle). Dans le chapitre *La voix des poètes*, on souligne les contributions d'écrivains tels que George Sion, Iacob Negruzzi, Ioan Nenițescu, auteur de la poésie *Fils de lions*, George Baronzi et autres.

On présente en même temps sous une admirable lumière la solidarité nationale des écrivains de Transylvanie, George Barițiu, Iosif Vulcan, Petre Dulfu, Timotei Cipariu, Zaharia Boiu pour lesquels la guerre de 1877 a constitué non seulement la guerre de l'Etat roumain mais celle de tous les Roumains reliés par une indestructible solidarité patriotique.

Un ample chapitre est consacré à la dramaturgie, l'auteur relevant la vigueur et la signification patriotique de certaines pièces comme *A Plevna* (George Sion), *Curcanii* (Les braves) (Grigore Ventura), ou bien des saynètes *La bataille de Plevna*, *La prise de Grivitza*, *La mort du héros*, *Valter Mărăcineanu* dues à I. D. Ionescu. On y compte également le poème dramatique de l'écrivain français Frédéric Damé, *Le rêve de Dochia*.

L'héroïsme des soldats libérateurs a attiré l'éloge des écrivains les plus prestigieux de l'époque. « Nos soldats — écrivait M. Kogălniceanu — combattent tels des lions et lorsqu'ils ne peuvent remporter la victoire ils meurent jusqu'au dernier homme » (p. 53). «Il est étonnant— avouait Vasile Alecsandri — que de simples paysans, arrachés à la charrue, deviennent, à l'improviste, des héros. Mon cœur a pris des proportions qui m'étouffent depuis les événements de Grivitza. Nous sommes devenus finalement quelqu'un d'*important* dans ce monde. C'est beaucoup ! C'est plus qu'on aurait pu espérer ... Quel peuple ! Et comme c'est bon de pouvoir dire que c'est le nôtre » (p. 55).

Voici également les appréciations de Titu Maiorescu : « J'ai été fier, comme tout bon Roumain, de la victoire remportée par notre armée et nous lui avons été reconnaissants pour nous avoir permis de démontrer à l'Europe que nous sommes un peuple possédant une puissante

armée ! » (p. 65). Alexandru Odobescu a exprimé son admiraation envers les vaillants soldats roumains par la conférence intitulée significativement « Curcanii » (Les braves), donnée à l'Athénée roumain le 25 mars 1878.

D'autres chapitres de l'ouvrage de Teodor Vârgolici relèvent l'attitude vis-à-vis de la guerre et des créations de N. Gane, I. L. Caragiale, Alexandru Odobescu, George Coşbuc, auteur des « Chants de vaillance », Duiliu Zamfirescu (le roman « Dans la guerre ») ainsi que d'autres écrivains des générations suivantes, tels que Mihail Sadoveanu Emil Gîrleanu, Jean Bart, Gala Galaction (« Les pantoufles de Mahmond ») et autres.

Abondant en informations et constatations d'histoire et de critique littéraire, écrit dans un ardent esprit patriotique, le nouvel ouvrage de Teodor Vîrgolici constitue un vibrant hommage rendu aux héros de 1877 et en même temps un remarquable écrit pour l'education patriotique des jeunes générations.

Vasile Netea

VASILE GOLDIŞ

SCRIERI SOCIAL-POLITICE ŞI LITERARE

(Ecrits socio-politiques et littéraires), Timişoara, Éditura Facla, 1976, p, 324.

L'initiative des Editions Facla de Timişoara de publier *Scrierile social-politice şi literare* (Les écrits socio-politiques et littéraires) de Vasile Goldiş a ramené dans l'actualité le nom et la signification de l'érudit et combattant transylvain qui, le 1er decembré 1918, a prononcé devant la Grande Assemblée Nationale d'Alba Iulia le discours où l'on proposait l'Union de la Transylvanie à la patrie mère.

L'édition a été sélectionnée de manière compétente et commentée par les historiens littéraires Mircea Popa — auteur de nombreux ouvrages de ce genre — et Gh. Şora et préfacée par l'académicien Ştefan Pascu.

Professeur à Caransebeş (1886) et Braşov (1889), auteur de manuels didactiques — dont une *Histoire universelle* en trois volumes (1892—1897) —, secrétaire du Consistoire orthodoxe d'Arad (1901), député au Parlement de Budapest (1906—1910), directeur du journal « Românul » de Brad (1911—1919), président de l'« Association pour la littérature roumaine et la culture du peuple roumain » (1923—1932), membre d'honneur de l'Académie Roumaine (1919), Vasile Goldiş (né en 1862) s'est imposé par son érudition classique, son talent d'orateur, sa passion pour le journalisme et en même temps par un robuste patriotisme.

Ses armes civiques furent la plume — aussi féconde qu'admirable — et l'éloquence. Il s'est prononcé avec fermeté et compétence dans tous les problèmes importants de la Transylvanie de son temps. Vasile Goldiş a été un supporter de la paysannerie, combattant en même temps pour l'instruction des masses, la justice et la paix entre les peuples.

Le 1er décembre 1918, à l'assemblée d'Alba Iulia, il a été désigné pour experimer, vu son talent et son passé de lutte patriotique, les desiderata des centaines de millers de paysans, d'ouvriers et d'intellectuels, rassemblés dans la cité du triomphe de Michel le Brave et du supplice de Horia, Cloşca et Crişan. Leurs devanciers avaient clamé à Blaj, en 1848, les paroles qui allaient devenir l'impératif de l'orientation historique de la Transylvanie : *Nous voulons nous unir au pays!* Et le pays de leurs rêves, le pays de leurs aspirations auquel ils desiraient s'unir était le pays roumain, la Roumanie d'au-deça des Carpates.

En renouant le fil interrompu en 1848, le 1er décembre 1918, Vasile Goldiş, exprimant les pensées les plus profondes de l'Assemblée, proposait, au milieu des applaudissements des participants, l'union de la Transylvanie à la patrie mère.

La voix de Goldiş a été la voix du peuple et c'est ainsi que le désir séculaire des patriotes roumains a été accompli par la libre volonté du peuple et par ses sacrifices.

Seize ans après le grandiose événement, Vasile Goldiş s'éteignait à Arad dans une douloureuse isolation (10 février 1934).

Pendant plus d'un demi-siècle — continuant la tradition de Gh. Bariţiu — il se trouva á la pointe de la lutte d'affirmation culturelle roumaine et d'âpre résistance nationale, en assumant des rôles et responsabilités de la plus haute importance.

Evitant les stridences et les platitudes, Goldiş a suivi constamment, à partir des positions du radicalisme bourgeois, la ligne claire de l'équilibre et de l'harmonie.

En 1892, Goldiş fut un enthousiaste supporter du mouvement « mémorandiste », dirigé par le dr Ioan Raţiu et au début du XXe siècle il soutint fermement la nécessité que l'ancienne politique « passiviste » du Parti National Roumain soit abandonnée et que l'on adopte une politique « activiste » fondée sur la force et l'organisation des masses populaires. En tant que député au parlement hongrois, convaincu de l'avenir heureux du peuple, il a lutté dans un esprit de suite contre la politique de dénationalisation du peuple roumain, affirmant en 1907 que « la verte forêt de notre peuple est tellement puissante qu'aucune hache du monde ne saurait l'abattre ».

Il a été en même temps l'un des premiers hommes politiques transylvains à avoir essayé de collaborer avec les représentants du Parti Social-Démocrate et à préconiser dès 1911 le matérialisme historique en tant que la méthode la plus indiquée pour la solution des contradictions et des problèmes d'ordre national (Voir le texte de la conférence sur *La question des nationalités* (p. 126—156).

Le 12 octobre 1918, Goldiş a rédigé la déclaration dont le député Alex. Voevod a donné lecture au parlement le 16 octobre de la même année, par laquelle on contestait au gouvernement hongrois, sur la base du «droit naturel » des nations, l'autorité de parler au nom de la nation roumaine de Transylvanie, cette dernière revendiquant le droit de disposer d'elle-même. Le 6 novembre, après la constitution du Conseil National Roumain, réunissant dans une proportion égale, des représentants du Parti National Roumain et du Parti Social-Démocrate, Vasile Goldiş rédigea le manifeste adressé *A la nation roumaine* par lequel on annonçait que l'administration de la Transylvanie était assumée par le Conseil Roumain et le 18 novembre, le manifeste adressé *A tous les peuples du monde*, avec la précision, au nom du même Conseil, que, « à partir de ce moment, la nation roumaine de Hongrie et de Transylvanie, quoique décideraient les peuples du monde, est décidée à périr plutôt qu'à subir plus avant l'esclavage et l'oppression » (p. 168).

Le grand moment historique de la nation roumaine aussi bien que de Vasile Goldiş — moment vécu pour la première fois par Michel le Brave — fut enregistré le 1er décembre 1918 à Alba Iulia, lorsque l'érudit et enthousiaste combattant déclara au nom et au milieu des applaudissements nourris de la Grande Assemblée que « la liberté de cette nation signifie son Union à la Roumanie ».

Ces paroles allaient être gravées plus tard sur sa pierre tombale d'Arad.

Eminente personnalité culturelle, ayant un large horizon intellectuel, Goldiş a été également l'un des grands animateurs et propagateurs de la littérature roumaine dans les pages de divers journaux et revues « Gazeta Transilvaniei » de Braşov, « Tribuna » et « Transilvania » de Sibiu, « Tribuna poporului », « Tribuna » et « Românul » d'Arad, où il publia d'admirables articles et évocations de Gh. Şincai, M. Kogălniceanu, V. Alecsandri, M. Eminescu, I. L. Caragiale, Ioan Slavici, George Coşbuc, Octavian Goga, etc.

Inoubliable restera son vibrant article consacré au premier volume de poèmes d'Octavian Goga — *Le chant de nos souffrances* — soit le premier article dédié à son ancien élève. « Réjouissons-nous — exclamait Vasile Goldiş le 22 octobre 1905 — le poète de la résurrection, l'annonciateur de temps nouveaux est né. Ô, toi poète, ouvre la porte de nos chaumières — continuait Goldiş — et fais incarner en clameur d'appel la parole sacrée ... Et la clameur ailée retentira dans les plaines et dans montagnes, réveillera la terre qui sommeille et embrasera le ciel bleu ».

Goldiş a entretenu en outre des rapports cordiaux avec C. Dobrogeanu-Gherea et milité fermement pour le progrès culturel et social du peuple.

Après l'Union il a imprimé une nouvelle impulsion à l'ancienne « Association culturelle transylvaine », l'adaptant aux réalités et aux nécessités de la Roumanie pleine et entière.

La bibliographie de Vasile Goldiş compte également des articles à caractère théorique, critique, concernant « L'art roumain », « Notre littérature », la nécessité de la création d'un théâtre roumain en Transylvanie, poussant les écrivains « à descendre au milieu du peuple ». « Inspirons-nous de sa vie — écrivait Vasile Goldiş en 1904 — comprenons ses aspirations, ses desiderata, ses joies et ses douleurs. Reflétons-les dans nos créations littéraires, reproduisons dans celles-ci notre propre vie ».

Les auteurs de l'édition n'on pas omis non plus de présenter les ardentes évocations dédiées par Goldiş, lors de diverses festivités, à Gheorghe Lazăr, Simion Bărnuţiu, George Bariţiu — véritables pages d'anthologie de l'éloquence roumaine — ainsi qu'à Michel le Brave et Avram Iancu.

L'édition est précédée, en dehors d'une substantielle étude introductive et d'un ample et rigoureux tableau chronologique de la vie et de l'activité du grand combattant, d'une bibliographie de ses écrits et des articles publiés par l'auteur.

Par suite de la reconsidération et la réédition de ses principaux écrits — parmi lesquels notons au premier chef le discours prononcé le 1[er] décembre 1918 — Vasile Goldiş occupe finalement, après des décennies d'oubli, la place qui lui était due dans la galerie des figures nationales de la Roumanie, aux côtés de Mihail Kogălniceanu, Simion Bărnuţiu, George Bariţiu, Ioan Raţiu, Nicolae Iorga.

Vasile Nelea

IOAN SCURTU

DIN VIAŢA POLITICĂ A ROMÂNIEI. ÎNTEMEIEREA ŞI ACTIVITATEA PARTIDULUI ŢĂRĂNESC (1918—1926)

(Aspects de la vie politique de la Roumanie. La constitution et l'activité du Parti Paysan (1918—1926)), Bucureşti, Editura Litera, 1975.

Cet ouvrage s'inscrit sur la ligne des préoccupations de nos chercheurs pour présenter la vie économique, sociale et politique de la Roumanie dans toute sa complexité.

Tenant compte du rôle que les partis politiques ont joué dans l'évolution de la société roumaine et du régime parlementaire-constitutionnel, cet ouvrage insiste sur le Parti Paysan dont l'activité est présentée dès sa constitution en 1918 jusqu'au moment de sa fusion avec le Parti National en 1926.

Par la parution de cet ouvrage, notre historiographie s'enrichit avec une première synthèse créée dans l'esprit du matérialisme historique concernant l'histoire d'un parti politique bourgeois.

Le complexe processus de la constitution et de l'activité du Parti Paysan, compris dans les cinq chapitres du livre, est encadré organiquement dans l'ensemble des événements qui ont bouleversé la société roumaine dans la période 1918—1926.

L'historique de ce parti a imposé tout d'abord la mise en évidence des conditions historiques internes ou externes dans lesquelles ce nouvel organisme d'essence petite-bourgeoise a fait sa parution.

On argumente d'une manière judicieuse que la constitution du Parti Paysan est le résultat naturel du développement des relations de production capitalistes dans les villages, de l'affirmation du mouvement des paysans dont l'objectif fondamental était l'accomplissement de la réforme agraire et électorale et aussi des conditions historiques nouvelles créés à la fin de la première guerre mondiale.

Par suite de la lecture de l'ouvrage, on arrive à la conclusion que le problème de l'organisation de la paysannerie dans un parti caractéristique avait gagné toujours plus de terrain dans la période 1917—1918, lorsque, dans les tranchées, les paysans avaient acquis la conviction de leur propre force politique dont ils devaient tenir compte à l'avenir. Un rôle important pour la consolidation de cette conviction a été joué par quelques maîtres d'école dans leur qualité de commandants des paysans sur le front.

Poursuivant le processus de la constitution du parti, l'auteur montre que, pendant l'été et l'automne de l'année 1918, ont eu lieu des actions importantes, fixées sur les premiers commencements d'organisation, concretisées par la création de groupements de paysans en plusieurs départements. L'initiative de la formation d'un parti de la paysannerie du pays entier a appartenu au maître d'école Ion Mihalache de Topoloveni. Par la convocation, le 5/18 décembre 1918, à la conférence de Bucarest de plus de 160 de délégués, maîtres d'école, prêtres, paysans qui étaient par excellence les représentants de la bourgeoisie du village, le Parti Paysan a été déclaré constitué.

La mise des fondementes du parti de la paysannerie représente aussi un processus complexe tant en ce qui concerne l'organisation, que l'élaboration d'un programme propre d'activité. Mais, en réalité, le document constitutif du parti paysan rend publiques la conception et les desiderata de la bourgeoisie paysanne. L'auteur remarque d'une manière juste l'intérêt de toute la paysannerie d'accomplir une partie de cés desiderata. Voilà pourquoi le Parti Paysan la stimulait à participer « directement et d'une manière active » aux affaires collectives pour ne plus être utilisée, comme dans le passé, par les partis bourgeois et ceux de la classe des grands propriétaires fonciers comme masse de manœuvre.

Condamnant les partis « oligarchiques », le nouveau parti politique n'excluait pas, au contraire il sollicitait « la collaboration avec la classe ouvrière des villes » — p. 17. L'ouvrage souligne cette idée digne d'être remarquée. Outre cela, l'auteur, se situant rigoureusement sur le principe de l'objectivité et de la vérité historique, prend attitude contre les interprétations unilatérales qui considéraient le Parti Paysan comme une masse de manœuvre de la bourgeoisie et de la classe de grands propriétaires fonciers pour empêcher l'alliance de la classe ouvrière avec la paysannerie. Sans doute, on ne perd pas de vue le fait que le Parti Paysan, parti bourgeois, n'était pas l'adepte des formes de lutte révolutionnaire. Paru dans une période d'intenses luttes de classe, lorsque « la paysannerie se manifestait comme une force révolutionnaire toujours plus active » —p. 17, le nouveau parti, déclaré le représentant de la paysannerie, agissait dans le sens de la canalisation de la lutte de celle-ci « dans une direction exclusivement légale » — p. 17.

Par la suite, on montre que le Parti Paysan, une fois constitué, a entrepris, dans la période décembre 1918 — octombre 1919, de multiples actions en vue de sa consolidation politique et organisatrice, d'extension des organisations et d'élaboration des normes de direction unitaire. L'activité pour la consolidation organisatrice du Parti Paysan s'est combinée avec celle de la préparation des élections parlementaires, occasion pour faire croître son influence au milieu des masses et pour envoyer ses représentants au Parlement. Le succès remarquable obtenu par le parti dans les élections de 1919—1920 montre comment ce parti pendant seulement deux années d'activité s'est imposé dans la vie politique du pays comme parti de gouvernement. Mais l'analyse, par départements, des résultats des élections de 1919 infirme les affirmations inexactes de quelques politiciens du temps qui considéraient que le succès électoral était dû à l'abstention aux élections de la ligue du Peuple. L'auteur démontre d'une manière convaincante que la plupart des mandats du Parti Paysan provenaient des départements où s'était affirmé depuis quelque temps le mouvement paysan de C. Dobrescu-Argeș, qui englobait des associations socialistes aux villages et aussi dans les départements avec un mouvement coopératiste plus développé. Le résultat des élections de 1920, lorsque le Parti Paysan s'est vu confronté directement avec le Parti du Peuple, confirme, encore une fois, la conclusion de l'auteur concernant la vitalité du Parti Paysan et son existence indépendante du « mythe Averescu » — p. 51. Outre ces problèmes, l'ouvrage met en évidence l'affirmation du Parti Paysan aussi sur le plan politique par sa participation à l'activité du gouvernement du Bloc Parlementaire, dans le cadre duquel il s'est remarqué comme la force la plus dynamique tant par les initiatives que par la soutenance des lois (celle agraire, des locations) à la faveur des masses. Dans l'étape suivante, le Parti Paysan intensifie ses efforts en vue de la consolidation idéologique, politique et organisatrice. Il attire dans son administration des cadres de grande valeur par l'inscription dans ses rangs en 1921 de C. Stere et N. Lupu, hommes politiques dont l'orientation démocratique contribuera à la consolidation du courant de gauche. Un moment important dans la vie du Parti Paysan, évidentié dans l'ouvrage, a été le premier Congrès général de 20—21 novembre 1921, qui a débattu le projet de programme. Par une analyse scientifique, l'auteur arrive à l'appréciation que ce document, avec toutes ses limites, représente « le plus avancé document programmatique assimilé par le Parti Paysan durant toute son existence et, en même temps, l'un des plus avancés programmes élaborés par un parti politique bourgeois de Roumanie » — p. 68. Par le programme adopté, les représentants du Parti Paysan reconnaissent le principe de la lutte de classe et combattent la théorie « de l'harmonie sociale ». Ces idées ont situé le Parti Paysan « sur l'une des plus avancées positions de la démocratie bourgeoise » — p. 62, « ayant aussi en vue le fait qu'elles étaient soutenues dans une période où les forces réactionnaires avaient déclanché une intense contre-offensive contre le mouvement de la classe ouvrière et révolutionnaire » — p. 62.

Mais, à l'occasion des modifications apportées au programme, adopté au IIe Congrès général de novembre 1922, on a éliminé une partie des principes et des révendications considérés trop radicaux.

En poursuivant avec attention l'activité du Parti Paysan, on constate la manière dans laquelle il a continué à s'imposer comme une présence active pendant le gouvernement du général Averescu par l'initiation, la soutenance et l'adoption d'une série d'importants projets de lois à caractère bourgeois-démocratique. En même temps, les représentants du Parti Paysan se sont révoltés, en protestant énergiquement, contre l'arrestation illégale des communistes pendant le Congrès de constitution du parti communiste , la plus avancée force politique qui se proposait à continuer sur un plan supérieur la lutte de libération sociale du peuple roumain.

La présence du Parti National Libéral en tête du gouvernement dès janvier 1922 et sa politique de consolidation de la bourgeoisie libérale déterminaient le Parti Paysan à s'entraîner davantage dans la lutte pour le pouvoir. Durant cette période, il s'est manifesté comme une puissante force d'opposition critiquant la manière abusive par laquelle les représentants du Parti Libéral ont obtenu le gouvernement, la modalité d'accomplissement de la réforme agraire, mais surtout le procédé de violation de la constitution pour donner au pays une nouvelle loi fondamentale . A mesure que les représentants du Parti Libéral actionnaient avec persévérance pour

la mise en application du programme de gouvernement, les représentants du Parti Paysan ont amplifié leurs efforts pour la formation d'un bloc antilibéral. Leur intérêt s'est manifesté non seulement pour la réalisation de cette collaboration politique mais aussi pour fusionner avec d'autres partis et spécialement avec le Parti National en vue de la formation d'un second grand parti politique qui s'oppose au Parti Libéral. Dans l'ouvrage on souligne que, dans la réalisation de cette politique, le Parti Paysan connaît un certain glissement vers la gauche, qui s'est concrétisé surtout par la tentative mal reussie de Juin 1924 de fusionner avec le Parti National. Après cette période, ce que retient l'attention c'est le fait que le Parti Paysan évolue de plus en plus vers une politique de droite.

Son activité se caractérise surtout par l'effort de gagner la confiance du roi pour l'obtention du pouvoir. Mais la manière de solutionner la crise de gouvernement en mars 1926 par le rappel d'Averescu a précipité la décision du Parti Paysan de fusionner avec le Parti National, le 10 octobre 1926.

La constitution du Parti National-Paysan, les confrontations d'idées dans le cadre des négociations de fusion, la signification de la disparition du Parti Paysan sont des problèmes bien mis en évidence par l'ouvrage. Tous ces aspects sont traités en profondeur et dans toute leur complexité.

La parution de l'ouvrage « Aspects de la vie politique de la Roumanie. La constitution et l'activité du Parti Paysan 1918—1926 » a le mérite d'établir que, dans le contexte de la vie politique de la Roumanie des années 1918—1926, « le Parti Paysan a eu le rôle d'une des plus importantes forces de la bourgeoisie de gauche » — p. 188, et que par son activité, il s'est inscrit sur la ligne du progrès social et du respect du régime parlementaire-constitutionnel.

L'ouvrage représente une première synthèse valeureuse d'interprétation marxiste de l'historique d'un parti bourgeois, inaugurant aussi une nouvelle thématique dans notre historiographie. Résultat d'une préoccupation plus ancienne de l'auteur, cet ouvrage est une importante contribution à la connaissance de l'histoire des partis politiques de Roumanie.

L'ouvrage de Ioan Scurtu constitue une indiscutable réalisation scientifique des temps derniers, caractérisée par une riche documentation, par une élaboration approfondie et sérieusement argumentée. La qualité du livre se remarque aussi par l'interprétation véridique des événements et par ses judicieuses conclusions. Voilà pourquoi nous sommes arrivés à la conclusion que ce livre suscitera un grand intérêt parmi les lecteurs.

Eufrosina Popescu

«MUZEUL NAȚIONAL»

(Le Musée National), vol. I, București, 1974, 326 p. + il. ; vol. II, București, 1975, 627 p. + il. (l'Académie des Sciences Sociales et Politiques de la République Socialiste de Roumanie, le Musée d'Histoire de la République Socialiste de Roumanie).

Le 8 juin 1972 était inauguré au Palais de la Poste Centrale — un des monuments architectoniques les plus représentatifs de la capitale — le Musée d'histoire de la République Socialiste de Roumanie. Digne successeur du Musée d'histoire naturelle et d'antiquités de Bucarest (1834), du Musée historique-national de Jassy (1834) et du Musée d'antiquités de Transylvanie relevant du lycée de Blaj (1850), la nouvelle institution culturelle, résultat de l'effort collectif des spécialistes du pays tout entier, illustre par les précieuses pièces qui y sont exposées l'histoire de la patrie, depuis les premières attestations de l'existence humaine sur le territoire de la Roumanie jusqu'à l'époque contemporaine d'édification de la société socialiste. Réunissant les témoignages les plus éloquents de l'histoire du peuple roumain, présentés de manière scientifique et sous une forme attractive, le Musée d'histoire de la République Socialiste de Roumanie constitue une précieuse source d'étude et de documentation, un authentique établissement de culture et éducation patriotique. Par la parution — annuelle — à partir de l'année 1974, d'un bulletin destiné, d'une part, à populariser les collections du Musée et l'activité de conservation et de muséologie et, d'autre part, à approfondir des thèmes spéciaux de l'histoire de la patrie, les périodiques scientifiques roumains se sont enrichis d'une publication particulièrement utile aux spécialistes et aux hommes de culture, en général, désireux de s'instruire. La publication intitulée « Le Musée national » — au souvenir de l'ancien périodique omonyme paru en 1836 — tribune de la vénérable institution culturelle bucarestoise de jadis, a aussi un caractère de programme, car elle se propose de refléter aussi fidèlement que possible l'activité laborieuse du col-

lectif de chercheurs et muséographes du Musée. Cet objectif a été relevé par le directeur du Musée, professeur Florian Georgescu, dans son étude introductive du premier volume concernant *Le Musée d'histoire de la République Socialiste de Roumanie.* Ce premier volume du bulletin réunit plusieurs études, notes et communications, documents, rubriques de muséologie et manifestations culturelles-éducatives, ainsi que des comptes rendus et présentations abordant une très large gamme de sujets. Parmi les matériaux à caractère archéologique ou épigraphique concernant l'histoire ancienne de la Roumanie rappelons les études et articles d'Augustin Ulanici, *A propos de la date de fondation de la ville de Callatis* — que l'on situe à la première décennie du IVe siècle av.n.è. — George Trohani, *Une plaque de ceinture mise à jour à Chirnogi* — appartenant à la culture géto-dace de la plaine de Valachie datant des IIe—Ier siècles av.n.è. — Lucia Ţeposu-Marinescu, *Problèmes d'art provincial romain (I). Edicules funéraires de Dacie* — étude où l'on relève 71 monuments de ce genre, dont 40 connus et 31 inédits — ou le documenté article du dr Gheorghe Bichir concernant *Les Daces libres de la zone extra-carpatique de la Roumanie aux IIe—IVe siècles de n.è.*, qui présente les rapports de ceux-ci avec les Romains, les Sarmates et les Goths. Un matériel extrêmement intéressant, *Interprétations archéologiques: considérations sur la Cammée Orghidan* nous est offert par le professeur Kurt Horedt, selon lequel la scène postérieure à l'année 197 de n.è. figurée sur cet admirable objet d'art représente l'apothéose de l'empereur romain Commodus. Constantin C. Petolescu et Liviu Mărghitan étudient avec compétence les enseignes de la XIIIe légion Gemina conservées sur plusieurs *Tuiles et briques estampilées provenant des thermes de Mycène.* Parmi les études consacrées à la période du haut moyen âge, mentionnons celle du dr Ştefan Olteanu, *L'agriculture à l'est et au sud des Carpates aux IXe—XIVe siècles* où l'on relève l'intense activité des cultivateurs de cette zone qui pratiquaient à part l'agriculture et la viticulture, la culture maraîchère, l'élevage, l'apiculture et d'autres formes de l'économie pastorale; notons également la courte note du dr Petre Diaconu, *Un silex du VIe siècle de notre ère mis à jour à Dervent (Département de Constanţa).* Le moyen âge roumain est illustré par plusieurs contributions remarquables, dont l'ample étude de l'académicien Constantin C. Giurescu concernant *L'ancienneté de la ville de Bucarest,* que l'auteur identifie à l'ancienne cité de Dîmboviţa du XIVe siècle, celle du dr Lucia Chiţescu portant sur *Les fortifications de la Moldavie aux XIVe—XVIe siècles,* qui met en évidence la fonction de défense du pays détenue par les forteresses de Şcheia, Suceava, Neamţ, Baia, Siret, Roman, Kilia, Cetatea Albă et Soroca. Dans son article, *En marge d'un nouvel exemplaire du premier formulaire diplomatique publié en roumain,* Alexandru Ligor commente le texte d'un document type d'exemption d'impôts émis par la chancellerie de Constantin Brancovan en 1710. Elena Ionescu présente ensuite une précieuse série de *Documents inédits concernant Démètre Cantemir aux archives de l'U.R.S.S.,* à savoir la correspondance du prince érudit avec Pierre Ier le Grand, empereur de Russie, avec les ministres de celui-ci et différents lettrés de l'empire durant les années 1711—1723. Finalement, Liviu Ştefănescu traite de *La propriété foncière bucarestoise pendant la période pré-capitaliste,* où il examine le processus de dissolution de l'ancienne propriété féodale à Bucarest au milieu du XVIIIe siècle et les débuts de l'étape de constitution de la propriété foncière du type capitaliste. L'histoire moderne de la Roumanie est abordée dans une autre série d'études, dont celle de Maria Ioniţă portant sur des *Aspects de la vie et de l'activité de Gheorghe Lazăr (150 ans depuis sa mort),* où l'on souligne les mérites de ce fondateur de l'enseignement bucarestois et l'étude de Cornelia Apostol consacrée à de *Nouvelles sources documentaires concernant la période de l'Union,* où sont commentés huit actes à caractère législatif émis sous le règne d'Alexandru Ioan Cuza. Constanţa Ştirbu publie un remarquable article embrassant la même période, à savoir *Nouvelles données concernant l'institution de l'« Ordre de l'Union » sous le règne d'Alexandru Ioan Cuza.* A son tour, Mircea Dumitriu met à jour *Un document important de la période de la guerre pour l'indépendance des 1877—1878: « Le journal des opérations militaires »*, appartenant au capitaine Nicolae Tătărescu, officier à l'Etat major du 2e Corps d'armée commandé par le général Alexandru Radovici, lequel a consigné les faits d'armes des soldats roumains sur les champs de bataille de Bulgarie à l'été et à l'automne 1877.

L'histoire contemporaine de la Roumanie est illustrée par une autre série d'études, à savoir celle de Mihail Panait qui analyse le contenu du journal *« L'avant-garde », organe de presse de la Section de Bucarest de l'Union de la Jeunesse Communiste, pendant les années de la crise économique de 1929—1933,* suivie de l'étude due à Doina Leahu qui présente *Des notes inédites de Victor Iamandi dans le Conseil de couronne du 29/30 août 1940* quant à l'acception forcée de l'arbitrage de Vienne, dans la question de la Transylvanie, par le gouvernement roumain, sous la pression des nazis allemands et des fascistes italiens. Iordana Lungu relève *La contribution du journal clandestin « România Liberă » au mouvement de résistance antifasciste du peuple roumain* pendant les années de la dictature d'Antonescu et Gavrilă Sarafolean traite de *L'activité de l'organisation du P.C.R. de la région du Banat visant à organiser le mouvement de résistance antifasciste de 1940—1944.* Parmi les articles consacrés à la *Muséologie* mentionnons surtout les impressionnants *Témoignages de l'assassinat du savant Nicolae Iorga au cours de la terreur*

légionnaire des 26—27 novembre 1940 existant au Musée d'histoire de la République Socialiste de Roumanie, sélectionnés par Marcu Paraschiv et le médaillon de Valeriu Leahu dédié à *Alexandru Tzigara-Samurcaş, muséographe*, qui a déployé son activité d'ethnographe et historien d'art durant la première moitié du XXe siècle.

Le deuxième volume du périodique « Le Musée National » est dédié à la mise en valeur des matériaux présentés au cours de la session scientifique de communications des 17—18 décembre 1973 portant sur la science et l'art des musées de Roumanie. Notons en premier lieu les communications exposées dans la séance plénière d'inauguration de la session par : le professeur Mihnea Gheorghiu, président de l'Académie des Sciences Sociales et Politiques de la République Socialiste de Roumanie, concernant des *Réalisations et perspectives dans la muséologie roumaine;* le professeur Florian Georgescu, *Le Musée et l'homme de la société socialiste*, le professeur de l'université Dionisie Pippidi, *Le rôle et la place de la recherche scientifique dans l'enrichissement du patrimoine des musées;* l'académicien Constantin C. Giurescu, *Valeurs concernant l'histoire de la Roumanie faisant partie du patrimoine des musées de l'étranger;* le regretté professeur de l'université Ion Nestor, *Nouvelles données ayant trait à la formation du peuple roumain et leur utilisation dans les musées d'histoire;* le professeur Iulian Antonescu, *Problèmes actuels de la muséologie roumaine*. Y sont insérées ensuite les communications réparties par les sections suivantes : a) *Formes et méthodes de l'activité culturelle-éducative déployée dans les musées à l'étape actuelle;* b) *Projets et réalisations du domaine de la muséographie roumaine*; c) *Contributions de la recherche archéologique et historique à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine des musées*; d) *Procédés de restauration et conservation du patrimoine des musées*. Vu l'intérêt qu'elles présentent pour les historiens de la IIIe Section, nous nous occuperons exclusivement des communications mentionnées ci-dessus, en sélectionnement, à notre avis, les contributions les plus représentatives.

Ainsi, le professeur Gheorghe Cantacuzino relève l'importance des *Tombeaux à squelettes disposés par terrasses dans la nécropole néolithique de Cernica et la signification de ce rituel préhistorique* datant du IVe millénaire av.n.è. en ce qui concerne la culture des peuples très anciens, ayant vécu sur le territoire de la Roumanie. S'appuyant sur des recherches d'archéologie sous-marine, Constantin Scarlat fait des considérations intéressantes sur *Le port antique de Tomi et la péninsule submergée de Tomi, un établissement géto-dace antérieur à l'arrivée des navigateurs grecs*. Pour ce qui est de l'histoire médiévale, il nous faut relever surtout l'étude de Radu Heitel concernant certaines *Contributions dans le problème de la genèse des rapports féodaux en Transylvanie à la lumière des recherches archéologiques d'Alba Iulia*, où l'auteur émet l'hypothèse de l'existence pendant le haut moyen âge, au sud de la Transylvanie, d'une formation politique autochtone antérieure à la pénétration hongroise. Notons également l'intéressant article *L'ancienneté de la ville de Baia*, dû à Radu Ştefan Ciobanu et Adrian Cioacă, qui la situent vers la fin du XIVe siècle. Alexandru Nemoianu traite de *Certains aspects de la présence des Chevaliers de l'Ordre Teutonique au Banat (1429—1432)*, sujet insuffisamment étudié jusqu'à présent, où il présente l'échec de l'empereur et roi de Hongrie, Sigismond de Luxembourg, de coloniser ces chevaliers allemands dans la province roumaine mentionnée. Aurora Dan fait ressortir des *Aspects de la vie culturelle-artistique sous le règne de Mircea Ciobanu (1545—1554, 1558—1559)*, période d'épanouissement de l'activité de l'imprimerie de Tîrgovişte, d'édification d'imposants édifices laïques et ecclésiastiques, dont la très vieille Cour princière de Bucarest, entièrement reconstruite par les soins du même prince. Dans le domaine de l'histoire culturelle mentionnons les préoccupations de Dan Rîpă-Buicliu touchant *Le livre rare dans la ville de Galatz*, qui fait partie du patrimoine de vieilles églises. L'auteur mentionne notamment la *Bibliotheca sive Myriobiblion* et les *Epitres* du patriarche Photios, publiées à Augsbourg en 1601.

L'histoire moderne est illustrée par l'étude de Sergiu Columbeanu, *Contributions à l'histoire de la marine et de la navigation en Roumanie, 1826—1866*, qui examine, sur la base d'amples données statistiques, l'ampleur du trafic commercial dans les ports danubiens de Galatz et Brăila, où accostaient de nombreux navires étrangers, ainsi que les débuts de la marine roumaine. Maria Ioniţă présente de *Nouvelles données concernant la période de commencement de l'Académie Mihaileana de Jassy*, précisant la date de constitution de cet établissement (novembre 1834) ainsi que d'autres détails et analysant le contenu de la médaille commémorative de juillet 1838. Un thème important de l'histoire de la patrie est abordé par Mircea Dumitriu qui publie *Une correspondance inédite de la période de la guerre pour la conquête de l'indépendance d'Etat de la Roumanie* acquise par le Musée d'histoire de la République Socialiste de Roumanie, et appartenant à l'ancien médecin militaire du 8e régiment de « Dorobanţi » George Constantinescu, vétéran de la guerre de 1877—1878.

Pour ce qui est de l'histoire contemporaine, mentionnons l'étude d'Elena Istrăţescu sur *Les conséquences économiques et politiques des emprunts d'Etat contractés par la Roumanie pendant les années de la crise économique de surproduction (1929—1933)* et celle de Petre Dache portant sur *Certains aspects de la lutte menée par la classe ouvrière de Bucarest au cours des années 1934—1936*, où l'on souligne l'importance des actions grévistes des usines « Malaxa », « Griviţa » et « Vulcan » dans la lutte pour la défense des droits des ouvriers — dirigée par le Parti Communiste Roumain — contre l'exploitation capitaliste.

Un émouvant hommage rendu au souvenir du regretté professeur Ion Nestor, dû à Valeriu Leahu *(In Memoriam)*, conclut le deuxième volume de « Muzeul Naţional », volume imposant de par ses dimensions et son contenu impressionnant.

Parus en des conditions graphiques exceptionnelles, les deux premiers volumes du périodique « Muzeul Naţional » suscitent l'intérêt des spécialistes et du large public désireux de s'instruire.

Paul Cernovodeanu

LE XV[e] CONGRÈS INTERNATIONAL D'ÉTUDES BYZANTINES (Athènes, 5—11 septembre 1976)

A l'occasion du XIV[e] Congrès International d'Etudes Byzantines qui a eu lieu à Bucarest en septembre 1971, l'Association Internationale des études byzantines a décidé — sur la proposition du Comité Chypriote — que le prochain Congrès ait lieu dans l'île de Chypre (Nicosie, septembre 1976). Étant donnés les événements de l'été 1974, le Comité Chypriote s'est trouvé dans l'impossibilité de remplir la tâche assumée. Le bureau élargi de l'Association a été ultérieurement d'accord que le XV[e] Congrès International eût lieu à Athènes, avec la thématique et aux dates déjà établies.

Les grands thèmes de ce Congrès, intégrés dans la thématique générale — Byzance de 1071 à 1261 — et établis pendant la réunion de Chio (mai 1973) du Comité international de l'Association ont été les suivants : I. Histoire ; II. Langue, littérature , philologie ; III. Art et archéologie ; IV. Pensée, philosophie, histoire des idées, ainsi que V. Chypre dans le monde byzantin.

La séance d'ouverture a eu lieu dans le Grand Amphithéâtre de l'Université d'Athènes, le dimanche 5 septembre, à 19 heures. Après une brève allocution du Président du Comité d'organisation — M. P. Zepos —, les travaux du Congrès ont été ouverts par son Excellence, C. Tsatsos, Président de la République hellénique, après quoi ont transmis leur salut : Sa Béatitude Monseigneur Sérapheïm, archevêque d'Athènes et de Grèce, M. C. Trypanis, Ministre de la Culture et des Sciences de Grèce, ainsi que M.N. Matsianotis, Recteur de l'Université d'Athènes. Après l'allocution de D. Zakythinos, Président de l'Association Internationale des Etudes Byzantines (élu pendant le Congrès de Bucarest, sept. 1971), le Congrès a encore été salué par Th. Papadopoulos de la part du Comité Chypriote d'Etudes Byzantines, A. Orlandos de la part du Comité Hellénique d'Etudes Byzantines, et B. Lavagnini (Istituto Siciliano di Studi Bizantini e Neoellenici, Italie) a parlé au nom des participants.

Les travaux du Congrès se sont déroulés par sections, dans le local de l'Université. Nous devons remarquer que la disproportion quantitative, qui frappe lorsqu'on parcourt le Programme du Congrès, entre certains thèmes ou sous-thèmes et d'autres n'est pas due aux organisateurs qui se sont efforcés — et se sont honorablement acquittés de cette mission, dans la mesure où cela dépendait d'eux — d'assurer à chaque thème, plus ou moins grand, un nombre proportionnel de rapports. Mais, comme il arrive naturellement, les communications offertes par les participants inscrits n'ont plus respecté la proportionnalité souhaitée idéalement, en choisissant de préférence certains sujets, tandis que d'autres sont restés en quelque sorte non traités.

Les discussions autour des 17 rapports élaborés sur le premier thème (histoire) ont eu lieu le premier jour du Congrès. Dans ces rapports ont été traités — parfois d'une manière très originale — les trois sections du thème, à savoir : 1. Forces centrifuges et centripètes dans le monde byzantin entre 1071 et 1261 ; 2. Composition et mouvement de la population dans le monde byzantin ; 3. La symbiose dans les Etaţs latins formés sur le territoire byzantin : phénomènes sociaux, économiques, religieux et culturels.

Une série de rapports sur le premier sujet ont porté sur la société byzantine dans son ensemble, certains s'arrêtant de préférence sur les aspects socio-économiques (Z. V. Udelcova et A.P. Každan), tandis que J. Karayanuopoulos a traité les aspects politiques, et H. Ahrweiler a abordé des éléments conceptuels, de comportement et de représentations mentales, tels que la contestation de l'autorité et d'autres principes traditionnels de l'idéologie politique byzantine, tels celui de l'ordre *(taxis)* et de l'harmonie ; le rapport signé par Véra Hrochéva a analysé l'action des deux catégories de forces opposées — centrifuges et centripètes — dans un domaine important de la société byzantine, telles les villes. Deux autres rapporteurs se sont occupés de l'action des mêmes forces dans certaines régions importantes de l'Empire : D. M. Nicol dans la région épirote, traitant aussi des aspects démographiques, et N. Oikonomidès dans les provinces qui ne figurent pas dans *Partitio Romaniae*, pour démontrer « qu'avant la prise de

Constantinople par les Croisés (12 avril 1204), plusieurs régions du territoire byzantin (y compris Nicée) qui sont omises dans *Partitio* échappaient au contrôle du gouvernement de Byzance ».

En ce qui concerne les rapports présentés dans le cadre de la seconde section, celui de P. Charanis a consisté dans un regard général sur la situation démographique de l'Empire, tandis que les autres rapporteurs se sont penchés sur des sujets bien circonscrits et significatifs pour l'étude de la démographie et des mouvements de population du monde byzantin : R. M. Bartikian et S. Vryonis ont eu en vue la partie asiatique de l'empire et D. Angelov et E. Stănescu la péninsule Balkanique. Ces mêmes rapports ont fait ressortir la valeur démographique de quelques populations néo-grecques de l'empire, comme les Vlaques de la partie européenne (E. Stănescu) et les Arméniens de la partie asiatique (R. M. Bartikian).

Enfin, la symbiose byzantino-occidentale des Etats latins créés à la suite des Croisades a constitué un phénomène dont les multiples aspects ont été évoqués dans les rapports de G. G. Litavrin et D. Jacoby pour les aspects socio-économiques, Freddy Thiriet pour les aspects religieux, tandis que P. Topping a remarqué des éléments socio-économiques et institutionnels de la Morée Franque et la Crète vénitienne et A. Bryer s'est arrêté sur le même phénomène de symbiose — ici non plus toujours pacifique — des régions pontiques.

Les rapports présentés sur le sous-thème ou section « Courants archaïsants et populaires dans la littérature », du IIe thème—P. Wirth, W. Hörandner, Z. Aerts et J. Grosdidier de Matons ont apporté une importante contribution dans la question de la diglossie dans une période cruciale de l'évolution de la langue et de la littérature grecques, telle la période des Comnènes, marquée d'une part par la renaissance de l'atticisme, par le goût du concret, de l'autre. Traitant de la valeur de la culture latine à Byzance, le rapport de M. Gigante a aussi mentionné les ouvrages roumains qui ont contribué à l'élucidation de l'aspect linguistique de la question (H. Mihăescu).

D'autres rapports (N. Andriotis et R. Browning) et communications sur le même thème ont traité de la genèse des dialectes. Mieux marquée a été la section « Les conditions matérielles, sociales et économiques de la production culturelle à Byzance (Paléographie, codicologie, diplomatique) » par les rapports de P. Canart, B. L. Fonkić, J. Irigoin (toutefois ce dernier ne put être présent aux travaux du Congrès) et A. Guillon, ainsi que par un plus grand nombre de communications.

Le IIIe thème, d'art et d'archéologie, a été debattu dans les rapports de V. Djurić, Jacqueline Lafontaine-Dosogne et Lydie Hadermann-Misguich pour la peinture murale, K. Levy et D. Conomos pour la musique byzantine, M. Chatzidakis et Tania Velmans pour la peinture des icônes ainsi que par A. Cutler pour les miniatures. Le nombre impressionnant des communications — dépassant sous le rapport quantitatif celles du premier thème — nous dispense de l'obligation de citer nominalement leurs auteurs. Nous relevons seulement le fait — lequel intéresse la participation roumaine à ce Congrès — que la communication de Răzvan Theodorescu a été mentionnée, de même que le rapport d'Eugen Stănescu, dans l'allocution de clôture du Congrès, prononcée par P. Lemerle.

Le grand mérite des rapports, élaborés pour la première section du IVe thème par J. Mayendorff et par le défunt Gh. Cronţ (les conclusions de son rapport étant présentées par Gilbert Dagron), consiste dans le fait qu'ils ont mis le mouvement des idées et les crises idéologiques en étroite liaison avec la situation sociale et politique du monde byzantin de la période en question.

Un intérêt particulier a été suscité par les rapports portant sur la section « Rayonnement de la culture et de la civilisation byzantines après 1204 ». J. Irmscher et A. Pertusi se sont occupés du rayonnement de la civilisation byzantine dans l'Europe centrale et occidentale, en mettant en évidence les nuances différentes dans le temps et dans l'espace géographique connues par ce phénomène, sa valeur pour l'Humanisme et la Renaissance. Pour ce qui est de la formule « humanisme byzantin » qui apparait souvent dans la littérature du sujet, on a relevé une fois de plus le fait que, malgré sa fréquente utilisation, la formule ne saurait en aucun cas désigner un phénomène semblable, mais un phénomène de proportions incomparablement moindres que celui d'Occident : l'humanisme byzantin a eu un caractère plutôt littéraire que philosophique et idéologique (A. Pertusi). D'autres rapports dans le cadre de la même section ont traité de la propagation de l'influence byzantine dans la zone historico-géographique dont le nom relativement récent de « Commonwealth byzantin » a été agréé par les byzantinistes : Iv. Dujčev s'est penché « Sur le problème du rayonnement de la culture et de la civilisation byzantines après 1204 en Bulgarie » ; B. Ferjančić s'est occupé de la même question pour la Serbie, tandis que D. Obolenski a examiné les choses sous une perspective plus large, dans l'intention d'offrir *A Study in Acculturation* concernant l'influence byzantine sur le monde slave et balkanique en général, sans perdre de vue les Roumains (le cas de ceux-ci ayant été spécialement étudié au précédent Congrès de Bucarest). L'excellent exposé d'Obolenski n'a que le défaut de se situer en grande partie après le XIIIe siècle.

Bien que s'étant limités à un espace géographique restreint — l'île de Chypre — les questions traitées autour du Ve thème ont suscité un grand intérêt, étant donnée l'importance historique générale de certaines d'entre elles, telles l'autocéphalie de l'Eglise orthodoxe chypriote (rapports de A. Mitsidis et G. Konidaris), les institutions franques du Royaume (latin) de l'île, créé à la suite des croisades (rapports de J. Richard, P. Zepos et N. Svoronos), ainsi que la question intitulée « Chypre, carrefour du monde byzantin », mais qui aurait mieux été intitulée « Chypre carrefour des civilisations » (rapports de C. Mango et Th. Papadopoulos). Il eût de même été préférable que les deux autres sections du thème fussent situées à l'intérieur de la période annoncée par la thématique générale du Congrès. La première, portant sur « Le dialecte chypriote médiéval et son évolution après le XIIIe siècle » a été moins traitée, tandis qu'une autre, mieux illustrée par des rapports (Ch. Delvoye, A.H.S. Megaw et A. Papageorgiou) et des communications, a porté sur « l'art paléochrétien de Chypre ».

La matinée du mercredi 8 septembre a été consacrée à une séance plénière, d'*Instrumenta studiorum*. A cette occasion ont été présentés différents projets — réalisés mais surtout en cours de réalisation — de dictionnaires, répertoires, prosopographies, éditions de sources et d'autres pareils instruments de travail utiles, tels : *Dictionnaire des antiquités byzantines, Le Nouveau Ducange, Corpus Fontium Historiae Byzantinae, Tabula Imperii Byzantini, Repertorium griechischer Kopisten (800—1600)*, laquelle se propose d'élargir la valeureuse contribution apportée au début de notre siècle par Vogel et Gardthausen et autres. A la même séance, Corina Nicolescu présenta les projets et les réalisations les plus récentes de l'historiographie roumaine dans cette direction.

Les travaux du Congrès ont été complétés par des conférences (K. Weitzman et H. Buchtal du domaine de l'histoire de l'art, St. Runciman du domaine de l'histoire byzantine proprement dite — la conférence sur l'impératrice Irène — ainsi que l'exposé pénétrant et plein de verve de H. G. Beck sur les études byzantines de nos jours), des réceptions et des expositions (il s'agit de l'exposition du livre, ainsi que de l'inauguration de l'exposition de fresques byzantines et d'icônes de Chypre). Les congressistes eurent également la possibilité de choisir l'une des trois excursions organisées pour eux — à Delphes, en Attique et en Argolide.

La séance de clôture eut lieu le soir de 11 septembre. A cette occasion, le pr D. Zakythinos annonça les changements survenus au Bureau de l'Association Internationale d'Etudes Byzantines. Entre autres, le Professeur M. Berza, vice-président, est devenu vice-président d'honneur. De même, le nouveau président du Bureau de l'Association est le pr H. Hunger élu à la place du pr D. Zakythinos, devenu président d'honneur. Le pr P. Lemerle prit ensuite la parole pour présenter le bilan du Congrès. Nous avons retenu du brillant discours du pr Lemerle la remarque faite sur la participation massive des jeunes à ce Congrès (la même observation a d'ailleurs été faite par H.-G. Beck au Congrès précédent de Bucarest), tout en leur recommandant d'éviter de se lancer trop vite dans des thèses et des théories générales, et se réserver cet effort pour une époque plus avancée de leur formation et de leur carrière scientifique, après qu'ils se seront approprié au préalable une spécialisation stricte dans un domaine concret de recherche : paléographie, codicologie, numismatique, sigillographie, etc.

En ce qui concerne la participation à ce Congrès, on peut dire qu'elle a été, en lignes générales, proche de celle de Bucarest (sept. 1971). Si elle a été peut-être plus grande à Athènes, le fait est dû à la participation massive du pays hôte — la liste des participants montre que presque la moitié du nombre total des personnes inscrites provenaient de Grèce — ainsi qu'au fait — et nous le constatons avec plaisir — que les études byzantines gagnent de plus en plus d'adhérents. L'avenir nous dira mieux si cette augmentation quantitative qu'on observe en ce moment signifiera aussi un progrès qualitatif.

La délégation roumaine, dirigée par l'acad. Şt. Pascu, a eu une participation active aux travaux du Congrès, par des rapports (E. Stănescu), des interventions et des communications. C'est ainsi que l'acad. Şt. Pascu a parlé des « Interférences économiques et culturelles byzantino-roumaines du nord du Danube aux IXe—XIIe siècles », Val. Al. Georgescu de « L'adaptation créatrice et modernisatrice de certaines traditions juridiques byzantines (IXe—XIIIe siècles) dans le projet de Code urbain de Michel Photeinopoulos (Fotino), pour la Valachie en 1717 », H. Mihăescu sur « La survivance de la langue latine dans la littérature byzantine et en néo-grec », Corina Nicolescu sur la « Diffusion et assimilation de la civilisation byzantine sur le territoire roumain aux XIIIe et XIVe siècles », Răzvan Theodorescu sur « Roumains et Byzance provinciale dans la civilisation du Bas-Danube au XIIIe siècle », P. Diaconu sur « La culture matérielle byzantine dans la Dobroudja aux Xe—XIIe siècles », le Rév. Père I. Ionescu sur « Un représentant de la culture byzantine-chypriote dans le pays Roumain : Le Métropolite Lukas de Chypre (1603—1629) », Şt. Brezeanu sur « Le rôle de l'idée d'« imperium unicum » dans la reconquête byzantine (1204—1262) », Gh. Zbuchea sur « La situation interne de l'empire de

Trébizonde au XIIIe siècle », et T. Teoteoi sur « Le travail manuel dans les « Typika » des XIe– XIIIe siècles ».

En conclusion, nous devons mentionner que le Bureau de l'Association Internationale d'Etudes byzantines a décidé que le prochain Congrès aurait lieu à Vienne cn 1980.

Tudor Teoteoi

Le colloque : LA ROMANITÉ ORIENTALE — CONTINUITÉ ET CIVILISATION

Du 20 au 26 septembre se sont déroulés, à Jassy et à Suceava, les travaux du XVIe colloque de la Société « M. Eminescu » de Fribourg sur le thème *La Romanité orientale — continuité et civilisation.* Le colloque a été organisé en collaboration avec l'Université « Al. I. Cuza » de Jassy et avec le concours de l'Association « România ».

L'ample participation des spécialistes de plusieurs domaines du pays (Jassy, Bucarest, Cluj-Napoca, Timişoara, Suceava, Piatra Neamţ) et de l'étranger, aussi bien de la R. F. d'Allemagne (Fribourg, Heidelberg, Duisburg) que de Yougoslavie (2), de France (1), de Suisse (1), de Grèce (1), a assuré le cadre nécessaire à un fructueux échange d'opinions.

Les ouvrages du colloque ont eu lieu dans des séances plénières ainsi que dans les deux sections suivantes : I *Archéologie et histoire;* II *Langue, littérature et folklore,* les principaux aspects de la romanité de l'espace carpato-danubien ayant été abordés.

I. *Archéologie et histoire*

Les principaux problèmes mis en discussion dans la section Archéologie et histoire ont porté sur la romanisation de la Dacie après sa conquête, la place de la romanité de Dacie dans le cadre de la romanité orientale, la continuité de la romanité sous les deux aspects suivants; la continuité de l'élément daco-romain après le retrait des légions d'Aurélien et les relations de cette population avec le monde romano-byzantin jusque vers la fin du Ier millénaire. Les précieuses précisions concernant aussi bien la complexité et la diversité du phénomène dans son ensemble *(Unité et diversité dans le cadre de la romanité orientale* — Em. Condurachi), que la place de premier ordre occupée par la communauté dace dans les espaces de la romanité orientale *(La romanité dace dans le cadre de la romanité orientale* — N. Gostar) ont créé l'ambiance nécessaire à l'examen des multiples aspects de la romanité et de la continuité dans l'espace carpato-danubien.

C'est ainsi que furent connus les résultats des recherches qui prouvent que les relations économiques de la population géto-dace, jusqu'à la conquête, avec le monde romain ont constitué une prémisse et en même temps expliquent sa rapide romanisation durant la période de la domination romaine *(Aspects de la romanisation en Dacie avant la conquête* — H. Daicoviciu; *La pénétration économique romaine en Dacie* — I. Glodariu).

A l'est des Carpates, le contact avec les Romains est attesté en même temps que l'existence des Daces libres. Les fouilles dans les complexes d'habitation daco-carpique de Zvoriştea, Şcheia et Cucorăni ont révélé d'importants vestiges romains, ce qui prouve que les relations avec le monde romain se sont également étendues au zones du nord de la Moldavie. De même, de nouvelles preuves à l'appui de la romanisation du sud de la Moldavie ont été apportées par l'identification d'objets de culte romain, découverts dans les habitations daces de Barboşi (IIe– IIIe siècles d.n.è.). Ils constituent un témoignage concluant, à côté d'objets paléo-chrétiens, du processus de romanisation de cette zone, étant donné qu'on sait qu'en général la religion est le domaine le plus résistant aux influences étrangères *Nouvelles informations archéologiques concernant l'élément romain du nord de la Moldavie* — Mircea Ignat ; *Cultes et croyances dans le nord romain de la Moldavie* — S. Sanie).

Le fait de la continuité de l'élément romain au nord du Danube, tant dans l'arc intracarpatique qu'en dehors de celui-ci, après le retrait des légions d'Aurélien, a été démontré grâce à de différentes preuves, telles que : le type des constructions, des matériaux archéologiques, des monnaies et des cimetières ; les informations tirées des œuvres de certains écrivains byzantins, les toponymes, etc. En outre, est importante la nouvelle manière d'interpréter la notion de *continuité* , laquelle n'est pas conçue *statiquement,* dans le sens d'agglomérations superposées au même endroit et dans un ordre chronologique parfait, mais *dynamiquement,* sous la forme d'une continuité mobile, matérialisée par des déplacements temporaires dans la même région, à la

montagne, dans la forêt ou dans des vallées cachées, suivis des retours après que le danger produit par les peuples migrateurs fut passé (*La continuité romaine en Transylvanie* entre les années 275—600 — D. Protase; *La romanité à l'est des Carpates aux IIe—IVe siècles* — I. Ioniţă; *L'importance historique de la circulation des monnaies romaines en Moldavie aux IVe—Ve siècles* de n.è. — Virgil Mihăilescu-Bîrliba).

Par une stricte corroboration des écrits de Procope, d'Eugippe, de Théophane, de Maurice, d'Anne Comnène, etc. a été démontrée la présence de l'élément autochtone dans les régions du nord du Danube, présence reflétée dans la toponymie. C'est ainsi que des toponymes comme Urleta, Buleta, Cascaria, Bisharia, Biharia, Maleta, Gargheta, Vicheta et autres sont considérés comme des preuves de la présence de l'élément dace romanisé au nord du Danube aux IVe—IXe siècles (*La continuité de la population autochtone roumaine dans les régions nord-danubiennes reflétée dans la toponymie* — C. Cihodaru).

On a montré dans le même sens que ces *refugoi* mentionnés dans le *Strategicon* de Maurice, autour de l'année 600, constituent des éléments de la population romanisée du nord du Danube (*La « Romania » dace dans une relation byzantine du VIIe siècle d.n.è.* — Vl. Iliescu).

En ce qui concerne le deuxième aspect de la romanité, celui des rapports de la population autochtone avec le monde romain, sont intéressantes certaines formulations plus nuancées, plus élastiques, concernant les frontières de l'Empire romain et les « barbares », par lesquelles on s'est élevé contre l'interprétation plus ancienne et plus rigide donnée aux frontières de l'Empire romain, interprétation selon laquelle les frontières de ce dernier auraient séparé d'une manière absolue les Romains des « barbares ». C'est ainsi que les découvertes faites à l'occasion des fouilles archéologiques de Barboşi, Dodeşti, Vaslui, Iaşi, Nicolina, Dumbrava, Miorcani, Botoşana, Zvorîştea, Scheia, Fundu-Herţei, etc., prouvent que les régions de l'est des Carpates et des bouches du Danube ont continué à se maintenir, après 271 de n.è., dans la sphère d'influence romaine et ensuite romano-byzantine. La présence temporaire des groupes de Slaves, qui cohabitaient avec la population romanisée, n'a pas réussi à détacher, à isoler ce territoire de la romanité byzantine. Les groupes des Slaves d'ici ont fini par être assimilés par la population autochtone (*Le problème de la continuité à l'est des Carpates à la lumière des nouvelles recherches* — M. Petrescu-Dîmboviţa).

La notion de *Romanies populaires*, sous laquelle sont connues les « pays » des XIe—XIIe siècles, démontre, une fois de plus, l'existence de la conscience de la romanité des régions du nord du Danube chez la population autochtone (*Les Romanies populaires — romanité et continuité* — Şt. Pascu).

La conscience de l'origine latine du peuple roumain et l'intérêt porté à l'histoire de Rome par les révolutionnaires et les intellectuels roumains de 1848, l'importance de ceux-ci dans la justification et le soutien de l'idée d'unité nationale ont constitué l'objet de nouvelles interprétations et d'importantes précisions. C'est ainsi que, tandis que la politique d'expansion territoriale de l'Empire romain était critiquée par les intellectuels roumains des années 1848, l'idée de la Daco-Roumanie trouve son expression dans les décennies qui précèdent la révolution de 1848, dans des actions politiques qui tendent à la réalisation en fait de l'unité nationale (*L'idée de la Daco-Roumanie dans la conscience de la génération de 1848. Genèse et continuité* — Gh. Platon, *Préoccupations de l'histoire de Rome chez les intellectuels de 1848* — V. Cristian).

II. *La section langue, littérature, folklore* a présenté 24 communications (dont 9 appartenant aux hôtes de l'étranger ; R. F. d'Allemagne, France, Grèce, Suisse, Yougoslavie), lesquelles, selon les thèmes abordés, peuvent être groupées comme suit :

1. Ouvrages qui ont traité le problème de la continuité de l'élément roman du point de vue de la langue et de la culture populaire. Dans ce sens s'inscrivent les communications : *Le nom ethnique roumain et la création du nom de l'Etat de Roumanie* — Vasile Arvinte ; *La romanité orientale au nord du Danube et l'héritage daco-gète dans le lexique de la langue roumaine* — A. Vraciu ; *Différenciations dialectales dans le daco-roumain et le problème de la continuité* — Romulus Todoran ; *« Români » et « Rumâni »* — Elsa Lüder ; *Le mot roumain dans les collections de folklore* — Petru Ursachi.

Ces études ont eu en général un caractère analytique. Les auteurs se sont appuyés sur une vaste information, cueillie dans les archives ou sur les lieux, allant toujours aux sources les plus autorisées et démontrant par des arguments sûrs la base et la continuité de notre fond latin. C'est ainsi qu'on a montré, à l'aide de données linguistiques et folkloriques, que la forme « român » est populaire, directement dérivée du latin et non pas récente, savante, comme on le croyait. L'examen des formes dialectales offre également un riche matériel pour l'étude du destin des mots, de même que l'analyse des textes classiques prouve l'individualité stylistique de la langue roumaine. De nouveaux éléments daco-gètes existant dans notre langue ont été signalés, ce qui démontre l'existence d'une autre couche dans l'histoire de la culture roumaine, remontant à l'indo-européen. Un plaidoyer convaincant pour la latinité et la romanité, relevant les élé-

ments stylistiques par lesquels la civilisation latine a trouvé son expression réussie chez nous a été constituée par la communication *La civilisation latine et l'expression poétique roumaine*, due à Svetlana Paleologu Matta.

2. Ouvrages qui se sont proposé de préciser la place de la langue roumaine dans le cadre de la romanité. Dans ce sens, nous citerons les communications : *Les particularités de la langue roumaine* — Hans Martin Gauger ; *Les formations prémorphologiques de la langue roumaine ancienne sous la perspective romane et balkanique* — Dragoş Moldoveanu ; *La flexion nominale et la diversification linguistique de la Roumanie* — Luminiţa Fassel ; *La romanité orientale: considérations méthodologiques* — Jacques Gaudet ; *La langue roumaine dans le cadre des langues romanes* — J. Bouvier ; *La concordance des temps dans la romanité orientale* — Manoilo Savič.

Dans le cadre de cette catégorie de communications, a été maintes fois relevée l'idée que l'on ne peut faire œuvre de romaniste sans parler de la langue roumaine et on a insisté tant sur les ressemblances, que sur les différences entre la langue roumaine et les autres langues romanes aussi. On a essayé de faire une classification des langues romanes, problème qui, selon certains participants au colloque, ne saurait rester sans écho dans le monde des spécialistes. Hans Martin Gauger (Fribourg) arrive dans sa communication à la conclusion ferme que la langue roumaine constitue l'un des domaines les plus représentatifs de connaissance de la romanité.

Un autre groupe d'ouvrages, parmi les ouvrages déjà cités, s'est penché sur l'étude morphologique ou syntaxique de la langue roumaine ou des langues romanes. Dans ce sens, on s'est préoccupé de la connaissance et de l'évolution du genre neutre dans les langues romanes, de l'étude comparative des structures grammaticales, de l'origine de la concordance des temps, problèmes également importants pour la compréhension du caractère spécifique de la langue roumaine.

3. Ouvrages destinés a faire ressortir les relations entre la culture roumaine et les cultures des pays voisins, de provenance balkanique, slave ou orientale. Citons, dans ce sens : *Eléments romans orientaux dans les langues slaves* — Gh. Ivănescu ; *Une vieille influence roumaine sur le folklore et la langue des Tchèques et des Slovaques* — P. Caraman ; *Vieux toponymes slaves à l'est des Carpates et la continuité romane dans le haut moyen âge* — M. Lozbă ; *Aspects de l'influence roumaine dans les langues slaves du nord des Carpates orientales* — I. Lobiuc, ouvrages apportant de précieuses contributions à la connaissance du processus de pénétration des éléments de la romanité orientale dans les langues slaves. Des observations dignes d'être retenues ont également été faites sur le rôle de la toponymie dans la compréhension du processus d'assimilation de la population slave dans la zone des Carpates, sur la prépondérance et la valeur de l'élément latin, des arguments d'ordre étymologique étant souvent invoqués.

La communication *La romanité sud-danubienne* (Radu Miron) a fait connaître l'existence de lexicons roumains dans les archives de Grèce, tandis que d'autres communications (*La réception de l'Europe dans la littérature roumaine* — Paul Miron ; *Traditions romanes dans la culture roumaine* — Eugen Todoran ; *Brancusi en Allemagne* — Wilhelm Menning ; *Confluences romanes dans l'art roumain du moyen âge à la lumière des nouvelles recherches* — V. Drăguţ ; *La place des civilisations romanes dans l'enseignement roumain contemporain* — Elvira Dobrescu) ont mis en évidence certains aspects de l'affinité de notre culture avec d'autres cultures nationales, ainsi que l'universalité de la culture roumaine et sa place dans l'ensemble des cultures romanes.

Les discussions qui ont eu lieu en marge des communications dans les séances plénières ou dans les deux sections ont eu le don d'éclaircir, de souligner ou d'enrichir les nouvelles contributions concernant la romanité et la continuité dans l'espace carpato-danubien et leur place dans le cadre de la romanité orientale. Communications et discussions seront publiées par la publication *Dacoromania, vol. IV*, qui paraît à Fribourg sous la direction du pr Paul Miron.

Petru Ursachi et *Ion I. Solcanu*

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE 1975 (I)

Liste des périodiques et des abréviations utilisés

Acta M. N. = Acta Musei Napocensis. Muzeul de istorie Cluj (Le Musée d'histoire de Cluj).

An. ist. = Anale de istorie. Analele Institutului de studii istorice şi social-politice de pe lîngă C.C. al P.C.R. (Les Annales d'histoire. Les Annales de l'Institut d'études historiques et socio-politiques près le Comité Central du Parti Communiste Roumain).

An. Inst. ist. arheol. Cluj = Anuarul Institutului de istorie şi arheologie din Cluj (l'Annuaire de l'Institut d'histoire et d'archéologie de Cluj).

An. Inst. ist. arheol. „A. D. Xenopol" = Anuarul Institutului de Istorie şi arheologie „A. D. Xenopol" din Iaşi (l'Annuaire de l'Institut d'histoire et d'archéologie « A. D. Xenopol » de Jassy).

Apulum = Apulum. Acta Musei Apulensis. Arheologie, istorie, etnografie (Archéologie, histoire, ethnographie).

Arh. Moldovei = Arheologia Moldovei. Academia de ştiinţe sociale şi politice a R. S. România, Filiala Iaşi. Institutul de istorie şi arheologie „A. D. Xenopol" (L'archéologie de la Moldavie. Académie des sciences sociales et politiques de la République Socialiste de Roumanie, Filiale de Jassy, L'Institut d'histoire et d'archéologie « A. D. Xenopol »).

Bis. Ort. Rom. = Biserica Ortodoxă Română. Buletinul oficial al Patriarhiei Române (L'Eglise Orthodoxe Roumaine. Le Bulletin officiel de la Patriarchie Roumaine).

Bul. Soc. Numism. Rom. = Buletinul Societăţii Numismatice Române (Le bulletin de la Société numismatique roumaine).

Bul. arch. S. E. eur. = Bulletin d'archéologie Sud-Est Européenne. Association internationale d'études du Sud-Est européen. Commission d'archéologie.

Cercet. ist. = Cercetări istorice Muzeul de istorie a Moldovei. Iaşi. (Recherches historiques. Musée d'histoire de la Moldavie. Jassy).

Congrès des étud. byzantines = Actes du XIVe Congrès international des études byzantines, Bucarest, 6—12 septembre 1971. Bucarest, 1975.

Crisia = Crisia. Culegere de materiale şi studii. Muzeul Ţării Crişurilor (Crisia. Recueil de matériaux et d'études).

Dacia = Dacia. Revue d'archéologie et d'histoire ancienne. Nouvelle série. Académie de la République Socialiste de Roumanie.

Forsch. Volks. Landke = Forschungen zur Volks-und. Landeskunde, Sibiu.

Glasul b. = Glasul bisericii. Mitropolia Ungrovlahiei (Le verbe de l'église. La Métropolie de Valachie).

Manuscriptum = Muzeul literaturii române (Le Musée de la littérature roumaine).

Memoria antiquitatis = Muzeul judeţean de istorie Piatra Neamţ (Le musée d'histoire du département de Piatra Neamţ).

M. Ardealului = Mitropolia Ardealului. Arhiepiscopia Sibiului şi episcopiile Clujului şi Oradiei (La Métropolie de la Transylvanie. L'Archevêché de Sibiu et les Evêchés de Cluj et d'Oradea).

M. Banatului = Mitropolia Banatului. Arhiepiscopia Timişoarei şi Caransebeşului şi episcopia Aradului (La Métropolie du Banat. L'Archevêché de Timişoara et de Caransebeş et l'Evêché d'Arad).

M. Moldovei şi Sucevei = Arhiepiscopia Iaşilor şi Episcopia Romanului şi Huşilor (L'Archevêché de Jassy et l'Évêché de Roman et de Huşi).

M. Olteniei = Mitropolia Olteniei. Arhiepiscopia Craiovei (La Métropolie d'Olténie. L'archevêché de Craiova).

Monumente istorice = Monumente istorice şi de artă. Consiliul Culturii şi Educaţiei Socialiste (Monuments historiques et de l'art. Le Conseil de la Culture et de l'Education Socialiste) (continue Buletinul Monumentelor Istorice).

NEH. = Nouvelles études d'histoire, publiées à l'occasion du XIVe Congrès des sciences historiques, San Francisco, 1975, par le Comité national des historiens de la République Socialiste de Roumanie.

Peuce = Studii şi comunicări de istorie şi arheologie. Muzeul Deltei Dunării. Tulcea (Etudes et communications d'histoire et archéologie. Le musée du Delta du Danube, Tulcea).

Pontica = Pontica. Muzeul de arheologie Constanţa (Pontica. Le Musée d'archéologie de Constanţa).

Relations autochtonous-migratory pop. = Relations between the autochtonous population and the migratory populations. Recueil d'études publié par Bibliotheca Historica Romaniae.

Rev. arh. = Revista arhivelor. Direcţia Generală a Arhivelor Statului (La Revue des archives, Direction Générale des Archives de l'Etat).

Rev. ist. = Revista de istorie. Academia de ştiinţe sociale şi politice a R. S. România. Secţia de istorie şi arheologie (La revue d'histoire. L'Académie des Sciences Sociales et Politiques de la République Socialiste de Roumanie. Section d'histoire et d'archéologie) (continue *Studii*).

Rev. ist. teorie. lit. = Revista de istorie şi teorie literară. Institutul de istorie şi teorie literară „G. Călinescu", Bucureşti (La Revue d'histoire et de théorie littéraire. L'Institut d'histoire et de théorie littéraire « G. Călinescu », Bucarest).

Rev. Muz. = Revista muzeelor. Consiliul Culturii şi Educaţiei Socialiste (La Revue des musées. Le Conseil de la Culture et de l'Education Socialiste).

Rev. rom. stud. int. = Revista română de studii internaţionale. Asociaţia de Drept internaţional şi Relaţii Internaţionale din R. S. România (La Revue roumaine d'études internationales. L'Association de Droit International et de Relations Internationales de la République Socialiste de Roumanie).

Rev. étud. S-E eur. = Revue des études sud-est européennes. Académie des Sciences Sociales et Politiques. Institut des études sud-est européennes.

Rev. roum. étud. int. = Revue roumaine d'études internationales. Association du Droit International et des Relations Internationales de la République Socialiste de Roumanie.

Rev. Roum. Hist. = Revue Roumaine d'Histoire. Académie des Sciences Sociales et Politiques de la République Socialiste de Roumanie.

RRHA. Théâtre. Musique. Cinéma. = Revue Roumaine d'Histoire de l'Art. Théâtre. Musique. Cinéma. Académie des Sciences Sociales et Politiques de la Républiques Socialiste de Roumanie.

RRHA. Beaux-Arts. = Revue Roumaine d'Histoire de l'Art. Beaux-Arts. Académie des Sciences Sociales et Politiques de la République Socialiste de Roumanie.

Structure des villes = Structure sociale et développement culturel des villes sud-est européennes et adriatiques aux XVIe–XVIIIe siècles. Actes du Colloque interdisciplinaire organisé par la Commission d'histoire de la vie économique et sociale dans les Balkans et la Commission d'histoire des idées dans le sud-est européen sous les auspices de la Fondation Giorgio Cini de Venise et du Comité italien de l'AIESEE, tenu à Venise, 27–30 mai 1971 avec le concours moral et financier de l'UNESCO. Bucarest, 1975. Association internationale d'études du Sud-Est européen.

Stud. art. ist. = Studii şi articole de istorie. Societatea de ştiinţe istorice din Republica Socialistă România (Études et articles d'histoire. La Société des sciences historiques de la République Socialiste de Roumanie).

SCIA. Teatru, Muzică, Cinematografie = Studii şi cercetări de istoria artei. Seria Teatru, muzică, cinematografie. Academia de Ştiinţe Sociale şi Politice a R. S. România. Institutul de istoria artei (Études et recherches d'histoire de l'art. Série théâtre, musique, cinéma, Académie des Sciences Sociales et Politiques de la République Socialiste de Roumanie. Institut d'histoire de l'art).

SCIA. Plastică = Studii şi cercetări de istoria artei. Seria Artă plastică. Academia de Ştiinţe Sociale şi Politice a R. S. România. Institutul de istoria artei (Études et recherches d'histoire de l'art. Série Art plastique. Académie des Sciences Sociales et Politique de la République Socialiste de Roumanie, Institut d'histoire de l'art).

SCIVA = Studii şi cercetări de istorie veche şi arheologie. Academia de Ştiinţe Sociale şi Politice a R. S. România. Institutul de Arheologie (Études et recherches d'histoire ancienne et archéologie. Académie des Sciences Sociales et Politiques de la République Socialiste de Roumanie. Institut d'archéologie).

Stud. cercet. numism. = Studii şi cercetări de numismatică. Academia de Ştiinţe Sociale şi Politice a R. S. România. Institutul de arheologie (Etudes et recherches de numismatique. Académie des Sciences Sociales et Politiques de la République Socialiste de Roumanie. Institut d'archéologie).

Stud. ist. medie = Studii şi materiale de istorie medie. Institutul de istorie „N. Iorga" (Etudes et matériaux d'histoire du Moyen Âge. L'Institut d'histoire « N. Iorga ».

Stud. ist. modernă = Studii şi materiale de istorie modernă. Institutul de istorie „N. Iorga" (Études et matériaux d'histoire moderne. L'Institut d'histoire « N. Iorga »).

Stud. teologice = Studii teologice. Institutele teologice din Patriarhia română (Études théologiques. Les instituts théologiques de la Patriarchie roumaine).

I. HISTOIRE DE ROUMANIE

1. OUVRAGES GÉNÉRAUX. SYNTHÈSES. THÉORIE DE L'HISTOIRE

1. ALMAŞ, DUMITRU : *Eroi au fost, eroi sînt încă ... Evocări şi portrete istorice* (Ils furent des héros et le demeurent ... Evocations et portraits historiques) 2[e] édition révisée et complétée, Bucureşti, Editura politică, 1975, 368 p. avec illustrations.
2. BABEŞ, ALEXANDRU : *Drama religioasă a omului. Elemente de filosofia culturii şi antropologia religiei* (Le drame religieux de l'homme. Eléments de philosophie de la culture et de l'anthropologie de la religion), Bucureşti, Editura ştiinţifică şi enciclopedică, 1975, 464 p.
3. BERCIU, DUMITRU : *Probleme privind formarea poporului român în lumina cercetării arheologice recente* (Problèmes concernant la formation du peuple roumain à la lumière de la recherche archéologique de récente date), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 8, p. 1155—1169.
4. *Civilizaţia socialistă şi valorile ei. Studii teoretice preliminarii* (La civilisation socialiste et ses valeurs. Etudes théoriques préliminaires). Coordonnateur : Al. Tănase, Bucureşti, Editura ştiinţifică şi enciclopedică, 1975, 240 p.

5. COLUMBEANU, SERGIU : *Momente ale evoluţiei poporului român şi luptei sale sociale şi naţionale pentru unitate şi independenţă* (Moments de l'évolution du peuple roumain et de sa lutte sociale et nationale pour l'unité et l'indépendance), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 9, p. 1421—1427.
6. CULEA, HARALAMB : *Religia sub semnul cercetării filosofico-sociologice* (La religion sous le signe de la recherche philosophique et sociologique), Bucureşti, Editura politică, 1975, 96 p.
7. DUMITRU, NICOLAE S. : *Magistrala progresului istoric. Biosferă şi sociosferă : continuitate şi salt* (La magistrale du progrès historique. Biosphère et sociosphère. Continuité et bond), Bucureşti, Editura politică, 1975, 224 p. + 2 planches.
8. GAVRILĂ, IRINA : *Les mathématiques et l'histoire en Roumanie*, « Rev. Roum. Hist. », XIV, 1975, n° 2, p. 275—283.
9. GIURESCU, CONSTANTIN C. : *Istoria pădurii româneşti din cele mai vechi timpuri pînă astăzi* (L'histoire de la forêt roumaine depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours), Bucureşti, Editura Ceres, 1975, 388 p. avec planches.
10. GIURESCU, CONSTANTIN C. : *Românii în mileniul migraţiilor. Consideraţii asupra unor aspecte* (Les Roumains pendant le millénaire des migrations. Considérations sur certains aspects). Discours de réception à l'Académie de la République Socialiste de Roumanie. Réponse de l'académicien D. Prodan, Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 27 p.
11. GIURESCU, CONSTANTIN C. et DINU C. GIURESCU : *Istoria românilor* vol. I. *Din cele mai vechi timpuri pînă la întemeierea statelor româneşti* (L'histoire des Roumains), vol. I. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fondation des Etats roumains), Bucureşti, Editura ştiinţifică şi enciclopedică, 1975, 336 + 42 planches.
12. GRAUR, AL. : *Formation of the Romanian language*, « Relations autochtonous-migratory pop. », 1975, p. 313—320.
13. GULIAN, C. I. : *Bazele istoriei şi teoriei culturii* (Les bases de l'histoire et de la théorie de la culture), Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 299 p.
14. HUREZEANU, DAMIAN : *Progrès et histoire*, « Rev. Roum. Hist. », XIV, 1975, n° 2, p. 175—194.

15. IONAŞCU, ION, PETRE BĂRBULESCU et GHEORGHE GHEORGHE: *Tratatele internaţionale ale României 1354—1920* (Les traités internationaux de la Roumanie, 1354—1920), Editura ştiinţifică şi enciclopedică, 1975, 528 p.
16. LIVEANU, VASILE: *Sur l'historisme marxiste*, « Rev. Roum. Hist. », XIV, 1975, n° 2, p. 250—261.
17. MACIU, VASILE: *Semnificaţia denumirii statelor istorice române* (La signification de la dénomination des Etats historiques roumains), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 9, p. 1301—1332.
18. MARTIN, M. B.: *Zeii şi religiile — creaţii ale oamenilor* (Les Dieux et les religions — créations de l'homme), Bucureşti, Editura ştiinţifică, 1975, 64 p.
19. MIHĂILESCU, VINTILĂ: *Gîndirea geografică românească în secolul nostru* (La pensée géographique roumaine pendant notre siècle). Discours de réception à l'Académie de la République Socialiste de Roumanie. Réponse de l'académicien Gh. Murgeanu, Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 18 p.
20. MOCANU, TITUS: *Système et structure en histoire*, « Rev. Roum. Hist. » XIV, 1975, n° 2, p. 195—209.
21. *Naţiunea şi problema naţională* (La nation et la question nationale), Bucureşti, Editura Politică, 1975, 251 p.
22. NETEA, VASILE: *Pe drumul unităţii naţionale. Studii şi evocări* (Dans la voie de l'unité nationale. Etudes et evocations), Cluj-Napoca, Editura Dacia, 1975, 279 p.
23. NETEA, VASILE: *Alba Iulia*, « Rev. Roum. Hist. », XIV, 1975, n° 3, p. 523—537.
24. NETEA, VASILE: *Cluj-Napoca 124—1974*, « Rev. Roum. Hist. », XIV, 1975, n° 1, p. 119—129.
25. PASCU, ŞTEFAN: *Apoulon-Apulum-Alba Iulia. Continuitate, romanitate* (Apoulon-Apulum-Alba Iulia. Continuité, romanité, unité), « An. Inst. ist. arheol. Cluj-Napoca », XVIII, 1975, p. 11—14.
26. *Relaţiile consulare ale României. Culegere de tratate, convenţii şi acorduri* (Les relations consulaires de la Roumanie. Recueil de traités, conventions et accords). Coordonnateurs Nicolae Ecobescu, Gheorghe Bădescu, Bucureşti, Editura politică, 1975, 1004 p.
27. PASCU, ŞTEFAN: *Gîndirea istorică la Academia Română (1866—1918)* (La pensée historique à l'Académie Roumaine (1866—1918)). Discours de réception à l'Académie de la République Socialiste de Roumanie. Réponse de l'académicien Cristofor Simionescu, Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 29 p.
28. *Respectarea adevărului — îndatorire primordială a ştiinţei istorice* (Le respect de la vérité — devoir primordial des sciences historiques), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 6, p. 799—805.
29. STAHL, HENRI H.: *Teoria şi practica investigaţiilor sociale*. Vol. 2, *Cercetările interdisciplinare zonale* (La théorie et la pratique des investigations sociales, vol. 2. Les recherches interdisciplinaires par zones), Bucureşti, Editura ştiinţifică şi enciclopedică, 1975, 235 p.
30. TĂNASE, AL.: *The Cultural condition of the Historical Fact*, « Rev. Roum. Hist. »,XIV, 1975, n° 2, p. 241—250.
31. TANCO, TEODOR: *Virtus Romana Rediviva. Studii şi însemnări culturale*. Vol. 2. *Urme peste veacuri* (Virtus Romana Rediviva. Etudes et notes culturelles, Vol. 2. Traces au-delà des siècles), Bistriţa, 1974, 351 p. avec portraits et facsimilés.
32. ZAMFIRESCU, DAN: *Istorie şi cultură* (Histoire et culture). Etudes, Bucureşti, Editura Eminescu, 1975, 36 p.

2. BIBLIOGRAPHIES. BIO-BIBLIOGRAPHIES. INSTRUMENTS DE TRAVAIL. CATALOGUES. INVENTAIRES. DICTIONNAIRES

33. ANGELESCU, CONSTANTIN C.: *Scrieri şi discursuri uitate ale lui Mihail Kogălniceanu* (Ecrits et discours oubliés de Mihail Kogălniceanu), « An. Inst. ist. arheol. A. D. Xenopol », XII, 1975, p. 193—203.
34. *Atlasul Republicii Socialiste România* (L'Atlas de la République Socialiste de Roumanie), Fascicule II, Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 1 p. + 12 cartes.
35. BĂLU, ION: *G. Călinescu (1899—1965)*. Biobibliographie. Bucureşti, Editura ştiinţifică şi enciclopedică, 1975, XXX + 681 p. + 8 planches.

36. *Beaux Arts. Bibliographie*, « RRHA. Beaux arts », XII, 1975, p. 139—141.
37. *Bibliografia istorică a României*. Vol. IV. *1969—1974* (La bibliographie historique de la Roumanie), vol. IV. (1969—1974), Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 515 p.
38. BUGHICI, DUMITRU : *Dicţionar de forme şi genuri muzicale* (Dictionnaire de formes et genres musicaux), Bucureşti, Editura muzicală, 1975, 356 p. avec notes musicales.
39. BURLACU, IOANA et TRAIAN RUS : *Casa şcoalelor* (La Maison des Ecoles), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n°4, p. 403—418.
40. *Catalogul documentelor moldoveneşti din Direcţia Arhivelor Centrale*. Vol. 5 *(1701—1720)* (Le catalogue des documents moldaves de la Direction des Archives Centrales). Vol. 5 (1701—1720), Dressé par Veronica Vasilescu et Doina Duca-Tinculescu, Bucureşti, 1974, XIV + 658 p. avec fac-similés.
41. CLOŞCĂ, IONEL, IOAN PAHONŢU et ION STANCA : *Dicţionar juridic pentru militari* (Dictionnaire juridique pour militaires), Bucureşti, Editura militară, 1975, 219 p.
42. *Dicţionar cronologic de medicină şi farmacie* (Dictionnaire chronologique de médecine et de pharmacie), paru par les soins de G. Brătescu. Bucureşti, Editura ştiinţifică şi enciclopedică, 1975, 368 p.
43. *Dicţionar de economie politică* (Dictionnaire d'économie politique), Coordonnateurs : N. N. Constantinescu, Gh. P. Apostol, C-tin Bichi ..., Bucureşti, Editura politică, 1974, 865 p.
44. *Dicţionarul explicativ al limbii române* (Le dictionnaire explicatif de la langue roumaine). Coordonnateurs : Ion Coteanu, Luiza Seche, Mircea Seche ... Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 4 + 1052 p. + 42 planches.
45. *Dicţionarul limbii române. Serie nouă. Tom. 9. Litera R* (Dictionnaire de la langue roumaine. Nouvelle série, Tome 9. (Lettre R), Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 642 p.
46. *Dicţionar politic* (Dictionnaire politique), Bucureşti, Editura politică, 1975, 663 p.
47. DINU, CONSTANTIN : *Bibliografie selectivă a metodicii predării istoriei (1974)* (Bibliographie sélective de la méthode d'enseignement de l'histoire (1974), « Stud. art. ist. », XXIX, 1975, p. 120—126 ; *(1974—1975)*, XXX—XXI, 1975, p. 188—193.
48. DRAGOMIRESCU, GH. N. : *Mică enciclopedie a figurilor de stil* (Petite encyclopédie des figures de style), Bucureşti, Editura ştiinţifică şi enciclopedică, 1975, 240 p.
49. *Erdélyi magyar szótörténeti tár* (Dictionnaire historique du lexique hongrois de Transylvanie), dressé par Szabó T. Attila. vol. I. Lettres A—C., Bucureşti, Editura Kriterion, 1975, 1228 p.
50. FIRAN, FLOREA : *De la Macedonski la Arghezi* (De Macedonski à Arghezi). Bibliographie des écrivains originaires d'Olténie, Craiova, Editura Scrisul românesc, 1975, 463 p. avec portraits.
51. *Fişier bibliografic. Creşterea colecţiilor. Iconografie* (Fichier bibliographique. L'accroissement des collections. Iconographie), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 183—187 ; n° 2, p. 182—187 ; n° 3, p. 181—187 ; n° 4, p. 183—187.
52. GHIŢĂ, GHEORGHE et CONSTANTIN FIERĂSCU : *Dicţionar de terminologie literară*. Vol. 2. *Proză, retorică, dramaturgie* (Dictionnaire de terminologie littéraire. Vol. 2. Prose, rhétorique, dramaturgie), Bucureşti, Editura Ion Creangă, 1975, 252 p.
53. *Indicele analitic al revistei „Studii şi cercetări de istoria artei". Arta plastică I—XX (1954—1973)* (L'index analytique de la revue « Studii şi cercetări de istoria artei ». Art plastique I—XX (1954—1973)), élaboré par Speranţa Erca « SCIA. Plastica », XXII, 1975, p. 211—237.
54. *Indicele analitic al revistei „Studii şi cercetări de istoria artei. Teatru. Muzică. Cinematografie"*, I—XX *(1954—1973)* (L'index analytique de la revue « Studii şi cercetări de istoria artei ». Théâtre. Musique. Cinéma, I—XX (1954—1973)), élaboré par Speranţa Erca, « SCIA. Teatru. Muzică. Cinematografie », XXII, 1975, p. 115—130.
55. IONESCU, CHRISTIAN : *Mică enciclopedie onomastică* (Petite encyclopédie onomastique), Bucureşti, Editura enciclopedică română, 1975, 332 p.
56. IVANIUC, FLORENŢA : *Ediţii de documente medievale privind Ţara Românească şi Moldova* (Editions de documents médiévaux concernant la Valachie et la Moldavie), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 3, p. 351—356.
57. LIMONA, DUMITRU et ELENA MOISUC : *Casa comercială Ioan Hagi Moscu şi Ştefan I. Moscu din Bucureşti. I* (La Maison commerciale Hagi Moscou et Ştefan I. Moscou de Bucarest), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 3, p. 256—271.
58. *Lista documentelor publicate în volumul XXXVII* (La liste des documents publiés au XXXVII[e] volume), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 4, p. 476—479.

59. MITREA BUCUR : *Bibliografia numismaticii românești* IV *(1970—1972)* (La bibliographie de la numismatique roumaine IV (1970—1972), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 263—278.
60. NEDELCOVICI, VIORICA, ELVIRA POPESCU et CONSTANȚA PROTOPOPESCU : *Cartea românească în lume 1945—1972* (Le livre roumain sur le globe, 1945—1972), București, Editura științifică și enciclopedică, 1975, 441 p. + 16 planches.
61. *Ouvrages d'archéologie parus au cours des années 1969—1972 en Roumanie* « Bul. arch. S-E. eur. », III, 1975, p. 129.
62. PENELEA, GEORGETA : *Bibliographie historique 1972 (III)*, « Rev. Roum. Hist. », XIV, 1975 ; n° 1, p. 151—171 ; *(IV)*, n° 2, p. 397—416 ; *Bibliographie historique 1973 (I)*, « Rev. Roum. Hist. », XIV, 1975, n° 3, p. 577—599 ; *(II)*, n° 4, p. 745—768.
63. *Périodiques et annuaires roumaines d'archéologie ou renfermant des études et des articles d'archéologie*, « Bul. arch. S. E, eur. », III, 1975, p. 129—130.
64. *România în primul război mondial* (La Roumanie pendant la première guerre mondiale). Contributions bibliographiques. Coordonnateur : Gheorghe Stoean, București, Editura militară, 1975, 356 p.
65. RUSSU, GEORGE : *Boli și sindroame cu nume proprii. Ghid-dicționar*. Vol. 1 *(A—K)*. (Maladies et syndromes avec dénominations. Guide-dictionnaire), vol. 1 (Lettres A—K), Iași, Editura Junimea, 1975, 682 p.
66. ȘERBAN, CONSTANTIN et VICTORIA ȘERBAN : *Cărți de istorie apărute peste hotare (1973—1974)* (Livres d'histoire parus à l'étranger (1973—1974)). « Stud. art. ist. », XXX—XXXI, 1975, p. 182—187.
67. ȘERBAN, CONSTANTIN et VICTORIA ȘERBAN : *Bibliografie istorică selectivă comentată (1974)* (Bibliographie historique sélective commentée (1974)), « Stud. art. ist. », 1975, XXIX, p. 107—119.
68. *Teatru. Muzică. Cinema. Bibliografie* (Théâtre. Musique. Cinéma. Bibliographie), « SCIA. Teatru. Muzică. Cinematografie » XXII, 1975, p. 113—114.
69. *Théâtre. Musique. Cinéma. Bibliographie.* « RRHA. Théâtre. Musique. Cinéma », XII, 1975, p. 105—107.
70. TREBICI, VLADIMIR : *Mică enciclopedie de demografie* (Petite encyclopédie de démographie), București, Editura științifică și enciclopedică, 1975, 495 p. avec planches.

71. ZUB, AL. : *Vasile Pârvan (1862—1927). Bibliografie* (Vasile Pârvan (1862—1927). Bio-bibliographie), București, Editura științifică și enciclopedică, Editura militară, 1975, 403 p. + 10 planches.

3. BIBLIOGRAPHIES DE LA PRESSE ET DES REVUES. PRÉSENTATIONS DE PÉRIODIQUES

72. *„Cercetări istorice" la cincizeci de ani* (La revue « Cercetări istorice » à son cinquantième anniversaire), « Cercet. ist. », VI, 1975, p. 7—14.
73. CORNEA, LUCIA : *Aspecte istoriografice în revista „Familia". Colaboratori, preocupări, concepții* (Aspects historiographiques dans la revue « Familia ». Collaborateurs, préoccupations, conceptions), « Crisia », V, 1975, p. 267—277.
74. „Familia", *Foaie enciclopedică și beletristică cu ilustrațiuni 1865—1906*/Indice. vol. I. *Literatură. Studii. Articole.* Partea I—II (« La Famille », Feuille encyclopédique et littéraire à illustrations. 1865—1906). Indice bibliographique. Vol. I, Littérature, Etudes, Articles, I[ère] et II[e] parties. Elaboré par Teofil Bugnariu), Cluj-Napoca, 1974, 1018 p.
75. *Genius-Uj Genius (1924—1925)*, Anthologie, București, Editura Kriterion, 1975, 359 p.
76. JUDE, M. M. : *„Solia satelor" — ziar destinat publicului sătesc* (« Le Messager des villages ») — journal destiné aux habitants des campagnes), « Acta M.N. », XII, 1975, p. 387—391.
77. MICU, DUMITRU : *„Gîndirea" și gîndirismul* (« La pensée » et son courant idéologique), Monographie, București, Editura Minerva, 1975, 1043 p.
78. POMPILIAN C. et HENRI ZALIS : *„Convorbiri literare". Bibliografie* (« Entretiens littéraires ». Bibliographie), București, Editura științifică și enciclopedică, 1975, VIII + 540 p.
79. SOFRONI, RODICA : *„Dreptatea", primul cotidian românesc din Banat* (« La Justice ») le premier quotidien roumain du Banat), « An. Inst. ist. arheol. Cluj-Napoca », XVIII, 1975, p. 403—413.

4. SOURCES HISTORIQUES. DOCUMENTS LITTÉRAIRES. PRÉSENTATIONS DE DOCUMENTS

80. ABRUDAN, PAUL et DOMNICA AVRIGEANU : *Două documente inedite de la cancelaria din Alba Iulia a lui Mihai Viteazul* (Deux documents inédits de la chancellerie d'Alba Julia de Michel le Brave), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 4, p. 605—608.
81. *Afinităţi elective. Caragiale şi Brincuşi* [documente] (Affinités électives. Caragiale et Brancusi (documents)). « Manuscriptum », VI, 1975, n° 4, p. 119—122.
82. *Aforisme şi adnotări* [*datorate lui Eminescu*] (Aphorismes et annotations (dus à Eminescu)), publiés par Gh. Bulgăr, Augustin Z. N. Pop et Ruxandra Mihăilă, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 20—24.
83. *Ars poetica* [*Documente Felix Aderca*, prezentate de Marcel Aderca] (Ars poetica. (Documents Felix Aderca, présentés par Marcel Aderca)), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 4, p. 129—135.
84. *Ars poetica* [Documente Al. T. Stamatiad] (Ars poetica (Documents Al. T. Stamatiad)), « Manuscritptum », VI, 1975, n° 2, p. 128—135.
85. BARDIERU, AL. : *Mărturii din viaţa căminarului Eminovici* [documente] (Témoignages de la vie du « caminar » Eminovici (documents)), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 44—48.
86. *George Bariţ şi contemporanii săi*. Vol. 2. *Crorespondenţa primită de la Pavel Vasici, Alexandru Roman şi Atanasie Şandor* (George Bariţ et ses contemporains. Vol. 2. Correspondance reçue de Pavel Vasici, Alexandru Roman et Atanasie Şandor), Edition parue par les soins de Ştefan Pascu, Iosif Pervain, Ioan Chindriş. ... Bucureşti, Editura Minerva, 1975, XIV + 434 + 24 planches.
87. BLAGA, DORLI : *Lucian Blaga. Chemarea lupilor. Roman autobiografic* (Lucian Blaga. L'appel des loups. Roman autobiographique), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 83—94 ; n° 2, p. 90—98.
88. BOGDAN, DAMIAN P. et IOANA VĂTĂMANU : *Acte moldoveneşti din secolul XVI referitoare la aşezări din judeţul Neamţ* (Actes moldaves du XVI[e] siècle concernant des localités du département de Neamţ), « Memoria antiquitatis », IV — V, 1972—1973, p. 237—253 avec planches.
89. BUCUR, MARIN : *Semnificaţia unui manuscris eminescian: Economia naţională* (La signification d'un manuscrit d'Eminescu : L'économie nationale), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 3, p. 8—25.
90. CARATAŞU, MIHAIL : *Documentele Văcăreştilor* (Les documents de la famille des Văcăreşti), Bucureşti, Editura Litera, 1975, 355 p. + 7 planches.
91. CHINEZU, ION : *Prezenţa lui Eminescu* (La présence d'Eminescu) texte publié par Nicolae Florescu , « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 60—63.
92. CIOBANU, VENIAMIN : *Documente poloneze de la Mihai Racoviţă* (Documents polonais de Mihai Racoviţă), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 4, p. 455—461.
93. COLUMBEANU, SERGIU : *Mărturii documentare inedite privind situaţia internaţională a României în anii 1942—1944* (Témoignages documentaires inédites concernant la situation internationale de la Roumanie en 1942—1944), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 5, p. 657—669.
94. CORFUS, ILIE : *Însemnări de demult* (Culese de pe manuscrisele şi cărţile româneşti vechi din Biblioteca Academiei Republicii Socialiste România) (Notes de vieux temps. Recueillies d'après les manuscrits et les livres roumains anciens de la Bibliothèque de la République Socialiste de Roumanie), Iaşi, Editura Junimea, 1975, XII + 340 p. + 4 planches.
95. CUBLEŞAN, CONSTANTIN : *G. M. Vlădescu. O „dramă a universului provincial”* [Hurezii] (G. M. Vlădescu. Un drame de l'univers provincial (« La hulotte »)), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 2, p. 36—56.
96. DECEI, AUREL : *Izvoare turceşti despre Mihai Viteazul* (Sources turques concernant Michel le Brave), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 2, p. 157—169.
97. DELETANT, DENNIS : *Un manuscris al lui Mihail Moxa din muzeul Britanic* (Un manuscrit de Mihail Moxa au musée britannique), « Rev. ist. teorie lit. », XXIV, 1975, n° 2, p. 255—262.
98. *Documenta Romaniae Historica. Moldova*. Vol. I *(1384—1448)*. Volume élaboré par C. Cihodaru, I. Caproşu et L. Şimanschi, Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, LV + 607 p. avec fac-similés.

99. *Documenta Romaniae Historica. Ţara Românească.* Vol. III *(1526—1535)* Volume paru par les soins de Damaschin Mioc, Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, XXXII + 452 p. + fac-similés.
100. *Documenta Romaniae Historica. Ţara Românească.* Vol. 11 *(1593—1600).* Volume élaboré par Damaschin Mioc, Ştefan Ştefănescu, Marieta Adam..., Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, LI + 747 p. avec fac-similés.
101. [*Documente Arghezi*] (Documents Arghezi) publiés par Constantin Popescu-Cadem, « Manuscriptum », VI, 1975, n°. 3, p. 147—150.
102. *Document in replică* [Tudor Arghezi] (Documents en réplique, Tudor Arghezi), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 2, p. 157—162.
103. [*Documente despre Stolnicul Constantin Cantacuzino*] (Documents concernant le « stolnic » Constantin Cantacuzène) publiés par Dan Simonescu et Corneliu Dima Drăgan, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 2, p. 6—15.
104. [*Documente Mateiu I. Caragiale*] (Documents Mateiu I. Caragiale), publiés par D. D. Panaitescu, Ruxandra Mihăilă, Maria Polojinţev, Constantin Popescu-Cadem, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 2, p. 101—127; n° 3, p. 121—146; n° 4, p. 136—151.
105. [*Documente Eminescu*«] (Documents Eminescu) présentés par Ioan Alexandru, « Manuscriptum », VII, 1975, n° 1, p. 15—19.
106. [*Documente despre ediţiile Poeziilor lui Eminescu*] (Documents sur les éditions des poésies d'Eminescu) publiés par Zaharia Sîngeorzan et Petre Popescu Gogan, [Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 53—56.
107. *Documente din istoria mişcării muncitoreşti din România 1900—1909* (Documents du mouvement ouvrier de Roumanie 1900—1909), Bucureşti, Editura politică, 1975, 1007 p.
108. [*Documente C. Stere*] (Documents C. Stere) publiés par Gheorghe Stere et Al. Leoneanu, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 3, p. 151—152.
109. [*Documente Urmuz*] (Documents Urmuz) publiés par George Muntean, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 3, p. 82—89.
110. DRĂGOESCU, ION : *Romulus Vuia. Corespondenţă inedită către „Astra"* (Romulus Vuia, Corréspondance inédite adressée à l'« Astra ») « Rev. Muz. », XII, 1975, n° 1, p. 79—80.
111. DUMITRAŞCU, GH. : *Opt scrisori către Panait Cerna* (Huit lettres à Panait Cerna), « Peuce », IV, 1973—1975, p. 289—294.
112. DUMITRAŞCU, GH. : *Un document privitor la „Situaţiunea Judeţului Tulcea" în anul 1879* (Un document concernant « La situation du département de Tulcea » en 1879), « Peuce », IV, 1973—1975, p. 273—289.
113. FENEŞAN, C. : *Două documente privind răscoala lui Iovan Nenada (1527)* (Deux documents concernant la révolte de Iovan Nenada (1527)), « An. Inst. ist. arheol. Cluj-Napoca », XVIII, 1975, p. 305—309.
114. *File de album* [Documente Iacob Negruzzi] (Pages d'album. Documents Iacob Negruzzi), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 2, p. 136—137.
115. FLORESCU, MARIN : *50 de ani de la crearea Blocului muncitoresc Ţărănesc* (50[e] anniversaire de la création du Bloc ouvrier-paysan), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 4, p. 369—373.
116. GEORGESCU, MARIA et CONSTANTIN CĂZĂNIŞTEANU : *98 de ani de la cucerirea independenţei de stat. Mărturii documentare* (98[e] anniversaire de la conquête de l'indépendance d'Etat. Témoignages documentaires), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 2, p. 128—134.
117. GOROVEI, ŞTEFAN S. : *Documente moldoveneşti din veacul al XVII-lea* (Documents moldaves du XVII[e] siècle), « An. Inst. ist. arheol. A. D. Xenopol », XII, 1975, p. 289—295.
118. GROZAV, VIOREL : *Documente privitoare la bursierii români din străinătate (1891—1919)* (Documents concernant les boursiers roumains à l'étrangers (1891—1919)), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 3, p. 289—298.
119. GUBOGLU, MIHAIL : *Mihai Viteazul în documente turceşti* (Michel le Brave dans les documents turcs), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 2, p. 143—157.
120. HOSSU LONGIN, FRANCISC : *Amintiri din viaţa mea* (Souvenirs de ma vie). Edition parue par les soins de Georgeta Antonescu, Cluj-Napoca, Editura Dacia, 1975, 372 p.
121. *Însemnările din temniţa de la Seghedin ale dr. Ioan Raţiu* (Les notes de la prison de Seghedin du dr Ioan Raţiu), publiées par Georgeta Penelea, « Stud. ist. modernă », V, 1975, p. 189—246.

122. *Între şvarţ şi călimară* [Documente George Topîrceanu] (Entre le café-filtre et l'encrier. Documents George Topîrceanu), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 2, p. 164—171.
123. IONAŞ, V. : *Urbariul satului Miceşti din anul 1766* (L'urbarium du village de Miceşti en 1766), « Apulum », XIII, 1975, p. 405—433, avec planches.
124. IONESCU, GH. T. : *Noi mărturii despre Ana Ipătescu* (Nouvelles données sur Ana Ipătescu), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 3, p. 329—344.
125. IONIŢĂ, MARIA : *Un document de la Nicolae Bălcescu* (Un document de Nicolae Bălcescu), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 4, p. 462—464.
126. *Izvoarele istoriei României*. Vol. 3, *Scriitori bizantini. Sec. XI—XIV* (Les sources de l'histoire de la Roumanie. Vol. 3. Ecrivains byzantins. XIe—XIVe siècles) publiées par Alexandru Elian et Nicolae Şerban Tanaşoca, Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, XXXI + 571 p.
127. JOSAN, N. : *Contribuţii documentare privind activitatea Partidului Naţional Român din Transilvania în primii ani ai secolului al XX-lea (1901—1905)* (Contributions documentaires concernant l'activité du Parti National Roumain de Transylvanie pendant les premières années du XXe siècle (1901—1905)), « Apulum », XIII, 1975, p. 449—478.
128. *Jurnalistică* [eminesciană] (Journalisme (éminescien)), publié par Perpessicius et D. Panaitescu, « Manuscriptum », XI, 1975, n° 1, p. 25—28.
129. *„La Curtea cuconului Vasile Creangă"* (« A la cour de monsieur Vasile Creangă », texte d'Eminescu transcrit par Perpessicius, discuté par D. Panaitescu), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 29—38.
130. *Legislaţia urbană a Ţării Româneşti (1765—1782)* (La législation urbaine de Valachie (1765—1782)). Edition critique par Valentin Al. Georgescu et Emanuela Popescu, Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 317 p. avec fac-similés.
131. MANU, EMIL : *Dosar Titu Maiorescu* [Documente] (Dossier Titu Maiorescu, Documents), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 4, p. 109—118.
132. [*Manuscrise Panait Istrati*] (Manuscrits Panait Istrati), publiés par Al. Talex, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 3, p. 59—74.
133. [*Manuscrise Gib. I. Mihăescu*] (Manuscrits Gib I. Mihăescu) publiés par Diana Cristev, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 3, p. 75—84.
134. *Măştile Poetului. Tudor Arghezi* [*pamfletul „Carac"*] (Les masques du poète : Tudor Arghezi, le pamphlet « Carac ») publié par Mitzura et Baruţu Arghezi, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 95—108.
135. *Metamorfozele criticii* [Documente G. Ibrăileanu, Perpessicius, G. Călinescu, Pompiliu Constantinescu] (Les métamorphoses de la critique. Documents G. Ibrăileanu, Perpessicius, G. Călinescu, Pompiliu Constantinescu), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 4, p. 50—94.
136. MIHAIL, PAUL : *Alte acte româneşti de la Constantinopol. IV. (1596—1860)* (Autres actes roumains à Constantinople IV (1596—1860), « An. Inst. ist. arheol. A. D. Xenopol », XII, 1975, p. 235—288.
137. MOISUC, ELENA et MIRCEA PAICU : *Mihai Viteazul în relaţiile cu imperialii* (Michel le Brave dans les rapports avec les impériaux), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, n° 2, p. 178—182.
138. *Nicolaus Olahus. Filipica rostită în dieta de la Augsburg* (Nicolaus Olahus. La philippique prononcée à la Diète d'Augsbourg) publiée par Corneliu Albu, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 154—159.
139. *O altă imagine a lui Eminescu?* (document fotografic prezentat de Maria Polojinţev) (Une autre image d'Eminescu? document photographique présenté par Maria Polojinţev), « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 80—81.
140. PÁLL, FRANCISC : *O vizită în Ţara Românească în anul 1644 (relatare inedită a lui Bakšić)* (Une visite en Valachie en 1644 (relation inédite de Bakšić)), « Stud. ist. medie », VIII, 1975, p. 219—227.
141. PARADAISER, MARIA : *Scrisori inedite de Nicolae Tonitza către Cezar Petrescu în patrimoniul muzeului literaturii din Iaşi* (Lettres inédites de Nicolae Tonitza à Cezar Petrescu dans le patrimoine du Musée de la littérature de Jassy), « Cercet. ist. », VI, 1975, p. 271—275.
142. PERPESSICIUS : *Jurnal. Însemnările anului 1940* (Journal. Les notes de l'année 1940) publié par D. D. Panaitescu, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 110—115.
143. PETRESCU, CESAR : *Destinul lui Eminescu* (La destinée d'Eminescu) texte publié par Victor Crăciun, « Manuscriptum », VI, 1975, n° 1, p. 64—68.

144. PIENESCU, G. : *Addenda polemică la „Jocul întunericului"* [de Adrian Maniu] (Addenda polémique au « Jeu des ténèbres » par Adrian Maniu), « Manuscriptum », VI, 1975, nº 2, p. 26–35.
145. *Pietre de vad* [Documente Al. Macedonski] (Pierres de gué. Documents Al. Macedonski), « Manuscriptum », VI, 1975, nº 4, p. 17–49.
146. POP, EMIL : *Scrisori inedite ale lui Emil Racoviță către Grigore Antipa* (Lettres inédites d'Emil Racoviţa à Grigore Antipa), « Rev. Muz. », XII, 1975, nº 1, p. 75–78.
147. POPA, MIRCEA : *Două istorii ale literaturii române în manuscris* (Deux histoires de la littérature roumaine en manuscrit), « Rev. ist. teorie lit. », XXIV, 1975, nº 3, p. 423–427.
148. POŞTĂRIŢĂ, EMILIA : *Condica marei logofeţii de toate cărţile lui Constantin Brîncoveanu v.v. (1692–1713). Descriere internă II* (Le registre de la grande chancellerie de tous les actes émanant de Constantin Brancovan voïvode (1692–1713). Description interne), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 1, p. 43–47.
149. POTRA, GEORGE : *Documente privitoare la istoria oraşului Bucureşti (1821–1848)* (Documents concernant l'histoire de la ville de Bucarest (1821–1848)), Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 572 p.
150. POTRA, GEORGE : *O copie din secolul al XIX-lea după un document de la Mihai Viteazul* (Une copie d'un document émanant de Michel le Brave, datant du XIXᵉ siècle), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 2, p. 182–183.
151. RACHIERU, MIHAI : *Originalul unui document de la Mihai Viteazul* (L'original d'un document émanant de Michel le Brave), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 2, p. 178.
152. RĂDUŢIU, A. : *O circulară protopopească cu privire la desfiinţarea şerbiei în Transilvania* (Une circulaire d'archiprêtre concernant la suppression du servage en Transylvanie), « An. Inst. ist. arheol. Cluj-Napoca », XVIII, 1975, p. 355–359.
153. RĂDUŢIU, AUREL et GYÉMÁNT LADISLAU : *Supplex Libellus Valachorum în variantele româneşti de la Şchei* (Supplex Libellus Valachorum dans les variantes roumaines de Schei), Cluj-Napoca, 1975, 134 p. + fac-similés.
154. REBREANU, LIVIU : *Cazarma* [*fragment de roman*] (La caserne, fragment de roman) présenté par Nicolae Liu, publié par Livia Bacâru, « Manuscriptum », VI, 1975, nº 3, p. 40–58.

155. [Liviu Rebreanu, comentat de C.C. Giurescu şi Vasile Netea] (Liviu Rebreanu commenté par C. C. Giurescu et Vasile Netea), « Manuscriptum », VI, 1975, nº 2, p. 16–22.
156. REZACHEVICI, CONSTANTIN : *Un tetraevanghel necunoscut aparţinînd familiei dinspre mamă a lui Ştefan cel Mare* (Un livre des quatre évangiles appartenant à la famille du côté maternel d'Etienne le Grand), « Stud. ist. medie », VIII, 1975, p. 161–183.
157. REZACHEVICI, C. : *Cunoscuta însemnare a lui Mihai Viteazul privind stăpînirea Ţărilor române şi semnificaţia ei reală* (Note bien connue de Michel le Brave concernant la possession des pays roumains et sa réelle signification), « Apulum », XIII, 1975, p. 341–351.
158. *Roman epistolar Gala Galaction* [Scrisori de dragoste] (Roman épistolaire Gala Galaction (Lettres d'amour)), « Manuscriptum », VI, 1975, nº 1, p. 137 – 150 ; nº 2, p. 138–146.
159. *Roman în foileton. Liviu Rebreanu. Cazarma* (Roman — feuilleton. Liviu Rebreanu. La caserne), « Manuscriptum », VI, 1975, nº 4, p. 95–108.
160. *Scriitori şi înţelesurile vieţii* [Documente C. Dobrogeanu-Gherea] (Les écrivains et les sens de la vie. Documents C. Dobrogeanu-Gherea), « Manuscriptum », VI, 1975, nº 4, p. 5–16.
161. *Scriitori şi înţelesurile vieţii. Pavel Dan* (Les écrivains et les sens de la vie. Pavel Dan). Textes publiés par Ovidiu Papadima, « Manuscriptum », VI, 1975, nº 3, p. 29–32.
162. *Scriitori români în arhive străine. O. W. Cizek* (Ecrivains roumains figurant aux archives etrangères : O. W. Cizek) « Manuscriptum », VI, 1975, nº 2, p. 147–151.
163. *Scriitori români în arhive străine. E. Lovinescu* (Ecrivains roumains figurant aux archives étrangères. E. Lovinescu), « Manuscriptum », VI, 1975, nº 4, p. 168–175.
164. *Scriitori români în arhive străine: Tudor Vianu la Tübingen* (Ecrivains roumains figurant aux archives étrangères : Tudor Vianu à Tübingen), présentation de Stancu Ilin, « Manuscriptum », VI, 1975, nº 1, p. 160–170.
165. *Scriitori români în arhive străine. G. M. Zamfirescu la Bratislava* (Ecrivains roumains figurant aux archives étrangères. G. M. Zamfirescu à Bratislava), « Manuscriptum », VI, 1975, nº 3, p. 172–173.

6. *„Scrinul negru" şi istoria procesului de succesiune. Documente G. Călinescu* « La commode noire » et l'histoire du procès de succession. Documents G. Călinescu), publiés par Cornelia Ştefănescu, « Manuscriptum », VI, 1975, nº 3, p. 90—97.

7. [*Scrisori A. Chibici Rîvneanu despre Eminescu*] (Lettres de A. Chibici Rîvneanu sur Eminescu) publiées par Flaviu Sabău, « Manuscriptum », VI, 1975, nº 1, p. 49—50.

8. [*Cinci scrisori M. Kogălniceanu*] (Cinq lettres de M. Kogălniceanu) publiées par Paul Cornea et Roxana Sorescu, « Manuscriptum », VI, 1975, nº 3, p. 153—165.

9. [*Scrisoare Al. Vlahuţă despre Eminescu*] (Lettre de Al. Vlahuţă sur Eminescu) publiée par Gh. S. Ştefănescu, « Manuscriptum », VI, 1975, nº 1, p. 51—52.

0. ŞIMANSCHI, L. : *Fotocopii după documente moldoveneşti din perioada 1448—1458* (Photocopies de documents moldaves de la période 1448—1458), « An. Inst. ist. arheol. A. D. Xenopol », XII, 1975, p. 229—233.

1. SIMIONESCU, ŞTEFANA : *Legăturile dintre Ştefan cel Mare şi Maximilian I de Habsburg în lumina unui nou izvor* (Les rapports entre Etienne le Grand et Maximilian Ier de Habsbourg à la lumière d'une nouvelle source), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, nº 1, p. 91—98.

2. SOVEJA, MARIA : *Acte de cancelarie de la Mihai Viteazul* (Actes de chancellerie émanant de Michel le Brave), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 2, p. 171—178.

3. *Trei stihuri pentru „Psaltirea în versuri" de Dosoftei*, (Trois versets pour le « Psautier en vers » de Dosithé) publiés par Livia Bacâru, « Manuscriptum », VI, 1975, nº 3, p. 33—35.

4. ŞTREMPEL, GABRIEL : *Contribuţiuni la cunoaşterea legendei blajinilor* (Contributions à l'étude de la légende « des doux ») « Rev. ist. teorie lit., XXIV, 1975, nº 2, p. 263—273.

5. SULUŢIU, OCTAV : *Jurnal* (Journal). Edition parue par les soins de Nicolae Florescu, Cluj-Napoca, Editura Dacia, 1975, 432 p.

6. ŢUGUI, PAVEL : *Grigore H. Grandea către Titu Maiorescu* (Grigore H. Grandea s'adressant à Titu Maiorescu), « Rev. ist. teorie lit. », XXIV, 1975, nº 1, p. 105—113.

7. *Urkundenbuch zur Geschichte der Deutschen in Siebenbürgen* Begründet von Franz Zimmermann. 5 Band *1438—1457* No. 2300—3089. Edition paru par les soins de Gustav Gündisch, Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, LX + 640 p. + 5 facsimilés.

8. VALSAMOS TĂNĂSESCU, MEMACHE : [*Documente Panait Istrati*] (Documents Panait Istrati), « Manuscriptum », VI, 1975, nº 4, p. 154—162.

9. VASILESCU-CAPSALI, NICOLAE et DAN RÎPĂ-BUICLIU : *Corespondenţă inedită Al. Dobrogeanu Gherea către Constantin G. Costa-Foru* (La corréspondance inédite : Al. Dobrogeanu Gherea à Constantin G. Costa-Foru), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, nº 8, p. 1249—1252.

0. VATAMANIUC, D. : *Un alt arbore genealogic* [Eminescu] (Un autre arbre généalogique (Eminescu), « Manuscriptum », VI, 1975, nº 1, p. 39—43.

1. VELCIU, DUMITRU : *Un „Universal" al lui Petru cel Mare folosit în Letopiseţul Ţării Moldovei pe anii 1661—1709* (Pseudo N. Costin) (Un « Communiqué » de Pierre le Grand utilisé dans la Chronique de Moldavie pour les années 1661—1709), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, nº 3, p. 345—363.

2. *Violon d'Ingres. Radu Stanca* [*Povestirea „Puntea neagră"*] (Violon d'Ingres. Radu Stanca. Le récit « Le pont noir ») publié par Constantin Cubleşan, « Manuscriptum », VI, 1975, nº 1, p. 116—136.

3. VOICULESCU, MIRCEA : *Documente răzeşeşti* (Documents de petits propriétaires terriens libres), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 1, p. 70—79.

4. *30 de ani de la instaurarea guvernului democrat-popular. Documente* (30e anniversaire de l'instauration du gouvernement de démocratie populaire. Documents), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 1, p. 14—21.

5. EDITIONS CRITIQUES

5. ARGHEZI, TUDOR : *Scrieri* (Ecrits), vol. 27, 28. *Proze* (Prose), Bucureşti, Editura Minerva, 1975, 460 p. ; 548 p.

6. BĂLCESCU, NICOLAE : *Românii supt Mihai Voievod Viteazul* (Les Roumains sous le règne de Michel le Brave). Edition parue par les soins de Andrei Rusu, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, 488 p.

187. BUDAI-DELEANU ION : : *Opere* (Œuvres), Vol. 2. Edition parue par les soins de Florea Fugariu, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, 415 p. + 6 planches.
188. *Costin, Miron: Letopiseţul Ţării Moldovei* (Miron Costin, La Chronique de la Moldavie). Edition parue par les soins de Magdalena Popescu, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, 312 p.
189. *Cronica anonimă a Moldovei 1661—1729 (Pseudo Amiras)*, (La Chronique anonyme de la Moldavie (1661—1729) (Pseudo Amiras)). Edition parue par les soins de Dan Simonescu, Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 172 p.
190. DENSUŞIANU, OVID : *Opere* (Œuvres). Vol. 2. Edition parue par les soins de B. Cazacu, V. Rusu et I. Şerb, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, XVIII + 1046 p.
191. ELIADE-RĂDULESCU, ION : *Suvenire şi impresii ale unui proscris* (Souvenirs et impressions d'un proscrit). Edition parue par les soins de Maria Protase, Cluj-Napoca, Editura Dacia, 1975, 208 p.
192. HAŞDEU, BOGDAN PETRICEICU : *Sarcasm şi ideal* (Sarcasme et idéal) Anthologie, postface et bibliographie par Mircea Zaciu, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, 264 p.
193. IBRĂILEANU, GARABET : *Opere* (Œuvres), vol. 2. Edition critique de Rodica Rotaru et Al. Piru, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, XVI + 447 p.
194. LOVINESCU, EUGEN : *Scrieri* (Ecrits), Vol. 6. *Istoria literaturii române contemporane 1900—1937* (L'histoire de la littérature roumaine contemporaine 1900—1937). Edition parue par les soins de Eugen Simion, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, 404 p.
195. MILESCU, NICOLAE spătarul : *Descrierea Chinei* (La description de la Chine), Bucureşti, Editura Minerva, 1975, XXXVII + 265 p.
196. NECULCE, ION : *Letopiseţul Ţării Moldovei* (La Chronique de la Moldavie). Edition parue par les soins de Iorgu Iordan, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, 416 p.
197. PANAITESCU-PERPESSICIUS, DIMITRIE : *Opere* (Œuvres), Vol. 7, *Menţiuni critice* (Mentions critiques). Edition parue par les soins de Dumitru D. Panaitescu, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, 420 p.
198. VĂCĂRESCU, ELENA : *Scrieri alese* (Ecrits choisis). Edition parue par les soins de Ion Stăvăruş, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, XL + 384 p. + 5 planches.

199. VIANU, TUDOR : *Opere* (Œuvres), vol. 4—5. *Studii de stilistică* (Etudes de stylistique). Edition parue par les soins de Sorin Alexandrescu et Gelu Ionescu, Bucureşti, Editura Minerva, 1975, VIII + 696 p.; 691 p.

6. SCIENCES AUXILIAIRES

200. ANTONIU, S. et M. ONOFREI : *Studiul antropologic al scheletelor din necropola din secolul al IV-lea e.n. de la Leţcani (jud. Iaşi)* (L'étude anthropologique des squelettes de la nécropole du IVe siècle, n.è. de Leţcani (département de Iaşi)), « Arh. Mold. », VIII, 1975, p. 281—285.
201. ARICESCU, ANDREI : *Contributions épigrafiques à l'identification de quelques toponymes de Scythia Minor*, « Rev. Roum. Hist. », 1975, nº 4, p. 693—700.
202. ARIMIA, VASILE : *Legislaţia arhivistică şi documentele de la persoanele fizice* (La législation des archives et les documents provenant des personnes physiques), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 2, p. 187—190.
203. ASANACHE, G. et L. MARCUS : *Amprenta — posibilităţi de studiu în diplomatică şi în antropologia istorică* (L'empreinte — possibilités d'étude dans la diplomatique et l'anthropologie historique), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 3, p. 271—274.
204. BABEŞ, MIRCEA : *Problèmes de la chronologie de la culture géto-dace à la lumière des fouilles de Cîrlomăneşti*, « Dacia », nouvelle série, XIX, 1975, p. 125—139.
205. BĂRBULESCU, MIHAI et ZAHARIA MILEA : *O descoperire epigrafică în castrul de la Potaissa* (Une découverte épigraphique au camp fortifié de Potaissa), « SCIVA », XXVI, 1975, nº 4, p. 571—576, avec planches.
206. BARNEA, AL. : *Contributions épigraphiques à l'histoire de la ville de Noviodunum*, « Dacia », nouvelle série, XIX, 1975, p. 255—261, avec planches.
207. BARNEA, ION : *Sigilii bizantine de la Noviodunum* (Sceaux byzantins de Noviodunum), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 159—162, avec planches.

208. BERINDEI, DAN: *Citeva informaţii genealogice referitoare la descendenţa lui Alexandru D. Ghica* (Quelques informations généalogiques concernant la descendence d'Alexandru D. Ghica), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 2, p. 210 — 211.
209. BINDER, P.: *Geografia istorică a Munţilor Apuseni în orînduirea feudală (sec. XIII—XVII)* (La géographie historique des Monts Apuseni dans la société féodale (XIIIᵉ—XVIIᵉ siècles)), « Apulum », XIII, 1975, p. 519—540, avec planches.
210. BOIANGIU, A.: *Elemente de diplomatică medievală românească. Ţara Românească (1600—1800)* (Eléments de diplomatique médievale roumaine. La Valachie (1600—1800)), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, nº 1, p. 99—105.
211. BOLDUR, ALEXANDRU V.: *Originea numelui Moldova. O ipoteză nouă* (L'origine de nom de Moldavie. Une nouvelle hypothèse), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, nº 6, p. 935—940.
212. BUZDUGAN, GEORGE: *Un vechi sigiliu cantacuzinesc* (Un ancien sceau des Cantacuzène), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nᵒˢ 121—123, p. 231—233.
213. CÂRCIUMARU, MARIN et VASILE GLĂVAN: *Analiza polinică şi granulometrică a sedimentelor din peştera Gura Cheii (Braşov)* (L'analyse pollinique et granulométrique de sediments de la grotte de Gura Cheii (Braşov)), « SCIVA », XXVI, 1975, nº 1, p. 9—15, avec planches.
214. CERNOVODEANU, DAN: *Noi contribuţii la studiul stemei municipiului Bucureşti în sec. XIX şi XX* (Nouvelles contributions à l'étude des armoiries du municipe de Bucarest, aux XIXᵉ et XXᵉ siècles), « Rev. muz. », XII, 1975, nº 4, p. 73—77.
215. CERNOVODEANU, DAN: *Stema Moldovei în armele Cantemireştilor* (Les armoiries de la Moldavie dans les armes des Cantemir), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII — LXIX (1973—1975), nº 121—123, p. 277—294.
216. CIORTAN, ION: *Ştiri despre Mihai Viteazul în hărţile epocii* (Informations sur Michel le Brave dans les cartes de l'époque), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 2, p. 183—185.
217. CULICĂ, VASILE: *Două ponduri romano-bizantine* (Deux poids romano-byzantins), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nᵒˢ 121—123, p. 227—230.
218. CULICĂ, V.: *Plumburi comerciale din cetatea romano-bizantină de la Izvoarele (Dobrogea)* (Plombs commerciaux de la cité romano-byzantine de Izvoarele (Dobroudja)), « Pontica », VIII, 1975, p. 215—262.
219. *Decretul nr. 472/1971 privind Fondul Arhivistic Naţional al Republicii Socialiste România* (Le décret nº 472/1971 concernant le Fond National des Archives de la République Socialiste de Roumanie), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 1, p. 22—28.
220. DIMITRIU, SUZANA, OCTAVIAN ILIESCU et SYLVIU COMĂNESCU: *Pond arhaic descoperit la Histria* (Poids archaïque découvert à Histria), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nᵒˢ 121—123, p. 213—225.
221. DOGARU, MARIA: *Simbolul Daciei şi sigiliile lui Mihai Viteazul* (Le symbole de la Dacie et les sceaux de Michel le Brave), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 2, p. 169—171.
222. DOGARU, MARIA: *Sur le sceau de Michel le Brave et le sceau personnel de Téophane — la mère du Voïvode*, « Rev. étud. S-E eur. », XIII, 1975, nº 3, p. 379—384.
223. DONAT, ION: *L'analyse géographique dans l'histoire*, « Rev. Roum. Hist. », XIV, 1975, nº 2, p. 211—239.
224. DORUŢIU BOILĂ, EMILIA: *Contribution épigraphique à l'histoire de Tomis à l'époque du Principiat*, « Dacia », nouvelle série, XIX, 1975, p. 151—160.
225. EDROIU, N.: *Note de epigrafie româno-chirilică* (Notes d'épigraphie roumano-cyrillique), « Acta M. N. », XII, 1975, p. 259—263.
226. GAL, IONEL: *Fondul arhivistic naţional — parte integrantă a patrimoniului cultural al naţiunii* (Le Fond national des archives, partie intégrante du patrimoine culturel de la nation), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 1, p. 28—30.
227. GEORGESCU, RAMIRO: *Sterilizarea fracţionată a manuscriselor şi tipăriturilor atacate de microorganisme cu ajutorul căldurii umede* (La stérilisation fractionnée des manuscrits et des textes imprimés attaqués par les microorganismes au moyen de la chaleur humide), « Rev. muz. », XII, 1975, nº 4, p. 42—46.
228. GHEORGHE, CRISTACHE: *O ipoteză heraldică* (Une hypothèse en héraldique), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX, (1973—1975), nᵒˢ 121—123, p. 295—299.

229. GOROVEI, ȘTEFAN S.: *Note istorice și genealogice cu privire la urmașii lui Ștefan cel Mare* (Notes historiques et généalogiques concernant les descendants d'Etienne le Grand), « Stud. ist. medie », VIII, 1975, p. 185—200.
230. HAIMOVICI, SERGIU: *Studiul resturilor faunistice depuse ca ofrandă în cimitirul de la Lețcani (Jud. Iași)* (L'étude des vestiges faunesques déposés comme offrande dans la nécropole de Lețcani) « Arh. Mold. », VIII, 1975, p. 287—291.
231. IONESCU, ELENA: *Noi date referitoare la geneza copiei Columnei lui Traian expusă la muzeul de istorie al R. S. România* (Nouvelles données concernant la genèse de la copie de la Colonne Trajane exposée au musée d'histoire de la République Socialiste de Roumanie), « Rev. muz. », XII, 1975, nº 4, p. 55—59.
232. MALIȚA, MIRCEA: *New Approaches to the Study of Negociations*, « Rev. Roum. Hist. », XIV, 1975, nº 2, p. 264—273.
233. MATEESCU, TUDOR: *Din geografia istorică a Dobrogei: Canalul Laman* (La géographique historique de la Dobroudja : le canal de Laman), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 1, p. 36—43.
234. MAXIM, VIRGIL: *Contribuții la geografia istorică a comitatului Bihor în a doua jumătate a secolului al XVI-lea* (Contribution à la géographie historique du comitat de Bihor pendant la seconde moitié du XVIe siècle), « Crisia », V, 1975, p. 87—102.
235. MUNTEANU, MARIA: *Inscripții funerare inedite din Scythia Minor* (Inscriptions funéraires inédites de Scythia Minor) « Pontica », VIII, 1975, p. 389—397.
236. NECȘA, TEODOR: *Precizări privind întocmirea și folosirea nomenclatorului și indicatorului în arhivele curente* (Précisions concernant l'élaboration et l'utilisation de la nomenclature et de l'indicateur dans les archives courantes), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 1, p. 60—63.
237. NEGRUȚI, ECATERINA: *Factorul demografic urban și dezvoltarea social-economică a Moldovei în prima jumătate a secolului al XIX-lea* (Le facteur démographique urbain dans le développement socio-économique de la Moldavie pendant la première moitié du XIXe siècle), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, nº 8, p. 1183—1196.
238. NEGRUȚI, ECATERINA: *Clasificarea localităților urbane din Moldova în prima jumătate a secolului al XIX-lea. Considerații demografice* (La classification des localités urbaines de Moldavie pendant la première moitié du XIXe siècle. Considérations démographiques), « An. Inst. ist. arheol. « A. D. Xenopol », XII, 1975, p. 1—16.
239. NICOLĂESCU-PLOPȘOR DARDU et WANDA WOLSKI: *Elemente de demografie și ritual funerar la populațiile vechi din România* (Eléments de démographie et de rituel funéraire chez les populations anciennes de Roumanie), București, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 292 p. avec planches.
240. NICOLĂESCU-PLOPȘOR, DARDU et WANDA WOLSKI: *Studiul antropologic al osemintelor provenite din necropola birituală de la Canlia (secolele VIII—IX)* (L'étude anthropologique des ossements provenant de la nécropole bi-rituelle de Canlia (VIIIe —IXe siècles)), « SCIVA », XXVI, 1975, nº 3, p. 353—369 avec planches.
241. NICULA, VASILE: *Principiile reconstituirii fondurilor dezorganizate și aplicarea lor la unitățile socialiste* (Les principes de la reconstitution des fonds désorganisés et leur application aux unités socialistes), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 3, p. 286—288.
242. OCHEȘEANU, RADU: *Ponduri inedite din Callatis și Tomis* (Poids inédits provenant de Callatis et de Tomis), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 153—157.
243. OLTEANU, ȘTEFAN: *Realități demografice pe teritoriul Transilvaniei în secolele VIII—X* (Réalités démographiques sur le territoire de la Transylvanie aux VIIIe—Xe siècles) « Rev. ist. », XXVIII, 1975, nº 12, p. 1833—1847.
244. OPREA, FLOREA: *Tehnici și substanțe pentru tratamente de dezinfecție și dezinfecție în arhive* (Techniques et substances pour le traitement de désinfection les archives), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 1, p. 63—65.
245. PIPPIDI, D. M.: *Colloque anglo-roumain d'épigraphie ancienne: les villes grecques de Scythie Mineure à l'époque romaine*, « Dacia », nouvelle série, XIX, 1975, p. 141—150.
246. PISO, I.: *Epigraphica*. III; « Acta M.N. », XII, 1975, p. 165—178.
247. POPESCU, EMILIAN: *Pe marginea unei epigrame funerare din epoca romană tîrzie de la Tomis* (En marge d'une épigramme funéraire de l'époque romaine tardive de Tomis), « SCIVA », XXVI, 1975, nº 1, p, 79—83.
248. RUSSU, IOAN I.: *Inscripțiile Daciei romane*, Vol. I. *Introducere istorică și epigrafică. Diplomele militare. Tăblițele cerate* (Les inscriptions de la Dacie romaine. Vol. I. Introduction historique et épigraphique. Les diplômes militaires. Les tablettes

enduites de cire), Bucureşti, Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1975, 286 p. + 2 cartes.

249. RUSSU, I. I.: *Contribuţii epigrafice la istoria Daciei romane. III. False achiziţii, confuzii, restituiri* (Contributions épigraphiques à l'histoire de la Dacie Romaine. III. Fausses acquisitions, confusions, restitutions), « An. Inst. ist. arheol. Cluj-Napoca », XVIII, 1975, p. 47—70.

250. ŞTEFAN, ALEXANDRA: *Inscripţie funerară descoperită la Nalbant (Judeţul Tulcea)* (Inscription funéraire mise à jour à Nalbant (département de Tulcea), « Peuce », IV, 1973—1975, p. 89—96.

251. ŞTEFAN, ALEXANDRA: *Callatis à l'époque du Haut-Empire à la lumière des documents épigraphiques*, « Dacia », nouvelle série, XIX, 1975, p. 161—172.

252. SUCEVEANU, ALEXANDRU: *A propos d'Argedava à la lumière d'une inscription inédite*, « Rev. Roum. Hist. », XIV, 1975, nº 1, p. 111—118.

253. ŞUTEU, VALERIU: *Cîteva probleme privitoare la elaborarea unui dicţionar de arhivistică* (Quelques problèmes concernant l'élaboration d'un dictionnaire de l'archivistique), « Rev. arh. », LII, vol. XXXVII, 1975, nº 1, p. 57—59.

254. *Teoria şi practica în informarea documentară şi biblioteconomie* (La théorie et la pratique dans l'information documentaire et la bibliothéconomie), Bucureşti, 1975, I—III, 3 vol., I, 118 p.; II, 28 p.; III 28 p. + planches.

255. TOŞA TURDEANU, ANA: *Oltenia. Geografie istorică în hărţile secolului XVIII* (L'Olténie: La géographie historique dans les cartes du XVIIIe siècle), Craiova, Editura Scrisul românesc, 1975, 211 p. avec illustrations et cartes.

256. TUDOR, D.: *Comunicări epigrafice. VII* (Communications épigraphiques. VII), « SCIVA » XXVI, 1975, nº 1, p. 125—136.

257. WOLLMANN, V.: *Epigrafia şi problema romanizării în provincia Dacia* (L'épigraphie et le problème de la romanisation dans la province de Dacie), « An. Inst. ist. arheol. Cluj-Napoca », XVIII, 1975, p. 281—289.

7. NUMISMATIQUE

258. AGOTHA, ANDREI: *Ceva despre groşii emişi de Mihai Apafi* (Sur les gros de Michel Apafi), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX, (1973—1975), nºs 121—123, p. 177—179.

259. ARICESCU, ANDREI: *Tezaurul de semne de schimb premonetare de la Enisala* (Le trésor de signes d'échange prémonétaires d'Enisala), « Stud. cercet. numism. », VI, 1975, p. 17—24, avec planches.

260. BADER, TIBERIU: *Un tezaur monetar de argint descoperit în comuna Turulung (Jud. Satu Mare)* (Un trésor monétaire en argent découvert à Turulung (département de Satu Mare)), « Stud. Cercet. numism. », V, 1975, p. 173—176.

261. BADER, T.: *Tezaurul monetar cu imitaţii de tip Filip II descoperit la Turulung (Jud. Satu Mare)* (Le trésor monétaire en imitation du type Philippe II découvert à Turulung (département de Satu Mare)), « Acta M. N. », XII, 1975, p. 75—92, avec planches.

262. BARA, DUMITRU: *Monede geto-dacice descoperite la Sînnicolau român (jud. Bihor)* (Monnaies géto-daciques découvertes à Sînnicolau român, département de Bihor), « Bul. Soc. Numism. Rom. ». LXVII—LXIX (1973—1975), nºs 121—123, p. 75—76.

263. BOGDAN CĂTĂNICIU, IOANA: *Tezaurul monetar de la Poiana (Jud. Teleorman). Unele aspecte ale circulaţiei tetradrahmelor Macedoniei Prima şi ale oraşului Thasos în lumea traco-dacică* (Le trésor monétaire de Poiana (département de Teleorman). Quelques aspects de la circulation des tetradrachmes de *Macedonia Prima* et de la ville de Thasos dans le monde thraco-dacique), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 177—188, avec planches.

264. BUNTA, MAGDALENA: *Tezaurul de la Cetatea de Baltă (sec. XVI)* (Le trésor de Cetatea de Baltă (XVIe siècle)), « Acta M.N. », XII, 1975, p. 219—235.

265. BUZDUGAN, CONSTANTIN: *Un nou lot de drahme dyrrachiene din tezaurul de la Viişoara (jud. Bacău)* (Un nouveau lot de drachmes de Dyrrachium du trésor de Viişoara (département de Bacău)), « Stud. cercet. numism », V, 1975, p. 201—206 avec planches.

266. BUZDUGAN, GEORGE: *Medalii româneşti inedite* (Médailles roumaines inédités), « Bul. Societ. Numism. Rom. », LXVII–LXIX (1973–1975), n°s 121–123, p. 264–276.
267. CHIRIAC, COSTEL et OCTAVIAN BOUNEGRU: *Noi descoperiri arheologice şi numismatice la Troesmis* (Nouvelles découvertes archéologiques et numismatiques à Troesmis), « Peuce », IV, 1973–1975, p. 97–108.
268. CHIRILĂ, E. et IOAN CHIFOR: *Tezaurul monetar din Borşa (sec. XVII)* (Le trésor monétaire de Borşa (XVIIe siècle)), « An. Inst. ist. arheol. Cluj-Napoca », XVIII, 1975, p. 350–353.
269. CHIRILĂ, E. et A. HOPÎRTEAN: *Der Münzhort von Mihai Viteazul*, « An. Inst. ist. arheol. Cluj-Napoca », XVIII, 1975, p. 337–349.
270. CHIRILA, E. et N. TĂUTU: *Tezaurul monetar de la Duşeşti, sec. XVII* (Le trésor monétaire de Duşeşti, XVIIe siècle) « Crisia », V, 1975, p. 123–128.
271. CHIŢESCU, MARIA: *Două tezaure romane republicane din Dacia extracarpatică* (Deux trésors monétaires romains républicains de Dacie extracarpatique), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 209–212, avec planches.
272. CHIŢESCU, MARIA: *Evenimente politice de la începutul secolului I e.n. din Dacia, oglindite prin îngropări de tezaure monetare* (Les événements politiques au commencement du Ier siècle de n.è. qui ont eu lieu en Dacie mis à jour par les trésors monétaires enterrés), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 55–61.
273. CHIŢESCU, MARIA: *Monede descoperite la Histria. Campania de săpături 1971* (monnaies découvertes à Histria (Campagne de fouilles de 1971), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII–LXIX (1972–1973) n°s 121–123, p. 57–61.
274. CHIŢESCU, MARIA et EUGENIA POPESCU: *Tezaurul monetar imperial de la Simbureşti (Jud. Olt)* (Le trésor monétaire romain impérial de Simbureşti (departément d'Olt), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 223–227.
275. CIOFU, VALERIAN I.: *Medaliile societăţii cooperative a constructorilor şi meseriaşilor români din anii 1882–1895* (Les médailles de la société coopérative des constructeurs et artisans roumains des années 1882–1895), « Bul. Societ. Numism. Rom. », LXVII–LXIX (1973–1975), n°s 121–123, p. 253–260.
276. COJOCĂRESCU, MARIA: *Tezaurul de tetradrahme – imitaţii de tip Filip III Arideul, descoperit la Optăşani (Jud. Olt)* (Le trésor de tétradrachmes-imitations aux types de Philippe III Arrhidée découvert à Optăşani (département d'Olt)), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII–LXIX (1973–1975), n°s 121–123, p. 69–74.
277. COJOCĂRESCU, MARIA: *Tezaurul de monede greceşti descoperit pe teritoriul Municipiului Bucureşti* (Le trésor de monnaies grecques découvert sur le territoire du municipe de Bucarest), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 195–199, avec planches.
278. COMŞA, CAROL: *O mărturie asupra situaţiei economice şi circulaţiei monetare de la începutul veacului trecut în părţile Sibiului* (Un document sur la situation économique et la circulation monétaire au début du siècle passé dans la région de Sibiu), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII–LXIX (1973–1975), n°s 121–123, p. 191–195.
279. CONOVICI, NICOLAE: *Un trésor monétaire du XIVe siècle découvert à Păcuiul lui Soare*, « Rev. étud. S.E. eur. », XIII, 1975, n° 4, p. 599–605.
280. CONSTANTINESCU, ALEXANDRU: *Moneta în evul mediu românesc* (La monnaie au Moyen-Age roumain), I, « Stud. art. ist. », XXIX, 1975, p. 99–106; II, XXX–XXXI, 1975, p. 175–181.
281. DIACONU, PETRE: *Din nou despre moneda de argint a lui G. Terter I* (De nouveau sur la monnaie d'argent de G. Terter I), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 247.
282. DIACONU, PETRE: *Cîntare pentru verificat greutatea perperilor de Vicina* (Balances pour la vérification du poids des perpères de Vicina), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 243–245.
283. DOGARIU, OCTAVIAN: *Unele precizări privind monedele cu legenda PMS COL VIM* (Quelques précisions concernant les monnaies à la légende PMS COL VIM), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII–LXIX, (1973–1975), n°s 121–123, p. 95–98.
284. DOMĂNEANŢU, CATRINEL: *Monedă histriană de argint descoperită la Histria* (Monnaie histrienne d'argent découverte à Histria), « SCIVA », XXVI, 1975, n° 3, p. 405–407.
285. DONOIU, ION: *Patru monede ale oraşului Callatis* (Quatre monnaies de la cité de Callatis), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII–LXIX (1973–1975), n°s 121–123, p. 53–55.
286. DRĂMBOCEANU, VASILE: *Un tezaur de denari romani republicani şi imperiali descoperit în satul Homeşti, comuna Grebănu (jud. Buzău)* (Un trésor de deniers de la République Romaine et de l'Empire découvert dans le village de Homeşti, commune

de Grebănu (département de Buzău), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 219—222.

287. DUDAŞ, FL. : *Descoperiri monetare antice în Ţara Zărandului* (Découvertes monétaires antiques dans le Pays du Zarand), « Acta M.N. », XII, 1975, p. 135—139, avec planches.

288. EMINOVICI, CONSTANTIN : *Citeva monede romane imperiale aparţinînd tezaurului de la Măgireşti* (Quelques monnaies romaines impériales appartenant au trésor de Măgireşti (département de Bacău), « Memoria antiquitatis », IV—V, 1972—1973, p. 277—279, avec planches.

289. ENĂŞTESCU, NICOLAE : *Tezaurul de monede feudale de la Gelu (jud. Timiş)* (Le trésor de monnaies féodales de Gelu (département de Timiş)), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 175—176.

290. GOLIMAS, AUREL H. : *Preocupările numismatice ale lui Mihail Kogălniceanu* (Les préoccupations de numismatique de Michel Kogălniceanu), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 303—309.

291. GUDEA, N. : *Monede din castrul roman de la Mehadia* (Monnaies du camp fortifié romain de Mehadia), « SCIVA », XXVI, 1975, no 1, p. 147—151.

292. GUDEA, N. : *Tezaurul monetar de la Răcăşdia* (Le trésor monétaire de Răcăşdia), « Acta M.N. », XII, 1975, p. 183—190.

293. ILIESCU, OCTAVIAN : *O monedă neemisă: 200 lei 1935* (Une monnaie non-émise : 200 lei 1935), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 205—209.

294. ILIESCU, OCTAVIAN : *Tezaurul de perperi bizantini de la Isaccea* (Le trésor d'hyperpères byzantins d'Isaccea), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 239—242.

295. ILIESCU, OCTAVIAN : *Şase medalioane de aur romane şi bizantine* (Six médaillons d'or romains et byzantins), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 107—112, avec planches.

296. ILIESCU, OCTAVIAN : *Un dinar fals de la Despot Vodă* (Un denier faux du voïvode Despote), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 167—170.

297. ILIESCU, OCTAVIAN : *Emisiune monetară la Antiochia în aprilie—iunie 540* Emission monétaire à Antioche en avril-juin 540), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 113—117.

298. ILIESCU, OCTAVIAN : *Din nou despre solidi Valachici vulgo dumnicze* (À propos des solidi Valachici vulgo dumnicze), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 259—261.

299. ILIESCU, OCTAVIAN : *Ducaţii Ţării Româneşti cu numele lui Basarab voievod* (Les ducats de Valachie au nom du voïvode Basarab), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 139—152, avec planches.

300. ILIESCU, OCTAVIAN : *„Perperi auri ad Sagium Venetorum"*, « Stud. ist. medie », VIII, 1975, p. 211—217.

301. ILIESCU, OCTAVIAN : *Falsificări medievale ale monedelor moldoveneşti* (Falsifications médievales des monnaies moldaves), « Bul. Soc. numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 135—142.

302. IONESCU, MIHAI : *Monede din muzeul de istorie Giurgiu* (Monnaies du musée d'histoire de Giurgiu), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 327—332.

303. ISĂCESCU, ELENA : *Tezaurul de monede medievale descoperit la Curtea de Argeş* (Le trésor de monnaies médievales decouvert à Curtea de Argeş), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX, (1973—1975), nos 121—123, p. 123—130.

304. ISĂCESCU, ELENA : *Un alt tezaur monetar găsit la Păcuiul lui Soare (jud. Constanţa)* (Un autre trésor monétaire découvert à Păcuiul lui Soare (département de Constanţa)), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 253—257.

305. LUCHIAN, OCTAVIAN : *Un nou tip de monedă de la Radu I* (Un nouvelle type de monnaie de Radu Ier), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 131—133.

306. LUCHIAN, OCTAVIAN : *Descoperiri monetare* (Découvertes monétaires) « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 333—336.

307. LUCHIAN, OCTAVIAN : *Măsuri privind falsuri monetare din trecutul Ţărilor române* (Documents concernant des falsifications monétaires du passé des pays roumains), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX, (1973—1975), nos 121 — 123, p. 187—189.

308. LUCHIAN, OCTAVIAN : *Cîteva știri și ipoteze în numismatica medievală românească* (Quelques nouveautés et hypothèses dans la numismatique roumaine du Moyen Âge), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 249—251, avec planches.
309. MIHĂILESCU-BÎRLIBA, VIRGIL : *Tezaurul de denari romani imperiali de la Puriceni (Com. Borlești, jud. Neamț)* (Le trésor de derniers romains impériaux de Puriceni, commune de Borlești, département de Neamț), « Memoria antiquitatis », IV—V, 1972—1973, p. 125—130, avec planches.
310. MILENCOVICI-BĂTRÎNA, LIA : *Un tezaur monetar din secolul al XVII-lea descoperit la mănăstirea Bistrița, județul Neamț* (Un trésor monétaire du XVIIe siècle mis à jour au monastère de Bistrița, département de Neamț), « Memoria antiquitatis », IV—V, 1972 — 1973, p. 281—283, avec planches.
311. MITREA, BUCUR : *Date noi cu privire la secolul al VII-lea. Tezaurul de hexagrame bizantine de la Priseaca (Jud. Olt)* (Nouvelles données concernant le VIIe siècle. Les hexagrammes byzantines du trésor de Priseaca (département d'Olt)), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 113—125.
312. MITREA, BUCUR : *Notă asupra tezaurului de la Scurta și începuturile cercetării moderne a descoperirilor monetare* (Note sur le trésor de Scurta et les debuts de la recherche moderne des decouvertes monétaires), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 81—89.
313. MITREA, BUCUR : *Smulți—descoperire monetară și arheologică în Sudul Moldovei* (Smulți — découverte monétaire et archéologique dans le sud de la Moldavie), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 99—103.
314. MITREA, BUCUR : *Découvertes monétaires en Roumanie (XVIII)*, « Dacia », nouvelle série, XIX, 1975, p. 318—326, avec planches.
315. MITREA, BUCUR : *Découvertes de monnaies antiques et byzantines en Roumanie (XVII)*, « Dacia », nouvelle série, XIX, 1975, p. 309—317.
316. MITREA, BUCUR : *Descoperiri de monede antice și bizantine în România (XVII)* (Découvertes de monnaies antiques et byzantines en Roumanie (XVII)), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 313—326.
317. MITREA, BUCUR et A. RĂDULESCU : *Un tezaur monetar de la Filip Arabul în Dobrogea* (Un trésor monétaire datant de Philippe l'Arabe en Dobroudja), « Pontica », VIII, 1975, p. 125—173.
318. MUNTEANU, M. et R. OCHEȘEANU : *Descoperiri monetare în satele din Dobrogea romană (sec. I—III e.n.)* (Découvertes monétaires dans les villages de la Dobroudja ancienne (Ier—IIIe siècles)), « Pontica », VIII, 1975, p. 175—213.
319. OCHEȘEANU, RADU : *Cîteva monede de aur descoperite în Dobrogea* (Quelques monnaies en or découvertes en Dobroudja), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 233—236, avec planches.
320. OCHEȘEANU, RADU : *Un depozit de monede romane descoperit în Constanța* (Un dépôt de monnaies romaines découvert à Constantza), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 105—111.
321. OCHEȘEANU, RADU : *Cîteva considerații privind monedele de bronz cu roata și legenda ΙΣΤ* (Quelques considérations concernant les monnaies de bronze à roue et la légende ΙΣΤ), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 45—48.
322. OCHEȘEANU, R. et GH. PAPUC : *Monede grecești, romane și bizantine descoperite în Dobrogea* (Monnaies grecques, romaines et byzantines découvertes en Dobroudja), « Pontica », VIII, 1975, p. 429—446.
323. OPRESCU, CONST. C. : *Considerații privitoare la numismatica modernă românească* (Considérations relatives à la numismatique roumaine moderne), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 197—198.
324. PĂTRAȘCU, ION : *Emisiuni necunoscute de „bani-muncă" pentru agricultură* (Emissions inconnues de jetons pour les travaux agricoles), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), nos 121—123, p. 211—212.
325. PAVEL, V. : *Catalogul monedelor romane republicane din colecția muzeului din Alba Iulia* (Le catalogue des monnaies romaines républicaines de la collection du musée d'Alba Iulia), « Apulum », XIV, 1975, p. 49—70, avec planches.
326. PETOLESCU, CARMEN MARIA : *Monede romane descoperite la Micia* (Monnaies romaines découvertes à Micia), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX, (1973—1975), nos 121—123, p. 91—94.
327. PETOLESCU, C. M. : *Notă preliminară privind un tezaur de monede de tip Alexandru-Filip al III-lea Arideul* (Note préliminaire concernant un trésor de monnaies du

type Alexandre-Philippe III Arrhidée), « Apulum », XIII, 1975, p. 637—641, avec planches.

328. PETRESCU-DÎMBOVIȚA, M. et MARIN DINU : *Le trésor de Băiceni (département de Jassy)*, « Dacia », nouvelle série, XIX, 1975, p. 105—123, avec planches.

329. POENARU BORDEA, GH. : *Descoperirile monetare din cetățuia romano-bizantină de la Sucidava, cu specială privire asupra perioadei 260—328* (Découvertes monétaires dans la forteresse romano-byzantine du Sucidava, intéressant surtout la période 260—328), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 69—106.

330. POENARU BORDEA, GH. : *Studiile de numismatică greacă în România între 1947—1974* (Les études de numismatique grecque en Roumanie entre 1947 et 1974), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), n°s 121—123, p. 17—41.

331. POENARU BORDEA, GH. et V. H. BAUMANN : *Monede romane și bizantine provenite din nordul Dobrogei* (Monnaies romaines et byzantines provenant du nord de la Dobroudja), « Peuce », IV, 1973—1975, p. 133—173, avec planches.

332. POENARU BORDEA, GH. et ONORIU STOICA : *Încă o tetradrahmă din tezaurul de la Bătășani, județul Vîlcea* (Encore un tétradrachme du trésor de Bătășani, département de Vîlcea), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), n°s 121—123, p. 49—51.

333. POENARU BORDEA, GH. et C. VOICU : *Cîteva monede bizantine descoperite în Oltenia* (Quelques monnaies byzantines mises à jour en Olténie), « SCIVA », XXVI, 1975, n° 1, p. 153—155, avec planches.

334. POPEEA, AL. : *Cîteva monede bizantine* (Quelques monnaies byzantines), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), n°s 121—123, p. 119—121.

335. POPEEA, AL. : *Monede bizantine din nordul Dobrogei* (Monnaies byzantines du nord de la Dobroudja), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 237.

336. POPEEA, AL. : *Monede bizantine din Nordul Dobrogei* (Monnaies byzantines du nord de la Dobroudja), « Peuce », IV, 1973—1975, p. 175—197.

337. POPILIAN, G. : *Un tezaur roman din secolul al IV-lea, descoperit în Oltenia* (Un trésor romain du IVe siècle, découvert en Olténie), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 229—231.

338. POPILIAN, G. : *Notă asupra tezaurului de la Bujoru, Comuna Vîrvor (Jud. Dolj)* (Note sur le trésor de Bujoru, commune de Vîrvor, département de Dolj), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 213—216.

339. PREDA, CONSTANTIN : *Circulația monedelor romane postaureliene în Dacia* (La circulation des monnaies post-auréliennes en Dacie), « SCIVA », XXVI, 1975, n° 4, p. 441—486, avec planches.

340. PREDA, CONSTANTIN : *Über die Silbermünzen der Stadt Istros*, « Dacia », nouvelle série, XIX, 1975, p. 77—85, avec planches.

341. PREDA, CONSTANTIN : *De ce nu s-au emis monede geto-dacice în Dobrogea?* (Pourquoi n'ont pas été frappées des monnaies géto-daces en Dobroudja?), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), n°s 121—123, p. 63—68.

342. PREDA, CONSTANTIN : *The Byzantine coins — an expression of the relations between the Empire and the populations North of the Danube in the 6th—13th Centuries*, « Relations autochtonous-migratory pop. », 1975, p. 219—233.

343. PREDA, CONSTANTIN : *Cîteva descoperiri de monede antice* (Quelques découvertes de monnaies antiques), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 207—208.

344. PREDA, CONSTANTIN et CORNELIU BEDA : *Tezaurul de denari romani republicani de la Tîrnava (Jud. Teleorman)* (Le trésor de deniers romains républicains de Tîrnava (département de Teleorman)), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 41—54.

345. PREDA, CONSTANTIN et I. T. DRAGOMIR : *Tezaurul de la Răcoasa (Vrancea) și unele considerații asupra monedelor getice de tip Inotești* (Le trésor monétaire de Răcoasa (département de Vrancea) et quelques considérations sur les monnaies gétiques de type Inotești), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 27—39, avec planches.

346. PREDA, CONSTANTIN et GH. I. PETRE : *Cu privire la proveniența « Tezaurului monetar de la Copăceni »* (A propos de l'origine du « trésor de Copăceni »), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 167—172.

347. REZMERIȚĂ, EUGEN : *Monede geto-dacice din tezaurul de la Jiblea (Vîlcea)*, « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), n°s 121—123, p. 77—79.

348. SANIE, ȘEIVA et VIOREL CĂPITANU : *Tezaurul de monede romane imperiale de la Măgirești (jud. Bacău)* (Le trésor de monnaies romaines impériales de Măgirești (département de Bacău)), « Cercet. ist. », VI, 1975, p. 69—81.

349. SĂŞIANU, ALEXANDRU : *Timotei Cipariu şi arta monetară* (Timotei Cipariu et l'art monétaire), « Crisia », V, 1975, p. 265—266.
350. SAVA, VICTOR I. : *Cîteva date privind emisiunile monetare româneşti din perioada 1867—1915* (Quelques données concernant les émissions monétaires roumaines de la période 1867—1915), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), n°s 121—123, p. 199—204.
351. SPIRU, ION : *Tezaurul monetar feudal de la Ulmeni-Teleorman* (Le trésor féodal d'Ulmeni — département de Teleorman), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII — LXIX, (1973—1975), n°s 121—123, p. 171—174.
352. STANCIU, DANA et ŞTEFAN BURDA : *Unele probleme ridicate de tezaurul de la Galeşu* (Quelques problèmes soulevés par le trésor de Galeşu), « Rev. muz. », XII, 1975, n° 1, p. 49—52.
353. ŞTIRBU, CONSTANŢA et CARMEN PETOLESCU : *Un tezaur de monede thasiene descoperit la Belciugatele* (Un trésor de monnaies thasiennes découvert à Belciugatele (département d'Ilfov)), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 189—193, avec planches.
354. ŞTIRBU CONSTANŢA et PARASCHIVA STANCU : *Monede din tezaurul de la Rachelu aflate în colecţia muzeului de istorie a R. S. România şi importanţa lor istorică* (Monnaies du trésor de Rachelu conservées dans la collection du Musée d'Histoire de la République Socialiste de Roumanie et leur importance historique), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), n°s 121—123, p. 143—166.
355. STOICOVICI, EUGEN : *Monede dacice de argint cu miez şi înveliş* (Monnaies daciques en argent à noyau et recouvrement) « Acta M.N. », XII, 1975, p. 93—94.
356. SZÉKELY, ZOLTÁN : *O veche descoperire monetară din judeţul Covasna* (Une ancienne découverte monétaire du département de Covasna), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 217—218, avec planches.
357. TĂNĂSESCU, ŞTEFAN D. : *Despre medalia lui Mihai Viteazul* (Sur les médailles à l'effigie de Michel le Brave), « Bul. Soc. Numism. Rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), n°s 121—123, p. 235—252.
358. TROHANI, GEORGE et DONE ŞERBĂNESCU : *Un tezaur monetar din secolele XVIII şi XIX descoperit la Colibaşi (Jud. Ilfov)* (Un trésor monétaire du XVIIIe et XIXe siècles découvert à Colibaşi (département d'Ilfov)), « Bul. Soc. Numism. rom. », LXVII—LXIX (1973—1975), n°s 121—123, p. 181—186.

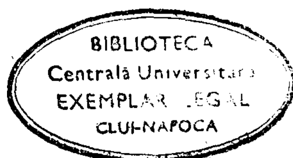
359. TURTUREANU, TRAIAN V. : *Medalia din 1846 a Spitalului Filantropia din Craiova* (La médaille de 1846 de l'hôpital Filantropia de Craiova), « Stud. cercet. numism. », V, 1975, p. 163—165.
360. WINKLER, I. : *Observaţii şi rectificări la „Monedele geto-dacilor" de C. Preda* (Observations et rectifications aux « Monnaies des Géto-Daces » de C. Preda), « Acta M. N. », XII, 1975, p. 95—106.
361. WINKLER, I. : *Colecţia monetară a bibliotecii Bathyaneum* (La collection monétaire de la bibliothèque Bathyaneum), « Apulum », XIII, 1975, p. 35—48 avec planches.
362. WINKLER, I. : *Tezaurul de taleri şi ducaţi descoperit la Cluj* (Le trésor de talers et ducats découvert à Cluj), « An. Inst. ist. arheol. Cluj-Napoca », XVIII, 1975, p. 321—326.

8. HISTOIRE MILITAIRE

363. *Apărarea patriei, a independenţei şi suveranităţii naţionale* (La défense de la patrie, de l'indépendance et de la souveraineté nationale), Bucureşti, Editura politică, 1975, 299 p.
364. *Armata Republicii Socialiste România — tradiţii şi contemporaneitate* (L'armée de la République Socialiste de Roumanie—traditions et actualité), Etudes. Coordonnateur : Al. Gh. Savu, Bucureşti, Editura militară, 1975, 184 p.
365. *Armata română în primii ani ai revoluţiei şi construcţiei socialiste* (L'armée roumaine pendant les premières années de la révolution et de l'édification socialiste), Bucureşti, Editura militară, 1975, 336 p.
366. ATANASIU, VICTOR : *Mihai Viteazul, proeminentă personalitate militară* (Michel le Brave, personnalité militaire marquante) « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 4, p. 469—482.
367. BOERESCU, PÂRVU : *Jurnal de front. De la Jiu la Mărăşeşti (1916—1917)* (Journal de front. De Jiu à Mărăşeşti (1916—1917)), Craiova, Editura Scrisul românesc, 1975, 120 p. avec portraits.

368. COLUMBEANU, SERGIU : *Acţiuni navale în Marea Neagră în timpul lui Ştefan cel Mare* (Actions navales dans la mer Noire pendant le règne d'Etienne le Grand), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 1, p. 73–89.
369. COLUMBEANU, SERGIU : *Acţiunile navale ale lui Mihai Viteazul pentru stăpînirea Dunării* (Les actions navales de Michel le Brave pour la domination du Danube), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 4, p. 483–494.
370. COSTĂCHESCU, EMIL : *Sub faldurile tricolorului* (Sous le tricolore), Bucureşti, Editura militară, 1975, 184 p.
371. CUPŞA, ION : *Bătălia de la Vaslui (10 ianuarie 1475) a lui Ştefan cel Mare* (La bataille de Vaslui (10 janvier 1475) d'Etienne le Grand), Bucureşti, Editura militară, 1975, 71 p. + planches.
372. *Documente privind istoria militară a poporului român* (Documents concernant l'histoire militaire du peuple roumain). Volume élaboré par Constantin Căzănişteanu (coordonateur), Nicolae Nicolae, Maria Georgescu. *Noiembrie 1882 – decembrie 1885* (novembre 1882 – décembre 1885), Bucureşti, Editura militară, 1975, LXVI + 446 p. ; *ianuarie 1886 – mai 1888* (janvier 1886 – mai 1888), LXIV + 488 p. ; *mai 1888 – iulie 1891* (mai 1888 – juillet 1891), LXIV + 512 p.
373. *File din istoria militară a poporului român*. Studii. (Pages de l'histoire militaire du peuple roumain. Etudes), Vol. 3. Coordonnateur : Ilie Ceauşescu, Bucureşti, Editura militară, 1975, 292 p.
374. GONŢA, ALEXANDRU, I. : *Tactica şi strategia lui Ştefan cel Mare în bătălia de lingă Vaslui* (La tactique et la stratégie d'Etienne le Grand pendant le combat des environs de Vaslui), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 1, p. 51–66.
375. PIPPIDI, ANDREI : *Noi informaţii cu privire la lupta de la Şelimber* (Nouvelles informations sur le combat de Şelimber), « Rev. ist. », XXVIII, 1975, n° 4, p. 553–574.
376. *Sociologie militară* (Sociologie militaire). Etudes. Edition parue par les soins de Gheorghe Niculescu, Bucureşti, Editura militară, 1975, 240 p.
377. STOICESCU, NICOLAE : *L'armée de la Valachie sous le règne de Michel le Brave (1593–1601)*, « Rev. étud. S-E. eur. », XIII, 1975, n° 3, p. 353–366.

Georgeta Penelea



LA REVUE ROUMAINE D'HISTOIRE publie des articles d'un niveau scientifique supérieur dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire médiévale, de l'histoire moderne et contemporaine, de l'histoire de la culture, etc. Les rubriques « Mélanges», « Chroniques bibliographiques», « Comptes rendus», « Notes» et « La vie scientifique» contiennent des commentaires sur les travaux de spécialité les plus récents parus en Roumanie et sur les publications de l'étranger traitant de l'histoire roumaine, de brèves mentions par lesquelles sont portées à la connaissance des lecteurs certaines manifestations scientifiques du domaine de l'histoire (symposiums, colloques, commémorations et anniversaires), aussi bien que l'activité scientifique de la section d'histoire de l'Académie des Sciences Sociales et Politiques de la République Socialiste de Roumanie et de ses instituts d'histoire etc.

REVUES PUBLIÉES AUX ÉDITIONS DE L'ACADÉMIE DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

- *REVISTA DE ISTORIE*
- *REVUE ROUMAINE D'HISTOIRE*
- *STUDII ŞI CERCETĂRI DE ISTORIE VECHE ŞI ARHEOLOGIE*
- *DACIA, REVUE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE*
- *REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES*
- *ANUARUL INSTITUTULUI DE ISTORIE — CLUJ-NAPOCA*
- *ANUARUL INSTITUTULUI DE ISTORIE ŞI ARHEOLOGIE — IAŞI*
- *STUDII ŞI CERCETĂRI DE ISTORIA ARTEI*
  - *— SERIA ARTA PLASTICĂ*
  - *— SERIA TEATRU—MUZICA—CINEMATOGRAFIE*
- *REVUE ROUMAINE D'HISTOIRE DE L'ART*
  - *— SÉRIE BEAUX—ARTS*
  - *— SÉRIE THÉÂTRE, MUSIQUE, CINÉMA*
- *STUDII CLASICE*

TRAVAUX D'HISTOIRE PARUS AUX ÉDITIONS DE L'ACADÉMIE DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

Legislaţia urbană a Ţării Româneşti (La législation urbaine de la Valachie). Sous la rédaction de Valentin Al. Georgescu et Emanuela Popescu, 1975, 316 p.

Inscripţiile antice din Dacia şi Scythia Minor, Inscriptiones Daciae et Scythiae Minoris Antiquae, vol. I, sous les soins de I. I. Russu, 1975, 265 p.

Fontes Historiae Daco-Romanae. III, Scriptores Byzantini, Sec. XI–XIV. Ediderunt: Alexandru Elian et Nicolae Şerban Tanaşoca, 1975, 569 p.

PIPPIDI, D. M., **Scythica Minora**. Recherches sur les Colonies grecques du littoral roumain de la mer Noire, 1975, 314 p.

NICOLĂESCU-PLOPŞOR, DARDU et WOLSKI, WANDA, **Elemente de demografie şi ritual funerar la populaţiile vechi din România** (Eléments concernant la démographie et le rituel funéraire chez les populations anciennes de Roumanie), 1975, 292 p.

ROMAN, PETRE, **Cultura Coţofeni** (La culture Coţofeni), 1976, 215 p. + 118 pl.

RUSSU I. I., **Elemente traco-getice în Imperiul Roman şi Byzantium** (Eléments thraco-gètes dans l'Empire Romain et Byzantium), 1976, 182 p. + une carte.

POPESCU, EMILIAN, **Inscripţiile greceşti şi latine din sec. IV–XIII** (Inscriptions grecques et latines des IVe–XIIIe siècles), Collection « Inscriptiones Daciae et Scythiae Minoris », 1976, 439 p. + 42 pl.

PROTASE, D. **Un cimitir dacic din epoca romană la Soporul de Cîmpie** (Une tombe dace remontant à l'époque romaine, découverte à Soporul de Cîmpie), 1976, 112 p. + 24 pl.

Thraco-Dacica, Recueil d'études à l'occasion du IIe Congrès International de Thracologie (4–12 Septembre 1976), 331 p.

VULPE RADU, **Studia Thracologica**, 1976, 336 p.

Assimilation et résistance à la culture gréco-romaine dans le monde ancien. Travaux du VIe Congrès international d'études classiques (Madrid, septembre 1974), réunis et présentés par D. M. Pippidi. Coédition avec la Société d'Editions « Les Belles Lettres », Paris, 1976, 550 p.

CHIHAIA, PAVEL, **De la «Negru Vodă» la Neagoe Basarab** (De « Negru Vodă » à Neagoe Basarab), 1976, 256 p.

Actes du XIVe Congrès international des études byzantines, Bucarest, 6–12 septembre 1971. Publiés par les soins de M. Berza et E. Stănescu, vol. I, 1974, 525 p.; vol. II, 1975, 656 p. ill.; vol. III, 1976, 737 p., ill.

CONSTANTINESCU MIRCEŞTI, C. **Păstoritul transhumant şi implicaţiile lui în Ţara Românească în secolele XVIII–XIX** (Les bergers transhumants et les implications de leur occupation en Transylvanie et en Valachie aux XVIIIe–XIXe siècles), « Biblioteca istorică », XLIV, 1976, 170 p.

CORFUS, ILIE, **L'agriculture de Valachie depuis la Révolution de 1848 jusqu'à la Réforme de 1864**, collection « Bibliotheca Historica Romaniae », Section d'Histoire Economique, Etudes 53(8), 1976, 216 p.

STOICESCU, NICOLAE, **Vlad Ţepeş** (Vlad l'Empaleur), 1975, 238 p.

ODOBESCU, ALEXANDRU, **Opere IV, Tezaurul de la Pietroasa** (Le trésor de Pietroasa), publié par les soins de Mircea Babeş, études archéologiques par Radu Harhoiu et Gh. Diaconu, 1976, 1079 p.

Rev. Roum. d'Hist. XVI, 1, p. 1–222, Bucarest, janvier–mars, 1977



I.P.I. – c. 7004

43 435

Lei 30. –